I G2003 36176

RG827
Q3

RÈGLEMENTS

DU

CONSEIL D'AGRICULTURE, DES ECOLES D'AGRICULTURE, ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE

ACTUELLEMENT EN FORCE

INDEX ET TABLEAU SYNOPTIQUE

DES

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGRICULTURE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

COMPILÉ PAR

GEORGES LECLÈRE

Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P. Q.

QUÉBEC
IMP. I. TURCOT

1888

CONSEIL D'AGRICULTURE

Séance du 12 Octobre 1869, Montreal.

Résolu : Que le conseil d'agriculture fixe comme époque de ses assemblées régulières le premier mercredi des mois de mars, juin e novembre.

Séance du 2 Juin 1870.

Résolu : Que le conseil prie respectueusement l'hon. Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, de prendre des mesures à la prochaine session du parlement local, pour faire résigner les membres du conseil, qui, sans raisons suffisantes et plausibles, auront manqué d'assister aux séances du conseil, pendant un an, ou un temps à être fixé par l'Hon. Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics.

Séance du 26 octobre 1870, Montréal.

M. Tassé secondé par M. L. Archambault propose:
Qu'à l'avenir personne ne sera admis et entendu devant ce conseil, pour soutenir des pétitions, sans avoir obtenu un ordre préalable du conseil pour cette fin. (Adopté)

Séance du 1 Mars 1871. Montréal.

M. Browning secondé par M. Levesque proposé :
Qu'à l'avenir l'assemblée trimestrielle régulière du conseil ait lieu le premier mercredi de mars au lieu du premier mercredi de février de chaque année. (Adopté.)

Séance du 13 Novembre 1872, Québec.

M. L. Beaubien secondé par M. Sommerville fait motion :

Que les représentants de la presse soient admis aux séances de ce conseil (Adopté).

Considérant que l'action du Conseil d'Agriculture ne peut être efficace qu'en autant qu'il existe une surveillance suivie et exercée pour assurer l'exécution de tous les règlements passés par le Conseil, il est proposé par M. Casavant secondé par M. Benoit: Qu'il soit résolu qu'un *Comite Exécutif* du Conseil d'Agriculture soit formé pour veiller à l'exécution de toutes les mesures passées par le Conseil, et que ce même comité soit aussi chargé de préparer d'avance les mesures à proposer au Conseil : ce comité devra s'assembler aussi souvent qu'il le sera nécessaire dans l'endroit que le comité jugera convenable. (Adopté.)

M. Tassé secondé par M. Levesque fait motion :

Que la résolution de ce Conseil en date du 26 octobre soit amendé en remplaçant le mot " pourra " par " devra " de manière à rendre les concours de paroisses obligatoires. (Adopté.)

L'Hon. J. O Beaubien secondé par M. Levesque fait motion :

Que cette partie du rapport du comité exécutif, qui demande à ce que toute motion tendant à effecter la direction ou la régie des sociétés d'agriculture soit référée au comité exécutif (Adopté).

Séance du 4 Mars 1873, Montréal.

M. Faribault secondé par Blackwood fait motion :

Qu'en conformité à la demande du comité éxécutif, les seuls comités ou commissions permanentes pour l'avenir

seront, le comité éxécutif, celui des écoles d'agriculture et celui d'horticulture (Adopté). En date du 12 octobre 1869.

Séance du 3 Juin 1873, Montréal.

RÉSOLU ; Que toutes les pétitions, motions ou résolutions qui doivent être soumises au Conseil d'Agriculture seront envoyées au Secrétaire. quelques jours avant les assemblées, afin d'être par lui soumises au comité éxécutif qui fera rapport au Conseil. (Adopté.)

Séance du 20 Novembre 1878, Montréal.

L'Hon. M. Ross secondé par M. Browning fait motion :

Que les membres de ce Conseil soient tenus d'envoyer copie des motions, qu'ils se proposent de faire, aussitôt après la réception de l'avis de convocation de l'assemblée de ce Conseil. (Adopté.)

Séance du 5 Aout 1880, Montréal.

M. Browning secondé par M. Benoit fait motion :

Que à l'avenir il ne soit convoqué aucune assemblée de ce Conseil, tant que le Secrétaire n'aura pas reçu l'information officielle que les procédés de l'assemblée précédente ont été approuvés ou désapprouvés par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, tel qu'exigé par la Sect. 39 de l'acte d'agriculture. (Adopté.)

Séance du 28 Novembre 1883. Montréal.

M. Ouimet secondé par M. Browning fait motion :

Attendu que le nombre des membres présents ne justifie pas la tenue d'une séance régulière de ce Conseil,et que ce fait parait reposer sur l'envoi des avis de convocation envoyés aux membres qui n'ont pas reçu ces avis en temps utile, ou ne les ont pas reçus du tout,soit parce que ces avis aient

été retenus au bureau de poste, soit pour toute autre cause inconnue aux membres présents; qu'à l'avenir ces avis de convocation aux séances de ce Conseil, et qui doivent être envoyés à chacun de ses membres, soient deposés au bureau de poste et enregistrés régulièrement à ce dernier bureau, et que ces reçus soient soumis à chaque séance régulière de ce Conseil. (Adopté.)

Séance du 23 Novembre 1887, Québec.

M. Browing secondé par l'hon. G. Ouimet fait motion :

Que pour la gouverne des membres du Conseil d'Agriculture, le secrétaire reçoive instruction de préparer et de faire imprimer copie de toute règle ou de tout règlement passés par ce Conseil, actuellement en force, et ayant rapport soit à ce Conseil, soit aux écoles d'agriculture, soit aux sociétés d'agriculture et d'horticulture de cette province : qu'un index complet des procédés de ce Conseil, depuis son organisation soit également préparé : Qu'il est très important que ces règles et règlements soient imprimés et circulés parmi les membres de ce Conseil sous le plus bref délai possible et qu'en conséquence le Secrétaire soit autorisé de se procurer toute l'assistance nécessaire pour assurer une prompte distribution des dits documents ; Qu'aussitôt que ces documents seront préparés le comité exécutif soit invité à les examiner, leur donner sa plus sérieuse considération et en faire rapport au Conseil aussitôt que possible. (Adopté.)

ECOLES D'AGRICULTURE.

Séance du 3 Février 1870, Montréal.

L'hon. J. J. Ross secondé par M. Benoit propose :

Que le rapport du comité sur l'enseignement agricole soit adopté en augmentant de $550.00 la somme qu'il est proposé d'octroyer aux écoles d'agriculture, de manière à former une allocation de $2.000.00 pour chaque école d'agriculture, la dite somme devant être dépensée de la manière suivante :

Directeur	250	00
Assistant-Directeur	200	00
Professeur d'agriculture	600	00
" de droit rural	60	00
" d'art vétérinaire	60	00
Assurance de la maison	24	00
Loyer de la maison	160	00
Maitre ouvrier et entretien de l'atelier	60	00
Entretien et réparations locatives	20	00
Echantillons	140	00
Chauffage et éclairage	100	00
Serviteurs	100	00
Expériences, Instruments, Matériel et chef-de-pratique	226	00
$	2.000	00

L'hon. L. Archambault secondé par l'hon. J. J. Ross propose :

Que les écoles d'agriculture soient obligées d'entretenir et prendre soin de tout animal de race améliorée, que ce conseil, de temps en temps, pourrait importer en ce pays pour l'avantage des cultivateurs de cette province; qu'elles tiennent un registre régulier ou "Herd Book" de tout stock provenant de tels animaux; les produits provenant de l'usage des dits animaux devant être la propriété des dites écoles. (Adopté.)

Séance du 17 Octobre 1870, Montréal.

M. Marsan secondé par M. Massue propose :

Que la somme octroyée annuellement par ce Conseil aux écoles d'agriculture soit payable par quartier à partir du 1 juillet de chaque année; l'effet de la présente motion s'appliquant à la présente année. (Adopté.)

M. Tassé secondé par M. Beaubien propose :

Qu'il soit bien entendu qu'à l'avenir la somme de $800 votée par la législature à chaque école d'agriculture fera partie des $2.000 accordées par le Conseil à chacune de ces écoles. (Adopté.)

Séance du 12 Mai 1875, Montréal.

Que le rapport du comité de la visite des écoles d'agriculture soit maintenant adopté, et qu'il soit résolu que, dans l'opinion de ce Conseil, les écoles d'agriculture doivent, pour procurer un enseignement efficace à leurs élèves, attacher une ferme modèle, sous tous les rapports, à leurs écoles ; que cette ferme ne doit pas avoir moins de quatre-vingts (80) arpents; qu'elle doit être cultivée d'après un système de rotation le plus recommandé : Que cette ferme devra posséder des animaux de races améliorées et les meilleurs instruments d'agriculture, et qu'il devra y avoir un système regulier et complet de comptabilité agricole. Et que le secrétaire soit chargé d'informer les cor-

porations des colléges, qui dirigent ces écoles, que le Conseil demandera à l'avenir que ces conditions soient acceptées et mises à exécution. (Adopté.)

Séance du 21 Octobre, 1875, Montréal.

M.Beaubien secondé par M. Massue fait motion :

Que à l'avenir, et après la présente année scolaire, il ne sera accordé aucun octroi qu'aux écoles d'agriculture qui n'auront pas compté au moins dix élèves en moyenne durant l'année scolaire précédente. (Adopté.)

Séance du 22 Octobre 1875, Montréal.

M. Landry secondé par M. Massue fait motion :

Que à l'avenir il soit obligatoire, pour les écoles d'agriculture et l'école vétérinaire, de faire parvenir leur rapport annuel au Conseil, le ou avant le premier novembre de chaque année. (Adopté.)

Séance du 23 Janvier 1887, Quebec.

Le Comité chargé de visiter l'école d'agriculture de Richmond suggère respectueusement au Conseil d'Agriculture d'exiger que la direction de l'école de Richmond se conforme positivement aux règlements concernant les écoles d'agriculture : que cette institution soit complètement separée du collége St-Francois, et qu'aucune nouvelle allocation ne soit accordée à la dite école avant qu'elle se soit conformée aux dits règlements. (Approuvé.)

Séance du 15 Janvier 1880, Montréal.

M. Browning secondé par M. Tassé fait motion :

Que ce Conseil regrette beaucoup qu'aucune des écoles d'agriculture, ni l'école vétérinaire, n'aient envoyé leurs rapports annuels, tel qu'exigé par ce Conseil, par les réso-

lutions en date du 27 octobre 1870 et du 22 octobre 1875; et que le Secrétaire reçoive instruction d'écrire à chacun des directeurs de ces écoles,les informant,qu'à l'avenir, ces rapports devront être envoyés à ce Conseil avant le 1er novembre de chaque année, sous peine d'être privées de leur allocation ordinaire, nonobstant tout règlement antérieur, et que copie de la présente résolution soit transmise à chacune de dites écoles. (Adopté.)

Séance du 12 Décembre 1883, Montréal.

M. Browning secondé par M. A. Casgrain fait motion :

Que les octrois donnés aux écoles d'agriculture soient retenus et ne soient payés seulement que quand ces écoles se seront conformées à tous les règlements de ce Conseil (Adopté).

Séance du 12 Mars 1858, Québec.

Résolu : Que dans l'opinion de ce conseil il serait avantageux qu'une beurrerie et une fromagerie fussent attachées à chacune de nos écoles d'agriculture pour y compléter l'éducation agricole des élèves qui fréquentent ces écoles; qu'il serait également avantageux pour ces écoles de pratiquer le système d'encillage pour la nourriture des animaux, afin d'en démontrer les avantages pratiques à leurs élèves.

Séance du 3 Mai 1887, Québec.

L'Hon M. Ouimet secondé par M. DeBlois fait motion :

Que, à l'avenir les rapports des écoles d'agriculture ne devront contenir que ce qui a rapport : 1. A l'école elle-même, quant aux terrains et bâtisses, l'instruction qui se donne aux élèves, — le nombre d'élèves, la date de leur entrée, celle de leur sortie,— l'endroit où ils se sont établis après leur sortie,— la correspondance avec les élèves sor-

tis, — si elle a existé, en donner un résumé. 2. Au nombre des élèves sortis qui se livrent à l'agriculture et à quel endroit : 3. Au travail des élèves, la rénumération — l'étendue des fermes — la culture dans tous ses dégrés, l'horticulture, l'arboriculture etc, etc., etc. 4. Aux récettes et dépenses : 5. aux détails des fermes, des animaux et de ce qui s'y rapporte : Que toutes dissertations, remarques ou observations, que le corps enseignant, ou ceux de la direction des écoles désireront faire aux Conseil, devront l'être par rapports spéciaux ou requêtes séparées du rapport de l'école elle-même ; enfin que les rapports envoyés et soumis à la dernière séance soient reçus. (Adopté.)

Séance du 24 Novembre 1887. Québec.

L'hon G. Ouimet secondé par M. A. Casavant fait motion :

Que la culture des fermes agrégées aux écoles d'agriculture devrait être faite au point de vue de l'enseignement agricole, et que le professeur gérant devrait avoir toute la latitude nécessaire pour diriger les travaux dans ce sens. (Adopté.)

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

Séance du 3 Février 1870

En réponse à une pétition de certains cultivateurs d'une partie du comté de Yamaska demandant la permission de former une seconde société dans ce comté.

RÉSOLU : Qu'avant de faire droit à cette pétition le Secrétaire du Conseil reçoive instruction de transmettre copie de cette requête à la société existante et de communiquer la réponse de cette société à la prochaine réunion de ce Conseil; de plus, qu'à l'avenir, quand de semblables pétitions seront présentées à ce Conseil, le Secrétaire soit requis d'en soumettre une copie aux sociétés existantes, demandant une réponse immédiate par écrit, contenant les raisons pour ou contre cette division.

Séance du 4 Février 1870.

L'Honorable L. Archambault secondé par M. Tassé, propose :

Que le règlement adopté par la ci-devante Chambre d'Agriculture à sa séance du 16 décembre 1868, accordant $80 à toute société d'agriculture qui importera un étalon dans son comté, soit abrogé. (Adopté sur division.)

Séance du 1 Juin 1870, Montréal.

M. Benoit secondé par M. Massüe fait motion :

Que le Conseil d'Agriculture ne reçoive aucune pétition pour la formation de deux sociétés dans tout comté qui aura moins de 45 milles dans sa plus grande longueur. (Adopté.)

Séance du 26 Octobre 1870, Montréal.

M, Tassé, secondé par M, Marsan, propose :

Que chaque société d'agriculture aura la faculté de faire concourir chaque paroisse ou township de comté, séparément pour les terres les mieux tenues, sans rien changer aux concours du comté, mentionnés dans les règlements donnés par le Conseil. pourvû que chaque paroisse ou township qui concourt renferme au moins dix membres et souscrive le tiers au moins des prix qui lui seront offerts. (Adopté.)

Séance du 1 Mars 1871, Montréal.

Le programme des opérations des différentes sociétés d'agriculture pour 1871 étant soumis au Conseil, il est unanimement résolu :

Que les sociétés d'agricu'ture devront se conformer strictement, et sous peine de privation de l'octroi annuel, aux règlements passés par le Conseil, et que le Secrétaire leur fasse connaître cette décision par le moyen d'une circulaire.

RÉSOLU : Que le Conseil d'Agriculture n'use pas du privilège qu'il a de nommer un des trois juges qui devront servir dans les concours de récoltes sur pieds; mais que les sociétés d'agriculture fassent elles-même le choix de ces trois juges, le conseil étant prêt toutefois à leur suggérer un juge compétant si elles en expriment le désir, lequel sera choisi par le secrétaire, sur une liste approuvée par le Conseil.

Séance du 6 juin 1871, Montréal.

M. Levesque secondé par M. Cochrane propose que toute pétition des sociétés d'agriculture,exceptée celles des villes, qui demandent à être exemptes de faire le concours pour les terres les mieux tenues, que les dites sociétés pé-

titionnaires soïent tenues de se soumettre aux règlements du conseil d'agriculture qui les obligent à un concours des fermes les mieux tenues. (Adopté sur division.)

Séance du 6 Juin 1871, Montréal.

M. Levesque secondé par M. Cochrane propose que toute pétition des sociétés d'agriculture, excepté celles de villes, qui en raison de la nature du sol demandent à être exemptes de faire le concours pour les terres les mieux tenues, que les dites sociétés pétitionnaires soient tenues de se soumettre aux règlements du conseil d'agriculture qui les obligent à un concours des fermes les mieux tenues.

Séance du 17 Novembre 1871, Québec.

M. Browning secondé par l'Honorable L. Archambault propose :

Qu'attendu que certaines sociétés d'agriculture n'ont pas envoyé leur rapport de l'an dernier au temps fixé par ce Conseil, et que d'autres en ont envoyé de très incomp'ets, le Secrétaire reçoive instruction de notifier toutes les sociétés d'agriculture qu'à l'avenir, celles qui ne se conformeront pas strictement aux instructions de ce Conseil ne recevront pas l'octroi du gouvernement; de plus que l'octroi du gouvernement pour l'année prochaine ne soit pas accordé aux sociétés d'agriculture qui n'ont pas envoyé leur rapport de l'année dernière, et qui ne pourront pas donner à ce Conseil des raisons suffisantes pour avoir agi ainsi. (Adopté.)

Séance du 19 Juin 1872, Montréal.

M. Browning secondé par M. Blackwood fait motion :

Qu'il soit permis aux sociétés d'agriculture qui se conformeront au règlement du 8 mars dernier, en ayant une exposition d'animaux, de produits de la laiterie et de

manufactures domestiques, ou qui emploiront leurs fonds à l'achat d'animaux reproducteurs de choix, d'avoir un concours de récoltes sur pied, pourvu que ce concours ne nuise en rien à l'exposition générale prescrite. (Adopté.)

Séance du 14 Novembre 1875.

Cette résolution ayant été discutée par le Conseil, M. Benoit, secondé par M. Casavant, fait motion :

Que le Conseil recommande fortement aux sociétés d'agriculture de procurer aux médecins vétérinaires diplômés la pratique de leurs membres, et de les prendre pour arbitres spéciaux, les jours d'exposition dans chaque comté, et de leur donner pour leurs services, durant ce jour, la somme de $10.00 (dix piastres), (Adopté.)

Séance du 9 Janvier 1878, Québec.

M. Benoit secondé par M. Casavant fait motion :

Que l'honorable Commissaire d'Agriculture soit prié de faire transmettre annuellement aux sociétés d'agriculture de cette province un exemplaire du Statut de chaque session, du rapport du Commissaire d'Agriculture et de tous les documents qui se rapportent a l'agriculture. (Adopté.)

Séance du 21 Aout 1878, Montréal.

Résolu: Qu'aucune société d'agriculture n'aura le droit de percevoir des honoraires de ses membres comme droit d'entrée pour animaux ou articles aux expositions, ou pour concourir aux parties de labour. (Adopté sur division.)

Séance du 15 Janvier 1880, Montréal.

Le Conseil ayant discuté cette partie du rapport de M.le Président relativement à la distribution de la graine par les sociétés, au montant de la souscription de leurs membres M. Beaubien secondé par M. Tassé fait motion :

Que dans la distribution de la graine par les sociétés d'agriculture, ces sociétés devront faire entrer comme prix coûtant de cette graine, toutes les dépenses nécessitées pour l'achat et le transport au lieu de distribution, la totalité de ces dépenses devant être payée à même la souscription et non autrement. Et que pour l'année prochaine et les années à venir, il ne pourra être consacré que la moitié de la souscription pour l'achat de la graine ; Et que dans les comtés où se fait la distribution de la graine jusqu'au montant de la souscription des membres la moitié seulement de cette souscription soit dépensée en achat de graine et l'autre moitié conservée pour un fonds de réserve pour l'achat de reproducteurs de choix et de races pures. (Adopté.)

Séance du 30 Mars 1880, Montréal.

Le Conseil considérant que la société d'agriculture du comté de Beauharnois, se propose d'acheter un étalon Clyde, et d'accord avec la recommandation du comité exécutif, accorde cette permission à la condition cependant que le coût du cheval, importé par cette société, soit d'au moins $1.000 ; le Conseil accorde également la permission de charger $0.25 centins d'admission aux personnes étrangères à ce comté, qui visitent ces expositions.

Résolu : Que le Conseil ne croit pas devoir changer sa détermination de ne pas permettre aux sociétés d'accorder des prix aux taureaux de races croisées; et de plus il se voit dans la nécessité de s'opposer au système suivi par la société du comté de Québec en donnant une indemnité en argent aux exposants malheureux dans les concours ; ce qui permet enfin de compte à cette société de transiger toutes ses affaires et même de subsister avec la seule subvention du gouvernement, les membres ne souscrivant que sous bénéfice de reprendre plus tard leurs souscriptions.

La recommandation du comité exécutif, suggérant que les sociétés d'agriculture devraient avoir le droit de choisir elles-mêmes les animaux dont elles peuvent avoir besoin, pourvu qu'ils soient de races pures,est adoptée sur division.

Séance du 16 Mars 1881, Montréal.

RÉSOLU : Que le Secrétaire reçoive instruction d'informer les directeurs et officiers des sociétés d'agriculture, que les 7 p. c. alloués aux secrétaires de ces sociétés sur les argents dépensés, tel que mentionné dans la clause 64 de l'acte d'Agriculture, ne devront pas s'étendre aux argents payés pour l'achat du bétail, sur lequel il n'y aura aucun percentage.

Séance du 26 Octobre 1881, Montréal.

RÉSOLU : Que chaque société d'agriculture qui a obtenu la permission d'employer ses fonds à l'achat d'animaux reproducteurs purs, soit tenue de faire parvenir, au bureau du Conseil, le ou avant le premier janvier prochain, un rapport indiquant la race de chaque animal, le montant payé, de qui acheté, le tout accompagné d'un *pedigree* certifié de la généalogie de l'animal, et qu'une circulaire à cet effet soit adressée aux sociétés d'agriculture.

Séance du 3 Mai 1887, Québec.

L'Hon. G. Ouimet secondé par M. Blackwood fait motion :

Que le Conseil a considéré le mémoire de M. J.-B. Chapais qui se trouve dans le rapport de l'hon. Commissaire de l'Agriculture de 1884 relativement au fonctionnement des sociétés d'agriculture en cette province. Qu'il résulte de ce mémoire qu'un grand nombre de ces sociétés ne se conforment point à la loi et aux règlements du Conseil d'Agriculture.

En conséquence, ce Conseil prie l'hon. Commissaire de l'Agriculture de fournir, à ce Conseil, les moyens suffisants de s'assurer les services d'un inspecteur pour cet objet, et que cet officier soit choisi dans le département de l'hon. Commissaire, en vue de diminuer les dépenses autant que possible. (Adopté.)

Séance du 23 Novembre 1887, Québec.

M. J. A. Marsan secondé par M. I. J. Tarte fait motion :

Que le Président du Conseil soit autorisé à ne payer les octrois aux sociétés d'agriculture, pour achat d'animaux reproducteurs, qu'à la condition que les dites sociétés produisent un certificat de filiation, et en même temps le certificat de l'un des médecins officiels de ce Conseil, constatant que l'animal ainsi acheté n'a pas de vices héréditaires, et que, dans l'opinion de ce Conseil, la somme de quatre piastres ($4.00) paraît être suffisante pour tel examen et certificat (Adopté).

Séance du 16 Mars 1881, Montréal.

RÉSOLU : Que la société d'agriculture du comté de Terrebonne soit tenue d'observer le règlement de ce Conseil fixant le nombre et le montant des prix pour les concours des terres les mieux cultivées, et qu'elle ne puisse avoir d'autre exhibition avant de s'être conformée à cette première condition.

Séance du 31 Janvier 1883, Québec.

M. Browning secondé par M. Benoit fait motion :

Que les prix en argent offerts par les sociétés d'agriculture pour les concours des terres les mieux cultivées ne pourront être accordés qu'à des cultivateurs pratiques, c'est-à-dire à ceux reconnus comme exploitant eux-

mêmes leurs terres; qui n'ont pas d'autres occupations et qui vivent du produit de la vente de la production de leurs terres.

Les cultivateurs exclus par ce règlement, au lieu de prix en argent, recevront du Conseil d'Agriculture, un diplôme ou autre récompense, lorsque, dans l'appréciation des juges, ils en auront été trouvés dignes. (Adopté.)

M. Browing secondé par l'hon. G. Ouimet fait motion :

Que toutes les sociétés d'agriculture qui n'ont pas été exemptées par le Conseil d'Agriculture du concours des fermes les mieux cultivées, soient informées que, dans le cas ou elles ne se conformeront pas aux exigences de ce Conseil relativement à ces concours, le montant qu'elles sont obligé de payer en prix, pour ces concours, sera déduit de l'octroi du gouvernement auquel elles auront droit. (Adopté.)

Séance du 1er Février 1883, Québec.

Résolu : Que conformément à la décision antérieure de ce Conseil, aucune société d'agriculture n'aura droit d'exiger plus de $2.00 comme prix d'entrée au concours des fermes les mieux tenues, en sus de la souscription ordinaire requise pour devenir membre d'une société d'agriculture,

Concours des Fermes les mieux tenues

Séance du 3 février 1870.

RÉSOLU :—Que le concours de récoltes sur pieds, légumes, etc., sera tenu, la même année que le concours pour les fermes les mieux tenues.

Séance du 6 juin 1871, Montréal.

M. Massue secondé par M. Lévesque fait motion :

Qu'en envoyant son affidavit constatant le montant des souscriptions de chaque société, le secrétaire de telle société devra aussi envoyer en même temps la preuve que les règlements du Conseil d'Agriculture, relativement aux concours des terres les mieux tenues, ont été observés. (Adopté.)

Séance du 15 janvier 1875, Québec.

M. Benoit secondé par M. Gaudet fait motion :

Que le secrétaire du Conseil soit chargé de demander aux sociétés d'agriculture de vouloir bien accompagner le rapport qu'elles font en décembre de leurs opérations de l'année, d'un rapport spécial sur les avantages ou désavantages du système de concours de comtés et de paroisses pour les terres les mieux cultivées, avec prière de suggérer des amendements ou des changements spéciaux qui pourraient être faits pour le plus grand bien de l'agriculture. (Adopté.)

Séance du 3 Mars 1875, Montréal.

M. Massue secondé par M. Casavant fait motion :

Que la 17ème clause du règlement pour les terres les mieux tenues, obligeant de cultiver au moins un demi-arpent de légumes en sus des patates, soit retranchée. (Adopté sur division.)

Le comité, après avoir examiné attentivement les pétitions de ces sociétés et les raisons alléguées pour demander une exemption du concours des terres le mieux cultivées, croit devoir accorder encore cette permission aux sociétés de Missisquoi, Huntingdon 1 & 2, Charlevoix 1 & 2, Richmond qui, en raison de la conformation du terrain dans ces comtés, se trouvent dans l'impossibilité d'avoir ces sortes de concours ; quant à toutes les autres sociétés, le comité ne saurait leur accorder cette exemption.

Séance du 7 Mars 1877, Montréal.

M.Marsan secondé par M. Casavant fait motion :

1. Que dans le but de rendre plus efficace et instructif le *concours des fermes les mieux tenues* et stimuler davantage la compétition,et de favoriser plus directement le progrès de l'agriculture, il serait désirable que les juges des dits concours fissent des rapports plus détaillés et plus complets sur les *fermes primées*, avec plan des terres et des bâtisses, avec description du bétail et mention des races; en donnant un état du système d'exploitation suivi par les concurrents heureux. 2. Qu'il devrait être donné à ces rapports, par qui de droit, la plus grande publicité possible, lesquels devraient être adressés directement aux compétiteurs heureux. 3. Que copie de la présente résolution soit adressée aux secrétaires des sociétés d'agriculture d'ici au 1er mai prochain. (Adopté.)

SOCIETES D'HORTICULTURE

Séance du 1 janvier 1883, Québec.

M. Browning secondé par M. Blackwood fait motion :

Que la date de la convocation des assemblées annuelles des sociétés d'horticulture soit fixée au troisième jeudi du mois d'octobre de chaque année, au lieu du mois de janvier tel qu'ordonné par l'article VI du règlement ; et que les rapports et états financiers de ces associations soient transmis au Conseil d'Agriculture le ou avant le premier novembre chaque année, au lieu du mois de février tel que prescrit par l'article XV des règlements pour la gouverne des associations d'horticulture. (Adopté.)

Séance du 20 juin 1873, Montréal.

M. Marsan secondé par M. E. Casgrain fait motion :

Que la société d'horticulture du comté de l'Islet et celle d'Abbotsford reçoivent à l'avenir, comme octroi annuel, une somme de $100.00 chacune. (Adopté.)

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

POUR LA RÉGIE DE

TOUTES LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

I

La direction et l'administration des affaires de la Société seront confiées à un président, un vice-président, et pas plus de sept directeurs, excepté dans les comtés composés de plus de sept paroisses, et alors il y aura autant de directeurs additionnels qu'il y aura de paroisses au-dessus de ce nombre. Le quorum sera de cinq.

II

Aucune somme ne sera affectée au paiement des services ou des dépenses des officiers sus-mentionnés, dans l'exécution de leurs devoirs ordinaires, à l'exeption du secrétaire-trésorier, pour ses services comme tel.

III

Une assemblée générale des membres de toute Société d'Agriculture de comté, ou dans les comtés où il n'y aura point de société, une assemblée pour la formation d'une Société aura lieu le *troisième mercredi de décembre.*

IV

Cette assemblée sera convoquée par affiches ou criées aux portes des églises, ou en un autre lieu public, dans chaque

paroisse ou township du comté, au moins quinze jours d'avance, par ordre du président de la société, et dans les comtés non-organisés en Société d'Agriculture, par ordre du préfet du comté, et celui qui aura ainsi convoqué la dite assemblée aura le droit de la présider jusqu'à l'élection du président.

V

A cette assemblée, la Société pourra élire un directeur pour chacune des paroisses ou municipalités rurales comprises dans le rayon de la Société, et si le nombre des dites paroisses ou des dites municipalités est de moins que de neuf, l'assemblée pourra élire des directeurs pour compléter ce dit nombre ; et tous ces directeurs formeront le bureau de direction de la Société.

VI

Dix souscripteurs ou plus de toute paroisse ou municipilaté rurale, et qui auront payé la souscription exigée pour être membre de la Société pour l'année suivante, et qui ne doit pas excéder deux piastres, pourront, à une assemblée convoquée par avis public donné au moins huit jours d'avance, par le maire ou à son défaut par un juge de paix, et tenue dans la semaine précédant l'assemblée générale de la Société, élire un directeur pour représenter la paroisse ou la municipalité rurale dans le bureau de direction de la Société.

VII

Sur remise, au secrétaire-trésorier de la Société, du montant des souscriptions des voteurs à cette assemblée de paroisse ou de municipalité,attestant que ce directeur a été élu, l'élection de tel directeur sera validée, et nul autre directeur ne sera nommé pour cette paroisse ou municipalité rurale.

VIII

A sa première assemblée, le bureau de direction élira un président, un vice-président, ainsi qu'un secrétaire ; mais ce dernier sera choisi en dehors du bureau de direction, et il n'aura pas voix délibérative.

IX

L'assemblée annuelle des membres de la société aura lieu le troisième mercredi de décembre, au jour et heure fixés par les directeurs et sera présidée par le président, le vice-président ou, en son absence, par l'un des directeurs que choisira l'assemblée. Le secrétaire-trésorier agira comme secrétaire de l'assemblée. Les candidats aux charges seront proposés tous ensemble, sur une liste, par un des membres, secondé par un autre, ayant payé leur souscription pour l'année suivante. Si l'une ou quelques-unes des personnes mises en nomination rencontraient de l'opposition, on procédera en amendement que telle ou telles autres personnes soient substituées à celle ou celles déjà nommées dans la motion principale, pourvu que ces personnes fassent partie de la Société. Si un poll est demandé par deux personnes ayant droit de vote, le président sera tenu de l'accorder, et le secrétaire procédera incontinent à enrégistrer les votes de ceux qui présenteront leur carte de membre pour l'année présente et qui auront payé leurs souscriptions pour l'année suivante, au moins une heure avant telle assemblée, et le président proclamera élus ceux qui auront obtenu une majorité.

X

Toute assemblée du comité, sera présidée par le président ou le vice-président, s'ils en font partie, ou par un directeur, que choisira le comité, et toute question sera

décp aridéé la majorité des membres du dit comité. Le président votera et dans le cas d'égalité de voix, il aura voix prépondérante, Les procédés des comités seront entrés dans le livre des délibérations, sur ordre du président, qui les signera avec le secrétaire.

XI

Le secrétaire, sur ordre des directeurs, devra faire imprimer les cartes, programmes, affiches, etc., qui seront nécessaires, les faire afficher aux endroits convenables dans le comté, et les distribuer aux directeurs pour les répandre parmi les membres. Les directeurs seront responsables à la Société des argents qu'ils recevront pour elle.

XII

Dans les concours, les aspirants-compétiteurs devront avoir payé, au secrétaire ou à aucun des directeurs, leur souscription, le ou avant le premier mai de chaque année, et ceux qui n'auront pas payé avant cette date, ne seront admis qu'aux conditions imposées par la société ; mais dans tous les cas ils ne devront pas payer moins du double de la souscription ordinaire qui, par la loi, est fixée à une piastre.

XIII

Les compétiteurs devront résider dans les limites du comté.

XIV

L'usage des reproducteurs de la Société sera accordé à ceux qui auront été membres de la Société durant les deux années précédentes, de préférance à ceux qui ne le seront que depuis une année.

XV

Le compétiteur qui dans les concours obtiendra un prix par fraude, corruption ou fausse représentation, sera privé

par les directeurs, des prix qu'il aura obtenus dans tels concours et du droit d'entrée dans un ou aucun des concours subséquents.

XVI

Nul compétiteur n'aura droit à plus d'un prix dans la même classe et aucun animal ne pourra concourir dans plus d'une classe.

XVII

Les animaux mis aux concours devront être, *bona fide*, la propriété du compétiteur depuis au moins trois mois, à l'exception des reproducteurs qui devront être gardés dans le comté pendant la saison suivante, s'ils remportent un prix.

XVIII

Les juments poulinières devront être accompagnées de leur poulin, afin de permettre aux juges de déterminer plus facilement leurs mérites comme telles.

XIX

Lorsque les juges ne seront pas convaincus qu'une vache a eu veau le printemps précédent, ou qu'elle est pleine, telle vache n'aura droit à aucun prix.

XX

Nul prix ne sera accordé pour une truie, s'il n'est prouvé, à la satisfaction des juges, qu'elle a eu des petits ou qu'elle est en état d'en avoir, et si elle n'est gardée, par son propriétaire, au moins six mois après l'obtention du prix.

XXI

Les brebis devront avoir agnelé le printemps précédent et avoir été tondues ras ainsi que tous autres moutons, le ou après le premier mai.

XXII

Lorsqu'il n'y aura qu'un seul compétiteur dans une classe, ou que l'animal ou l'article ne méritera point de prix, il sera laissé à la discrétion des juges d'en accorder ou de les retrancher.

XXIII

Les animaux mis au concours devront être attachés de façon à ce que les juges puissent les examiner facilement. Les taureaux, étalons, etc., qui seraient vicieux, devront être soigneusement attachés, ou tenus par le propriétaire ou par une autre personne. Tout animal laissé libre ou placé dans un endroit autre que celui indiqué par les directeurs, sera mis hors de concours.

XXIV

Les produits industriels, domestiques et ceux de la laiterie devront avoir été fabriqués dans le comté durant l'année par le compétiteur lui-même, un membre de sa famille ou quelqu'un sous sa direction.

XXV

Les compétiteurs ne pourront mettre leur nom, ni leurs initiales sur les animaux ou les articles exhibés, sous peine d'être exclus du concours.

XXVII

Le compétiteur ou son représentant qui sera vu parlant aux juges pendant que ceux-ci seront en devoir, sera aussi exclu du concours.

XXVII

Les compétiteurs devront se soumettre aux règlements de la Société. Lorsqu'il y aura quelque doute, le comité

nommé pour les conconrs en décidera, et tout animal ou objet exhibé devra rester sur le terrain jusqu'à l'heure fixée par les directeurs.

XXVIII

Il sera permis aux sociétés d'Agriculture, dont le bureau de direction aura passé une résolution à cet effet, de consacrer un certain montant qui sera déterminé par le bureau des directeurs, à l'achat de graines fourragères pour être distribuées gratuitement parmi les sonscripteurs à la dite Société, pourvu que la somme ainsi employée ne dépasse pas la moitié du montant des souscriptions des membres de telles Sociétés.

XXIX

Dans les partis de labour, les compétiteurs devront être membres de la Société, avoir donné leurs noms au secrétaire, ou à l'un des directeurs, au moins huit jours avant tel parti,

XXX

Le lieu où devront se tenir les partis de labour sera choisi par les directeurs, ou par un comité qu'ils nommeront.

XXXI

N'auront droit de concourir à tels partis que les membres de la Société, ou leurs fils ou leurs employés demeurant avec eux. Une carte de membre ne pourra y admettre qu'un seul concurrent.

XXXII

Chaque concurrent devra labourer au moins deux planches. Le comité fixera la profondeur et la largeur du guérêt.

XXXIII

Les planches à labourer seront numérotées, et les concurrents devront les tirer au sort pour décider quelles planches échoiront à chacun.

XXXIV

Chaque compétiteur, aussitôt que son labour sera terminé, devra planter au centre de sa planche, un jalon auquel sera attaché le numéro, sous lequel il concourt, et faire rapport au secrétaire de l'heure à laquelle il a terminé sa tâche.

XXXV

Dans la classe des jeunes gens, celui qui aura remporté le premier prix ne devra concourir à l'avenir que dans la classe des adultes.

XXXVI

Les compétiteurs devront labourer avec leurs propres chevaux, ou avec ceux de leurs pères ou de leurs maîtres, et devront terminer leur labour avec le même attelage, sous peine de perdre le prix auquel ils auraient droit.

XXXVII

Ceux qui obtiendront un premier prix ne pourront rentrer dans les concours ordinaires que cinq ans après l'obtention d'un tel prix.

XXXVIII

Les laboureurs ne pourront se faire aider que pour planter les jalons ou piquets servant à mesurer le terrain, autrement ils seront privés du prix auquel ils pourraient avoir droit. Sous la même peine, ils ne pourront s'aider de la main.

XXXIX

Il ne sera pas permis aux juges de se tenir sur le terrain pendant le labour, et ils devront faire seuls l'examen des planches, lorsque le concours sera terminé.

XL

L'examen des terres sera fait par un jury, composé de trois membres, choisi hors du comté par les directeurs.

XLI

Les compétiteurs devront être membres de la Société et avoir payé une entrée de deux piastres, au moins huit jours avant l'examen de leurs fermes.

XLII

Les prix accordés aux compétiteurs leur seront payés à un jour fixé par les directeurs.

XLIII

Les juges, pour tous les concours ci-dessus, seront choisis pour l'année suivante par les directeurs ou par un comité nommé à cet effet.

XLIV

Nulle personne ne pourra agir comme juge si elle a un intérêt direct ou indirect dans le concours.

XLV

Le rapport des juges devra mentionner les classes et l'ordre de mérite. Tel rapport ne devra être connu qu'après avoir été signé.

XLVI

Les juges devront être choisis hors du comté. Lorsque l'un deux fera défaut, les directeurs pourront le remplacer par une autre personne présente.

XLVII

Les personnes désirant concourir seront tenues, si on l'exige, avant de faire les entrées, de produire leur carte de membre, au secrétaire ou à la personne le remplaçant.

XLVIII

Il sera loisible aux directeurs de permettre la vente des articles exposés, instruments aratoires, etc., sur le terrain de l'exposition, moyennant une rénumération d'une piastre et de cinquante centins pour les rafraîchissements, tabacs, etc. La vente des boissons enivrantes sera strictement défendue.

XLIX

Dans les comtés où il y a un terrain convenable et clôturé pour y tenir les expositions, les directeurs auront droit d'exiger de chaque personne n'étant pas membre de la Société, un prix d'entrée qui n'excèdera pas la somme de quinze centins.

L

Les sommes provenant de telles entrées et admissions seront versées dans la caisse de la société et serviront à défrayer les dépenses des concours.

LI

Les difficultés surgissant dans les concours seront réglées par les directeurs lorsque la question ne sera point du ressort d'un comité spécial.

LII

La souscription pour l'année suivante sera déduite du montant du ou des prix obtenus dans un concours quelconque par tout concurrent heureux.

LIII

Nuls deniers de la Société ne seront dépensés sans l'autorisation immédiate du Bureau des Directeurs.

LIV

Les comptes de la Société seront examinés et audités par deux membres ne faisant pas partie du Bureau de direction.

LV

Nul animal chatré, excepté les chevaux et les bœufs de travail en paire, ne pourra être admis au concours.

LVI

Aucune course de chevaux, ou course au trot ne sera permise sur le terrain pendant l'exposition de comté, et aucune partie de l'argent appartenant aux Sociétés d'agriculture ne pourra être appliquée soit directement, soit indirectement à l'encouragement de ces sortes d'amusements

Résolu : Que les règlements ci-dessus soient acceptés et approuvés et que le secrétaire soit requis de les faire imprimer et de les distribuer à toutes les sociétés d'Agriculture de cette Province.

(Par Ordre),

GEORGES LECLÈRE,
Secrétaire,
C. A, P. Q.

INSTRUCTIONS AUX JUGES

DANS LES

CONCOURS DES FERMES LES MIEUX TENUES

APPROUVÉES PAR LE

Conseil d'Agriculture de la Province de Quebec.

PROGRAMME.

I

Système de rotation de six à douze ans sur toute terre susceptible d'être labourée.—*Dix points.*

EXPLICATIONS

Les juges n'alloueront dix points, pour le système de rotation, qu'autant qu'il leur paraîtra irréprochable et pourra être cité comme modèle. S'il y a des défauts ou des lacunes, ils en tiendront note, et retrancheront de ce nombre autant de points qu'ils auront remarqué de défauts.

Ils feront la même chose pour les autres parties de la ferme soumises à leur examen.

La rotation est l'ordre suivi dans les cultures d'une terre par exemple :

1. Plantes sarclées, comme patates, navets, carottes, betteraves, blé-d'inde, etc.;
2. Blé ou orge avec graine de mil et trèfle ;
3. Deux ou trois ans de prairies suivant la qualité du sol ;

4. Deux ou trois ans de pâturages ;

5. Une année ou deux de céréales, blé, orge, seigle ou avoine, pourvu que le même grain ne revienne pas deux années de suite dans le même champ.

Après cela on revient aux cultures sarclées, qui servent de base à tout bon système de culture, pour commencer une nouvelle rotation ou série de culture.

Il peut y avoir d'autres systèmes, bons aussi, dont la durée serait plus courte. La nature du sol, la proximité d'un grand marché, les spéculations diverses du propriétaire, comme la production du lait, du beurre ou du fromage, l'élevage sur une grande échelle, le voisinage d'une fabrique de sucre de betteraves, etc., voilà autant de circonstances qui peuvent demander des changements dans l'ordre des cultures recommandées plus haut. Les juges devront en tenir bon compte, pour ne pas priver le propriétaire du bénéfice des points, si son système est ce qu'il y a de mieux pour lui, et lui rapporte le plus de profits.

Dans un bon système de culture, il faut chercher à améliorer le sol par les engrais et l'ameublissement. C'est pour cela que l'on commence par les cultures sarclées qui demandent des fumures abondantes, des labours plus profonds, des sarclages et des rechaussages.

Un système qui laisserait le sol toujours dans le même état, sans l'améliorer, ne pourrait pas être proposé comme modèle. Les juges ne devraient donc pas lui allouer les dix points du programme.

II

Les différentes soles séparées par des clôtures, et communiquant aux étables par une allée ou au-

trement, pour le passage des animaux. Les parties de la ferme en *bois debout* n'entreront pas dans le système de rotation.—*Pour les points à allouer voyez l'article* XIII *plus bas.*

On vient de voir que dans un bon système de rotation la terre doit être divisée au moins en autant de parties égales qu'il y a d'années dans la rotation. Ainsi, dans une rotation de dix ans la terre est divisée en dix parties d'une égale étendue. Chaque partie devra recevoir, à tour de role, les cultures formant la rotation. Ce sont ces divisions que l'on appelle soles.

Quand l'allée n'est pas nécessaire, les juges ne doivent pas l'exiger.

III

Clôtures en bon ordre.—*Dix points.*

Les différentes soles ou champs pourront n'être pas toutes séparées par des clotures, mais elles devront être marquées visiblement, de manière à n'être jamais confondues les unes avec les autres. Seuls les pâturages seront séparées des champs labourés et des prairies.

Les clotures à la broche devraient être préférées à celles à la cheville.

Elles doivent être bien droites. Le bout des piquets arrondi, pour n'être pas brisé ou fendu par le marteau ou la masse, quand il faudra les enfoncer. Il serait à désirer que les piquets fussent plantés à 3½ pieds de profondeur afin d'éviter l'action de la gelée.

IV

Fossés et rigoles en bon ordre.—*Dix points.*

Les côtés doivent être en talus pour empêcher la terre de s'ébouler, ce qui en peu de temps gênerait l'écoulement de l'eau. Un fossé ou une rigole dont les côtés seraient droits ou perpendiculaires, ne mérite pas de points.

Le fond doit avoir une pente uniforme, afin que l'eau n'y reste pas. La terre provenan du currage des fossés doit être charroyée par les voitures pour être mise en compost, ou bien transportée dans les endroits les plus bas du champ voisin, ou bien étendue à la pelle.

Elles doivent attirer toute l'eau de la surface voisine. L'extrémité des raies, aboutissant aux rigoles, doit être bien nettoyée après le hersage afin que l'eau des pluies ne reste pas.

V

Point de roches, ni de mauvaises herbes dans les champs. Les mauvaises herbes, le long des clôtures seront coupées.—*Dix points.*

Les mauvaises herbes devraient aussi être coupées le long des chemins et des routes par les personnes chargées de leur entretien.

Comme les concours des terres les mieux tenues sont établies, dans le but de provoquer les améliorations, de récompenser le travail du concurrent, et de faire naitre par là l'émulation parmi les cultivateurs, il ne sera pas accordé de points pour l'épierrement dans un champ naturellement dépourvu de roches.

Pour la même raison dans les comtés où les légumes et le foin se cultivent sur une grande échelle, ou qui possèdent de grandes étendues de pâturages permanents, les sociétés d'agriculture dans ces comtés devraient être autorisées à modifier quelques-unes des conditions du programme, avec l'approbation du Conseil d'Agriculture.

Les pierres doivent être minées et enlevées. On peut en faire des clôtures, ou bien les concasser pour le drainage ou le macadam des chemins.

Il n'est pas bon de les enterrer, parce qu'elles finissent presque toujours, par revenir à la surface sous l'action des fortes gelée.

Les mauvaises herbes le long des clôtures ou ailleurs doivent être arrachées ou coupées avant la maturité de leurs graines.

Les juges porteront leur attention sur tous ces points.

VI

Bétail proportionnée à l'étendue de la ferme, et bien tenu. Au moins une tête de gros bétail pour chaque quatre arpents en culture. cinq moutons comptant pour une tête de gros bétail.—*Dix points.*

Par tête de gros bétail on entend une vache ou un bœuf un cheval ou cinq moutons, ou quatre cochons. Ainsi sur une terre de deux arpents sur 42, ou 4 arpents en superficie, en bon état de culture, il faudra au moins 21 têtes de gros bétail.

Dans un état de culture plus avancée, cette terre en nourrirait davantage.

Si le propriétaire trouve plus profitable de vendre une partie de son fourrage, sans nuire à la bonne alimentation de son troupeau, les juges tiendront compte de la valeur de ce surplus de fourrage vendu.

Elle doit même être considérée comme une pratique vicieuse si le cultivateur n'a pas d'autres fumiers que celui de son propre bétail. Toutefois le propriétaire, qui trouvera plus avantageux de vendre son fourrage et d'en appliquer le prix à l'achat d'engrais naturels ou artificiels, ne devra pas être privé de ses points.

Mais qu'ils fassent bien attention à la position du concurrent. Il y en a qui se ruinent en vendant trop de fourrage. Le troupeau est amaigri, et la terre privée d'engrais est épuisée, On peut dire qu'en général, la vente du fourrage, en trop grande quantité, n'est pas avantageuse à l'amélioration du sol,

VII

Etable, porcherie, laiterie, grange, bergerie, cours, instruments aratoires, commodes, en bon ordre, et améliorés.—*Dix points.*

En examinant les constructions de la ferme, les juges feront attention aux points suivants : 1° facilité du service du bétail pour la distribution des fourrages et de l'eau; 2° si elles sont bien aérées ; 3° s'il y a des petites rigoles pratiquées dans les pavés, pour les urines, aboutissant à un réservoir commun. Ils devront aussi prendre note de l'état des cours, si elles sont propres et bien disposées.

VIII

Engrais bien préparés et bien conservés.—*Dix points.*

La conservation des engrais, jusqu'au moment ou ils sont mis en terre, mérite toute l'attention des juges. Dans les cours ou dans les champs, les tas doivent être faits de manière à ce qu'ils offrent le moins de surface possible, à l'action des ardeurs du soleil, et au lavage des eaux pluviales. Le propriétaire doit éviter, avec un grand soin, de laisser couler le purin dans les rigoles, ou dans les fossés voisins. Une petite rigole doit être pratiquée autour du tas pour recevoir le purin que l'on recueille de temps en temps, pour le répandre sur le tas. On conserve par là, sans frais, une grande partie de cet engrais liquide qui est bien la partie la plus précieuse, puisqu'elle contient en abondance tous les principes fertilisants.

Les engrais doivent être ainsi conservés pour être employés chaque année sur une sole ou champ différent.

Il faut qu'ils soient suffisamment décomposés, résultat qui ne peut s'obtenir qu'en le retournant au moins une fois; autrement le propriétaire verra souvent, à sa grande surprise, à l'automne, une récolte de chiendent et de toutes sortes de mauvaises herbes dont les graines ont été semées avec les déjections des animaux.

Les juges sont autorisés à allouer cinq points pour un compost d'au moins 15 voyages de tombereau à cheval.

Un compost est un mélange de matières de nature diverse, telle que cendres, chaux, mauvaises herbes, curures de fossés, fumier d'étables, débris de mortier, terre noire, etc.

Tous ces détails méritent d'être bien notés par les juges et gratifiés de bons points,

Il est entendu que cette huitième clause du programme ne s'applique pas aux fumiers enfouis dans le sol.

Cinq points à ceux qui engraissent au moins 6 arpents par année à raison d'au moins 25 charges ou voyages par arpent de fumier bien décomposé. La charge ou voyage est un tombereau à cheval.

IX

Les pâturages succédant aux prairies dans la rotation seront composés d'au moins un tiers.—*Dix points.*

Dix points supposent que les pâturages sont dans un haut degré de fertilité, et qu'ils donnent des produits abondants. Les pâturages, succédant aux prairies, devraient former au moins un tiers de l'étendue cultivée.

X

Grande étendue de prairies : pacages et prairies devront former au moins la moitié de la ferme en culture.—*Dix points.*

Les mauvaises herbes doivent être coupées aussi souvent qu'il sera nécessaire pour les empêcher de monter à graine Les bouses de vaches et crottins doivent être étendus au moins une fois par saison.

XI

Cinq points seront accordés à ceux qui cultivent au moins un demi-arpent de légumes ; et cinq

points à ceux qui auront au moins cinq arpents de terre drainée.

Comme le drainage est une des améliorations foncières les plus importantes, et qui méritent les plus grands encouragements, en allouant les cinq points mentionnés par le programme, les juges devront examiner avec soin les dispositions et le bon fonctionnement des drains. Les drains doivent être, soit en tuiles, soit en petites roches, soit même en bois, pourvu qu'il reste toujours à l'eau Mais ils devront avoir été faits dans les deux ans qui précèdent le concours.

XII

Chaque sole sera en bon état de production.

Chaque sole ou champ devra, par des travaux convenables, être amené graduellement à son plus haut point de production. Les juges prendront connaissance des procédés antérieurs de culture pour voir si la marche suivie est la meilleure.

La sole des plantes sarclées ou légumes devra changer tous les ans. Seront considérées comme plantes sarclées, les navets, rabioles, carottes, betteraves champêtres, patates, blé-d'inde. fèves-à-cheval, toutes utiles pour la nourriture du bétail.

XIII

A chacune des onze premières conditions du programme, les juges alloueront, pour motiver leur jugement.—*Dix points.*

En faisant l'examen d'une ferme, ils retrancheront une partie ou la totalité de ces dix points, suivant que la con-

dition sera plus ou moins ou point du tout remplie. Ils pourront allouer cinq points pour une étendue de labour d'été (jachère nue ou engrais verts) d'au moins trois arpents en supposant que la jachère soit nécessaire pour améliorer cette terre.

Les juges pourraient allouer cinq points à ceux qui cultivent au moins deux arpents de fourrages verts ; et *cinq points* seulement pour la plantation annuelle d'arbres fruitiers, d'au moins dix arbres, faite dans les deux ans qui ont précédé le concours.

XIV

Quand à la 12e clause, ils alloueront à chaque sole un nombre égal de points, de manière à former toujours, quelque soit le mode d'assolement, le nombre de *cinquante* et ils conserverônt ou diminueront le nombre de points attribués à chaque sole, suivant l'état de la production.

Ainsi, pour un assolement de sept ans, chaque sole aura droit à 7 $^{1}/_{7}$ points, si les juges n'ont rien à lui reprocher. Le jardin potager cultivé pour les besoins de la cuisine, et attenant à la maison d'habitation, ne comptera pas comme faisant partie de la terre presentée au concours.

XV

Dans les comtés où se cultivent les légumes ou le foin sur une grande échelle, ou dans lesquels se trouvent des pâturages permanents, ou des terres impropres aux légumes, les conditions du programme pourront être modifiées par les directeurs des sociétés d'agriculture, avec l'autorisation du Conseil d'agriculture.

CLAUSES ABSOLUES.

XVI

Ne pourront concourir que les terres d'au moins 60 arpents défrichés. Mais il sera loisible aux directeurs de former, avec l'autorisation du Conseil, deux classes pour le concours ; celle des grandes fermes comprenant au moins 60 arpents, et celle des petites fermes comprenant au moins 20 arpents défrichés.

Il faut entendre 20 arpents en pleine culture pour les petites fermes et 60 arpents pour les grandes ; mais aucune ferme ne pourra concourir sans que toute l'étendue de cette ferme soit comprise dans le concours.

XVII

La ferme qui aura remporté un premier prix sera exclue du concours suivant seulement.

Ce sont souvent les directeurs eux-mêmes qui, pour favoriser des amis, s'opposent le plus à ce qu'une terre déjà primée ait le droit de concourir de nouveau. Par là ils tuent l'émulation au lieu de la stimuler par de nouveaux encouragements. Ces directeurs ne devraient pas abuser du pouvoir facultatif conféré par cet article du programme.

XVIII

Les prix pour les terres bien tenues seront comme suit : $50 pour le premier ; $40 pour le second ; $30 pour le troisième : $20 pour le quatrième ;

$10 pour le cinquième. Mais dans les comtés où il y a deux sociétés ou plus, cette somme sera partagée en deux ou trois, et les prix diminués en conséquence.

XIX

Quand il y aura deux classes pour les grandes et les petites fermes, les directeurs règleront le nombre et le montant des prix qui ne pourra jamais être moins de $150.00

XX

Chaque société d'agriculture devra faire concourir séparément chaque comté ou township pour les terres les mieux tenues, sans rien changer aux concours de comtés mentionnés dans ce règlement ; pourvu que chaque paroisse ou township qui concourt, renferme au moins dix souscripteurs et souscrive au moins le tiers des prix qui lui seront offerts.

Tout cultivateur, ayant son domicile dans un autre comté, peut concourir pour les terres les mieux tenues dans le comté où la terre est située, pourvu 1° qu'il remplisse toutes les conditions du concours ; 2° qu'il en informe le secrétaire ou le président de la société par écrit, et qu'en même temps il dépose le prix de la souscription exigée de chacun des membres, au temps voulu par les règlements.

XXI

Le concours des récoltes sur pied, légumes, etc., se fera la même année que le concours des fermes les mieux tenues.

Le concours des récoltes sur pied n'est pas obligatoire ; mais quand il a lieu, il doit être fait en même temps que celui des terres les mieux tenues.

Les juges pourront allouer dix points à chaque concurrent qui produira une comptabilité agricole régulière, montrant les dépenses et les recettes en argent ; des comptes particuliers de vacherie, de porcherie, d'écurie, de cultures diverses, d'améliorations foncières, etc., enfin un état général montrant le profit net de toute l'exploitation.

Ces comptes de culture ne sont pas obligatoires. Mais comme celui qui prend la peine de se rendre compte, par des chiffres, de tout ce qui se fait dans son exploitation, a plus de mérite que celui qui ne tient note de rien, il doit trouver dans les points à gagner un encouragement à ce genre de travail indispensable pour constater ses succés.

CONSEILS
AUX
SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

1 ° Les juges seront aux nombres de trois, choisis parmi des hommes non-intéressés, expérimentés en agriculture, et placés au-dessus de tout soupçon de favoritisme ou d'engouement pour les innovations plus brillantes qu'utiles. Si l'on pouvait trouver un seul homme qui réunit toutes ces conditions, ce serait préférable pour une raison d'économie.

AUX JUGES

1 ° Ils tiendront note de toutes leurs observations dans un livre spécial.

2 ° Ils prendront connaissance de la comptabilité tenue par le concurrent pour ses recettes et ses dépenses de culture.

3 ° Les visites seront toujours faites à l'improviste, afin que le concurrent ne puisse couvrir l'état réel de son exploitation sous une toilette soignée, faite spécialement en vue de recevoir ces visites ; et aussi dans le but de lui épargner les préparatifs et les dépenses de réceptions aux quelles beaucoup de personnes se croient obligées.

Les visites des fermes présentées au concours ne doivent pas être une série de fêtes, mais d'études sérieuses.

4° Autant que possible les juges prendront leur pension chez l'hôtellier du lieu, ou chez toute autre personne non intéressée dans le concours. Il ne faut pas que la reconnaissance de l'hospitalité puisse les gêner dans le jugement qu'ils doivent porter. Ils doivent se montrer jaloux de leur indépendance, et éviter tout soupçon d'avoir subi des influences étrangères.

Par ordre du Conseil d'Agriculture,

GEORGES LECLÈRE,

Secrétaire,

C. A. P. Q.

FRUIT GROWERS ASSOCIATIONS

RULES AND REGULATIONS

FOR THE GUIDANCE OF

FRUIT GROWERS ASSOCIATIONS

IN THE

PROVINCE OF QUEBEC

I. The name of the Society or Association shall be called "THE FRUIT GROWERS ASSOCIATION" or Horticulture Society of the *(County or Township of.)*

II. The object of said Association shall be to promote improvement in Horticulture, Fruit Growing, Gardening, Forestry and ornemental tree planting and for collecting information relative to the different varieties of fruits, &c.

1st. By holding meetings for the discussion of subjects relating to Horticulture, &c.

2nd. By offering prizes for essays on questions relating to Horticulture, &c., best adapted to the locality.

3rd. By holding exhibitions and according thereat premiums for the production of different kinds of Fruits, Vegetables and Flowers, and the encouragement of ornemental tree planting and Gardening.

4th. By introducing fruits of probable value.

III. A Fruit Growers Association may be formed when not fewer than twenty Members have paid a subscription fee of at least one dollar each to the Secretary, and have

signed and sent an application in form of schedule A to the Council of Agriculture ; but no such Society or Association will be entitled to any Government aid until recognized by the said Council of Agriculture.

IV. The direction and administration of the Societies shall be intrusted to a board of 7 directors consisting of President, Vice-President and Secretary-Treasurer, (who also shall be chosen from amongst the Directors) to be elected annually by ballot, all of whom shall hold office until their successors are appointed—four shall form a quorum.

V. No renumeration whatever shall be paid to any of the above officers for their services or expenses.

VI. The general meeting of the Members shall be held on the second or third Tuesday in October in each year, at the hour and place fixed by the Directors ; which meeting shall be presided over by the President or Vice-President, or in their absence by one of the Directors chosen by the meeting, and the Secretary-Treasurer shall act as secretary of the meeting, and in his absence the Directors shall name a substitute.—At such meeting the members, who have paid their subscriptions for the following year, shall elect a President, Vice-President, Secretary-Treasurer, and four Directors, who also must have paid their subscription for the following year.

VII. The annual general meeting shall be convened, by order of the board of Directors, by notices signed by the Secretary-Treasurer posted at the church doors in each Parish, or Township, in the County or made public in such way as the Directors may think most expedient to suite the peculiar circumstances of the District, where any Fruit Growers Association exists ; members being further notified by Postal Card, which notice shall be given at least fifteen days before such meeting.

VIII. The President, or in case of his disability, the Vice-President, may call special meetings of members, at such times and places as he may deem advisable, it shall also be his duty to call such meeting when requested in writing by not less than five members. Ten members shall form a quorum at any such meeting.

IX. Notices of all special meetings of members shall be given by Postal Card, mailed to each member, at least eight clear days before said meeting.

X. In case of vacancies during the year, among the officers or Directors, such vacancies may by filled by the remaining Directors at a special meeting to be called for that purpose.

XI. The Directors shall hold their meetings according to adjournment, or by notification mailed to each at least eight clear days before the meeting.

XII. The Officers and Directors may make Regulations and By-laws for the government of said Society, and modify or repeal the same ; but such By-laws, or modifications, shall only take effect after having been submitted to, and approved of, by the Council of Agriculture.

XIII. The proceedings of all meetings, whether of Members, Directors, or committees, shall be entered in a Book of deliberations, and signed by the party presiding, and by the Secretary-Treasurer, or in his absence by the party acting for him.

XIV. It shall be the duty of each Society to draw up and submit, at the annual meeting of the members, a detailed report of their operation during the previous year, giving the name of the members, the amounts subscribed by each, the names of all persons to whom prizes have been awarded, and the amounts paid to each, and a detailed statement of the receipts and expenditure of the Society for the said year.

XV. The report and statements, when approved by the meeting, shall be entered in the books of the Society, and signed by the President or Vice-President and Secretary-Treasurer, and a copy thereof, attested by the President or Vice-president and Secretary-Treasurer, shall be transmitted to the Council of Agriculture, on or before the first of November each year.

XVI. Contestations of Elections of Officers, and all disputes occuring between the board of Directors and members of any Society, shall be referred to the Council of Agriculture whose decision shall be final.

SCHEDULE A.

FRUIT GROWERS ASSOCIATION

OF THE

(County, or Township)

OF

We, whose name are subscribed hereto, agree to form ourselves into a FRUIT GROWERS ASSOCIATION, in accordance with the Rules and Regulations laid down by the Council of Agriculture for the Province of Quebec, to be called *The Fruit Growers Association*, or *Horticultural Society* of the (County or Township) of.....and we hereby severally agree to pay to the Secretary-Treasurer yearly, while we continue members of the Association, the sums opposite our respective names; and we further agree to conform to the Rules and By-laws of the said Association.

.....18

No.	NAMES.	$ Cts.

BY-LAWS

I. No person will be allowed to compete at any show, unless he has paid his subscription before nine o'clock on the morning of the show.

II. By special resolution, passed at any annual meeting of the Members of the Society, parties, residing beyond the limits of the County or Township, may be allowed to compete at the Society's show upon such conditions as agreed upon.

III. All entries must be made in the name of the producer, and all exhibits must be the growth of the year in which the Exhibition is held.

IV. Any competitor who may obtain or endeavour to obtain a prize, by fraud, corruption, or misrepresentation, shall be deprived of any prizes that may be awarded him, and may be deprived of the right of competing at subsequent Exhibitions should the Directors see fit.

V. When there shall be but one competitor in a class, or when the article exhibited is, in the opinion of the Judges, not worthy of a first or any prize, it shall be left to the Directors to award one or not.

VI. Competitors most not have their names in any way near the article exhibited, until after the Judges have finished their labors, and the awards have been declared.

VII. No competitor, or party representing a competitor, will be allowed to speak to the Judges while in the execution of their duties, under the penalty of being excluded from competition, should the Directors see fit.

VIII. Competitors must submit to the regulations of the Society and all questions of doubt or dispute will be decided by the Directors.

IX. No person shall act as a Judge in any class in which he is an exhibitor.

INDEX ET TABLEAU SYNOPTIQUE

DES

VOTES ET DELIBERATIONS

DU

CONSEIL D'AGRICULTURE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

A

ABBOTSFORD–LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D' —Rapport verbal de M. J. M. Browning sur la—, le détail de ses opérations,ses avantages présents et futurs etc., etc. 245

ABBOTSFORD–LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D' —$50,00 votées à la Société d'Horticulture, à titre d'encouragement (1880). 256

ABBOTSFORD–LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D' —Lecture du rapport annuel (1880) de la société d'Horticulture. Le rapport est approuvé et cette société touchera son octroi annuel. 291

ABBOTSFORD–LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D' —La société d'Horticulture recevra à l'avenir (séance

du 20 juin 1883) un octroi annuel de $100.00 au lieu de $50.00. 306

ABBOTSFORD–LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D' La société d'Horticulture demande exemption de tout concours pour acheter des arbres fruitiers de Russie pour distribution. (Accordé.) 321

ABROGATION DU RÈGLEMENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE—donnant une prime de $80.00 aux sociétés d'agriculture qui importent un étalon d'Europe. 21

ACHAT DE LIVRES pour l'école vétérinaire de Montréal. M. McEachran demande de l'aide pour un achat de livres. (Accordé aussitôt que les fonds du conseil le permettront. 225

ACTE D'AGRICULTURE.–L'Hon. Commissaire préside l'assemblée (12 octobre 1869), conformément à l'acte. 1

ACTE D'AGRICULTURE—Amendements proposés par le comité exécutif, à l'acte. (9 décembre 1873). 82-83-84

ACTE D'AGRICULTURE–ADRESSE DU PRESIDENT (M. BROWNING) SUR L'ACTE.—(15 novembre 1876). 156

ACTE D'AGRICULTURE–COMITÉ NOMMÉ POUR REVISER L'—Relativement aux expositions provinciales. 160

ACTE D'AGRICULTURE—Le Conseil des arts et manufactures transmet certaines propositions relativement à l'acte. (Référé au comité de révision.) 168

ACTE D'AGRICULTURE.—Le Rvd. M. Tassé est ajouté au comité nommé pour réviser l'acte. 184

ACTE D'AGRICULTURE.—LECTURE DES AMENDEMENTS PROPOSÉS À L'—Ils sont soumis au conseil avec prière de faire rapport. 187 et 208

ACTE D'AGRICULTURE.—AMENDEMENT A L'— 208

ACTE D'AGRICULTURE—Comité nommé pour surveiller l'impression des amendements à l'acte. 214

ACTE D'AGRICULTURE.—Le Président chargé de s'entendre avec l'Hon. Commissaire pour la refonte de l'acte, tel que préparé. (Séance du 23 janvier 1878.) 249

ACTE D'AGRICULTURE—REFONTE DE L'— M. le président attire l'attention sur la refonte de l'acte d'agriculture. Comité nommé à ce sujet 252

ACTE D'AGRICULTURE—COMITÉ NOMMÉ POUR ÉTUDIER LES DEFAUTS DE L'—la présente organisation du conseil d'agriculture, et les changements qu'il croirait nécessaires. 259

ACTE D'AGRICULTURE—ET LES REGLEMENTS DU CONSEIL—Lettre de M. Jas. Duncan sur une apparente contradiction dans l'acte au sujet de l'élection des directeurs des sociétés d'agriculture. Le Secretaire lui repondra donnant les explications nécessaires. 266

ACTE D'AGRICULTURE — COMITE NOMMÉ (1881) POUR REFONDRE L'— 271

ACTE D'AGRICULTURE—Motion nommant un comité pour préparer certains amendements à l'acte. Perdue sur division. 274

ACTE D'AGRICULTURE. — Nomination du comité de la refonte de l'acte pour 1882. 290

ACTE D'AGRICUTLURE.—Nomination du comité de la refonte de l'acte pour 1883. 297

ACTE D'AGRICULTURE–AMENDEMENT DE L' —Vict. 46, chap. 16. Le conseil prie le gouvernement de rappeler l'Acte d'agriculture et de le laisser tel que redigé. Vict. 32, chap. 15, Sect. 16. 311

ACTE D'AGRICULTURE.—L'Hon. M. Ross soumet les amendements qu'il propose à l'acte. Le conseil approuve les amendements de l'Acte d'agriculture suggérés par l'honorable commissaire. 316

ACTE DE COMPROMIS–PROJET D'UN—entre le Conseil d'Agriculture, et les Sœurs de l'Hotel-Dieu de Montréal. 158

ADMISSION DES ASPIRANTS DANS LES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Projet des réglements par l'hon. G. Ouimet pour l'admission des aspirants. 313

ADMISSION DES ASPIRANTS DANS LES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Discussion de l'avis de motion de l'hon. M. G. Ouimet sur les conditions d'admission des aspirants. 317

ADMISSION DES ASPIRANTS DANS DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Règlements pour l'admission, par l'hon. G. Ouimet. Ces règlements sont approuvés par le Conseil, mais non par le lieutenant-Gouverneur en conseil. 317

ADRESSE DU PRÉSIDENT.—(M. Browing), à la réunion annuelle du conseil 21 octobre 1875, traitant :

Les écoles d'agriculture. 112
Le Collège vétérinaire de Montréal. 113
Les sociétés d'agriculture. 114, 115
Le vote du gouvernement pour l'encouragement de l'agriculture 115, 116
Les expositions provinciales. 116, 117
Le terrain de l'exposition. 117, 118, 119
Le drainage. 119, 120
Le livre de points pour bestiaux. 120
Le journal d'agriculture. 120
La collection des graines pour l'exposition de Philadelphie. 120-121
Les votes et délibérations du Conseil. 121
Cette adresse est reçue, approuvée et fera partie des minutes du Conseil. 122

ADRESSE DU PRÉSIDENT.—(J. M. Browning) septième réunion annuelle du Conseil tenue à Québec, le 15 novembre 1876, traitant : 139

L'éducation agricole, les collèges Ste Anne et l'Assomption. 140
Le collège St. François. 142
L'école vétérinaire. 143
Visite annuelle des écoles d'agriculture. 144
Les sociétés d'agriculture. 145
Le journal d'agriculture. 147
L'octroi du gouvernement pour l'encouragement de l'agriculture. 148
Les expositions provinciales. 150
La propriété acquise des religieuses. 153
L'exposition du centenaire à Philadelphie. 154
Le musée d'agriculture. 156
L'acte d'agriculture. (Cette adresse a été reçue, approuvée et fera partie des minutes du Conseil. 157

ADRESSE DU PRÉSIDENT.—(J. M. Browning) à la huitième assemblée annuelle du Conseil, tenue à Québec, le 9 janvier 1878, traitant :

L'éducation agricole. 191
Ecole de Ste-Anne. 191
Ecole de l'Assomption. 193
Ecole de St. Francis. 196
Ecole vétérinaire. 198
Sociétés d'agriculture. 200
Journal d'agriculture. 203
Subvention du gouvernement pour l'encouragement de l'agriculture. 204
Expositions provinciales. 205
Terrain et bâtisses de l'exposition. 206

ADRESSE DU PRÉSIDENT.—(L. H. Massüe.) Lecture de l'adresse. (Séance du 20 novembre 1878.) Acceptée avec les remerciements du Conseil. 242

ADRESSE DU PRÉSIDENT.—(1878) Le comité exécutif chargé d'étudier certaines parties de l'adresse et de faire rapport. 245

ADRESSE DU PRÉSIDENT.—(L. H. Massüe.) Séance du 14 janvier 1880. Acceptée avec les remerciements du Conseil 256

ADRESSE DU PRÉSIDENT.—(L. H. Massüe.) Séance du 16 mars 1881. Lecture de l'adresse, acceptée avec les remerciements du Conseil. 273

ADRESSE DU PRÉSIDENT.—(L. H. Massüe.) Séance du 31 janvier 1882 tenue à Québec. Lecture de l'— Acceptée avec les remerciements du Conseil. 301

AGRICOLE–LE DÉPARTEMENT—Sous le controle du Conseil d'Agriculture. 42

AGRICOLE–LECTURE D'UN PLAN D'AMÉLIORATION du Révd. M. Buteau, Ste Anne de Lapocatière. Considération référée au comité d'enseignement. 49

AGRICOLE–ÉTUDE SUR L'ÉDUCATION par l'hon. L. Beaubien.— Le Secrétaire du Conseil en fera imprimer 100 copies. 175

AGRICULTURE DU PAYS.—Pétition à la législature fédérale pour modifier le tarif en vue de favoriser l'agriculture du pays. 66

AGRICULTURE. – VOTE DU GOUVERNEMENT POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'AGRICULTURE.— Adresse du Président, M. J. M. Browning, sur le vote du gouvernement. (21 octobre 1875.) 115

AGRICULTURE–DIRECTEUR DE L'—L'hon. M. Ouimet demande si le Conseil a jamais nommé un Directeur. Sur réponse négative, le Secrétaire se procurera copie de l'ordre en Conseil nommant un Directeur définissant ses pouvoirs, attributions etc.. etc. 319

ALLOCATION DES ÉCOLES D'AGRICULTURE,— payable par quartier. 40

ALSACIENS ET BELGES CULTIVATEURS. —Le Conseil recommande de faire venir au pays des cultivateurs. 53

AMENDES – CERTAINES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE CONDAMNÉES A L'—pour cause de négligence à se conformer aux instructions du Conseil. 165

AMENDEMENTS A L'ACTE D'AGRICULTURE.—Les amendements proposés par le Comité exécutif. (Co. Ex. 9 déc. 1873.) 82

AMENDEMENTS—Lecture des amendements proposés à l'acte d'Agriculture. Ils sont soumis au Conseil avec prière de faire rapport. 187

AMENDEMENTS A L'ACTE D'AGRICULTURE.—de 1869. 203

AMENDEMENTS A L'ACTE D'AGRICULTURE.—Comité nommé pour surveiller l'impression des amendements. 214

AMENDEMENTS A L'ACTE D'AGRICULTURE.—Motion pour nommer un comité pour préparer certains amendements. (Perdue sur division.) 274

ANATOMIE A L'ECOLE VÉTÉRINAIRE—Nomination des examinateurs d'anatomie. 166

ANNE—STE—ET DE L'ASSOMPTION.—Continuation des demi-bourses des écoles d'agriculture de Ste Anne et de l'Assomption. 2

ANNE—STE—ET DE L'ASSOMPTION. — Comité chargé de visiter les écoles d'agriculture de Ste Anne et de l'Assomption. 2

ANNE—STE—ET DE L'ASSOMPTION.—Les fonds des 8 p. c. prélevés sur l'octroi aux sociétés d'agriculture seront distribués également entre les écoles d'agriculture de Ste Anne et de l'Assomption. 18

ANNE—ÉCOLE D'AGRICULTURE STE—Lecture du rapport du directeur de l'école d'agriculture.(1871) 60

ANNE—ÉCOLE D'AGRICULTURE STE—Le rapport de l'école d'agriculture. (1872.) (Referé au comité des écoles. 72

ANNE—ÉCOLE D'AGRICULTURE STE—Le Rvd. M. Lambert demande que le Conseil fasse imprimer les cours suivis par les éléves de l'école d'agriculture. (Refusé.) 85

ANNE—ÉCOLE D'AGRICULTURE STE—Lecture du rapport (1875) du comité nommé pour visiter l'école d'agriculture. (Considération remise.) 104

ANNE—ÉCOLE D'AGRICULTURE STE—Discussion du rapport (1875) du comité nommé pour visiter l'école d'agriculture. 109

ANNE—ÉCOLE D'AGRICULTURE STE—Le Conseil se déclare satisfait des progrès de l'école d'agriculture. 162

ANNE—ÉCOLE D'AGRICULTURE STE—L'école demande à augmenter le nombre de ses bourses. (Séance du 9 janvier 1878.) Renvoyé à la prochaine assemblée. 185

ANNE—ÉCOLE D'AGRICULTURE STE—Rapport (juillet 1877) du comité chargé de visiter l'école. 190

ANNE—ÉCOLE D'AGRICULTURE STE—Rapport (juillet et aout 1878) du comité chargé de la visite des écoles d'agriculture. 237

ANNE—ÉCOLE D'AGRICULTURE STE—Lecture du rapport. (1878-1879.) 246

ANNE—ÉCOLE D'AGRICULTURE STE—La considération du rapport de cette école est remise à plus tard. (Séance du 30 mars 1880.) 265

ANNE—ÉCOLE D'AGRICULTURE STE—Lecture du rapport de l'école. (1881.) 285

ANNE—ÉCOLE D'AGRICULTURE STE—Le gouvernement est prié d'accorder 5 bourses extra de $60.00 à l'école (1883). (Adopté sur division,) 312

ANNE—ÉCOLE D'AGRICULTURE STE—Lecture du rapport de l'école (1884). (Reçu et adopté.) 319

ANNE—ÉCOLE D'AGRICULTURE STE—Lecture du rapport de l'école. (1885.) 309

ANNONCES.—EXPOSITIONS PROVINCIALES.—Seront signées par le secrétaire du conseil d'agriculture et par celui de la chambre des arts et manufactures. 42

ANNONCES–POUR LE MEILLEUR TRAITÉ D'AGRICULTURE.—Le secrétaire reçoit instruction de faire des annonces. 61

ARBRES FORESTIERS.—Le Conseil accorde $100 pour la plantation d'arbres forestiers sur le terrain de l'exposition à Montréal. 306

ARBRES FRUITIERS DE LA RUSSIE.—Lecture du rapport du président des sociétés d'horticulture traitant sur les arbres forestiers de la Russie, leur introduction en ce pays, etc. (Ce rapport est reçu.) 304

ARBRES FRUITIERS DE LA RUSSIE.—Les remerciements du Conseil sont votés à M. Ch. Gibb, pour les services rendus au pays par la publication de son rapport sur les arbres fruitiers de la Russie, $100.00 lui sont votées comme indemnité des frais encourus. 304

ARBRES FRUITIERS DE LA RUSSIE.—La société d'horticulture d'Abbotsford demande exemption de tous concours pour acheter des arbres fruitiers pour distribution. (Accordé.) 321

ARCHAMBAULT.—M. L'HONORABLE U.—Condéances à la famille de feu l'hon. Archambault. 56

ARCHER.—M.—Demande $108.16 d'intérêts sur balance de son contrat pour la construction des bâtisses de l'exposition (1877) à Québec. Motion pour faire payer cette balance. (Perdue sur division.) 226

ARGENTEUIL.–SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.—Ademande que ses directeurs fixent les prix dans les concours des terres. (Refusé par le comité exécutif et approuvé par le Conseil.) 173

ARGENTEUIL.–SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.— La Société demande d'avoir une exposition et un parti de labour. (Accordé mais elle devra avoir un concours des terres.) (1881) 277

ARSCHAT–LE COMTE D'—introduit devant le Conseil demande de l'aide pour sa féculerie de pommes de terre. 64

ARTHABASKA.–SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.—La société est condamnée à une amende de $100.00 pour cause de négligence. 165

ARTS ET MANUFACTURES.–CHAMBRE DES— Les expositions provinciales et la chambre des arts et manufactures. 42

ARTS ET MANUFACTURES.–CHAMBRE DES— La Chambre émettra ses propres diplômes. 43

ARTS ET MANUFACTURES.–CONSEIL DES— Le Commissaire d'agriculture prié de faire la nomination des membres du conseil. 73

ARTS ET MANUFACTURES.–CONSEIL DES—

Lecture d'une lettre du secrétaire du Conseil au sujet de l'exposition de 1876. 110

ARTS ET MANUFACTURES.–CONSEIL DES— Le Conseil des arts et manufactures informe le Conseil d'agriculture : qu'un comité a été nommé au sujet des changements à faire à l'acte d'agriculture relativement aux expositions provinciales.(Nomination d'un comité pour reviser l'acte d'agriculture. 160

ARTS ET MANUFACTURES.–CONSEIL DES— Le Conseil transmet certaines propositions relatives à l'acte d'agriculture. (Référé au comité de révision.) 168

ARTS ET MANUFACTURES.–CONSEIL DES— Le Conseil demande à placer le palais de cristal sur le terrain du Conseil d'agriculture à Montréal. Permission sera accordée dès que le Commissaire d'agriculture permettra d'agrandir le terrain. Le président du Conseil d'agriculture autorisé à donner cette permission au Conseil des arts et manufactures. 212

ARTS ET MANUFACTURES.–CONSEIL DES— Députation du Conseil des arts et manufactures demandant l'influence du Conseil pour avoir un terrain pour y ériger le palais de cristal et y tenir ses expositions. Le Conseil d'agriculture ne peut se joindre au Conseil des arts et manufactures pour aller ailleurs ue sur l'emplacement choisi par le gouvernement. 227

ARTS ET MANUFACTURES.–CONSEIL DES— Le Conseil demande permission d'accorder à certaines sociétés ou associations de secours mutuels, de se servir du terrain de l'exposition pour y tenir leurs jeux, etc. (Referé au président et secrétaire du Conseil d'agriculture. 252

ART VÉTÉRINAIRE.–ETUDE DE L'—M. McEachran demande au Conseil de nommer un comité pour examiner les élèves qui se présenteront pour l'étude de l'art vétérinaire. (Referé au comité des écoles d'agriculture.) 292

ART VÉTÉRINAIRE.—Le président et le secrétaire formeront le comité pour examiner les élèves boursiers qui veulent étudier l'art vétérinaire. 295

ASSEMBLÉE–PREMIÈRE DU CONSEIL D'AGRICULTURE.— L'hon Commissaire de l'agriculture préside la première assemblée du Conseil d'agriculture, (12 octobre 1869) conformément à l'acte d'agriculture. 1

ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU CONSEIL D'AGRICULTURE—fixées au premier mercredi de février, juin et octobre. 3

ASSEMBLÉES TRIMESTRIELLES DU CONSEIL. —Les assemblées trimestrielles auront lieu le 1er mercredi de mars au lieu de février. 50

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL.— L'assemblée régulière aura lieu cette année le 21 octobre 1873. (Séance du 18 septembre 1873.) 79

ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU CONSEIL. —Motion pour que les assemblées régulières soient au nombre de deux au lieu de trois. (Référé au comité exécutif.) 100

ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES DU CONSEIL. —Décision du comité exécutif de ne rien changer à l'état actuel des choses. 101

ASSEMBLÉE DU CONSEIL.—(12 mai 1875) Motion pour que l'assemblée de ce jour tienne lieu de

celle qui devait avoir lieu en juin. (Adopté.) 111

ASSEMBLÉE DU CONSEIL.—Une assemblée aura lieu le premier et les jours suivants de chaque exposition. 163

ASSEMBLÉE DU CONSEIL.—Aucune assemblée ne sera convoquée à l'avenir tant que les délibérations des assemblées précédentes n'auront pas été approuvées ou désapprouvées par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil. 267

ASSEMBLÉES ANNUELLES DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Les assemblées annuelles auront lieu en septembre ou octobre, ces sociétés devront transmettre leur rapport avant le premier novembre de chaque année. 302

ASSEMBLÉES DU CONSEIL.—Les convocations des assemblées du Conseil seront faites par lettres enregistrées et le certificat d'enrégistrement soumis à chaque assemblée. 307

ASSEMBLÉES DU CONSEIL.—AVIS DE CONVOCATION.—Le Président explique que par suite d'irrégularités au bureau de poste les avis de convocation ne sont pas parvenus à temps aux membres. 308

ASSOCIATION AGRICOLE DE LA PUISSANCE DU CANADA.—Projet d'une association agricole. 59

ASSOCIATIONS VÉTÉRINAIRES MÉDICALES.—Remerciements des associations vétérinaires médicales au Conseil pour $50.00 à elles votées pour une bibliothèque. 218

ASSOCIATION DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS D'ONTARIO.—Remerciements de l'as-

sociation pour la coopération du Conseil dans l'exposition de la Puissance à Ottawa (1879). Le secrétaire autorisé à faire distribuer une circulaire, dans la province de Québec, au sujet de cette exposition. (Adopté.) 251-252

ASSOCIATION–FRUIT GROWERS.—Le comité des Fruit Growers fait rapport qu'une société de Fruit Growers a été formée dans Brome et l'Islet,et que chacune d'elles demande sa part d'octroi. L'organisation de ces sociétés est reconnue, elles recevront $50.00 dès qu'elles enverront leur rapport et un état de leurs dépenses. 268

ASSOCIATION.–FRUIT GROWERS.—Comité des Fruit Growers pour 1881. 271

ASSOCIATION FORESTIÈRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.—L'association forestière demande aide au Conseil. Le Conseil n'a pas de fonds disponibles, il recommendera cette requête au gouvernement. 311

ASSOMPTION ET DE STE ANNE.–ÉCOLES D'AGRICULTURE DE L'—Continuation des demi-bourses des écoles d'agriculture. 2

ASSOMPTION ET DE STE ANNE.–ÉCOLES D'AGRICULTURE DE L'—Les fonds provenant des 8 p. c. seront distribués également entre les écoles d'agriculture de l'Assomption et de Ste Anne. 18

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'—Une somme de $1000.00 allouée à l'école d'agriculture de l'Assomption pour la mettre sur un pied d'égalité avec celle de Ste Anne. 19

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'—

L'école d'agriculture demande de suspendre ses cours pendant un mois et demi. (Accordée.) 32

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Lecture du rapport du directeur de l'école.(1871) 52

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Lecture du rapport de l'école. (1872) Considération renvoyée au comité d'éducation agricole. 64

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Le Dr Charbonneau demande $400.00 comme professeur de l'art vétérinaire à l'école d'agriculture. 65

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Le nombre des bourses pour l'école sera de quinze au lieu de dix. (Adopté.) (Séance du 21 octobre 1873.) 80

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Que trois bourses additionnelles soient accordées à l'école.(1874) (Referé au comité exécutif.) 92

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Lecture du rapport (1873) de l'école. 95

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Lecture du rapport (1875) du comité nommé pour visiter l'école. (Considération remise.) 104

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Discussiou du rapport (1875) du comité nommé pour visiter l'école. 109

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Le rapport (1874-75) est mis devant le Conseil. 125

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Le Conseil regrette l'état peu satisfaisant. (1876) Avis à cette école au sujet de la subvention. 162

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Le comité du drainage recommande que $100.00 soient votées à l'école pour les fins du drainage. (Approuvé.) 177

ASSOMPTION.—ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Rapport du comité chargé de visiter l'école. (Juillet 1877.) 188

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Lecture du rapport (1878) de l'école. 224

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Comment l'école disposera de la balance restant en mains de 1877-78. 227-228

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Rapport (juillet et août 1878) du comité de la visite des écoles sur l'école d'agriculture. 229

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— L'école demande un octroi de $50.00 pour acheter un niveau pour l'usage de cette école. (Accordé.) 291

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Lecture du rapport de l'école (1883). 309

ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Le gouvernement est prié d'accorder cinq bourses extra de $60.00 à l'école.(1883) (Adopté sur division.) 312

ASSOMPTION–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'— Lecture du rapport de l'école. (1884) (Reçu et adopté.) 319

ASSOMPTION ET ST. FRANCIS.– ÉCOLES D'AGRICULTURE DE L'—Aucun paiement ne sera fait à ces écoles tant qu'elles n'auront pas envoyé leur rapport de 1879. 265

ASSOMPTION.–SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE L'—La société demande la permission de faire un concours régional avec Montcalm et Berthier. (Accordé.) 185

ASSOMPTION.–SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE L'—La société se plaint de n'avoir pas reçu le plein montant de son octroi. Cette société ne s'étant pas conformée à la loi, n'a pas droit à un octroi plus considérable. 258

ASSOMPTION.–SOCIÉTÉ D'AGRIC. DE L'—La société demande exemption du concours des terres pour acheter des reproducteurs et avoir une exposition (Accordé à certaines conditions.) 274

ASSOMPTION.–SOCIÉTÉ D'AGRIC. DE L'—Plusieurs membres de la société se plaignent de l'injustice de certains réglements de la société. (Résolu: Que tout réglement non approuvé par le Conseil sera biffé de ses livres.) 288

ASSOMPTION.–SOCIÉTE D'AGRIC.DE L'—demande de remplacer le concours des fermes par une exposition d'animaux et de produits domestiques. Décidé que cette société aura d'abord un concours de terres et une exposition ensuite s'il lui reste des fonds. 299

ASSOMPTION.–SOCIÉTÉ D'AGRIG. DE L'—Le programme pour 1885 est approuvé. 320

ASSURANCE MUTUELLE–SUR LES ANIMAUX ET INSTRUMENTS D'AGRICULTURE.—Comité nommé pour s'assurer s'il serait avantageux de fonder une assurance mutuelle. 58

AUDITEURS–DES COMPTES DU SECRETAIRE-TRÉSORIER.—Nomination des—1869. MM. Archambault, Cochrane et Browning. 4

AUDITEURS–DES COMPTES DU SECRETAIRE-TRÉSORIER.—(1871-72) MM. Browning et Massüe. 58

AUDITEURS–DES COMPTES, ETC.—Rapport favorable des auditeurs (1871-72). 62

AUDITEURS–DES COMPTES, ETC,—pour 1873. MM. Browning et Massüe. 78

AUDITEURS–DES COMPTES ETC.—Rapport des auditeurs. (1875-76) MM. Browing et Massûe. 165

AUDITEURS–DES COMPTES, ETC.—pour 1878. MM. DeBlois et Marsan. 227

AUDITEURS–DES COMPTES, ETC.—pour 1880. MM. Browning et Massüe. 257

AYRSHIRE HERD BOOK.—Les éleveurs d'animaux de race "Ayshire" demandent le patronage du Conseil. 33

AYRSHYRE HERD BOOK.–LE COMITÉ DU—a la permission de se servir du terrain de l'exposition pour la vente d'animaux. 69

AYRSHIRE HERD BOOK.–DEMANDE D'OCTROI POUR L'—Le Conseil vote $50.00. 129

B

BAGOT.-SOCIETÉ D'AGRIC.—Permission est accordée à la société d'acheter 10 taureaux de race pure à $150.00 chaque. 278

BARNARD. ED. M.—$100.00 votées à M. Barnard pour frais de voyage. Lecture d'une lettre sur ses lectures agricoles. 38

BARNARD. ED. M.—Lettre de M. Barnard sur ses conférences agricoles, $150.00 votées comme indemnité pour ses frais. 53

BARNARD.ED. M.—est autorisé à visiter les expositions agricoles en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, comme délégué du Conseil. 54

BARNARD. ED. M.—Le Conseil, après examen, recommande les "Causeries Agricoles" de M. Ed. Barnard. 106

BARNARD.ED. M.—offre de distribuer les leçons d'agriculture à certaines conditions Le comité exécutif désire que cette distribution soit faite par le gouvernement. L'honorable Commissaire d'Agriculture informe le Conseil que la distribution en a déjà été faite. 110

BARNARD. ED. M.—Lecture d'une lettre de M. Barnard demandant à ce que le gouvernement achète

10.000 exemplaires des "Causeries Agricoles" pour les distribuer. La distribution en a déjà été faite. Le Conseil n'a pas de fonds disponibles. (Comité exécutif 29 février 1876). 126

BARNARD. ED. M.—Amendement du Conseil à la réponse du Comité exécutif, au sujet de la lettre de M. Barnard. 128

BARNARD ET DESBARATS.—Lettre de MM, Barnard et Desbarats au sujet du journal d'agriculture. Le Secrétaire écrira au Commissaire de l'agriculture lui exposant tous les procédés du comité du Journal d'Agriculture et en demandera l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil. 180

BARR ET CASAVANT.—MM. Barr et Casavant offrent leurs terres au Conseil pour y établir des fermes écoles. Le Conseil ne peut accepter ces propositions avant d'avoir reçu d'autres informations qui lui permettent d'aviser le gouvernement à ce sujet. 300

BARRIÈRE SITUÉE EN FACE DU TERRAIN DE L'EXPOSITION.—Le Président chargé de demander aux syndics des chemins à barrière, de reculer la barrière. 222

BATISSES—COMITÉ DES—permanentes et terrain pour expositions à Montréal et à Québec. 3

BATISSES.—COMITÉ DES—Rapport de M. Beaubien sur les bâtisses permanentes et terrain pour expositions provinciales. 7

BATISSES—LE COMITÉ DES—permanentes et terrain pour expositions, autorisé à faire faire une promesse de vente à certaines conditions. 7

BATISSES-PERMANENTES.—M. J. M. Browning ajouté au comité des bâtisses permanentes. 7

BATISSES D'EXPOSITION.-PLANS, DEVIS,ETC., Comité nommé pour faire préparer les—. 61

BATISSES PERMANENTES.-LE COMITÉ DES— Demande $25.000.00 à la corporation de la ville de Montréal pour l'érection de—sur le terrain de l'exposition. 32

BATISSES PERMANENTES.— Motion pour s'adresser à la Corporation de Montréal, afin d'augmenter d'au moins $25.000.00 l'octroi pour la construction des bâtisses permanentes. 18

BATISSES PERMANENTES.—Le comité de l'exposition est chargé de continuer la construction des bâtisses. 221

BATISSE-À LA DERNIÉRE EXPOSITION 1877 À QUÉBEC.—M. Archer demande $108.08 d'intérêts sur balance de son contrat pour la bâtisse. Motion pour faire payer cette somme. (Perdue sur division.) 226

BATISSES PERMANENTES.—Une requête sera adressée au Gouvernement Provincial, demandant un octroi de $15.000 pour cette année (1879) et la prochaine, pour l'érection de bâtisses. 248

BEAUBIEN LOUIS M.—Rapport verbal de— sur la visite des délégués aux expositions de New-York et Toronto. 41

BEAUBIEN LOUIS M.—Rapport verbal de— sur l'examen des réponses reçues des sociétés d'agriculture à une série de questions qui leur a été adressée. 129

BEAUBIEN LOUIS HON.-ÉTUDE SUR L'ÉDUCA-

TION AGRICOLE DE L'—Le secrétaire du Conseil en fera imprimer 100 copies. 175

BEAUBIEN LOUIS HON.—est nommé du comité de la visite des écoles en remplacement de M. Ls. Levesque décédé. 226

BEAUBIEN J. O. HON. FEU.—Condoléances du Conseil à la famille. 183

BEAUCE.– SOC. D'AGRIC.—La société demande l'exemption du concours des terres, employera ses fonds à l'achat de reproducteurs. (Refusé.) 173

BEAUCE.–SOC, D'AGRIC.—La société demande a former une seconde société (1878). (Considération de la demande remise à plus tard.) 213-218

BEAUCE.–SOC. D'AGRIC.—Pétition de la société demandant la formation d'une seconde société dans ce comté. (Accordée.) 273

BEAUCE.–SOC. D'AGRIC.—Son programme est approuvé. (Séance du 16 mars 1881.) 275

BEAUCE.–SOC. D'AGRIC.—La société demande de distribuer gratuitement pour $1.00 de graines, d'avoir un concours des terres de comtés et de paroisses. Décidé, cette société ne donnera que la moitié de la souscription en graines, le reste est accordé. 278

BEAUCE.–SOC. D'AGRIC. NO. 1—Pour certaines raisons la société demande que la société: No.2 de ce Comté ne soit pas reconnue par le Conseil. La société No. 2 appuie sa raison d'existence. Décidé, qu'il y aura deux sociétés dans le comté de Beauce tel que résolu le 1 mars 1881. 292

BEAUHARNOIS.–SOC. D'AGRIC. DE—La société demande l'exemption du concours des fermes pour 1873. Motion Browning à ce sujet et conditions de l'exemption. (Comité exécutif 3 juin 1873.) 76

BEAUHARNOIS–SOC.D'AGRIC.DE—Amendement au rapport du Comité exécutif exemptant la société pour 1873 du concours des fermes, mais l'obligeant au concours de comtés. (Adopté sur division.) 77

BEAUHARNOIS.–SOC. D'AGR. DE—La société demande l'exemption de son exposition et d'employer ses fonds à l'achat d'un étalon de race pure et de charger 25 cents aux étrangers aux expositions. (Accordée à certaines conditions.) 262

BEAUHARNOIS.–SOC. D'AGRIC. DE—La société demande d'acheter un étalon, d'avoir une exposition et d'être exemptée de tout autre concours. (Accordé.) 274

BEAUHARNOIS.–SOC. D'AGRIC. DE—La société demande exemption du concours des fermes et d'employer $700.00 à une exposition et la balance à éteindre la dette de l'achat d'un étalon. (Le Conseil exige le concours des terres.) 320

BEDFORD.–DISTRICT DE—Les habitants de ce district auront le droit de faire leurs règlements pour le concours des fermes. 69

BEDFORD.–CONVENTION AGRICOLE DE—La convention est approuvée par le Conseil. 107

BELGES ET ALSACIENS CULTIVATEURS. Le Conseil recommande de faire venir au pays des cultivateurs. 53

BELLECHASSE–PÉTITION DU COMTÉ—deman-

dant que l'octroi du gouvernement soit envoyé dans les premiers jours d'octobre. Le secrétaire répondra. 85

BERTHIER.–COMTÉ DE—Le comté demande la tonte des moutons après le premier avril au lieu du premier mai. 36

BERTHIER.–COMTE DE—Quelques habitants du comté demandent la formation d'une deuxième société. Refusé. (Comité exécutif 22 Juin 1874.) 91

BERTHIER.–SOC. D'AGRIC.DE—La société demande l'exemption du concours des paroisses. Refusé. (Comité exécutif 1873.) 75

BERTHIER.–SOC. D'AGRIC. DE—Amendements au rapport du comité exécutif pour que la société soit exemptée du concours des terres. (Accordé.) 77

BERTHIER.–SOC.D'AGRIC. DE—La société demande à faire un concours régional avec Montcalm et l'Assomption. (Accordé.) 184

BERTHIER.–SOC. D'AGRIC.DE—La société demande d'employer ses fonds à l'achat d'animaux de race pure et d'un étalon. (Accordé mais l'étalon devra être de race pure.) 263

BERTHIER.–SOC. D'AGRIC. DE—Les directeurs de la société se plaignent d'irrégularités dans les dépenses et l'administration de la société par les anciens directeurs. Ces difficultés devront être réglées par l'hon. Commissaire d'Agriculture. 275

BERTHIER.–SOC.D'AGRIC. DE—La société aura un concours des terres cette année (1881) à peine de perdre son octroi. 280

BERTHIER.–SOC. D'AGRIC. DE—Lettres de MM. A. Cornellier, du Président et du Secrétaire de la Société au sujet de certaines difficultés survenues à propos du concours des terres. La lettre de M. Cornellier sera envoyée aux directeurs de la société et l'octroi retenu jusqu'à plus amples informations. 288

BERTHIER.–SOC.D'AGRIC.DE—Plusieurs habitants de la société demandent la formation d'une seconde société dans ce comté. (Refusé.) 307

BERTHIER, JOLIETTE & MONTCALM.–SOC. D'AGRIC.DE—Pétition des sociétés demandant un concours régional des trois comtés, et un aide de $600.00 Le Conseil admet l'importance de ces concours, mais n'a pas de fonds pour les encourager. 299

BENOIT P. B, M.—est autorisé à ajouter certains mots à sa motion du 15 janvier 1875. 107

BENOIT P. B. M.—Motion de M. P. B. Benoit, au sujet des médecins-vétérinaires diplomés et les sociétés d'agriculture. (Référé au comité exécutif.) 130

BETTERAVES.–SUCRERIE DE—M. Lesage explique au Conseil les raisons qui ont induit l'honorable Commissaire à favoriser M. Loomer dans l'établissement d'une—. 254

BÊTES A CORNES.–RACE DURHAM.—Avis de motion de M. Benoit pour que les cultivateurs se procurent des animaux de race Durham pour augmenter le poids de leurs bêtes à cornes. 259

BEURRERIE A STE.HYACINTHE.—M. Barré demande un aide pécuniaire pour établir une beurrerie. Le Conseil ne peut accorder cette aide n'ayant pas les fonds suffisants. 260

BEURRERIES–EN OPÉRATION AUX EXPOSITIONS PROVINCIALES.—Importance d'introduire des beurreries. Le Président est autorisé à nommer une délégation chargée de visiter ces beurreries aux expositions des Etats-Unis. 267

BEURRERIES–EN OPERATION PENDANT L'EXPOSITION PROVINCIALE.—Le Comité permanent de l'exposition prendra les moyens d'avoir une beurrerie et les prix dans le département agricole seront augmentés. (Adopté). 273

BEURRERIES–DANS L'ETAT DE NEW-YORK.—Lecture du rapport du Comité chargé d'étudier le fonctionnement des beurreries. Remerciements du Conseil, au comité, à ce sujet. 286

BEURRERIES ET FROMAGERIES.—Le Conseil a une longue et intéressante discussion sur les beurreries et fromageries. (Séance du 31 juillet 1883.) 302

BEURRERIES ET FROMAGERIES.—Résolu: qu'il serait avantageux, pour compléter l'enseignement, que les écoles d'agriculture eussent une beurrerie et une fromagerie attachées à l'école, et des silos pour en démontrer les avantages. 322

BLACKWOOD S. N.—demande, en faveur de la société d'agriculture de Shefford, certains changements aux règlements du Conseil. 36

BLACKWOOD S. N.—élu Vice-Président du Conseil. (9 janvier 1878.) 183

BLACKWOOD S. N.—réélu Vice-Président du Conseil. (20 novembre 1878.) 242

BLÉ DE LA MER NOIRE.—La Société d'agriculture de Huntingdon demande si le Conseil serait disposé à importer du blé de la mer Noire qui serait vendu aux sociétés d'agriculture et payé à même leur octroi. 311

BLÉ DE LA MER NOIRE.—Le Conseil s'adressera au gouvernement pour obtenir un emprunt pour importer 10.000 minots de blé de la mer Noire pour être distribués aux sociétés d'agriculture, à moins que le gouvernement ne fasse l'importation lui-même et se rembourse à même l'octroi des sociétés. 311

BOIS ET FORÊTS.—Le Conseil prie le gouvernement de prendre soin des bois et forêts. 178

BONAVENTURE.–COMTÉ DE—Plusieurs habitants du comté demandent à former une seconde société d'agriculture devant être connue sous le nom " La Société d'Agriculture No. 2, Division A, de Bonaventure." (Accordé.) 262

BONAVENTURE.–SOC. D'AGRIC.NO. 2—La société demande à se réorganiser dans des limites plus étroites. (Refusé.) 174

BONAVENTURE.–SOC. D'AGRIC.NO. 2—La société demande d'employer la moitié de la souscription en graines et $100 à l'achat de reproducteurs. (Accordé pourvû que les animaux soient de race pure.) 320

BONNEMENT–M. LE CHEVALIER DE—admis devant le Conseil, expose son projet sur la manière d'établir un " Haras Provincial " Une motion est faite et adoptée à ce sujet. 65

BONNEMENT–M. LE CHEVALIER DE—Remerciements du Conseil votés à—. 66

BONNYN. M.—explique au Conseil, l'utilité du phosphate de chaux pulvérisé comme engrais, et offre d'en donner aux membres du Conseil pour en faire l'essai. 265

BOURSE-DEMIE.—Une demi bourse votée au Rvd. M. Pilote pour être appliquée au bénéfice des élèves de l'école de Ste. Anne. 2

BOURSES.–ÉCOLES D'AGRIC. DE L'ASSOMPTION.—Le nombre de bourses pour l'école sera de 15 au lieu de 10. 88

BOURSES ADDITIONNELLES-ECOLE D'AGRIC DE L'ASSOMPTION.—Que trois bourses soient accordées à l'école. (Référé au comité exécutif.) 92

BOURSIERS ÉLÈVES.—Les élèves-boursiers qui quitteront l'école d'agriculture pour certaines causes seront privés de leur bourse. (Référé au comité d'enseignement agricole.) 33

BOURSIERS ÉLÈVES.—Le secrétaire fera publier tous les mois, dans les journaux, le nombre des bourses à chaque école. 58

BROME.–SOC. D'AGRIC.—La société est exemptée du concours des terres. 103

BROME.–SOC. D'AGRIC.—La société condamnée à une amende de $100.00 pour cause de négligence. (7 mars 1877.) 165

BROME.–SOC. D'AGRIC.—La société demande au Conseil de rembourser les $100.00 d'amende, imposée pour non exécution des règlements. (Refusé.) 174

BROME.–COMTE DE—Le comité des "Fruit Growers Association" fait rapport qu'une société a été fondée

et qu'elle demande sa part d'octroi. Son organisation est reconnue par le Conseil, elle recevra $50.00 dès qu'elle enverra son rapport et un état de ses dépenses. 268

BROME.–SOC. D'HORTICUL.—Lecture du rapport annuel (1881) de la société. (Rapport approuvé et elle touchera son octroi.) 291

BROWNING.–J. M.—Le nom de M. Browning ajouté au comité des bâtisses permanentes. 7

BROWNING.–J. M.—élu Vice-Président du Conseil. (21 octobre 1873.) 80

BROWNING.–J. M.—élu Président du Conseil. (23 juin 1874.) 90

BROWNING.–J. M.—réélu Président du Conseil. (7 octobre 1874.) 93

BROWNING.–J. M.—Adresse du Président—à la réunion annuelle du Conseil, tenue à Montréal. (21 octobre 1875.) (Voir l'adresse du Président.) 112 à 121

BROWNING.–J. M.—Réélu Président (21 octobre 1875.) 122

BROWNING.– J. M. –Adresse du Président, à la septième assemblée du Conseil tenue à Québec, le 15 novembre 1876. (Voir mot adresse du Président.) 139-157

BROWNING.– J. M.—Réélu Président du Conseil (15 novembre 1876.) 157

BROWNING.–J. M.—Remerciements du Conseil à M. Browning pour les services qu'il a rendus comme président. 183

BROWNING–J. M.—Adresse du président—à la

huitième assemblée du Conseil tenue à Québec. (9 janvier 1878.) (Voir mot Adresse du Président.) 191

BROWNING–J. M.—est prié de continuer son livre de points dans la classe bovine. 243

BROWNING–J. M.—réélu Vice-Président du Conseil. (31 janvier 1883.) 297

BROWNING–J. M.—réélu Vice-Président du Conseil. (12 décembre 1883.) 308

BROWNING–J. M.—réélu Vice-Président du Conseil. (12 mars 1885.) 319

BULMER M.—demande si le Conseil continuera l'arrangement fait avec lui, pour la fabrication de tuiles de drainage. (Considération remise.) 253

BULMER ET SHEPPARD MM.—demandent une indemnité pour la fabrication des tuyaux de drainage. Offre fait à ces messieurs, à ce sujet, $400.00 pendant 5 ans, à certaines conditions. 56-58

BULMER ET SHEPPARD MM.—Le Président du Conseil autorisé de conclure un marché avec ces messieurs. 57

BULMER ET SHEPPARD MM.—Leur contrat pour tuiles et drainage est expiré (Mars 1877). Le comité exécutif recommande qu'il soit renouvellé pour une autre année. (Approuvé.) 170

BULMER ET SHEPPARD MM.—demandent la continuation de leur contrat pour tuiles de drainage. L'octroi du Conseil est continué pour 1878 à certaines conditions. 222

BULMER ET SHEPPARD MM.—Le secrétaire

soumet un état de la quantité de tuyaux de drainage vendus par ces messieurs cette année (1879). 248

BULMER ET SHEPPARD MM.—demandent un octroi pour la fabrication de tuiles de drainage pour 1879. Décidé (31 aout 1878) de ne pas continuer plus longtemps cet octroi. 268

BUREAUX DU CONSEIL—et le Musée agricole fixés à Montréal. (1869.) 6

BUREAUX DU CONSEIL—Lecture d'une lettre de M. Dequoy demandant un salaire pour avoir soin des bureaux du Conseil. 133

BUTEAU RVD. M.–DE STE. ANNE LAPOCATIÈRE. Lettre d'un plan d'amélioration agricole du Rvd. M. Buteau. (Considération renvoyée au comité d'enseignement agricole.) 46

C

CAUSERIES AGRICOLES DE M. J. A. CHICOINE.—Le conseil d'agriculture recommande les causeries aux écoles et sociétés d'agriculture. 104

CAUSERIES ET LEÇONS AGRICOLES DE M. ED. BARNARD.—Le Conseil après examen recommande les—. 106

CAUSERIES ET LEÇONS AGRICOLES.—M. Ed. Barnard offre à distribuer les—, à certaines conditions. Le comité exécutif désire que cette distribution soit faite par le gouvernement. 110

CAUSERIES ET LEÇONS AGRICOLES.—L'Hon. Commissaire informe le Conseil, que le gouvernement a déjà distribué la brochure de M. Ed. Barnard. 110

CAUSERIES ET LEÇONS AGRICOLES.—Lettre de M. Barnard demandant à ce que le gouvernement achète 10.000 exemplaires pour les distribuer. La distribution en a déjà été faite. Le Conseil n'a pas de fonds disponibles. (Comité exécutif 29 fév. 1876.) 126

CAUSERIES ET LEÇONS AGRICOLES.—Amendements du Conseil à la réponse du Comité exécutif (29 février 1876) au sujet de la lettre de M. Ed. Barnard sur ses—. 128

CARTES GÉOGRAPHIQUES.— Le secrétaire du Conseil est autorisé à se procurer des cartes géographiques de cette province et une mappe-monde pour l'usage des bureaux du Conseil. 291

CASAVANT ET BARR—MM.—offrent leurs terres au Conseil pour y établir des fermes-écoles. Le Conseil ne peut accepter ces propositions avant d'avoir reçu d'autres informations qui lui permettent d'aviser le gouvernement à ce sujet. 300

CASGRAIN AUGUSTE — M. — de la rivière Oüelle, nommé membre du Conseil, remplaçant le Dr. Têtu, décédé. 251

CHAMBLY.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande à employer ses fonds à l'achat de reproducteurs. (Accordé.) 21

CHAMBLY.—SOC. D'AGRIC. DE—La—au sujet du concours régional et approbation du Conseil. 61

CHAMBLY.—SOC. D'AGRIC. DE—Au sujet du concours régional. La société demande une certaine somme pour être distribuée en prix. 62

CHAMBLY.—SOC. D'AGRIC. DE—La société est exemptée du concours des paroisses à certaines conditions. (Adopté sur division.) 71

CHAMBLY.–SOC. D'AGRIC. DE—Pétition de la société demandant que le maximum de la souscription des sociétés, ne soit pas obligatoire pour obtenir l'octroi du Gouvernement. (Janvier 1878.) 18

CHAMBLY.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande que le maximum de la souscription des sociétés ne soit pas obligatoire et que la souscription des mem-

bres, à l'avenir, ne soit pas moins d'une piastre. (Août 1878) (Refusé.) 223

CHAMBLY.—SOC. D'AGRIC. DE—Son programme pour 1881 est approuvé. 280

CHAMBLY.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande l'exemption de tout concours pour acheter un étalon de race pure. (Accordé à certaines conditions.) 298

CHAMBRE DES ARTS ET MANUFACTURES.—La—relativement à la part qu'elle doit prendre aux expositions provinciales. Un comité nommé à ce sujet. 38

CHAMBRE DES ARTS ET MANUFACTURES.—Le rapport du comité chargé de conférer avec la—, au sujet des expositions est adopté, à certaines conditions. 42

CHAMBRE DES ARTS ET MANUFACTURES.—La chambre nommera un comité de cinq pour l'exposition 1871. 48

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC.—La Chambre demande au Conseil de nommer un comité pour demander au Gouvernement Fédéral, un terrain d'exposition dans la ville de Québec. 225

CHARBONNEAU. DR.—Le Dr. Charbonneau demande $400.00 comme professeur d'art vétérinaire à l'école d'agriculture de l'Assomption. 65

CHARLEVOIX–SOC. D'AGRIC. NO. 2 DE—La société demande d'employer ses fonds à l'achat de graines (Refusé.) 60

CHARLEVOIX.—SOC. D'AGRIC. NO. 2 DE—La

société est exemptée du concours des paroisses, à certaines conditions. (Adopté sur division.) 71

CHARLEVOIX.—SOC. D'AGRIC. NO. 1 ET 2 DE—Les sociétés sont exemptées du concours des terres. 103

CHARLEVOIX.—SOC. D'AGRIC. NO. 2 DE—La société demande d'employer ses fonds à l'achat de reproducteurs. (Accordé à certaines conditions.) (Comité Exécutif 29 février 1876.) 126

CHARLEVOIX.—SOC. D'AGRIC. NO. 2 DE—Approbation du Conseil d'accorder à la société, la permission d'employer ses fonds à l'achat de reproducteurs. 128

CHARLEVOIX.—SOC. D'AGRIC. NO. 2 DE—La société demande exemption du concours des terres. (Reusé.) 262

CHARLEVOIX.—SOC. D'AGRIC. NO. 2 DE—La société demande d'acheter des animaux et de distribuer de la graine au montant de $3.00. Résolu : Que cette société achète pour $300.00 au moins d'animaux de race pure, et fasse rapport de ses achats au Conseil. Elle ne donnera que la moitié de la souscription en graines. 276

CHARLEVOIX.—SOC. D'AGRIC, NO. 2 DE—La société demande à acheter des reproducteurs et d'avoir une exposition agricole. Le Conseil exige d'abord le concours des terres. 320

CHAMPLAIN.—SOC. D'AGRIC.—La société demande d'employer la moitié de sa souscription à l'achat de phosphate de chaux, l'autre moitié en graines, et l'octroi à l'achat de reproducteurs de race pure. Déci-

dé : Cette société dépensera au moins $500.00 pour des reproducteurs, le reste du programme est approuvé. 279

CHAMPLAIN.—SOC. D'AGRIC.—Lecture de son programme pour 1883. Cette société devra avoir un concours des terres avant tout autre concours. 299

CHAMPLAIN.—SOC. D'AGRIC.—Son programme de 1885 est approuvé. 320

CHATEAUGUAY.—SOC D'AGRIC.DE—La société demande à tenir une exposition d'animaux outre le concours des fermes. Accordé. (Comité exécutif 3 juin 1873.) 75

CHATEAUGUAY.—SOC. DAGRIC. DE—La société demande l'exemption du concours des terres. (Refusé pour certaines raisons.) 181

CHATEAUGUAY.—SOC. D'AGRIC. DE—Permission est accordée à la société d'avoir une exposition et de charger 15 cts. d'admission au lieu de 10 cts. 277

CHATEAUGUAY.–SOC. D'AGRIC. DE–La société demande exemption de tout concours pour payer une dette pour construction de bâtisses pour exposition. (Refusé les raisons données étant insuffisantes.) 298

CHATEAUGUAY.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande l'exemption du concours des terres. (Refusé.) 321

CHEMINS MACADAMISÉS.—Pétition des cultivateurs des comtés de Verchières et Chambly. Le Conseil s'engage d'user son influence pour des chemins macadamisés. 8

CHEVALIER J. B.—M.—Lettre de M. J. B. Chevalier demandant à ce que les sociétés d'agriculture s'abonnent à un médecin-vétérinaire. Avis de motion à ce sujet. 126

CHICOINE J. A.—M.—admis devant le Conseil demande son approbation des "Causeries Agricoles," dont il est l'auteur. Recommandation du Conseil, de cette brochure, aux sociétés d'agriculture, etc., etc. 104

CHICOUTIMI.—COMTÉ DU SAGUENAY.—Les habitants du comté demandent à être séparés de Chicoutimi pour les fins agricoles. (Refus du Conseil, la loi chap. 15, Vict. 27 s'y opposant.) 49

CHICOUTIMI ET SAGUENAY.—Les sociétés d'agriculture pourront employer leur octroi à soulager les colons. 62

CHICOUTIMI.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande d'employer ses fonds à l'achat de graines Accordé pour 1874 seulement. (Comité exécutif, 2 mars 1874.) 88

CHICOUTIMI.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande la formation d'une seconde fociété. Accordé (Comité exécutif 2 mars 1875.) 101

CHICOUTIMI.—SOC. D'AGRIC. NO. 1 DE—La société demande l'exemption de l'exposition et permission des animaux reproducteurs. (Accordé à certaines conditions.) 263

CHICOUTIMI.—SOC. D'AGRIC. NO. 2 DE—La société demande d'acheter de la graine allouant 75 cts à chaque souscripteur et d'acheter des instruments agricoles pour l'usage de ses membres. (Cette société pourra acheter de la graine aux conditions ordinaires.) 363

CHICOUTIMI—SOC. D'AGRIC. NO.2 DE—demande d'employer ses fonds à l'achat de reproducteurs et de 9 béliers. (Accordé, mais elle devra dépenser au moins $200.00 pour achat de bêtes à cornes et ne donner que la moitié de sa souscription en graines.) 278

CHICOUTIMI.—SOC. D'AGRIC. NO. 1 DE—Demande d'employer ses fonds à l'achat d'animaux et de graines. (Accordé mais elle devra dépenser au moins $200.00 pour achat d'animaux de race pure et ne donner que la moitié de la souscription en graines.) 278

CHICOUTIMI—SOC.D'AGRIC. NO. 1 DE—demande un octroi supplémentaire. Son octroi est insuffisant pour faire tout le bien qu'elle pourrait. Le Conseil ne peut supporter cette demande auprès du Gouvernement. 316

COCHRANE M. H.—M.—élu Vice-Président, 12 octobre 1869. 2

COCHRANE M. H.—M.—réélu Vice-Président, 12 octobre 1870. 36

CLUB DES CULTIVATEURS.—Les sociétés d'agriculture sont invités à former des clubs. (7 octobre 1874.) 94

CLYDES ÉTALONS.—M. McEachran demande au Conseil d'attirer l'attention des sociétés d'agriculture sur les avantages d'acheter des étalons clydes importés par le "Montreal horse exchange." Une circulaire sera adressée à ce sujet aux sociétés d'agriculture. 312

COFFRE-FORT.—Le secrétaire est autorisé à faire l'achat d'un coffre-fort 181

COLONISATION.—Comité de colonisation. 32

COLLECTION DE GRAINES EXPOSÉE A L'EXPOSITION DE PHILADELPHIE.—Le Conseil est autorisé à offrir cette collection au Musée National fondé à Ottawa. Lecture de la correspondance à ce sujet. 182

CONCASSEUR DE PIERRES.—Demande de subvention du Gouvernement pour l'achat d'un concasseur de pierres à être mis à la disposition des compagnies d'empierrement. 66

CONDOLÉANCES DU CONSEIL—à la famille de Feu Hon. M. Archambault. 56

CONDOLÉANCES DU CONSEIL—à la famille du major Feu P. E. Campbell. 65

CONDOLÉANCES DU CONSEIL—à la famille de Feu l'hon. J. O. Beaubien. 183

CONDOLÉANCES DU CONSEIL—à la famille de Feu Ls. Levesque. 221–229

CONDOLÉANCES DU CONSEIL—à la famille de Feu Dr. L. Têtu. 251

CONDOLÉANCES DU CONSEIL—à la famille de Feu Hon. J. Gaudet. 295

CONDOLÉANCES DU CONSEIL—à la famille de Feu J. N. E. Faribeault. 308

CONCOURS DES FERMES LES MIEUX TENUES.—Le Conseil pourra nommer un des trois juges pour le concours. 38

CONCOURS DES FERMES LES MIEUX TENUES.—Les habitants du district de Bedford auront le droit de faire leurs règlements pour le concours. 69

CONCOURS DES FERMES.–Les sociétés d'agriculture non exemptées du concours qui ne se conformeront pas aux exigences du Conseil, auront le montant des prix offerts déduit de leur octroi. 301

CONCOURS DES FERMES.–Les sociétés d'agriculture ne pourront pas exiger plus de $2.00, en sus de la souscription, comme prix d'entrée au concours. 303

CONCOURS DE PAROISSES—rendus obligatoires. 69

CONCOURS DES PAROISSES.—Les sociétés d'agriculture de Joliette, Chambly et Charlevoix No. 2 sont exemptées du concours à certaines conditions. (Adopté sur division.) 71

CONCOURS DE PAROISSES. — La société d'agriculture de Berthier demande l'exemption du concours. Refusé. (Comité exécutif 3 juin 1873.) 75

CONCOURS PROVINCIAUX.—Comité des concours provinciaux. 32

CONCOURS PROVINCIAL DE LABOUR.—Le Conseil exprime ses regrets de ne pouvoir avoir cette année (1878) un concours. 223

CONCOURS DES RÉCOLTES SUR PIED.—Le concours tenu la même année que le concours des terres. 17

CONCOURS RÉGIONAL.—Pétition des présidents des sociétés d'agriculture de Chambly, Verchères No. 1 demandant un concours comprenant les dits comtés. (Accepté par le Conseil qui prie le Commissaire d'agriculture d'y donner également son approbation.) 61

CONCOURS RÉGIONAL.—Les sociétés d'agriculture de Chambly. Verchères No. 1 demandent une certaine somme pour être distribuée en prix à leur concours. 63

CONCOURS RÉGIONAL.—Motion accordant des médailles pour le concours de la division Montarville. (Adopté.) 63

CONCOURS RÉGIONAL.—Les sociétés d'agriculture de Joliette, Berthier, l'Assomption et Montcalm demandent d'employer leurs fonds pour un concours. (Refusé.) 179

CONCOURS RÉGIONAL.—Les sociétés d'agriculture de Montcalm, Berthier et l'Assomption demandent la permission de faire un concours. (Accordé.) 187

CONCOURS RÉGIONAL.—La société d'agriculture No. 1 de Huntingdon demande la permission d'avoir un concours cette année. (1879) (Accordé.) 248

CONCOURS RÉGIONAL.—Pétition des sociétés d'agriculture de Joliette, Berthier et Montcalm demandant d'avoir un concours des trois comtés et un aide de $600.00. Le Conseil admet l'importance de ces concours mais n'a pas de fonds pour les encourager. 299

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Le concours sera facultatif pour l'année 1870. 17

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Plusieurs sociétés d'agriculture demandent l'exemption du concours. Ces sociétés devront se conformer à la régle. 47

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Les sociétés d'agriculture des villes sont exemptées de tenir un concours. 52

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Les sociétés d'agriculture de Beauce, Chambly, Charlevoix No. 2, Drummond No. 2, Huntingdon No. 1 et 2, Levis, Ottawa No. 2, St. Hyacinthe, Richelieu, Richmond et Yamaska demandent l'exemption du concours. (Référé au comité exécutif.) 70

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Les sociétés d'agriculture de Richmond, Drummond No. 2, Ottawa No. 2, Huntingdon No. 1 et 2 exemptées du concours. (Décision du comite exécutif confirmée, 3 mars 1873.) 71

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Les sociétés d'agriculture de Beauce, Champlain, Levis, St. Hyacinthe et Yamaska, ne peuvent être exemptées du concours.(Décision du comité exécutif confirmée, 3 mars 1873.) 71

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Certaines sociétés d'agriculture exemptées du concours pour 1873 seulement. 77

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Le comité exécutif pense qu'il serait dangeureux d'employer moins de 3 juges pour le concours. (Adopté sur division.) 78

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Avis de motion pour qu'à l'avenir les prix pour les concours soient des instruments aratoires. 92

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TE-

NUES.—Motion pour demander aux sociétés d'agriculture leur opinion sur le concours. (Adopté.) 99

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Plusieurs sociétés d'agriculture demandent l'exemption du concours. 102

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Permission accordée aux sociétés d'agriculture de Missisquoi, Brome, Shefford, Sherbrooke, Huntingdon No. 1 et 2, Charlevoix No. 1 et 2, Richmond de ne pas tenir de concours. (Comité exécutif, 2 mars 1875.) 103

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Aucune société d'agriculture n'aura le droit de collecter des droits d'entrée de ses membres aux expositions ou pour les concours. (Adopté sur division.) 224

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Résolu que la clause XI du réglement du concours soit amendée. Cinq points sont accordés pour la culture d'un demi arpent en légumes et cinq points pour cinq arpents drainés. 244

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES—Le comité exécutif recommande que la clause XVIII du réglement du concours soit amendée. Une terre primée ne pourra concourir que tous les ans. (Perdu.) 244

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Amendement pour que la clause XVIII soit retranchée. Les sociétés d'agriculture décideront si les terres primées seront admises au concours suivant. (Perdu.) 244

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Décidé: clause XVIII amendée. Les terres primées pourront concourir à chaque concours, aussi souvent que les directeurs des sociétés d'agriculture le permettront. (Adopté sur division.) 244

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Le Secrétaire fera imprimer les règlements du concours avec les derniers amendements. 249

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENTES.—Lecture du travail du Rvd. M. Pilote sur l'interprétation du réglement du concours. 252

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Vu l'état avancé de la saison, (Séance du 12 mars 1885) le Conseil ne croit pas urgent de changer les réglements du concours. 323

CONCOURS.—TRAITÉ D'AGRICULTURE.—pour le meilleur traité d'agriculture pratique et programme du concours 39-40

CONFÉRENCES AGRICOLES.—Lettre de M. Ed. Barnard sur ses conférences, $150.00 votées, comme indemnité pour ses frais. 53

CONSEIL D'AGRICULTURE—de la province de Québec, 12 octobre 1869. Première assemblée du Conseil. 1

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Le Conseil fera l'exposition provinciale sans le secours de la Chambre des arts et manufactures. 31

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Les éleveurs de la race "Apshires" demandent le patronage du Conseil. 33

CONSEIL D'AGRICULTURE.— Personne ne sera admis devant le Conseil sans permission. 37

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Demande sera faite par le Conseil au Parlement d'avoir le contrôle exclusif des deniers votés pour l'agriculture. 39

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Pétition du conseil demandant que l'octroi du Conseil soit de $8000.00 au lieu de $4000.00. 39

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Les prix aux expositions provinciales seront payés par le Conseil et les recettes lui appartiendront. 43

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Le Conseil verrait avec plaisir la fusion en une seule des sociétés d'agriculture No. 1 et 2 de Verchères. 44

CONSEIL D'AGRICULTURE. — L'assemblée trimestrielle régulière du Conseil aura lieu le 1 mercredi de mars au lieu de février. 50

CONSEIL D'AGRICULTURE. — Requête du Conseil demandant au Gouvernement un octroi de $4.000.00 pour le drainage. 57

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Le Conseil pétitionne le gouvernement de mettre à sa disposition la balance de l'argent voté aux sociétés d'agriculture qui n'a pas été retiré par les dites sociétés. 58

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Le conseil manque de fonds pour encourager un bon journal d'agriculture. 64

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Les membres du Conseil sont priés d'assister à l'inauguration de l'école commerciale. 64

CONSEIL D'AGRICULTURE.—La presse admise aux séances du Conseil. 65

CONSEIL D'AGRICULTURE —Le Conseil confirme la décision du comité exécutif refusant la formation d'une seconde société dans les comtés de Pontiac et Dorchester. 77

CONSEIL D'AGRICULTURE.—La prochaine assemblée du Conseil aura lieu à Québec le 21 octobre 1873. 79

CONSEIL D'AGRICULTURE. — Requête au gouvernement provincial pour que l'allocation annuelle ($50.000.00) votée aux sociétés d'agriculture soit versée entre les mains du Conseil. 94

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Motion pour que les assemblées régulières du Conseil soient au nombre de deux au lieu de trois. (Référé au comité exécutif qui décide de ne rien changer à l'état actuel des choses.) 100–101

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Le Conseil est invité à visiter l'école vétérinaire de Montréal. (21 octobre 1875.) 122

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Invité à visiter le terrain de l'exposition. (6 juin 1876.) 132

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Le Conseil se réunira le premier et les jours suivants de chaque exposition. 163

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Le Conseil est informé qu'un cours français a été ouvert à l'école vétérinaire, Montréal (1877). 167

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Le Conseil recommande de faire des démarches auprès du gouvernement pour demander un octroi supplémentaire lui permettant de rencontrer ses engagements envers les écoles d'agriculture. (Résolution du Conseil et comité nommé à cet effet.) 169

CONSEIL D'AGRICULTURE. — Rapport du comité annullant un comité nommé pour l'exposition de Québec et le remplaçant par un autre. 177

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Le Conseil prie le gouvernement de prendre soin de nos bois et forêts. 178

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Résolution du Conseil au sujet du dépôt de livres, cartes, globes terrestres, etc., établi dans le département de l'Instruction Publique. 178

CONSEIL D'AGRICULTURE,—Lecture du rapport du Conseil exécutif de la province (19 avril 1877) accordant au Conseil $4.880.00 pour rencontrer ses engagements. 180

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Demande du Conseil au gouvernement d'agrandir et hypothéquer le terrain de l'exposition. 186

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Les membres du Conseil sont invités à assister à l'examen des élèves de l'école vétérinaire à Montréal (30 mars 1878). 218

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Le Conseil exprime ses regrets de ne pouvoir avoir cette année (1878) un concours provincial de labour. 223

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Le Conseil in-

vité à assister à la distribution des diplômes à l'école vétérinaire à Montréal. (Invitation acceptée.) 246

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Procédés du Conseil. Le Président informe qu'aucun des procédés depuis le 27 juin 1877 n'a été approuvé par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil. Il est chargé de demander à l'hon. Commissaire de s'occuper de cette importante question. 250

CONSEIL D'AGRICULTURE—Approbation de M. Starnes, commissaire d'agriculture, ad interim, du Conseil, au sujet de l'exposition de la Puissance à Ottawa (1879). 252

CONSEIL D'AGRICULTURE.—ORGANISATION DU— Comité nommé pour étudier les défauts de l'acte d'agriculture et de l'organisation, et étudier les changements qu'il croirait nécessaires. 259

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Après invitation, accepte d'assister à la distribution des diplômes à l'école vétérinaire, Montréal. (30 mars 1880.) 264

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Le Conseil reconsidère sa décision du 14 janvier 1880 obligeant les sociétés d'agriculture à ne primer que les animaux de race pure. (Après discussion et certaine motion, cette décision est maintenue sur division.) 265

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Procédés du Conseil approuvés par le Lieutenant-Gouverneur. Sur demande au sujet des procédés, le secrétaire informe le Conseil, qu'ils ont été approuvés le 31 juillet 1880, sauf la résolution n'accordant des prix qu'aux animaux de race pure. 267

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Aucune assemblée du Conseil ne sera convoquée, à l'avenir, tant que les délibérations des précédentes n'auront pas été approuvées ou désapprouvées par le Lieutenant-Gouverneur en conseil. 267

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Les fonds en banque du Conseil seront tenus sous le titre de "Dépenses générales, éducation agricole, Fruit Growers Association. 268

CONSEIL D'AGRICULTURE.—En réponse à certaines demandes de M. J. M. Browning, le Secrétaire informe que le Conseil n'a reçu aucune information du Gouvernement relativement à la fabrication du phosphate de chaux en cette province. 280

ÉCOLE D'AGRICULTURE.—M. Lesage, assistant-commissaire informe le Conseil que le gouvernement a acheté 500 tonnes de gœmon biphosphaté qu'il se propose de vendre aux sociétés d'agriculture à $26.00 la tonne, et d'en retirer les prix sur l'allocation ordinaire. 282

CONSEIL D'AGRICULTURE.—ASSEMBLÉE DU —Les convocations des assemblées seront faites par lettres enregistrées et le certificat d'enrégistrement soumis à chaque assemblée. 307

CONSEIL D'AGRICULTURE.—CONVOCATION DU—Interpellation au Président pour savoir pourquoi le Conseil n'a pas été convoqué plus tôt et explications données par le Président. 318

CONSEIL D'AGRICULTURE DE LA PUISSANCE.—L'hon. Commissaire de l'agriculture et le Président priés de s'entendre avec le Gouvernement

Fédéral pour l'établissement d'un Conseil. (Comité exécutif 8 décembre 1873.) (Approuvé par le Conseil.) 82 94 96

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES.—Lettre du secrétaire du Conseil au sujet de l'exposition de 1876. 110

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES.—Le Conseil transmet certaines propositions relatives aux changements de l'acte d'agriculture. (Référé au comité de révision.) 168

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES.—Députation du—demandant l'influence du Conseil, pour avoir un terrain pour y ériger le palais de cristal et y tenir ses expositions. Le Conseil ne peut se joindre au—pour aller ailleurs que là où le gouvernement a décidé. 227

CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES.—Le Conseil demande la permission d'accorder a certaines sociétés de secours mutuel, de se servir du terrain de l'exposition pour y tenir leurs jeux. (Referé au président et secrétaire.) 252

CONSEIL EXÉCUTIF DE LA PROVINCE.—Lecture du rapport du Conseil (17 mai 1877) nommant M. John L. Gibb, membre du Conseil d'agriculture en place de M. F. Wood Gray, démissionnaire. 180

CONSEIL EXÉCUTIF DE LA PROVINCE.—Lecture du rapport du Conseil (19 avril 1877) accordant $4.880.00 au Conseil pour rencontrer ses engagements. 180

CONTRAT POUR TUILES DE DRAINAGE.—MM. Bulmer et Sheppard demandent la continuation

de leur contrat. L'octroi du Conseil sera continué pour 1878 à certaines conditions. 222

CONVENTION AGRICOLE.—La convention de Bedford est approuvée par le Conseil. 107

COMITÉ.—ACTE D'AGRICULTURE.—Un comité nommé pour réviser l'acte relativement aux expositions provinciales. 160

COMITÉ.—ACTE D'AGRICULTURE.—Question de la remise de l'argent non approprié aux sociétés d'agriculture. (Reféré au comité pour reviser l'acte d'agriculture.) 162

COMITÉ.—ACTE D'AGRICULTURE.—Un comité nommé pour la refonte de l'acte. 252

COMITÉ.—ACTE D'AGRICULTURE.—Un comité nommé pour étudier les défauts de l'acte d'agriculture et l'organisation du Conseil et étudier les changements qu'il croirait nécessaires. 259

COMITÉ.—ACTE D'AGRICULTURE.—Le comité de la refonte de l'acte pour 1881. 271

COMITÉ—ACTE D'AGRICULTURE.—Le comité de la refonte de l'acte pour 1882. 290

COMITÉ.—ACTE D'AGRICULTURE.—Le comité de la refonte de l'acte pour 1883. 297

COMITÉ D'AGRICULTURE.—Lecture du rapport du comité. (Considération remise.) 127

COMITÉ D'AGRICULTURE DE LA CHAMBRE D'ASSEMBLÉE. Lecture du rapport du comité. Le Conseil concourt dans certaines parties de

ce rapport, sur les sociétés d'agriculture, les écoles d'agriculture, etc., etc. 175

COMITÉ D'AGRICULTURE DE LA LEGISLATURE.—Le comité recommande au Conseil d'obliger les sociétés d'agriculture d'acheter des appareils de M. Lynch, pour faire le beurre et d'en faire l'essai. 305

COMITÉ DES BATISSES PERMANENTES—Un comité nommé pour s'enquérir de la possibilité d'avoir des bâtisses pour les expositions à Montréal et à Québec. 3

COMITÉ DES BATISSES PERMANENTES—et terrain pour expositions provinciales, autorisé à faire une promesse de vente. 7

COMITÉ DES BATISSES PERMANENTES.—Le comité demande $25.000.00 à la corporation de la ville de Montréal pour l'érection des bâtisses sur le terrain de l'exposition. 32

COMITÉ CONJOINT DE L'EXPOSITION.—Lecture du rapport du comité. (Montréal, 27 avril 1875.) 108

COMITÉ CONJOINT DE L'EXPOSITION.—Le comité recommande pour certaines raisons que l'exposition n'ait lieu qu'en 1879. 108

COMITÉ CONJOINT DE L'EXPOSITION.—Le Conseil approuve le rapport du comité (27 avril 1875). 108

COMITÉ CONJOINT DE L'EXPOSITION.—La prochaine exposition aura lieu à Montréal (1880) et le gouvernement prié de nommer un comité. 256

COMITÉ DE DRAINAGE.—Un comité nommé pour étudier le systéme de drainage. 49

COMITÉ DE DRAINAGE.— Formation d'un comité. (17 novembre 1871.) 56

COMITÉ DE DRAINAGE.—Le comité recommande que $100.00 soient votées à l'école d'agriculture de l'Assomption pour les fins du drainage. 177

COMITÉ DE DRAINAGE.—Nomination du comité pour 1878-79. 242

COMITÉ DES ÉCOLES D'AGRICULTURE —Motion pour que le rapport du comité sur les écoles d'agriculture soit imprimé et distribué. Amendement à cette motion. La motion principale adoptée telle qu'amendée. 106

COMITÉ DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Discussion du rapport du comité qui est adopté par le Conseil qui y apporte certaines conditions. 110–111

COMITÉ DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Lecture du rapport du comité. (14 novembre 1876.)(Remerciements du Conseil au comité.) 162

COMITÉ DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le comité pour 1876–77. 163

COMITÉ DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Lecture du rapport du comité ayant trait à l'école d'agriculture de St. Francis. 223

COMITÉ DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Nommé pour étudier les écoles d'agriculture. Réelu (20 novembre 1878) et prié de faire rapport et de suggérer les modifications à faire aux écoles d'agriculture, etc., etc. 243

COMITÉ DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le comité fera sa visite le 13 mai 1879. 249

COMITÉ DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le comité n'ayant pas fait de rapport (18 juin 1879) la considération de cette question est remise à la prochaine séance. 252

COMITÉ DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Réception du rapport du comité(Séance du 14 janvier 1880) et considération remise à la prochaine séance. 256

COMITÉ DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le rapport du comité (26 mars 1879) est approuvé, en retranchant la recommandation de faire payer certaines sommes d'argent par le Conseil. 258

COMITÉ DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le comité pour 1880. 261

COMITÉ DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—M. J. M. Browning est ajouté au comité. (Séance du 30 mars 1880.) 265

COMITÉ DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le comité pour 1882. 290

COMITÉ DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le comité fait rapport sur la lettre de M. McEachran et de la visite à l'école vétérinaire. (Considération remise à la prochaine assemblée. 293

COMITÉ DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le comité pour 1883. 298

COMITÉ D'ENSEIGNEMENT.—Remerciement au comité (1870). 16

COMITÉ EXÉCUTIF.—Formation du comité. (18 novembre 1872.) 66

COMITÉ EXÉCUTIF.—Le comité demandera des soumissions pour un journal d'agriculture illustré. 86

COMITÉ EXÉCUTIF.—Lecture du rapport(1873) du comité. 70

COMITÉ EXÉCUTIF.—La direction et régie des sociétés d'agriculture sous le contrôle du comité (1873). 70

COMITÉ EXÉCUTIF.—(Séance du 4 mars 1873) Le rapport du comité adopté tel qu'amendé. 72

COMITÉ EXÉCUTIF.—Celui des expo itions et des écoles seront les seuls permanents pour l'avenir. (4 mars 1873.) 72

COMITÉ EXÉCUTIF.—Séance du comité. (2 juin 1873.) 74

COMITÉ EXÉCUTIF.—Lecture du rapport du comité. 74

COMITÉ EXÉCUTIF.— Opinion du comité sur la lettre de l'hon. procureur général M Irvine. (Comité exécutif 3 juin 1873.) 75

COMITÉ EXÉCUTIF.—Amendement du rapport du comité exemptant les sociétés d'agriculture de Beauharnois pour 1873 du concours des terres mais l'obligeant au concours des comtés. 77

COMITÉ EXÉCUTIF.—Amendement au rapport du comité pour que la société d'agriculture de Berthier soit exemptée pour 1873 du concours des terres. (Accordé.) 77

COMITÉ EXÉCUTIF.—Le comité pense qu'il serait avantageux d'employer moins de 3 juges pour les fermes les mieux tenues. (Adopté sur division.) 78

COMITÉ EXÉCUTIF.—Les pétitions, motions, résolutions au Conseil, devront être envoyées au secrétaire pour être soumises au comité. 78

COMITÉ EXÉCUTIF.— Séance à Québec, 9 décembre 1873. 81

COMITÉ EXÉCUTIF.—Séance à Montréal, 9 mars 1874. 87

COMITÉ EXÉCUTIF.—Au sujet de la ferme Logan et résolution prise au sujet de cette ferme. 87

COMITÉ EXÉCUTIF.—Lecture du rapport (22 juin 1874) du comité. 90

COMITÉ EXÉCUTIF.—Séance à Québec du comité. (15 janvier 1875.) 96

COMITÉ EXÉCUTIF.—Lecture du rapport du comité. 96

COMITÉ EXÉCUTIF.—Séance du 2 mars 1875 et lecture du rapport du comité. 101

COMITÉ EXÉCUTIF.—La considération des règlements pour la régie intérieure du Conseil, laissée au comité (1875). 108

COMITÉ EXÉCUTIF.—Séance du comité, 12 mai 1875, Montréal. 109

COMITÉ EXÉCUTIF.—Lecture du rapport du comité. (12 mai 1875.) (Approuvé.) 110

COMITÉ EXÉCUTIF.—Lecture du rapport du comité depuis le 18 juillet 1875. Le Conseil prendra en considération la partie ayant trait à l'école d'agriculture de St. Francis. 122

COMITÉ EXÉCUTIF.—Lecture d'une résolution du comité au sujet du terrain du Mile-End et de celui de la ferme Logan à Montréal. Le comité est chargé de régler d'une manière finale avec l'Hôtel-Dieu. 122

COMITÉ EXÉCUTIF.—Séance du comité à Montréal. (29 février 1876.) 126

COMITÉ EXÉCUTIF.—Séance du comité à Montréal. (6 juin 1876.) 131

COMITÉ EXÉCUTIF.—Séance du comité à Montréal. (13 novembre 1876.) 157

COMITÉ EXECUTIF.—Séance du comité à Montréal. (14 novembre 1876.) 158

COMITÉ EXÉCUTIF.—Le comité pour 1876-77. 163

COMITÉ EXÉCUTIF.—Après discussion et demande d'explications le comité déclare que les 8 p. c. déduits des sociétés d'agriculture n'étant pas suffisant, le Conseil ne peut continuer de payer $1.200.00 aux écoles d'agriculture. 168

COMITÉ EXÉCUTIF,—Recommandation (9 janvier 1878) du comité que les écoles d'agriculture soient transformées en fermes-modéles et que les élèves soient payés de leur travail. La considération en est remise à la prochaine assemblée. 183

COMITÉ EXÉCUTIF.—Lecture du rapport (1878) du comité. (Approuvé.) 221

COMITÉ EXÉCUTIF.—Le comité pour 1878-79. 242

COMITÉ EXÉCUTIF.—Le comité chargé d'étudier certaines parties de l'adresse du Président (1878) et de faire rapport. 245

COMITÉ EXÉCUTIF.—Le comité pour 1880. 260

COMITÉ EXÉCUTIF.—Lecture du rapport du comité (1880). (Adopté.) 262

COMITÉ EXÉCUTIF.—Le comité pour 1881. 270

COMITÉ EXÉCUTIF.—Le comité pour 1882. 290

COMITÉ EXÉCUTIF.— Plusieurs programmes pour 1882 de sociétés d'agriculture sont soumis à l'approbation du Conseil qui les refère au comité qui devra faire rapport. 292

COMITÉ EXÉCUTIF.—Rapport du comité. (1 mars 1882) Les programmes pour 1882 de certaines sociétés d'agriculture sont approuvés sur recommandation du comité. 293

COMITÉ EXÉCUTIF.—Le comité pour 1883. 297

COMITÉ EXÉCUTIF.—Le comité pour 1884. 309

COMITÉ EXÉCUTIF.—Le comité pour 1885. 319

COMITÉ D'EXPOSITION.—Formation du comité, (février 1870) ses fonctions, ses pouvoirs, etc. 21

COMITÉ D'EXPOSITION.—Remerciements du Conseil aux membres du comité. 35

COMITÉ D'EXPOSITION.—Le comité autorisé à terminer les ouvrages commencés. 35

COMITÉ D'EXPOSITION.—Le comité (3 juin 1873) présente le rapport de ses procédés jusqu'à ce jour. (Approuvé.) 78

COMITÉ D'EXPOSITION.—Certains pouvoirs conférés au comité. 105

COMITÉ D'EXPOSITION.—Le comité de Québec, 1877. 157

COMITÉ D'EXPOSITION.—Le comité pour 1876-77. 163

COMITÉ D'EXPOSITION.—Le comité de Québec, (1877) annullé par le Conseil et remplacé par un autre. 177

COMITÉ D'EXPOSITION.—Location du terrain de l'exposition (Montréal) pour y pacager des animaux (Référé au comité.) 181

COMITÉ D'EXPOSITION.—(1877) M. J. L. Gibb est ajouté au comité. 182

COMITÉ D'EXPOSITION.—Le comité est chargé de continuer la construction des bâtisses permanentes (Montréal). 221

COMITÉ D'EXPOSITION.—Le comité pour 1878-79. 242

COMITÉ D'EXPOSITION.—Le comité pour 1880. 261

COMITÉ DES "FRUIT GROWERS ASSOCIATION."—Le comité fait rapport (1780) qu'une société de—a été formée dans Brome, l'Islet et chacune d'elle demande sa part d'octroi. L'organisation de ces sociétés est reconnue, elles recevront $50.00 dès qu'elles enverront leur rapport et un état de leurs dépenses. 268

COMITÉ DES "FRUIT GROWERS ASSOCIATION".—Le comité pour 1881. 271

COMITÉ DES "FRUIT GROWERS ASSOCIATION".—Le comité pour 1882. 290

COMITÉ D'INSTRUCTION AGRICOLE.—Rapport du comité (1869). Cette partie du rapport recommandant de donner une éducation agricole aux jeunes gens d'origine anglaise est adopté. 10

COMITÉ.—JOURNAL D'AGRICULTURE.—Un comité nommé (2 mars 1876) pour favoriser la publication d'un journal d'agriculture. Ce comité fera rapport à la prochaine réunion. 128

COMITÉ DU JOURNAL D'AGRICULTURE.—Le rapport du 15 novembre 1876 fera partie des minutes du Conseil. 161

COMITÉ DU JOURNAL D'AGRICULTURE.—Le comité pour 1877-77. 163

COMITÉ DU JOURNAL D'AGRICULTURE.—Rapport du comité (7 mars 1877) et remerciements au comité. 167

COMITÉ DU JOURNAL D'AGRICULTURE.—La direction du Journal laissée au comité et nomination des membres du dit comité. (29 mai 1877.) 181

COMITÉ—nommé pour examiner les règlements des sociétés d'agriculture (1869). 10

COMITÉ—nommé pour examiner les pétitions devant le Conseil, demandant une seconde société. (Perdu sur division.) 36

COMITÉ—nommé pour accorder des diplômes à certains exposants de la dernière exposition (1870). 40

COMITÉ—nommé relativement à la part que la Chambre des arts et manufactures prendra aux expositions provinciales. 38

COMITÉ—nommé pour faire préparer les plans, devis, etc., etc., pour les bâtisses de l'exposition. 61

COMITÉ—nommé pour étudier les règlements généraux des fermes les mieux tenues. 63

COMITÉ—Lecture du rapport du comité nommé pour la révision des règlements des fermes les mieux tenues. Le secrétaire les fera imprimer tel qu'amendés pour les distribuer aux sociétés d'agriculture. 69

COMITÉ—nommé pour s'entendre avec le gouvernement pour que la province de Québec soit représentée à l'exposition de Vienne. 68

COMITÉ—nommé et chargé de visiter les expositions de l'Etat de New-York et de Missouri. Lecture du rapport du comité et remerciements votés au comité. 81

COMITÉ—nommé pour aller à St. Hyacinthe visiter certains travaux de drainage. 91

COMITÉ—nommé pour s'entendre avec le gouvernement au sujet de l'octroi du Conseil d'agriculture. 123

COMITÉ—nommé pour examiner les rapports annuels des sociétés d'agriculture. 124

COMITÉ—pour réviser les règlements du Conseil et en faire de nouveaux au besoin. 125

COMITÉ—nommé et autorisé à régler définitivement avec les sœurs de l'Hotel-Dieu. 158

COMITÉ—nommé pour demander au Gouvernement d'accorder au Conseil, un octroi supplémentaire qui lui permettra de tenir ses engagements envers les écoles d'agriculture (1877). 169

COMITÉ—pour surveiller l'impression des amendements à l'acte d'agriculture. 214

COMITÉ—nommé pour demander à la ville de Québec de devenir propriétaire du terrain ayant servi à la dernière exposition (1877). 225

COMITÉ—nommé pour étudier les rapports des écoles d'agriculture (1878). 227

COMITÉ—Lecture du rapport (1879) du comité nommé pour étudier les rapports des sociétés d'agriculture. Ce rapport est accepté et ses suggestions seront discutées en détail. (Discussion du rapport.) 246

COMITÉ—nommé (14 jauvier 1880) ponr s'entendre avec le comité d'agriculture de la Législature et lui soumettre l'opinion du Conseil sur l'éducation agricole, et demander les pouvoirs et moyens pécuniaires pour mettre nos écoles d'agriculture sur un pied d'indépendance, etc. 258

COMITÉ—nommé pour s'entendre avec le gouvernement pour que celui-ci reconsidère sa décision relativement à la résolution du Conseil (4 janvier 1880) de ne primer que les taureaux de race pure. 272

COMITÉ—nommé et chargé d'étudier le fonctionnement des beurreries dans l'état de New-York. Lecture de son rapport et remerciements du Conseil à ce sujet. 286

COMITÉ—nommé pour préparer les règlements, fixer le temps, le lieu, le montant des prix, du parti de labour qui aura lieu à Trois-Rivières, Québec et Montréal (1883). 302

COMITÉ—nommé pour voir à l'organisation du

parti de labour à Trois-Rivières, Québec et Montréal (1883) rapporte que, après information reçue, Il n'y avait pas de fonds disponibles pour ce projet, en conséquence, il se trouve dans l'obligation d'y renoncer. 304

COMITÉS PERMAMENTS.—(2 juin 1870) :

1 ° Commission de direction des sociétés d'agriculture.

2 ° Commission d'enseignement et de statistiques agricoles.

3 ° Commission des musées et bibliothèques agricoles.

4 ° Commission des importations étrangères et de l'amélioration du bétail.

5 ° Commission des concours provinciaux.

6 ° Commission des finances.

7 ° Commission des rapports et publications.

8 ° Commission de colonisation. 31-32

COMITÉS PERMANENTS.—Formation des comités pour 1876-77. 163

COMITÉS PERMANENTS.—Les comités réélus. (24 janvier 1878.) 214

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPOSITION.—M. le Président chargé de s'adresser au Commissaire d'agriculture pour la nomination d'un comité. 217

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPOSITION—Le secrétaire écrira au Gouvernement pour que les 10 p. c. retenus sur l'octroi des sociétés d'agriculture. soient remis au Conseil (1880). 268

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPOSITION.—Le comité prendra les moyens d'avoir une beurrerie en opération pendant la prochaine exposition et les prix

dans le département agricole seront augmentés. (Adopté.) 273

COMITÉ PERMANENT DE L'EXPOSITION.—L'intérêt des fonds du Prince de Galles sera mis à la disposition du comité pour être offert en prix à la prochaine exposition. (Séance du 17 mars 1881.) 281

COMITÉ SUR PHOSPHATES.—Un comité nommé pour étudier les mines et la question de la fabrication des phosphates. (21 août 1878.) 225

COMITÉ SUR PHOSPHATES.—Lecture du rapport du comité chargé de s'enquérir de la possibilité d'établir des fabriques de phosphates dans la province. 245

COMITÉ SUR PHOSPHATES.—Le comité prié de continuer ses travaux et de conférer avec le Gouvernement pour assurer l'établissement d'une compagnie pour fabriquer des super-phosphates. 245

COMITÉ SUR PHOSPHATES—Nommé pour s'entendre avec le Gouvernement sur l'établissement d'une fabrique de super-phosphates. 254

COMITÉ DES PUBLICATIONS AGRICOLES.—Le comité de 1869. 3

COMITÉ SUR LA RACE CANADIENNE.—Un comité nommé pour s'assurer s'il existe des animaux de "Race Canadienne" et de faire rapport. (31 janvier 1883.) 303

COMITÉ SUR LA RACE CANADIENNE.—Le comité rapporte qu'il existe des animaux de la "Race Canadienne" dans les localités qu'il a visitées, ou qui en ont toutes les apparences. 304

COMITÉ DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Un comité nommé pour préparer les règlements pour la régie des sociétés d'horticulture et déterminer la part d'octroi à chacune d'elles (1879). 255

COMITÉ DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Le comité (15 janvier 1880). 261

COMITÉ DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Le comité pour 1883. 297

COMITÉ DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Le comité pour 1884. 309

COMITÉ DES SOCIÉTES D'HORTICULTURE.—Lecture du rapport du comité pour 1883. (Reçu et approuvé.) 312

COMITÉ DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Le comité pour 1885. 319

COMITÉ SUR TRAITÉ D'AGRICULTURE.—Un comité nommé pour examiner les différents traités d'agriculture soumis au Conseil (1873). 73

COMITÉ SUR TRAITÉ D'AGRICULTURE.—Rapport du comité du concours pour le meilleur traité d'agriculture. Le prix accordé au pseudonyme "Jacques-Cartier" a condition d'ajouter un appendice à son ouvrage. 86

COMITÉ DU TERRAIN DE L'EXPOSITION.—Un comité nommé pour faire les arrangements nécessaires concernant le terrain de l'exposition et la ferme Logan. (Adopté.) 88

COMITÉ DU TERRAIN DE L'EXPOSITION.—Motion de remettre au comité les pouvoirs que lui confère la

résolution du 11 mars 1874 de faire les plans, etc. (Adopté, l'hon. Commissaire les mêmes pouvoirs au comité.) 94 et 98

COMITÉ DU TERRAIN DE L'EXPOSITION.—Chargé de faire son rapport. (Séance du 9 janvier 1878.) 187

COMITÉ DU TERRAIN DE L'EXPOSITION.—Un comité nommé pour l'agrandissement du terrain de l'exposition. 181

COMITÉ DU TERRAIN DE L'EXPOSITION.—Lecture du rapport du comité nommé pour l'agrandissement du terrain de l'exposition. (Séance 23 janvier 1878.) 208

COMITÉ SPÉCIAL DU TERRAIN DE L'EXPOSITION. Le—(16 juillet 1878). 220

COMITÉ SPÉCIAL DU TERRAIN DE L'EXPOSITION. Lecture de l'ordre du Lieutenant-Gouverneur en Conseil confirmant la nomination et les pouvoirs du comité. 220

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES.—(1869) Ste Anne et l'Assomption. 2

COMITÉ DE LA VISITE DE L'ECOLE—vétérinaire (1869). 3

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES.—Motion pour qu'un comité visite de nouveau les écoles d'agriculture. (Adopté) (1872). 63

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES.—Nomination d'un comité (7 octobre 1874). Aucune bourse additionnelle ne sera accordée avant que le comité ait fait rapport. (Adopté.) 95

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES—de Ste Anne

et l'Assomption. Lecture du rapport (1875) du comité (Considération remise.) 104

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES—de St. Francis et de faire rapport (1875). 122

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES.—Nommé pour visiter annuellement les écoles d'agriculture. 124

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES.—Le comité commencera ses visites le 3 juillet 1877. 182

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES.—Lecture du rapport du comité (1877). 184

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES,—Nommé pour visiter l'école vétérinaire de Montréal. (Rapport du comité 19 mars 1878.) 219

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES.—Lecture du rapport du comité (1878) et remerciements du Conseil offerts au comité. 226

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES.—M. L. Beaubien est nommé du comité (1878) en remplacement de M. Levesque, décédé. 226

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES.—Rapport du comité, juillet et août 1878. 229

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES.—Le comité pour 1881. 270

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES.—Lecture du rapport du comité pour 1881. (Considération remise.) 285

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES.—Le comité étudiera si les élèves ne devraient pas être examinés par ce comité avant de recevoir leur certificat. 300

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES.—Lecture du rapport (1882) du comité. (Adopté et reçu avec les remerciements du Conseil.) 300

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES.—Le comité pour 1884. 309

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES.—Le comité pour 1885. 319

COMMISSAIRE D'AGRICULTURE-L'HON.—demandera la démission des membres du Conseil d'agriculture qui n'assisteront pas aux séances pendant un an. 33

COMMISSAIRE D'AGRICULTURE-L'HON.—et le Président priés de présenter une pétition au gouvernement Fédéral, conformément à la motion du Rvd. M. Tassé en date du 14 novembre 1872. 70

COMMISSAIRE D'AGRICULTURE-L'HON.—prié de faire la nomination des membres du Conseil des arts et manufactures, cette nomination est nécessaire pour compléter l'organisation de l'exposition. 73

COMMISSAIRE D'AGRICULTURE.-L'HON.—Pétition à l'hon. Commissaire pour obtenir pour le Conseil le droit d'expropriation. 79

COMMISSAIRE D'AGRICULTURE.-L'HON.—La question de la ferme Logan laissée à l'hon. Commissaire. Approuvé. (Comité exécutif 22 juin 1874). 90

COMMISSAIRE D'AGRICULTURE.-L'HON. déclare remettre au comité du terrain de l'exposition les pouvoirs qui lui sont donnés par la résolution du 11 mars 1874. 98

COMMISSAIRE D'AGRICULTURE.–L'HON.—Que—soit prié de transmettre aux sociétés copie des statuts, du rapport de l'hon. Commissaire et celui du secrétaire du Conseil, etc., etc. (Adopté.) 185

COMMISSAIRE D'AGRICULTURE.–L'HON.—Le président chargé de s'adresser à l'hon. Commissaire pour la nomination du comité permanent de l'exposition. 217

COMMISSAIRE D'AGRICULTURE.–L'HON.—Le secrétaire prié de demander à l'hon. Commissaire de faire publier les délibérations du Conseil dans le journal d'agriculture. 224

COMMISSAIRE D'AGRICULTURE–L'HON.—prié d'exiger que les sociétés d'agriculture envoient une liste complète de leurs membres dans le cours de mai. L'abonnement commencera le 1 juin de chaque année. 296

COMPROMIS.—ACTE DE—Projet d'un acte entre le Conseil d'agriculture et les Rvdes Sœurs de l'Hôtel Dieu à Montréal. 158

COMPTABILITE AGRICOLE.—Un prix de $40.00 et un deuxième de $20.00 sont offerts pour le meilleur traité de comptabilité, adapté aux besoins des cultivateurs. 249

COMPTON.—Plusieurs habitants de Compton demandent (1870) une école d'agriculture pour les cantons de l'Est. (Referé à un comité.) 36

COMPTON.—Lecture du rapport du comité chargé d'examiner la demande d'une école d'agriculture à Compton. 42

COMPTON.—Rapport du comité sur une école d'agriculture à Compton approuvé et envoyé aux intéressés. 42

COMPTON.—Lettre de M. R. W. Doak au sujet de l'école d'agriculture de Compton. 45

COMPTON.—Octroi annuel de $800.00, bourses de $600.00 payés à l'école d'agriculture de Compton. 46

COMPTON.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—L'école ne recevra son octroi (1871) que lorsque le comité nommé aura fait son rapport. 54

COMPTON.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—M. R. W. Doack soumet au Conseil les plans et devis de la nouvelle école et demande à toucher les fonds votés pour l'école. (Referé au comité.) 60

COMPTON.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—Lecture du rapport (1872) du comité sur l'école. Conditions imposées par le Conseil pour l'établissement d'une école. 67

COMPTON.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—Lecture d'une résolution des directeurs de l'école anonçant qu'ils ne peuvent accepter les conditions imposées par le Conseil. 70

COMPTON.—SOC. D'AGRIC. NO. 1.—La société demande exemption du concours des terres, le sol du comté ne s'y prêtant pas. (Accordé.) 274

COMTÉ—n'ayant pas 45 milles dans sa plus grande longueur. Aucune société dans un comté ne pourra demander une deuxième société. 31

COMTÉS.—Motion pour que dans les comtés où il y a deux sociétés d'agriculture, la moitié de la somme

fixée par le Conseil pour les concours des terres, soit dépensée, etc., etc. (Refusé) 52

COMTÉS.—Les comtés où il y a plus d'une société la somme de $150.00 telle que fixée par le Conseil pour le concours des terres ne sera pas divisée pour l'année 1871. (Adopté sur division.) 52

COMTÉS.—EXPOSITIONS DE—Il serait désirable que les expositions aient lieu la même année que l'exposition provinciale. (Discussion de cette proposition, remise.) 63

CORPORATION DE MONTRÉAL.—Motion pour s'adresser à la corporation d'augmenter d'au moins $25.000.00 l'octroi pour la construction des bâtisses, etc., etc., de l'exposition. 104

CORPORATION DE MONTRÉAL.—L'exposition de 1873 à Montréal si la corporation souscrit $5.000.00 68

CORPORATION DE QUÉBEC.—La corporation exprime le désir que la prochaine exposition provinciale (1882) ait lieu à Québec. (Referé à l'hon. Commissaire de l'agriculture. 292

CULTIVATEURS-FRANÇAIS. — Les sociétés d'agriculture sont autorisées à souscrire une certaine somme à même leur octroi pour venir en aide aux cultivateurs. (Séance 1 mars 1871.) 49

D

DEBLOIS-E. J. M.—élu Vice-Président. (1 mars 1882.) 290

DEBLOIS-E. J. M.—Lecture d'une lettre de M.— informant le Conseil qu'il ne peut assister à l'assemblée. (Séance du 13 décembre 1883.) 308

DÉLÉGUÉS.—Les délégués aux expositions de New-York et Toronto. 35

DÉLÉGUÉS.—Rapport verbal de M. Beaubien sur la visite des délégués aux expositions de New-York et Toronto. (26 octobre 1870.) 41

DÉLÉGUÉS.—Lecture du rapport des délégues aux expositions de New-York et Toronto. (Séance du 6 juin 1871.) Approuvé et sera publié dans la "Semaine Agricole." 53 55

DÉLÉGUÉS DU CONSEIL.—M. Ed. Barnard est autorisé à visiter les expositions agricoles en Angleterre, en Ecosse et en Irlande, comme délégué. 54

DÉLÉGUÉS À L'EXPOSITION DE VIENNE 1873.— Demande au gouvernement fédéral d'envoyer des délégués. 67

DÉLÉGUÉS AUX EXPOSITIONS DES ÉTATS-UNIS.— Les délégués apporteront avec eux des listes des ani-

naux, pur sang, offerts en vente à la dernière exposition provinciale (1873). 79

DÉLÉGUÉS DES SOC. D'AGRIC.—Les sociétés d'agriculture pourront payer les frais de voyage des délégués qu'elles enverront aux Conventions agricoles. (Référé au comité exécutif.) 85

DÉLÉGUÉS AUX EXPOSITIONS DES ÉTATS-UNIS ET D'ONTARIO.—Les (1876). 133

DÉLIBÉRATIONS ET VOTES DU CONSEIL Adresse de M. J. M. Browning, président, sur les—. (21 octobre 1875.) 121

DÉLIBÉRATIONS ET ADRESSE DU PRÉSIDENT.—Le secrétaire enverra à l'éditeur du Journal d'agriculture une copie des—. 215

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.—Le secrétaire prié de demander au Commissaire de l'agriculture de faire publier dans le journal d'agriculture les délibérations. 224

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.—Le président informe qu'aucune des délibérations depuis le 27 juin 1877 n'a été approuvé par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil. Il est chargé de demander à l'Hon. Commissaire de s'occuper de cette importante question. 250

DÉMISSION DES MEMBRES DU CONSEIL. —Le Commissaire d'agriculture demandera la démission des membres qui n'assisteront pas pendant un an. 33

DÉPARTEMENT AGRICOLE.—Le département aux expositions provinciales sous le contrôle du Conseil. 42

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.—Le département informe le Conseil que le journal d'agriculture ne sera distribué aux sociétés d'agriculture qu'à ceux qui s'y abonnent à 30 cts par année. 305

DÉPARTEMENT DE L'INDUSTRIE.—Le département aux expositions provinciales sous le contrôle de la Chambre des arts et manufactures. 42

DÉPOT DE LIVRES.—cartes, globes terrestres dans le département de l'instruction publique. (Résolution du Conseil à cet effet.) 178

DEQUOY–F. X. U. M.—Lettre de— demandant un salaire pour avoir pris soin des bureaux du Conseil (Référé au comité exécutif.) 133

DESBARATS ET BARNARD.–MM.—Lettre de —au sujet du journal d'agriculture. Le secrétaire du Conseil écrira au Commissaire d'agriculture lui exposant tous les procédés du comité du journal et demandant l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil. 180

DESBARATS–M.—s'adressera au sous-comité du journal d'agriculture pour la partie officielle. 180

DEUX-MONTAGNES.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande exemption du concours des terres (1885) pour payer $2.100.00 prix d'un étalon clyde, importé par elle. (Accordé.) 321

DIPLOMES.—Comité nommé pour accorder des diplômes à certains exposants de la dernière exposition (1870). 40

DIPLOMES AUX EXPOSITIONS PROVINCIALES.—

Chaque département agricole et de l'industrie émettra ses diplomes. 43

DIPLOMES FRANÇAIS À L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal.) Les élèves de troisième de l'école demandent des diplomes. (Accordé.) 243

DIRECTEUR DE L'AGRICULTURE.—L'hon, G. Ouimet demande si le Conseil a jamais nommé un directeur. Sur réponse négative, le secrétaire se procurera copie de l'ordre en conseil nommant un directeur, définissant ses pouvoirs, attributions, etc., etc. 319

DIRECTION ET RÉGIE DES SOC. D'AGRIC.—sous le contrôle du comité exécutif. (Séance 3 mars 1873.) 70

DOACK.–R. W. M.—Lettre de— au sujet d'une école d'agriculture à Compton. 45

DOACK.–R. W. M.—admis devant le Conseil, soumet les plans et devis de la nouvelle école d'agriculture de Compton, et demande de toucher les fonds votés, etc., etc. (Referé à un comité.) 59

DOMINION STOCK.—$1.000.00 du Dominion stock transportées au Conseil d'agriculture. 4

DOMINION STOCK—de son Altesse Royale le Prince de Galles. 4

DORCHESTER.—Une partie du comté de Dorchester demande à former une seconde société. (Refusé, séance 1 mars 1871.) 45

DORCHESTER.—Quelques habitants du comté demandent à former une seconde société d'agriculture, (Séance 15 novembre 1872.) 65

DORCHESTER.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande à former une seconde société. (Référé au comité exécutif, 3 mars 1873.) 70

DORCHESTER.—SOC. D'AGRIC. DE—Confirmation du rapport, comité exécutif sur la pétition de la société demandant une seconde société. 73

DORCHESTER.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande à former une seconde société d'agriculture (Refusé pour certaines raisons, comité exécutif 3 juin 1873.) 76

DORCHESTER.—SOC. D'AGRIC. DE— Certains membres de la société demandent que l'exposition du comté soit tenue à St. Isidore plutôt qu'à St. Anselme Le Conseil ne peut intervenir, la société ayant choisi St. Anselme. 275

DORCHESTER.—SOC. D'AGRIC. DE—demande d'avoir une exposition et un concours des terres pour lequel les prix seront de $25.00 à $9.00. Accordé, mais cette société ne pourra subdiviser les $150.00 elle devra suivre les règlements fixant le montant des prix et ceux-là une fois accordés, elle pourra donner des prix additionels, si elle le désire. 277

DORCHESTER. — SOC. D'AGRIC. DE—Le programme de la société pour 1883 est approuvé. 299

DORCHESTER.—SOC. D'AGRIC. DE—Le programme pour 1885 est approuvé. 320

DRAINAGE.—Comité nommé pour étudier les avantages du système de drainage. (Séance du 1 mars 1871.) 49

DRAINAGE.—Le secrétaire enverra aux sociétés

d'agriculture une circulaire leur faisant voir les avantages du drainage (1871). 50

DRAINAGE. - TUVAUX DE —Offre faite à MM. Bulmer et Sheppard, $400.00 pendant 5 ans, à certaines conditions. 56

DRAINAGE.—Requête du Conseil d'agriculture. demandant un octroi de $4.000.00 au gouvernement pour le drainage (1871). 57

DRAINAGE.—Comité sur le drainage. (Séance du 17 novembre 1871.) 58

DRAINAGE.—Comité nommé pour aller à St. Hyacinthe visiter certains travaux de drainage. (Adopté.) 91

DRAINAGE.—Adresse de M. J. M. Browning, président du Conseil, sur le drainage. (21 octobre 1875.) 119

DRAINAGE ET TUILES.—Le contrat de MM. Bulmer et Sheppard est expiré. Le comité exécutif recommande qu'il soit renouvellé pour une autre année (1878). (Approuvé.) 170

DRAINAGE.—Le comité du drainage recommande que $100.00 soient votées à l'école d'agriculture de l'Assomption pour les fins du drainage. (Approuvé.) 177

DRAINAGE.—COMITÉ DU—Le comité pour 1878-79. 242

DRAINAGE.—Le secrétaire soumet un état de la quantité, etc., etc., de tuyaux de drainage vendus par MM. Bulmer et Sheppard cette année (1879). 248

DRAINAGE.—TUILES DE—M. Bulmer demande si le Conseil continuera l'arrangement fait avec lui

pour fabrication de tuiles de drainage. (Considération remise, séance du 18 juin 1879.) 253

DRAINAGE.—TUILES DE— MM. Bulmer et Sheppard demandent un octroi pour la fabrication de— pour 1879. Le Conseil (31 mars 1878) a décidé de ne pas continuer plus longtemps cet octroi. 268

DROIT D'EXPROPRIATION.—Pétition à l'hon. Commissaire d'agriculture pour obtenir pour le Conseil le droit d'expropriation. 79

DRUMMOND.–SOC. D'AGRIC. NO. 2 DE—Pétition de la société demandant à ne former qu'une seule société dans ce comté. (Accordé par le Conseil, comité exécutif, 9 décembre 1873.) 81

DRUMMOND—SOC. D'AGRIC. NO. 2 DE—exemptée du concours des terres (1873). 71

DRUMMOND.—La société d'agriculture de Drummond demande à former une seconde société (1878). (Refusé.) 218

DRUMMOND.—M. Watts admis devant le Conseil, soumet la demande de réorganisation de la société d'agriculture No. 1 de Drummond. (Refusé.) (Le Conseil ne peut changer sa résolution du 20 mars 1878.) 246

DRUMMOND.—SOC. D'AGRIC. DE—Le secrétaire de la société demande la permission de vendre la propriété "Agricultural Hall" qu'il dit appartenir à cette société. (Référé au comité exécutif.) 257

DRUMMOND.—SOC. D'AGRIC. DE—Au sujet de la vente de la "Agricultural Hall". Le Conseil consent à cette vente pourvu qu'elle soit faite d'une manière légale. 262

DRUMMOND.— SOC. D'AGRIC. DE—La société demande d'acheter 25 verrats et de donner le plein montant de la souscription en graines (1881). (Accordé mais cette société ne donnera en graines que la moiti éde la souscription.) 278

DUBÊ MAX.—$20.00 accordés à M. Dubé comme indemnité pour blessures reçues sur le terrain de l'exposition. 49

DURHAM RACE.—Considération de l'avis de motion de M. Benoit au sujet de l'emploi de la race Durham. Adopté sur division, que les sociétés d'agriculture pourront choisir elles-mêmes les animaux dont elles peuvent avoir besoin, pourvu qu'ils soient de race pure. 264

DUVERNAY FRÈRES.—Lettre de MM.—, au sujet de la Semaine agricole. 51

E

ÉCOLES D'AGRICULTURE. — Recommandation des " Elements de Botanniques " par M. O. Brunet aux écoles. 10

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—L'octroi de chaque école sera de $2.000.00 et comment cette somme sera divisée. 19

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Les écoles prendront soin de tout animal que pourrait leur confier le Conseil. 20

ÉCOLES D'AGRICULTURE—pour les cantons de l'est. Plusieurs habitants de Compton demandent une école. (Référé à un comité.) 36

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Les écoles recevront une allocation du Conseil, feront leur rapport sous le plus bref délai. 39

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le compte-rendu des écoles sera publié dans les journaux agricoles. 39

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—L'allocation des écoles payable par quartiers. 40

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Les $800.00 votées par la Législature à chaque école feront partie des $2.000.00 accordées par le Conseil. 40

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Les élèves des écoles auront cette année (1871) leurs vacances en août. 53

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Tout élève boursier sortant des écoles, pour certaines causes, sera privé du privilège d'une bourse. 33

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Adresse du Président, M. J. M. Browning, sur les écoles. (21 octobre 1875.) 112

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Les écoles après la présente année scolaire (1875) devront avoir au moins 10 élèves pour recevoir l'octroi. 122

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Les rapports des écoles devront être envoyés avant le 1 septembre de chaque année. 125

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Adresse du Président, M. J. M. Browning, (15 novembre 1876) sur la visite annuelle des écoles. 144

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Après discussion et demande d'explications, le comité exécutif déclare que les 8 p. c. déduits aux sociétés d'agriculture, n'étant pas suffisants, le Conseil ne peut continuer de payer $1.200.00 aux écoles. 168

ÉCOLES D'AGRICULTURE.— Recommandation du comité exécutif (séance du 9 janvier 1878) que les écoles soient transformées en fermes-modéles et que les élèves soient payés de leur travail, etc., etc. (Considération remise à la prochaine séance.) 183

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Approbation de cette partie du rapport du Président, M. J. M. Brow-

ning (15 novembre 1876) concernant les écoles et copie en sera envoyée aux écoles. 217

ÉCOLES D'AGRICULTURE ET ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—Ces écoles devront envoyer leur rapport annuel au Conseil avant le 1 novembre de chaque année sous peine de perdre leur octroi. 261

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Lecture et réception des rapports des écoles. L'école de St. Francis complétera son rapport par un état de compte plus détaillé. 271

ÉCOLES D'AGRICULTURE—Lecture des différents rpports des écoles pour l'année finissant (30 juin 1882). 298

ECOLES D'AGRICULTURE.—Les écoles donneront un état détaillé des dépenses d'exploitation et des recettes de la ferme pour l'année finissant (30 juin 1882). 298

ÉCOLES D'AGRICULTURE. — Le secrétaire préparera une liste des élèves qui ont fréquenté les écoles depuis deux ans (1881-82) et le temps qu'ils y ont séjourné. 300

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le secrétaire enverra aux écoles copie de la partie du rapport du comité indiquant les améliorations à faire dans l'enseignement. 300

ÉCOLES D'AGRICULTURE. — Considération des différents rapports (1883) des écoles. Seul celui de l'Assomption est reçu et accepté, les autres étant irréguliers sont renvoyés et l'octroi retenu jusqu'à ce que ces écoles se soient conformées aux règlements du Conseil. 410

ÉCOLES D'AGRICULTURE.— Le gouvernement est prié d'accorder 5 bourses extra de $60.00 aux écoles. (Adopté sur division.) 312

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Avis de motion de l'hon. M. G. Ouimet au sujet de l'admission des aspirants dans les écoles. 313

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Admission des aspirants dans les écoles. Projet des règlements pour l'école par l'hon. G. Ouimet. 313

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Admission des aspirants dans les écoles. Discussion de l'avis de motion de l'hon. G. Ouimet sur les conditions d'admission 317

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Admission des aspirants dans les écoles. Règlements pour l'admission par l'hon. G. Ouimet, Ils sont approuvés par le Conseil, mais non par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil. 317

ÉCOLES D'AGRICULTURE —Lecture des rapports, pour 1884, des écoles. (Ste Anne, l'Assomption et Richmond). (Reçus et adoptés.) 319

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Lecture des suggestions faites par le Rvd. L. O. Tremblay sur certaines réponses à faire dans les écoles. Ce mémoire est recommandé par le Conseil à l'hon. Premier. 322

ÉCOLES D'AGRICULTURE. — Résolu : qu'il serait avantageux que les écoles introduisent une beurrerie et une fromagerie dans leur enseignement et d'avoir des silos pour en démontrer les avantages. 322

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Admission des aspirants dans les écoles. Le secrétaire fera imprimer

les résolutions ad ptees par le Conseil (30 mai 1884) pour les distribuer aux écoles. 322

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—TRAVAIL DES ÉLÈVES DES— Résolu que le Conseil est d'opinion que le payement du travail est désirable. 323

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité chargé de visiter les écoles. (12 octobre 1869.) 2

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité chargé de visiter les écoles. (19 juin 1872.) 63

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité nommé pour visiter Richmond au sujet de la formation d'une école. (Adopté.) 91

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité nommé pour visiter les écoles, Aucune bourse additionnelle ne sera accordée avant que le comité ait fait rapport. (Adopté, 7 octobre 1874.) 94

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—COMITÉ DES— Motion pour que le rapport (1874) soit imprimé et distribué. Amendement à cette motion, la motion principale adoptée telle qu'amendée. 106

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—COMITÉ DES— Discussion du rapport (1874) du—. Le rapport est adopté par le Conseil qui y ajoute certaines conditions 110

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité nommé pour visiter annuellement les écoles (21 octobre 1875). 124

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité nommé pour demander au gouvernement d'accorder au Conseil, un octroi supplémentaire qui lui permettra de tenir ses engagements envers les écoles. 169

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le comité des écoles commencera ses visites le 3 juillet 1887. 182

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—COMITÉ CHARGÉ DE LA VISITE DES—Lecture du rapport (1877) du comité. 184

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—COMITÉ DES—Transmission au Conseil de plans des fermes des écoles Référé au comité qui devra faire rapport. 214

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité nommé (1878) pour étudier les rapports des écoles. 227

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—COMITÉ DE LA VISITE DES—Rapport du comité (1878). 229

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité pour étudier les rapports des—(réélu 20 novembre 1878) Il fera rapport à la prochaine séance et suggérera les modifications à faire aux écoles. etc., etc. 243

ÉCOLES D'AGRICULTURE. — Comité pour étudier les rapports des—Lecture etc., acceptation du rapport du—. Les suggestions qu'il contient seront discutées en détail. Discussion de ce rapport. 246

ÉCOLES D'AGRICULTURE. — Comité pour étudier les rapports des—. Avant de recommander les conclusions du rapport du comité, les écoles devront fournir les informations demandées dans l'adresse du Président (23 janvier 1878) et autres renseignements contenus dans la présente résolution, dont le secrétaire enverra copie aux sociétés. 247

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le comité des écoles fera sa visite le 13 mai 1879. 248

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—COMITÉ DES—
Réception du rapport du comité le 14 janvier 1880.
(Considération remise.) 256

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—COMITÉ DES—
Le rapport du comité est adopté (26 mars 1879) en en retranchant la recommandation de faire payer certaines sommes d'argent par le Conseil. 258

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité nommé pour s'entendre avec le comité d'agriculture de la Législature et lui soumettre l'opinion du Conseil sur l'éducation agricole et demander les pouvoirs et moyens pécuniaires pour mettre nos écoles sur un pied d'indépendance, etc., etc. 258

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité des—
pour 1880. 261

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité des—
M. J. M. Browning ajouté au comité, 30 mars 1880. 265

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité des—
pour 1881. 270

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité des—
Lecture du rapport (1881) du comité. Considération remise. 285

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité des—
pour 1882. 290

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité des—
pour 1883. 298

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité des—
Le comité étudiera si les élèves des écoles ne devraient pas être examinés par ce comité avant de recevoir leurs certificats. 300

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité des— Lecture du rapport (1882) du comité. Reçu et adopté avec les remerciements du Conseil. 300

ÉCOLES DAGRICULTURE.—Comité des— pour 1884. 309

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité des— Lecture du rapport (1882). 309

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité des— pour 1885. 319

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Comité des— Lecture du rapport (1884) du président du comité. (Reçu et approuvé.) 322

ÉCOLE D'AGRICULTURE À COMPTON.—Lecture du rapport (1870) du comité sur l'établissement d'une école. (Approuvé et envoyé aux intéressés.) 42

ÉCOLE D'AGRICULTURE À COMPTON.—Lettre de M. R. W. Doack au sujet d'une école. 45

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE COMPTON.— (1871). Octroi annuel de $800.00 à l'école, Bourses de $600.00 à l'école. 46

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE COMPTON.— ne recevra son octroi que lorsque le comité nommé aura fait son rapport. 54

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE COMPTON — M. R. W. Doack soumet au Conseil, les plans et devis de la nouvelle école et demande à toucher les fonds votés pour l'école. (Référé à un comité.) 60

ÉCOLES D'AGRICULTURE À COMPTON.—Lecture du rapport (1872) du comité de l'école. Conditions

imposées par le Conseil pour l'établissement d'une école. 67

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE COMPTON.— Lecture d'une ré olution des directeurs de l'école. 70

ÉCOLES D'AGRICULTURE DE LANSING ET GUELPH.—MM. Beaubien et Blackwood forment un sous-comité pour visiter les écoles (20 mai 1879). 246

ÉCOLES D'AGRICULTURE DE LANSING ET GUELPH.—Le président, le vice-président et le secrétaire sont chargés de visiter les écoles (1883) et de faire rapport. 301

ÉCOLES D'AGRICULTURE DE LANSING ET GUELPH.—Lecture du rapport du comité qui a visité les écoles. Ce rapport est reçu; le gouvernement prié de prendre ses suggestions en considération; copie du rapport sera adressée aux membres de la législature. 312

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'ASSOMPTION.— Pour la mettre sur un pied d'égalité avec celle de Ste. Anne. Une somme de $1.000.00 allouée à l'école. 19

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'ASSOMPTION— Lecture du rapport. (1871) du directeur de l'école. 52

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'ASSOMPTION— Rapport (1874) de l'école est présenté au Conseil. 95

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'ASSOMPTION— Le Conseil regrette l'état peu satisfaisant de l'école (Séance, 14 novembre 1876.) Avis à cette école au sujet de la subvention. 162

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'ASSOMPTION— Le comité du drainage recommande que $100.00

soient votées à l'école pour les fins du drainage. (Approuvé.) 177

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE L'ASSOMPTION. —Manière dont l'école disposera de la balance lui restant en mains de 1877-78. 227

ÉCOLES D'AGRICULTURE DE L'ASSOMPTION, ST. FRANCIS ET STE ANNE.–Rapport du comité chargé de visiter les écoles (juillet 1877). 188

ÉCOLES D'AGRICULTURE DE L'ASSOMPTION ET DE ST. FRANCIS. Aucun paiement ne sera fait aux écoles tant qu'elles n'auront pas envoyé leur rapport de 1879. 265

ÉCOLE D'AGRICULTURE À RICHMOND.—Pétition pour établir une école, Référé au comité des écoles. (Séance, comité exécutif 22 juin 1874.) Le secrétaire transmettra à Richmond copie des règlements des autres écoles d'agriculture. 90

ÉCOLE D'AGRICULTURE À RICHMOND.—Comité nommé pour visiter Richmond au sujet de la formation d'une école. (Adopté.) 91

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE RICHMOND.—M. Ch. W. Parkins offre d'ouvrir une école aux mêmes conditions que les autres écoles. Référé au comité spécial. 93

ÉCOLE D'AGRICULTURE À RICHMOND.–Lecture du rapport du comité chargé de visiter Richmond au sujet d'une école. Cette école sera sur le même pied que les autres écoles. 100

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE RICHMOND.— Une délégation de l'école expose que l'école n'a pas

reçu la même subvention annuelle que les autres écoles. (Réponse du Conseil à ce sujet.) 132

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE RICHMOND — Rapport (21 mars 1878) du comité chargé de visiter l'école. (Approuvé.) 216

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE STE ANNE.— Le rapport (1872) de l'école est soumis au Conseil. (Référé au comité des écoles.) 72

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE STE ANNE.— Le Conseil se déclare satisfait des progrès de l'école. (Séance du 14 novembre 1876.) 162

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE STE ANNE.— Demande d'augmenter le nombre de ses bourses. (Séance 9 janvier 1878) Renvoyé à la prochaine séance. 185

ÉCOLES D'AGRICULTURE DE STE ANNE ET L'ASSOMPTION.—Comité chargé de visiter les écoles (1869). 2

ÉCOLES D'AGRICULTURE DE STE ANNE ET L'ASSOMPTION.—Lecture du rapport du comité nommé pour visiter les écoles. (Séance 3 mars 1875.) Considération remise. 104 et 106

ÉCOLES D'AGRICULTURE DE STE ANNE ET L'ASSOMPTION.—Lecture et discussion du rapport du comité chargé de visiter les écoles. 106

ÉCOLES D'AGRICULTURE DE STE ANNE, L'ASSOMPTION ET ST. FRANCIS,—Lecture des rapports (1877) des écoles. 184

ÉCOLES D'AGRICULTURE DE STE ANNE, L'ASSOMPTION ET ST. FRANCIS.—Adresse du président, M. J. M. Browning, (15 novembre 1876) sur les écoles. 140 à 143

ÉCOLES D'AGRICULTURE DE L'ASSOMPTION, STE ANNE ET ST. FRANCIS.—Adresse du Président, J. M. Browning, (9 janvier 1878) sur les écoles. 191 à 197

ÉCOLES D'AGRICULTURE DE STE ANNE, L'ASSOMPTION ET RICHMOND.—Leurs rapports annuels seront soumis au Conseil qui les réfère au comité des écoles qui devra faire rapport. (Séance du 5 août 1880.) 268

ÉCOLES D'AGRICULTURE DE STE ANNE ET ST. FRANCIS.—Lecture des rapports (1881) des écoles. 285

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE ST. FRANCIS.—Le Conseil prend en considération cette partie du rapport du comité exécutif ayant trait à l'école. (Séance, 21 octobre 1875.) 122

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE ST. FRANCIS.—Comité nommé pour visiter l'école et chargé de faire rapport. 122

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE ST. FRANCIS.—Rapport (1877) du comité sur l'école. Ce rapport fera partie des minutes du Conseil. 170

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE ST. FRANCIS.—M. Tanner donne des explications au sujet de l'école. Motion au sujet de la retention de l'octroi à l'école et prescrivant les conditions auxquelles cet octroi sera payé. (Adopté.) 186

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE ST FRANCIS.—Demande le paiement des deux trimestres. Le comité des écoles prié de visiter l'école et de faire rapport. (Séance, 20 mars 1878.) 217

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE ST. FRANCIS.—Lecture dn rapport du comité des écoles ayant trait à l'école. 223

ÉCOLE D'AGRICULTUTE DE ST. FRANCIS.—Lord Aylmer et M. Tanner exj osent devant le Conseil, l'intention des syndics de transporter l'école sur la propriété de Lord Aylmer. Le Conseil désire que cette question lui soit soumise par écrit. 223

ÉCOLE D'AGRICULTURE DE ST. FRANCIS.—Le principal de l'école est prié de donner plus amples détails sur son rapport de 1882. 289

ÉCOLES D'AGRICULTURE À ST.FRANCIS,LECNOXVILLE ET COMPTON.—Lecture du rapport du comité chargé d'examiner les pétitions demandant une école. (Séance, 23 novembre 1870.) 42

ÉCOLE COMMERCIALE CATHOLIQUE.—Les membres du Conseil sont invités à l'inauguration de l'école (1872). 64

ÉCOLES PRIMAIRES.—Distribution de traités élémentaites d'agriculture dans les écoles. 68

ÉCOLES FERMES.—MM. Barr et Casavant offrent leurs terres au Conseil pour établir des écoles. Le Conseil ne peut accepter ces propositions avant d'en avoir reçu d'autres qui lui permettront d'aviser le gouvernement sur ce sujet. 300

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Continuation du subside de $400.00 par année et comité chargé de visiter l'école (1869). 3

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Lecture d'un rapport de M. Benoit sur l'école. 7

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Rapport sur l'école (1869). 12

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Le comité de la visite de l'école recommande une augmentation de l'octroi annuel. (Séance 11 mars 1874.) $200.00 votées à certaines conditions. 89

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Lettre de M. McEachran annonçant son voyage en Europe et demandant une certaine somme pour achat de cartes et modèles pour l'école, $400.00 votés. (Adopté.) 91

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal.) Lecture d'une lettre de M. McEachran offrant de construire une école à certaines conditions. Il recevra $1.000.00 du Conseil et recommandation au gouvernement de payer $800.00 à M. McEachran pendant 10 ans, etc., etc. (Séance 15 janvier 1875.) 97

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE. — (Montréal) M. McEachran écrit qu'il ne peut entreprendre de bâtir une école à moins d'une garantie de $1800.00 par année. Recommandation du comité exécutif (2 mars 1875) de lui accorder cette somme. 103

ÉCOLE VÉTERINAIRE.—(Montréal) Lecture du rapport du comité chargé de visiter l'école (1875). 105

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) M. McEachran écrit et demande la garantie de $1800.00 pendant 10 ans ponr lui permettre d'entreprendre la construction d'une école. Le Conseil accorde cette garantie. 105

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Adresse du Président, M. J. M. Browning, sur l'école. (21 octobre 1875.) 113

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Le Conseil est invité à visiter l'école (1875) 122

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Trois médailles offertes, à la fin de chaque session, à l'école (1875) 123

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Le Conseil est satisfait de sa visite à l'école et donne son entière approbation au directeur, M. McEachran. 124

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montreal) M McEachran écrit demandant au Conseil de nommer un comité d'examinateurs pour l'école. Le Conseil recommande à M. McEachran de les choisir lui-même. 127

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal)M. McEachran écrit, demandant un octroi supplémentaire pour faire donner des cours en français à l'école. (Recommandation à ce sujet du Comité exécutif, 9 juin 1876. 131

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Adresse du président, M. J. M. Browning, sur l'école. (15 novembre 1876.) 143

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Une somme de $1.000.00 sera mise dans les estimés pour l'école. (Séance 16 novembre 1876) à certaines conditions. 164

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) M. McEachran demande des examinateurs pour l'école. Nomination des examinateurs. (Séance 7 mars 1877.) 166

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Le Conseil est informé qu'un cours français a été ouvert à l'école. 167

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Lecture du rapport (1877) de l'école. 184

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Rapport du président, M. J. M. Browning, sur l'école, (9 janvier 1878.) 198

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) $50.00 votés à l'école pour achat de livres. (Séance 24 janvier 1878.) 214

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Les membres du Conseil sont invités à assister à l'examen des élèves de l'école (1878). 218

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Rapport (19 mars 1878) du comité chargé de visiter l'école. 219

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Les élèves de troisième demandent des diplomes français (1878) (Accordé.) 243

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Le Conseil est invité et accepte d'assister à la distribution des diplômes à l'école. 246

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) (Séance 15 janvier 1880) Le rapport du directeur de l'école est referé au comité pour la refonte de l'acte d'agriculture en ce qui concerne la protection à être accordée aux élèves diplômés. 260

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—Les écoles devront envoyer leurs rapports annuels au Conseil avant le 1 novembre de chaque année, sous peine de perdre leur octroi. 261

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal). M.McEachran invite le Conseil à assister à la distribution des diplômes à l'école (1880). 264

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE. — (Montréal) Lecture et acceptation du rapport (1880) de l'école. 271

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Considération du rapport (1880) de l'école remise. 289

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE. — (Montréal) Le comité des écoles fait rapport sur la lettre de M McEachran et la visite de l'école (1882) (Considération remise.) 293

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE. — (Montréal) Le rapport (1882) de l'école est approuvé. 295

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Lecture du rapport (1882) sur la visite de l'école. (Reçu et approuvé.) 304

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE.—(Montréal) Le gouvernement est prié d'accorder 5 bourses extra de $60.00 à l'école. (Adopté sur division, 13 décembre 1883.) 312

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE. —(Montréal) M. McEachran demande, pour certaines raisons, la continuation de l'octroi de $2.800.00 à l'école. (Séance, 12 mars 1885.) La requête de M. McEachran recommandée par le Conseil au gouvernement. 321

ÉDUCATION AGRICOLE—et direction des sociétés d'agriculture. Rapport du Rvd. M. Tassé sur l'éducation. (Séance, 18 novembre 1869.) Discussion remise. 7

ÉDUCATION AGRICOLE.—Motion sur cette partie du rapport du comité d'instruction agricole recommandant de donner une éducation agricole aux jeunes gens d'origine anglaise. (Adopté, 19 novembre 1869.) 10

ÉDUCATION AGRICOLE.—Adresse du Président, M. J. M. Browning, sur l'éducation agricole. (15 novembre 1876.) 140

ÉDUCATION AGRICOLE.—Adresse du président, M. J. M. Browning sur l'éducation agricole. (9 janvier 1878.) 191

ÉLÉMENTS DE BOTANIQUE—LES—par M. O. Brunet. recommandés aux écoles d'agriculture. (Séance, 19 novembre 1869.) 10

ENTRÉES AUX EXPOSITIONS—provinciales seront reçues par le secrétaire de chaque département agricole et industriel pour ce qui les concerne respectivement. 43

ENSEIGNEMENT AGRICOLE.— Rapport sur l'— (1869). 12

ENSEIGNEMENT AGRICOLE. — Remerciements au comité de l'—. 16

ENSEIGNEMENT ET STATISTIQUES AGRICOLES.—Comité de l'— (1870). 31

ENSEIGNEMENT AGRICOLE.—Discussion du Conseil sur l'enseignement et autres sujets. (Séance du 20 mai 1884.) 316

ENSEIGNEMENT AGRICOLE—en cette province. M. Tremblay, directeur de l'école d'agriculture de Ste Anne, explique ses vues sur les moyens les plus efficaces pour l'enseignement. 319

ENGRAIS.—Le Conseil demande au gouvernement d'exempter les engrais, etc., du droit de péage sur les chemins macadamisés (1872). 68

ENGRAIS BIEN CONSERVÉS.—Pétition de la société d'agriculture de Terrebonne se plaignant de la décision des juges des terres les mieux cultivées au

sujet des engrais. Les juges n'ont pas le droit d'accorder des points à ceux qui n'ont pas des engrais bien conservés. 257

ÉTAT FINANCIER DES AFFAIRES DU CONSEIL.—Le secrétaire chargé de préparer un état financier pour être soumis au gouvernement,avec prière de combler le déficit s'il y en a. (Séance. 17 mars 1881.) 280

ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS.—Motion qu'une demande soit faite au gouvernement de venir en aide aux établissements industriels. 66

EXAMINATEURS POUR L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE. (Montréal) M. McEachran demande des examinateurs et leur nomination (1877). 166

EXPOSITIONS DES COMTÉS.—Il serait désirable que les expositions de comtés aient lieu la même année que l'exposition provinciale. 63

EXPOSITIONS DE COMTÉS.—Le Président prié de préparer une liste des membres du Conseil pour visiter les expositions (1878). 184

EXPOSITIONS DE COMTÉS.—Aucune des sociétés d'agriculture n'aura le droit de collecter des droits d'entrées de ses membres aux expositions (1878) 224

EXPOSITIONS DE COMTÉS—de 1882. Les sociétés d'agriculture qui obtiendront la permission de dépenser leurs fonds à l'achat de reproducteurs de race pure, seront libres d'omettre leurs expositions. (Adopté.) 289

EXPOSITIONS.— COMITÉ D'—Le comité, ses fonctions, ses pouvoirs (4 février 1870). 21

EXPOSITIONS.—COMITÉ D'—Le comité autorisé à terminer les ouvrages commencés. (Séance du 16 septembre 1870.) 35

EXPOSITIONS.—COMITÉ D'—Le comité à Québec sera le même que celui qui a agi à la dernière exposition provinciale (1870). 48

EXPOSITIONS.—COMITÉ D'—Le rapport des procédés du comité est présenté jusqu'à ce jour. (3 juin 1873.) 78

EXPOSITIONS.—COMITÉ D'—Certains pouvoirs sont conférés au comité. (3 mars 1875.) 105

EXPOSITIONS.—COMITÉ D'—Lettre et discussion du comité. (Comité exécutif, 6 juin 1876.) M. Beaubien suggère d'avoir une exposition industrielle en même temps qu'agricole. 131

EXPOSITIONS.— COMITÉ D'—Le comité chargé de continuer la construction des bâtisses permanentes etc., etc. (Séance, 21 août 1878.) 221

EXPOSITIONS.—COMITÉ D'—Le comité pour 1878-79. 242

EXPOSITIONS.—COMITÉ D'—Le comité pour 1880. 261

EXPOSITIONS.—COMITÉ CONJOINT D'— Le— (1875) 108

EXPOSITIONS.—COMITÉ CONJOINT D'—Lecture du rapport du comité recommandant, pour certaines raisons, que l'exposition provinciale n'ait lieu qu'en 1876. (Approuvé par le Conseil.) 108

EXPOSITIONS DES ÉTATS-UNIS —Les délégués aux expositions (1873) apporteront avec eux des listes d'animaux pur sang offerts en vente. 79

EXPOSITIONS—de l'état de New-York et Missouri. Lecture du rapport du comité chargé de visiter les expositions (1873). Remerciements votés à ce comité. 81

EXPOSITION HORTICOLE.—Motion pour que la société d'horticulture (Montréal) tienne son exposition sur le terrain de l'exposition en même temps que l'exposition provinciale. (Perdue sur division.) 286

EXPOSITION PROVINCIALE.— L'exposition aura lieu à Montréal en septembre 1870. 3

EXPOSITION PROVINCIALE. — Le Conseil fera l'exposition sans le secours de la Chambre des arts et manufactures. 31

EXPOSITION PROVINCIALE.—La Chambre des arts et manufactures relativement à la part qu'elle doit prendre aux expositions. 35

EXPOSITION PROVINCIALE.—Les entrées aux expositions seront reçues par le secrétaire de chaque département (agricole et industriel) pour ce qui les concerne respectivement. 43

EXPOSITION PROVINCIALE.—Les juges aux expositions seront nommés par le Conseil et la Chambre des arts et manufactures respectivement,et seront sur un même pied quand aux dépenses. 43

EXPOSITION PROVINCIALE.—Demande de la société d'agriculture de la cité de Québec, que l'exposition ait lieu à Québec (1871). (Accordé à certaines conditions.) 47

EXPOSITION PROVINCIALE—à Québec. Le comité de l'exposition sera le même que celui qui a agi à la dernière exposition. 48

EXPOSITION PROVINCIALE. — (1871) La Chambre des arts et manufactures nommera un comité de cinq pour l'exposition. 48

EXPOSITION PROVINCIALE—de 1873 aura lieu à Montréal, si la corporation de la cité souscrit $5.000.00 68

EXPOSITION PROVINCIALE.—Une exposition aura lieu en 1875 à certaines conditions. 94

EXPOSITION PROVINCIALE —Motion pour obtenir la jouissance de 50 à 60 arpents sur la ferme Logan, pour les expositions. 97

EXPOSITION PROVINCIALE. — L'exposition de 1875 aura lieu à Montréal. 98

EXPOSITION PROVINCIALE.—Lecture du rapport (1875) du comité d'exposition. Le comité conjoint recommande que l'exposition n'ait lieu qu'en 1876. (Rapport du comité conjoint, approuvé.) 108

EXPOSITION PROVINCIALE de 1876. Lettre du secrétaire du Conseil des arts et manufactures au sujet de l'exposition. 110

EXPOSITIONS PROVINCIALES.—Adresse du Président, M. J. M. Browning, sur les expositions. (21 octobre 1875.) 116

EXPOSITION PROVINCIALE.—Discussion sur la possibilité de tenir une exposition industrielle conjointement avec l'exposition agricole de 1876. Rai-

sons données par M.White du Conseil des arts et manufactures, (CONTRE). Motion Beaubien, (POUR). (Perdue sur division.) 133

EXPOSITIONS PROVINCIALES et les propriétés acquises pour les—. Adresse du Président, M. J. M. Browning sur les expositions. (15 novembre 1876). 150

EXPOSITION PROVINCIALE À QUÉBEC—en 1877 et nomination du comité. 157 et 166

EXPOSITION PROVINCIALE À QUÉBEC.—Le trésorier de la ville de Québec écrit que $6.000.00 ont été déposées en banque à l'ordre du Conseil pour l'exposition. 166

EXPOSITION PROVINCIALE — de 1876-77. M. DeBlois demande un état des recettes et dépenses des expositions (Accordé). 185

EXPOSITION PROVINCIALE—en 1879. Le Conseil ne tiendra pas d'exposition et favorisera l'exposition de la puissance qui aura lieu à Ottawa. 249

EXPOSITIONS PROVINCIALES.—Adresse du Président, M. J. M. Browning, sur les expositions. (9 janvier 1878.) 205

EXPOSITION PROVINCIALE—de 1880 aura lieu à Montréal. Le gouvernement est prié de nommer un comité-conjoint. 256

EXPOSITIONS PROVINCIALES—Importance d'introduire dans nos expositions une beurrerie en opération. Le président autorisé à nommer une délégation chargée de visiter les beurreries aux expositions des Etats-Unis, et de faire rapport. (Séance, 5 août 1880.) 267

EXPOSITION PROVINCIALE—de 1881. Le comité permanent des expositions prendra les moyens d'avoir une beurrerie en opération pendant l'exposition. Les prix dans le département agricole seront augmentés (Adopté). 273

EXPOSITION PROVINCIALE— de 1882. La corporation de Québec exprime le désir qne la prochaine exposition ait lieu à Québec. (Référé à l'hon. Commissaire d'agriculture.) 292

EXPOSITION DE LA PUISSANCE. — (Automne, 1873.) Le ministre de l'agriculture de la puissance du Canada prié de choisir la ville, offrant le plus d'avantage pour une exposition. 63

EXPOSITION À OTTAWA (1879).—Remerciements de l'association de l'agriculture et des arts d'Ontario pour la coopération du Conseil dans l'exposition. Le secrétaire autorisé à faire distribuer une circulaire dans la province de Québec, au sujet de l'exposition. (Adopté.) 251–252

EXPOSITION À OTTAWA (1879).—Approbation de M. Starnes, commissaire de l'agriculture, "ad interim" de l'octroi du Conseil d'agriculture au sujet de l'exposition. 252

EXPOSITION DE PHILADELPHIE.—M. J. Perreault, admis devant le Conseil, explique les vues du gouvernement fédéral au sujet de l'exposition. 103

EXPOSITION DE PHILADELPHIE.—Collection de graines pour l'exposition. Adresse du Président, M. J. M. Browning, sur la collection. (21 octobre 1875.) 120

EXPOSITION DE PHILADELPHIE.—Le Conseil s'adressera au Ministre de l'agriculture de la Puissance pour obtenir une réponse aux lettres adressées à M. J. Perreault, demeurées sans réponse, relativement a la collection de graines exposées à l'exposition. 176

EXPOSITION DE PHILADELPHIE, -Adresse du Président, M. J. M, Browning, sur l'exposition. (15 novembre 1876.) 154

EXPOSITION DE VIENNE.—Comité nommé pour s'entendre avec le gouvernement pour que la province de Québec soit représentée à l'exposition. (Séance. 13 novembre 1872.) 68

EXPROPRIATION.—DROIT D'—Pétition à l'hon. commissaire de l'agriculture pour obtenir pour ce Conseil, le droit d'expropriation. 79

EVANS HR. M.—nommé grainetier du Conseil. (Séance du 12 octobre 1869.) 3

EVANS HR. M.—Secrétaire de la société d'horticulture de Montréal, demande au Conseil de sanctionner un vote de cette société de $450.00 en sa faveur. (Approuvé.) 185

F

FARIBEAULT. J. N. E. M.—Condoléances du Conseil à la famille de feu—. 308

FÉCULERIE DE POMMES DE TERRE.—Le comte d'Archast admis devant le Conseil demande de l'aide pour sa— (1872). 64

FERMES LES MIEUX TENUES–Sont adoptées certaines parties du rapport de M. Tassé ayant trait au programme des—. 8

FERMES LES MIEUX TENUES.—CONCOURS DES—Le règlement du—est adopté. 14

FERMES LES MIEUX TENUES.—PROGRAMME DES—tel qu'amendé le 14 novembre 1872. 23

FERMES LES MIEUX TENUES.—COMITÉ NOMMÉ POUR ÉTUDIER LES RÈGLEMENTS DES—Séance du 19 Juin 1872. 62

FERMES LES MIEUX TENUES DANS CHAQUE PAROISSE.—Demande de $5.000.00 par le Conseil au Gouvernement pour accorder des prix pour les—(Séance, 13 novembre 1872.) 66

FERMES LES MIEUX TENUES.—Les habitants du district de Bedfort auront le droit de faire leurs règlements pour le concours des fermes. (Séance du 13 novembre 1872.) 69

FERMES LES MIEUX TENUES.—Le gouvernement est prié d'organiser un concours général des fermes dans chaque district et d'aviser aux moyens d'exécution de ce projet (Séance du 1 février 1883.) 302

FERMES-ÉCOLES.—MM. Barr et Casavant offrent leurs terres au Conseil pour y établir des.—Le Conseil ne peut accepter ces propositions avant d'en avoir reçu d'autres qui lui permettront d'aviser le gouvernement à ce sujet (1883). 301

FERME-MODÈLE.—La société d'agriculture de Kamouraska demande d'établir une ferme; conditions auxquelles cette société pourra établir une ferme. (Comité exécutif le 29 février 1876.) 127

FERME-MODÈLE.—Approbation du Conseil au sujet de l'établisement d'une ferme à Kamouraska, aux conditions du Comité exécutif, le 29 février 1876. 128

FERME-MODÈLE DE MONTMAGNY.—Le secrétaire du Conseil s'assurera quelles relations existent entre la societé d'agriculture de Montmagny et la ferme (1878). 215

FINANCES.—Le comité des finances (1870). 32

FONDS DU CONSEIL D'AGRICULTURE.—Les fonds en banques seront tenus sous le titre de " Dépenses Générales, Education Agricole, Fruit Growers Associations " (1880). 269

FONDS DU PRINCE DE GALLES.—L'Intérêt des fonds sera mis à la disposition du Comité permanent de l'exposition pour être offert en prix à la prochaine exposition. (Séance du 17 mars 1881.) 281

FRANCIS. ST—ÉCOLE D'AGRICULTURE—Le Conseil prend en considération certaine partie du rap-

port du Comité exécutif ayant trait à l'école. (Séance 21 octobre 1875.) 122

FRANCIS. ST.–ÉCOLE D'AGRICULTURE DE–Comité nommé pour visiter et faire rapport sur l'école (1875). 122

FROMAGERIES ET BEURRERIES. — Le Conseil a une longue discussion sur les fromageries et beurreries. (Séance du 31 janvier 1883.) 302

FROMAGERIES ET BEURRERIES.—Résolu qu'il serait avantageux que les écoles d'agriculture introduisent une fromagerie dans leur enseignement et d'avoir des silos pour en démontrer les avantages. (Séance du 12 mars 1885.) 322

FRUIT GROWERS ASSOCIATION.—Le Comité des fruits fait rapport qu'une société de fruits a été formé dans Brome et l'Islet; que chacune d'elles demande sa part d'octroi. L'organisation de ces sociétés reconnue, elles recevront $50.00 dès qu'elles enverront leur rapport et un état de leurs dépenses. (Séance du 5 Août 1880.) 268

FRUIT GROWERS ASSOCIATION. -- Les fonds du Conseil d'agriculture en banque seront tenus sous le titre de " Dépenses Générales, éducation agricole et Fruit Growers Association. 269

FRUIT GROWERS ASSOCIATION.—Le Comité de fruits pour 1881 271

FRUIT GROWERS ASSOCIATION.—Le secrétaire payera l'octroi aux sociétés de fruits, quand ces sociétés se seront conformées aux règlements du Conseil. (Séance du 26 octobre 1881.) 288

FRUIT GROWERS ASSOCIATION.—Le comité des fruits pour 1882. 290

FRUIT GROWERS ASSOCIATION.—Lecture des rapports annuels de 1881 des sociétés de fruit. de Abbotsford, Brome, l'Islet, Missisquoi et Shefford. Rapports approuvés et ces sociétés toucheront leur octroi. 291

G

GARDES-FORESTIERS.—Lecture d'une lettre au sujet de l'établissement de gardes forestiers. Les intéressés sont priés de s'adresser à la législature. (Comité exécutif du 9 décembre 1873.) 82

GASPÉ.—COMTÉ DE—Quelques habitants du comté demandent à former une troisième société d'agriculture. 44

GASPÉ. — SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 1 — Le programme est approuvé, le 16 mars 1881. 279

GASPÉ. — SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE No. 1 — Le programme de 1885 est approuvé. 320

GAUDET–J. HON. M.—élu vice-président du Conseil, le 14 Janvier 1880. 256

GAUDET–J. HON. M.—réélu vice-président, le 24 novembre 1880. 270

GAUDET–J. HON. M.—Condoléances à l'occasion du décès de feu M. Gaudet. 295

GAZETTE DES CAMPAGNES ET LA REVUE AGRICOLE.—Abolition des frais de port payés par le Conseil à la Gazette des Campagnes. (Séance du 2 janvier 1870.) 18

GAZETTE DES CAMPAGNES.—Motion pour accorder $400.00 à la Gazette, référée au comité exé-

cutif. Amendement accordant $200.00 à la Gazette, pour une année. (Adopté sur division, séance du 11 décembre 1873.) 84 et 85

GAZETTE DES CAMPAGNES.—Motion pour que $100.00 soient accordées à la Gazette. Perdue sur division. (Séance du 22 octobre 1875.) 125

GÉNÉALOGIE—LIVRE DE—pour la race canadienne. Résolu: que le Conseil croit avantageux d'établir un livre de Généalogie pour les chevaux et bêtes à cornes. (Séance du 12 mars 1885.) 323

GIBB.—JOHN L. M.—Nommé membre du Conseil, en place de M. F. Wood Gray, démissionnaire, par lettre du Conseil exécutif de la province, 17 mai 1877. 180

GIBB.—JOHN L. M.—Ajouté au comité de l'exposition. (Séance du 29 mai 1877.) 182

GIBB. — M. CHS. — Remerciements du Conseil votés à M. Gibb, pour les services rendus au pays par la publication de son rapport sur les arbres de la Russie. Une somme de $100.00 lui est votée comme indemnité pour les frais encourus 304

GIBB.—M. CHS.— Rapport sur les arbres fruitiers, $100.00 votées pour traduire en français le rapport, qui sera distribué aux sociétés d'agriculture. 305

GIROUARD,-M. D.—Lettre de M. Girouard demandant règlement de son compte (Affaire de la poursuite de l'Hotel-Dieu.) Référé au comité exécutif. 91

GOÉMON-BIPHOSPHATÉ.—M. S. Lesage, Assistant commissionnaire, informe le Conseil que le gouvernement a acheté 500 tonnes de goémon, qu'il propose de vendre aux sociétés d'agriculture à $26.00

la tonne, et d'en retenir le prix sur l'allocation ordinaire (1881). 282

GOEMON-BIPHOSPHATÉ. — Résolution du Conseil, obligeant les sociétés d'agriculture de prendre 2 tonnes de goëmon, à $26.00 la tonne qui seront retenues sur les octrois. Une circulaire sera adressée à cet effet, et donnant les instructions sur la manière d'employer le goëmon. (Adopté.) 282

GOEMON-BIPHOSPHATÉ.—Informé que plusieurs sociétés d'agriculture n'ont jamais reçu de goëmon ou ont reçu une quantitée excédant les deux tonnes; le Conseil prie le Gouvernement de s'assurer la quantité exacte de goëmon reçue par la société d'agriculture, avant de faire des déductions sur leur octroi. (Adopté.) 288

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.—Demande au gouvernement d'envoyer des délégués à l'exposition de Vienne. (Séance du 13 novembre 1872.) 67

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.—Comité nommé pour s'entendre avec le gouvernement afin que la province de Québec soit représentée à l'exposition de Vienne. Pétition, à cet effet, au gouvernement. 68–69

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.—Pétition au gouvernement pour modifier le tarif en vue de favoriser l'agriculture du pays. 66

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.—Pour protéger les sucreries, féculeries etc., etc. 66

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.—Le commissaire d'agriculture et le président priés de présenter une pétition au gouvernement, conformément à la motion du Rvd M.Tassé en date du 14 novembre 1872. 70

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.—Le Commissaire d'agriculture et le Président, priés de s'entendre avec le gouvernement pour l'établissement d'un Conseil d'agriculture pour la Puissance. (1873-74-75) 82, 94 et 96

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.–La Chambre de Commerce de Québec, demande de nommer un comité pour demander au gouvernement un terrain d'exposition à Québec. (Séance du 21 Août 1878.) 225

GOUVERNEMENT PROVINCIAL.—Demande de $500.00 au gouvernement pour offrir des prix pour les fermes les mieux tenues dans chaque paroisse. Adopté. (Séance du 13 novembre 1872.) 66

GOUVERNEMENT PROVINCIAL. — Motion pour qu'une demande soit faite au gouvernement de venir en aide aux établissements industriels. 66

GOUVERNEMENT PROVINCIAL.—Demande de subvention faite au gouvernement pour l'achat d'un concasseur de pierres. 66

GOUVERNEMENT PROVINCIAL —Le Conseil (1872) demande au gouvernement d'exempter les engrais du droit de péage sur les chemins macadamisés etc., etc. 68

GOUVERNEMENT PROVINCIAL. — Requête au gouvernement pour que l'allocation annuelle $50.000.00 votées aux sociétés d'agriculture soit versée entre les mains du Conseil.(Séance du 7 octobre 1874.) 94

GOUVERNEMENT PROVINCIAL.—Le Conseil prie le gouvernement, de prendre soin de ses bois et forêts. (Séance du 8 mars 1877.) 178

GOUVERNEMENT PROVINCIAL.—Une requête sera adressée par l'entremise de l'honorable Commissaire d'agriculture au gouvernement demandant $15.000.00 cette année, 1879, et pour 1880, pour l'érection de bâtisses permanentes. 248

GOUVERNEMENT PROVINCIAL.— (Exposition de 1880.) Le gouvernement prié de nommer un comité conjoint des expositions. 256

GOUVERNEMENT PROVINCIAL.—Le secrétaire écrira au gouvernement pour que les 10 % retenus sur l'octroi des sociétés d'agriculture soient remis au comité permanent de l'exposition. (Séance du 5 août 1880.) 268

GOUVERNEMENT PROVINCIAL. — Comité pour s'entendre avec le gouvernement, pour que celui-ci reconsidère sa décision relativement à la résolution du Conseil (14 janvier 1880) de ne primer que les tauraux de race pure. 272

GOUVERNEMENT PROVINCIAL.—Le secrétaire chargé de préparer un état financier des affaires du Conseil pour être soumis au gouvernement avec prière de combler le déficit s'il y en a. (Séance du 13 mars 1881.) 280

GOUVERNEMENT PROVINCIAL.—Le gouvernement est prié d'organiser un concours général des fermes les mieux tenues dans chaque district et d'aviser aux moyens d'exécution de ce projet. (Séance du 1 février 1883.) 302

GOUVERNEMENT PROVINCIAL.—Le Conseil prie le gouvernement de rappeler l'amendement de l'acte d'agriculture Vict. 46, chap. 16 et de laisser

l'acte d'agriculture tel que rédigé Vict. 32 Chap. 15 Sect. 86. (Adopté.) 311

GRAINES.—Achat de graines par les sociétés d'agriculture. Les sociétés d'agriculture ne pourront dépenser que la moitié de la souscription des membres pour l'achat des graines. L'autre moitié formera un fonds pour achat d'animaux de race pure. Les dépenses pour l'achat et transport de graines seront payées à même la souscription et non autrement. Adopté. (Séance du 15 janvier 1880.) 260

GRAINES et distribution de graines, par les sociétés d'agriculture. Après discussion les règlements du Conseil à ce sujet sont maintenus. 265

GRAINES DE BETTERAVE À SUCRE.—Les sociétés d'agriculture, ont la permission d'acheter de la graine. 214

GRAINES.—COLLECTION DE GRAINES À PHILADELPHIE.—Le Conseil s'adressera au Ministre d'agriculture de la Puissance pour obtenir une réponse aux lettres adressées à M. J. Perreault demeurées sans réponse relativement à la graine. 176

GRAINES.—Collection de graines, exposée à l'exposition de Philadelphie. Correspondance entre le Conseil et le Ministre de l'agriculture de la Puissance au sujet de la graine. Le Conseil autorisé à offrir cette collection au musée national fondé à Ottawa. 182

GRAINES FOURRAGÈRES. — Les sociétés d'agriculture peuvent appliquer certaine somme à l'achat de graines. (1870.) 16

GRAVURES.—COLLECTION DE — Pour l'échelle des points, pour juger la race bovine. M. M. Brow-

ning informe le Conseil que les gravures sont terminées (Séance du 27 mars 1879.) 248

GUELPH ET LANSING.—Ecole d'agriculture de Guelph, MM. Beaubien et Blackwood forment un sous-comité pour visiter (le 20 mars 1879) les écoles de Guelph et Lansing. 249

GUELPH ET LANSING.—ÉCOLES D'AGRICULTURE DE—Le président, le vice-présidnt et le secrétaire chargés de visiter les écoles de Guelph et de Lansing et de faire rapport. (Séance du 3 janvier 1883.) 301

GUELPH ET LANSING. — ÉCOLE D'AGRICULTURE DE— Lecture du rapport du comité chargé de visiter les écoles de Guelph et de Lansing. Ce rapport est reçu et le gouvernement invité à prendre les suggestions en considération, et une copie du rapport sera adressée aux membres de la législature. 312

H

HARAS NATIONAL.—Lettre de M. Larue au sujet de la souscription de la société d'agriculture de Portneuf au haras. Le secrétaire chargé de voir le secrétaire de la compagnie du haras et de faire rapport. (Séance du 12 mai 1875.) 109

HARAS PROVINCIAL.—M. le chevalier de Bonnement, admis devant le Conseil, expose son projet sur la manière d'établir un haras. Une motion est faite et adoptée à ce sujet. (Séance du 13 novembre 1872.) 65

HOCHELAGA.—SOC. D'AGRIC. DE—La société condamnée à l'amende de $100.00 pour cause de négligence. (Séance du 7 mars 1877.) 165

HOCHELAGA.—SOC. D'AGRIC DE—La société demande l'usage du terrain de l'exposition pour y tenir son exposition (1878). (Accordé à certaines conditions.) 222

HOCHELAGA.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande la remise de l'amende de $100.00. Décidé de remettre au secrétaire de cette société l'amende de $100.00, et aux autres secrétaires qui l'auront méritée par leur régularité, etc., etc. 258

HORTICULTURE.—SOC. D'—Le président chargé de s'entendre avec le gouvernement pour avoir

l'aide nécessaire pour établir des sociétés, et que $500 soient mises à la disposition du Conseil pour cet objet. (Séance du 20 novembre 1878.) 245

HORTICULTURE.—SOC. D'—Les $500.00 promises (20 novembre 1878) par l'Hon. M. H. G. Joly pour les sociétés, seront mises dans les estimés du Conseil (1879) et distribuées par lui aux sociétés. 254

HORTICULTURE.—SOC. D'—Approbation du Conseil des règlements de la régie des sociétés. $50.00 votées à la société d'horticulture d'Abbotsford. (Séance du 14 janvier 1880.) 256

HORTICULTURE.—SOC. D'—Les assemblées annuelles des sociétés auront lieu en septembre ou octobre, et ces sociétés devront transmettre leur rapport avant le premier novembre de chaque année. (Séance du 1 février 1883.) 302

HORTICULTURE.—SOC. D'—Lecture du rapport du président des sociétés sur une publication de M. Ch. Gibb, traitant sur les arbres fruitiers de la Russie et leur introduction en ce pays. Ce rapport est reçu et adopté. 304

HORTICULTURE.—SOC. D'—Lecture du rapport de 1884, du président des sociétés. (Reçu et adopté) 319

HORTICULTURE.— SOC. D'— Comité nommé pour préparer les règlements de la régie des sociétés et déterminer la part d'octroi à chacune d'elles. (Séance du 27 août 1879.) 255

HORTICULTURE.—SOC. D'— Le comité des sociétés pour 1880. 261

HORTICULTURE.—SOC. D'—Le comité des— pour 1883. 279

HORTICULTURE.—SOC. D'—Lecture du rapport, de 1883, du comité des sociétés. 309

HORTICULTURE.—SOC. D'—Le comité des— pour 1884. 309

HORTICULTURE.—SOC. D'—Lecture du rapport de 1883, du comité, reçu et approuvé. 312

HORTICULTURE.—SOC. D'—Le comité des— pour 1885. 319

HORTICULTURE—SOC. D'—d'Abbotsford. Rapport verbal de M. J. M. Browning (30 novembre 1878) sur la société, le détail de ses opérations, ses avantages présents et futurs, etc., etc. 245

HORTICULTURE—SOC. D'—d'Abbotsford et de l'Islet.—Ces sociétés recevront à l'avenir (Séance du 20 juin 1883) un octroi annuel de $100.00 au lieu de 50.00 306

HORTICULTURE.—SOC. D'—d'Abbotsford. La société demande exemption de tout concours pour acheter des arbres fruitiers de la Russie. (Accordé, séance du 12 mars 1885.) 321

HORTICULTURE— SOC. D'—de Montréal. M. Pell, secrétaire de la société, demande pour cette année (1873) pour cette société, exemption d'offrir des prix pour les produits agricoles. (Accordé.) 75

HORTICULTURE—SOC. D'—de Montréal. La société demande d'employer ses fonds exclusivement pour l'horticulture. (Accordé, 29 février 1876.) 127

HORTICULTURE—SOC. D'—de Montréal. La société demande de l'aide pour publier son rapport

sur les fruits du pays. Le comité exécutif recommande la somme de $200.00. (Approuvé par le Conseil, 14 novembre 1876.) 160

HORTICULTURE—SOC. D'—de Montréal. Le secrétaire de la société demande à retirer plus que les 7 p c. de commission. Refus du Conseil, mais il permet à cette société de payer une somme additionelle au secrétaire. pour services extra. (Séance du 8 mars 1877.) 174

HORTICULTURE—SOC. D'—de Montréal. Le Conseil prend pour distribution 300 copies du rapport de la société. 174

HORTICULTURE—SOC. D'—de Montréal. Une copie du rapport de la société sera envoyée au Commissaire de l'agriculture et à l'orateur de la Chambre d'assemblée, avec prière de le faire traduire en français. 175

HORTICULTURE—SOC. D'—de Montréal.—M. Hy. Evans, secrétaire de la société, demande au Conseil de sanctionner un vote de la société de $450.00 en sa faveur. (Approuvé.) 185

HORTICULTURE—SOC. D'—de Montréal, demande l'influence du Conseil pour obtenir du gouvernement la continuation de l'octroi de $200.00 par année, pour la publication de ses rapports. 285

HORTICULTURE.—SOCIÉTÉ D'—de Montréal. Le Conseil recommande au gouvernement de continuer l'octroi de $200.00 à la société, pour publication de ses rapport. Le Conseil verrait avec plaisir leur traduction en langue française et leur distribution dans les divers comtés de cette province. 285

HORTICULTURE— SOC. D' — de Montréal. Motion pour que la société tienne son exposition horticole sur le terrain de l'exposition en même temps que l'exposition provinciale. (Perdue sur division.) 286

D HORTICULTURE—SOC. D'—de Montréal. La société demande l'influence du Conseil pour obtenir l'argent nécessaire pour acheter un terrain pour l'acclimation d'arbres fruitiers du nord de la Russie. 291

HORTICULTURE— SOC. D'—à Rouville. Pétition des cultivateurs du comté de Rouville demandant à former une société dans ce comté. (Accordé le 12 mars 1885.) 321

HOTEL-DIEU.—Lettre de la Révde Sœur Supérieure au sujet du terrain de l'exposition. Référée au comité de l'exposition. 85

HOTEL-DIEU.—Les Rvdes dames de l'Hotel-Dieu, en cas de restitution du terrain de l'exposition, s'engagent à rembourser $14.000.00 au Conseil. 87

HOTEL-DIEU. — Lecture d'une résolution du comité exécutif au sujet du terrain au Mil-End (Montréal) et de celui de la ferme Logan. Le comité chargé de régler d'une manière finale avec l'Hotel-Dieu. (Séance du 21 octobre 1875.) 122

HOTEL-DIEU.—Lettre de M. Pagnuelo au sujet de la réclamation des Dames de l'Hotel-Dieu. Référée au comité exécutif. 129

HOTEL-DIEU.—Projet d'un acte de compromis entre le Conseil et l'Hotel-Dieu. Comité autorisé à régler définitivement avec les Sœurs de l'Hotel-Dieu. (Comité exécutif, 13 novembre 1876.) 158

HOTEL-DIEU. — Le Conseil est informé que la réclamation de l'Hotel-Dieu est définitivement règlée. (Séance du 7 mars 1877.) 165

HOUGH—sur la maladie des arbres forestiers. Le secrétaire achetera le livre de Hough et le fera traduire en français. 296

HUNTINGDON.—SOC. D'AGRIC. DE — Petition d'une partie du comté, demandant à former une seconde société. Accordé. (Séance du 1 mars 1871.) 46

HUNTINGDON—SOC. D'AGRIC. No. 1 et 2 DE —exemptées du concours des terres. (Séance du 3 mars 1873.) 71

HUNTINGDON.—SOC. D'AGRIC. No. 1 ET 2 DE— Les sociétés sont exemptées du concours des terres. (Séance du 3 mars 1875.) 103

HUNTINGDON.—SOC. D'AGRIC. No. 1 DE—La société demande que l'octroi soit divisé suivant la population. La société d'agriculture No. 2 s'y oppose. Le comité exécutif déclare que le Conseil ne peut changer la loi. (Séance du 3 mars 1875.) 103

HUNTINGDON.—SOC. D'AGRIC. No. 1 DE—La société demande de charger 25 cts extra à ses expositions, et que l'octroi soit fait suivant la population dec haque division de cette société; première demande, accordée, deuxième, refusée. 222

HUNTINGDON—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande la permission d'avoir un concours régional en 1879. (Accordé.) 248

HUNTINGDON.—SOC. D'AGRIC.No. 1 DE—La société demande la permission de faire concourir à ses

expositions des personnes étrangères au comté. Accordé. (Séance du 15 Janvier 1880.) 257

HUNTINGDON.—SOC. D'AGRI. No. 1 DE— La société demande si le Conseil serait disposé à importer du blé de la Mer-Noire, qui serait vendu aux sociétés d'agriculture et payé à même leur octroi. 311

HUNTINGDON.—SOC. D'AGRIC. No. 1 DE—La société se plaint de l'amendement de l'acte d'agriculture dans la division égale de l'octroi, quand il existe deux sociétés dans un comté. 311

I

IBERVILLE.—SOC. D'AGRIC. D'—La société demande d'avoir une exposition, concours et récoltes sur pied, concours des grandes fermes. Accordé à la condition que cette société ait un concours des terres les mieux cultivées. (Séance du 12 mars 1885.) 320

IMPORTATIONS ÉTRANGÈRES ET AMÉLIORATION DU BÉTAIL.—Comité des—, (2 juin 1879.) 32

INAUGURATION DE L'ÉCOLE COMMERCIALE.—Les membres du Conseil d'agriculture invités à assister à l'inauguration. 64

INDEX DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.—Le secrétaire fera imprimer 250 copies de l'index. (Séance du 2 mars 1882.) 293

INDUSTRIE— DÉPARTEMENT DE L'—sous le contrôle de la Chambre des arts et manufactures. (Séance du 23 novembre 1870.) 42

INDUSTRIELS.— ÉTABLISSEMENTS— Demande d'aide au gouvernement provincial pour les établissements. 66

INSTRUCTION PUBLIQUE.—Dépot de livres, cartes, globes terrestres, etc.,etc., dans le département de l'instruction. Résolution du Conseil à cet égard. (Séance du 8 mars 1877.) 178

INTERPRÉTATION—des clauses 5 et 7, Sect. 36 Vict. 32, Chap. 15. Demander l'opinion des officiers en loi sur l'interprétation. 27

IRVINE—L'HONORABLE M.— Procureur général. Lecture d'une lettre de l'Honorable, sur l'interprétation des clauses 5 et 7 du statut, Sect. 36, Vict. 32. Chap. 15. Le Conseil communiquera de nouveau avec l'Honorable sur ces clauses. 74

IRVINE.—L'HONORABLE M.—Réponses de l'Hon. Irving aux questions légales à lui soumises par le Conseil, 80

IRVINE.—L'HONORABLE M.—Questions légales à lui faites sur l'interprétation des clauses 5 et 7, Sect. 36 Vict. 32 Chap. 15. 94

IRVINE.—L'HONORABLE M.—Opinion du comité exécutif (3 juin 1873) sur la lettre de l'Honorable. 75

ISLES DE LA MADELEINE.—Pétition des habitants des Isles, comté de Gaspé, demandant à former une quatrième société d'agriculture. (Accordé.) (Comité exécutif, 9 mars 1874.) 88

ISLET.—SOC. D'AGRIC. DE L'—La société demande d'approuver le changement qu'elle a fait en ayant eu une exposition d'animaux au lieu de faire un concours des fermes les mieux tenues. (Approuvé.) 213

ISLET.—SOC. D'AGRIC. DE L'—Pétition de certains cultivateurs de la société demandant la formation d'une seconde société. (Refusé, ce comté n'étant pas dans les conditions exigées par le Conseil.) 298

ISLET.—SOC. D'AGRIC. DE L'—La société demande exemption du concours des terres, pour acheter ou louer un terrain pour ses expositions. (Refusé.) 303

ISLET.—COMTÉ DE L'—Le comité des "Fruit Growers Association" fait rapport qu'une société de cette association a été formée dans le comté; que cette dernière société demande sa part d'octroi; son organisation reconnue par le Conseil; elle recevra $50.00 dès qu'elle enverra son rapport et un état de ses dépenses. 268

ISLET.—SOC. D'HORTICUL. DE L'—Lecture du rapport annuel de 1881 de la société. Rapport approuvé et cette société touchera son octroi annuel. 291

ISLET.— SOC. D'HORTICULTURE DE L'—La société recevra à l'avenir (Séance du 30 juin 1883) un octroi annuel de $100.00 au lieu de $50.00. 306

J

JACQUES-CARTIER.—SOC. D'AGRIC. DE— La société demande l'exemption du concours des terres pour payer l'achat d'un étalon Clyde. (Accordé.) 289

JOLIETTE. — SOC. D'AGRIC. DE — La société exemptée du concours de paroisses à certaines conditions. (Adopté sur division, séance du 4 mars 1873.) 71

JOLIETTE.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande l'exemption du concours des terres. (Refusé pour certaines raisons, séance du 29 mai 1877.) 182

JOLIETTE, BERTHIER ET MONTCALM.—Pétition des sociétés d'agriculture de— demandant d'avoir un concours régional des trois comtés et un aide de $600.00. Le Conseil admet l'importance de ces concours; mais n'a pas de fonds pour les encourager. (Séance du 31 janvier 1883.) 299

JOLY.—M. H. G.—élu premier président, le 12 octobre 1869. 1

JOLY—M. H. G.—réélu président, le 26 octobre 1870. 36

JOLY—M. H. G.—réélu président, le 18 novembre 1871. 56

JOLY—M. H. G.—réélu président, le 13 novembre 1872. 64

JOLY—M. H. G.—réélu président, le 21 octobre 1873. 80

JOURNAL D'AGRICULTURE. — Subvention annuelle conditionnelle au journal existant. (Séance du 2 février 1870.) 20

JOURNAL D'AGRICULTURE.-Qu'une subvention soit accordée à un journal publiant les rapports du Conseil. (Séance du 2 février 1870.) 21

JOURNAL D'AGRICULTURE—publié à St. Hyacinthe. M. Lussier demande de l'aide pour son journal. (Motion de lui accorder $400.00, perdue.) 43

JOURNAL D'AGRICULTURE—publié à St. Hyacinthe. M. Lussier offre de fournir 1.000 copies pour $400.00. (Refusé.) 50

JOURNAL D'AGRICULTURE—illustré hebdomadaire. Le secrétaire reçoit instruction de s'enquérir, si le Commissaire d'agriculture consentirait à faire publier, par son département, 7.000 copies d'un journal. (Séance du 17 novembre 1871.) 58

JOURNAL D'AGRICULTURE. — Le Conseil manque de fonds nécessaires pour encourager un bon journal. (Séance du 19 juin 1872.) 64

JOURNAL D'AGRICULTURE—30 centins retenus sur la souscription de chaque membre des sociétés d'agriculture pour la création d'un journal (Séance du 13 novembre 1872.) 68

JOURNAL D'AGRICULTURE ILLUSTRÉ.—Le comité exécutif demandera des soumissions pour un journal. 68

JOURNAL D'AGRICULTURE.—La question de la fondation d'un journal est de nouveau référée au comité exécutif. (Séance du 11 mars 1874.) 89

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Avis de motion pour qu'à l'avenir un journal soit donné aux membres d'une société d'agriculture et que l'abonnement soit payé à même les fonds de la société. 92

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Avis de motion pour qu'à l'avenir chaque secrétaire d'une société d'agriculture reçoive un journal. (Approuvé par le Conseil,et payé à même les fonds de la souscription.) 92

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Ouverture des soumissions, et nouvelles soumissions demandées pour un journal dans les deux langues. (Séance du 7 octobre 1874.) 95

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Examen des soumissions pour un journal. Le secrétaire demandera aux soumissionnaires, les noms des rédacteurs qu'ils se proposent d'avoir pour rédiger le journal. 101

JOURNAL D'AGRICULTURE.—La proposition de M. Keroack au sujet de la publication d'un journal est renvoyée au comité exécutif. 106

JOURNAL D'AGRICULTURE PROJETÉ. —M. Sénécal informe le Conseil qu'il ne peut donner à présent les noms des rédacteurs du journal. 109

JOURNAL D'AGRICULTURE.— Adresse du président, M. J. M. Browning, sur le journal, 21 octobre 1875. 120

JOURNAL D'AGRICULTURE. — Lettre de MM. Desbarats et Barnard au sujet du journal. Le

secrétaire écrira au Commissaire de l'agriculture lui exposant tous les procédés du comité du journal, et demandant l'approbation du Lieutenant-Gouverneur en conseil. (Séance du 29 mai 1877.) 180

JOURNAL D'AGRICULTURE.—M. Desbarats s'adressera au sous-comité du journal pour la partie officielle du journal. 180

JOURNAL D'AGRICULTURE. — Adresse du président, M. J. M. Browning, sur le journal, 15 novembre 1876. 147

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Motion pour que, à l'avenir, l'éditeur du journal traite directement avec le rédacteur. (Approuvé, séance du 8 mars 1877.) 177

JOURNAL D'AGRICULTURE. — Adresse du président, M. J. M. Browing, sur le journal, 9 janvier 1878. 203

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Le Secrétaire enverra copie des délibérations du Conseil et copie de l'adresse du président à l'éditeur du journal. 215

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Le secrétaire prié de demander au Commissaire d'agriculture de faire publier les délibérations du Conseil dans le journal 224

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Le département de l'agriculture informe que le journal ne sera distribué aux sociétés d'agriculture qu'à ceux des membres qui s'y abonneront à 30 cts par année. (Séance du 20 juin 1883.) 305

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Comité nommé pour favoriser le publication d'un journal qui devra faire rapport. (Séance du 2 mars 1876.) 128

JOURNAL D'AGRICULTURE. — Comité du journal. Lecture du rapport du journal approuvé par le Conseil. Le président prié de communiquer avec le gouvernement à ce sujet. 131

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Rapport du comité du journal, 1876. 134

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Rapport du comité du journal, 1877, et remerciements votés au comité. 167

JOURNAL D'AGRICULTURE.—Le Comité du journal, 1877. 181

JOURNAL OFFICIEL.—Importance d'avoir un journal du Conseil. (Séance, 2 février 1870.) 20

JOURNAL OFFICIEL.—Abolition des droits de port sur les journaux. 7

JOURNAUX AGRICOLES.—Qu'une subvention égale à leur importance soit accordée aux journaux. (Motion perdue sur division.) 20

JOURNAUX AGRICOLES.—Le compte rendu des écoles d'agriculture sera publié dans les journaux agricoles. 39

JUBILÉ MUSICAL.—M. O. Duval, secrétaire du jubilé, demande permission de se servir du terrain d'exposition pour le jubilé. (Accordé à certaines conditions.) 185

JUGES—pour les concours des fermes les mieux tenues. Le Conseil pourra nommer un des trois juges. (Séance du 25 octobre 1870.) 38

JUGES—aux expositions provinciales. Les juges seront nommés par le Conseil et la Chambre des arts et manufactures respectivement, et seront sur le même pied quand aux dépenses. (Séance du 23 novembre 1870.) 43

JUGES—pour le concours des fermes les mieux tenues. Le Conseil n'usera pas du privilêge de nommer un des trois juges. (Séance du 1 mars 1871.) 48

JUGES.—Pour le concours des fermes les mieux tenues. Motion pour que les sociétés d'agriculture aient le droit de nommer 1, 2 ou 3 juges. (Référé au comité exécutif. séance du 3 juin 1873.) 77

JUGES—pour le concours des fermes les mieux tenues. Le comité exécutif pense qu'il serait dangereux d'employer moins de trois juges. (Adopté sur division.) 78

JUGES—à l'exposition provinciale de 1875. Donner à chaque société d'agriculture le droit de nommer quelqu'un de ses membres pour agir comme juge. (Référé au comité exécutif qui rejette cette motion, 2 mars 1875.) 100 et 101

K

KAMOURASKA.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande d'établir une ferme-modèle. Conditions auxquelles la société pourra l'établir et approbation du Conseil. 127

KAMOURASKA.—SOC. D'AGRIC. DE—Le programme de la société est approuvé. (Séance du 16 mars 1881.) 275

KEROACK M. DE ST. HYACINTHE.—Sa proposition au sujet d'un journal d'agriculture est renvoyée au comité exécutif. 106

L

LABOUR.—PARTI DE— Motion pour qu'il y ait deux partis de labour provinciaux, l'un à St. Hyacinthe, l'autre à St. Thomas de Montmagny Un comité nommé ponr surveiller ces deux partis de labours. (Référé aucomité exécutif, séance du 9 janvier 1878.) 186

LABOUR.—PARTI DE—Un parti de labour aura lieu à Trois-Rivières, Québec et Montréal. Comité nommé pour fixer le temps, le lieu, le montant des prix et préparer les règlements de ce parti de labour. (Séance du 1 février 1883.) 302

LABOUR—PARTI DE—à Trois-Rivières, Québec et Montréal. Le comité chargé de l'organisation d'un parti de labour rapporte qu'après information reçue, il n'y avait pas de fonds disponibles pour ce projet, en conséquence, il se trouve dans l'obligation d'y renoncer. 304

LAMBERT.—RVD. M.—Le Rvd. M. Lambert demande que le Conseil fasse imprimer les cours suivis par les élèves de l'école d'agriculture de Ste Anne. (Refusé.) 85

LANDRY M.—l'auteur du meilleur traité d'agriculture demande la prime offerte. Motion pour que la prime, une médaille d'or et $300.00 lui soient accordées. (Adopté.) 100

LANDRY M.—Le traité d'agriculture de M. Landry recommandé par le Conseil au gouvernement. 125

LANDRY M.—Traité d'agriculture de M Landry Le Conseil verrait avec plaisir le gouvernement assurer sa publication. 182

LANOUETTE. M.—Remerciements du Conseil à M. Lanouette pour les services qu'il a rendus à l'exposition (1876). 161

LANSING ET GUELPH.—École d'agriculture de Guelph, MM. Beaubien et Blackwood forment un sous-comité pour visiter (le 20 mars 1879) les écoles de Guelph et Lansing. 249

LANSING ET GUELPH.—ÉCOLES D'AGRICULTURE DE—Le président, le vice-présidnt et le secrétaire chargés de visiter les écoles de Guelph et de Lansing et de faire rapport. (Séance du 3 janvier 1883.) 301

LANSING ET GUELPH. — ÉCOLE D'AGRICULTURE DE— Lecture du rapport du comité chargé de visiter les écoles de Guelph et de Lansing. Ce rapport est reçu et le gouvernement invité à prendre les suggestions en considération, et une copie du rapport sera adressée aux membres de la législature. 312

LAPRAIRIE.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande une certaine somme pour être distribuée en prix au concours régional. 62

LAPRAIRIE.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande que la dix-septième clause des règlements pour le concours des terres ne soit plus obligatoire. (Séance du 3 mars 1875, adopté sur division.) 102

LARUE.—Dr H.—Comité nommé pour examiner le petit manuel du Dr Larue. Discussion et approbation du manuel. 40, 44 et 48

LARUE. M.—Lettre de—, au sujet de la souscription de la société d'agriculture de Portneuf au haras national. Le secrétaire chargé de voir le secrétaire du haras national et de faire rapport. 109

LAVAL.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande que la dix-septième clause des règlements pour le concours des terres ne soit plus obligatoire. (Adopté sur division, séance du 3 mars 1875.) 102

LENNOXVILLE.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—Le collège de Lennoxville demande de l'aide pour fonder une école d'agriculture. (Référé à un comité, séance du 1 juin 1870.) 32

LENNOXVILLE.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—Lecture du rapport du comité chargé d'examiner la demande d'une école à Lennoxville. 42

LEVESQUE.—LOUIS M.—Condoléances du Conseil à la famille de feu M. Louis Levesque. 221 et 229

LISTE DES PRIX—aux expositions provinciales La liste des prix du département agricole sera préparée par le Conseil, celle du département de l'industrie par la Chambre des arts et manufactures. 43

LISTE DES PRIX—de l'exposition provinciale de 1876. Le secrétaire enverra aux membres du Conseil la liste des prix. 164

LIVRE DE GÉNÉALOGIE—de la race canadienne. Résolu que le Conseil croit avantageux d'établir un livre de généalogie pour les chevaux et les bêtes à corne. (Séance du 12 mars 1885.) 323

LIVRE DE MARQUES—pour bestiaux Adresse du président, M. J. M. Browning, sur le livre de marques. (21 octobre 1875.) 120

LIVRE DE POINTS—dans la classe bovine, M. J. M. Browning, prié de continuer la publication de son livre de points. (Séance, du 30 novembre 1878.) 243

LOTBINIÈRE.—SOC. D'AGRIC. NO. 1 DE—La société demande d'acheter un étalon et d'employer la totalité de la souscription à l'achat de graines. (Accordé, pourvu que l'étalon soit de race pure mais elle ne donnera que la moitié de sa souscription en graines (1881). 280

LOTBINIÈRE.—SOC. D'AGRIC. NO. 2 DE—La société demande permission d'acheter un étalon, "Hambletonian" à certaines conditions. (Refusé, l'étalon en question étant de race croisée.) 310

LOTBINNIÈRE.—SOC. D'AGRIC. NO. 2 DE—La société demande exemption du concours des terres pour acheter des animaux de race améliorée. (Accordé, séance du 15 mars 1885.) 321

LOGAN.—FERME—Comité exécutif au sujet de la ferme et résolution prise à ce sujet (1874). 87

LOGAN.—FERME—Nomination d'un comité pour faire les arrangements nécessaires concernant le terrain de l'exposition et la ferme Logan. (Adoptée, 9 mars 1874.) 88

LOGAN.—FERME—La question de la ferme laissée à l'Hon. Commissaire de l'agriculture (1874). 90

LOGAN.- FERME—Motion pour obtenir la jouissance de 50 à 60 arpents sur la ferme pour les expositions provinciales. 97

LOGAN.—FERME—Nouvelles propositions probables de la part du gouvernement fédéral relativement à la ferme. Le Conseil croit qu'il ne serait pas avantageux de changer sa décision. (Séance du 2 mars 1876.) 129

LOOMER. M.—M. S. Lesage explique au Conseil les raisons qui ont induit l'hon. Commissaire de l'agriculture à favoriser M. Loomer dans l'établissement d'une sucrerie de betteraves (1879). 254

LOOMER M.—informe qu'il se propose de fabriquer du super-phosphate de chaux, qu'il vendra $20.00 la tonne et demande quel encouragement il recevra du Conseil. Le Conseil ne peut rien décider il demandra au gouvernement fédéral et local de donner à M. Loomer tout l'encouragement possible (1883). 306

LUSSIER—CAMILLE M.—demande de l'aide pour son journal d'agriculture publié à St. Hyacinthe. (Motion pour lui accorder $400.00, perdue.) 34

LUSSIER—CAMILLE M.—offre de fournir 1.000 copies de son journal d'agriculture pour $400.00. (Refusé.) 50

LYNCH.—W. H. M.—Appareils pour fabrication de beurre de M. Lynch. Le comité de la législature recommande au Conseil d'obliger les sociétés d'agriculture d'acheter un des appareils et d'en faire l'essai (1883). 305

LYNCH.--W. H. M.—Appareils pour fabrication de beurre de M. Lynch qui explique au Conseil le fonctionnement de ses appareils (1883). 305

LYNCH.—W. H. M.—Le Conseil ne peut forcer les sociétés d'agriculture d'acheter les appareils pour fabrication de beurre, mais elles sont autorisées à dépenser $50.00 pour les machines les plus améliorées. (Séance du 20 juin 1883.) 306

M

MADELAINE.—ILES DE—Pétition des habitants des iles, demandent à former une quatrième société d'agriculture. (Accordé, 9 mars 1873.) 88

McEACHRAN.—M. D.—Lettre de M.McEachran au sujet de son voyage en Europe, et demandant une certaine somme pour achat de cartes et modèles pour l'école vétérinaire, $400.00 votées à M. McEachran. (Adopté, 22 juin 1874) 91

McEACHRAN.—M. D.–Lettre de M. McEachran rendant compte de sa visite en Europe des écoles vétérinaires qu'il a visitées et de l'achat de préparations d'anatomie clas·iques etc., etc. 95

McEACHRAN.—M. D.—Lecture d'une lettre de M. McEachran offrant de construire une école vétérinaire à certaines conditions. Il recevra $1.000.00 du Conseil et recommandation au gouvernement de payer $800.00 à M. McEachran pendant 10 ans. (Séance, 15 janvier 1875, comité exécutif.) 97

McEACHRAN.—M. D.—écrit qu'il ne peut entreprendre de bâtir une école vétérinaire à moins d'une garantie de $1.800.00 par année. Recommandation du comité exécutif de lui accorder cette somme. (Séance, 3 mars 1875.) 103

McEACHRAN.—M. D.—Lecture d'une lettre de M. McEachran, demandant la garantie de $1.800.00

pendant 10 ans pour lui permettre d'entreprendre la construction d'une école vétérinaire. Le Conseil accorde à M. McEachran cette garantie. (5 mars 1875.) 105

McEACHRAN.—M. D.–Lettre de M, McEachran demandant de nommer un comité d'examinateurs pour l'école vétérinaire. Le Conseil recommande à M. McEachran de les choisir. (Séance du 29 février 1876.) 127 et 128

McEACHRAN.—M. D.–Lettre de M. McEachran demandant un octroi suplémentaire pour faire donner des cours de français à l'école vétérinaire. (Recommandé par le comité exécutif, le 6 juin 1876.) 131

McEACHRAN.—M. D.—demande au Conseil de nommer des examinateurs pour l'école vétérinaire et nomination des examinateurs.(Séance du 7 mars 1877.) 166

McEACHRAN.—M. D.—demande pour l'année 1877 de remplacer le cours de matière médicale par un cours de pharmacie pratique. (Accordé.) 176

McEACHRAN.—M. D.—demande de faire l'achat de livres pour l'école vétérinaire de Montréal. (Accordé aussitot que les fonds du Conseil le permettront.) 225

McEACHRAN.—M. D.–Lettre de M. McEachran au sujet des boursiers de l'école vétérinaire. (Référé au comité des écoles.) 289

McEACHRAN.—M. D.—demande au Conseil de nommer un comité pour examiner les élèves qui se présentent pour l'étude de l'art vétérinaire. (Référé au comité des écoles.) 292

McEACHRAN.—M. D.—invite le Conseil de prier le gouvernement d'établir une quarantaine pro-

vinciale et de nommer comme inspecteur un médecin vétérinaire en chef de cette provir (Adopté, Séance du 12 mars 1885.) 323

MALADIES.—Les examinateurs à l'école vétérinaire de Montréal sur les maladies. 166

MANUEL—DU DR LARUE.—Comité nommé pour examiner le petit manuel. (Discussion et approbation. 40, 44 et 48

MASSUE—M. L. H.—élu vice-président du Conseil 23 juin 1874. 90

MASSUE—M. L. H.—réélu vice-Président, le 7 octobre 1874. 92

MASSUE—M. L. H.—réélu vice-président, le 21 octobre 1875. 122

MASSUE—M. L. H.—réélu vice-président, le 15 novembre 1876. 157

MASSUE—M. L. H.—élu président, le 9 janvier 1878. 183

MASSUE—M. L. H.—réélu président, le 20 Novembre 1878. 242

MASSUE—M. L. H.—élu président, le 14 janvier 1880. 256

MASSUE—M. L H.—réélu président, le 24 novembre 1880. 270

MASSUE.—M. L. H. –Mémoire de M. Massüe à la séance du 4 mai 1881, traitant des difficultés que rencontrerait, cette année, la répartition du goëmon biphosphaté parmi les sociétés d'agriculture, et protes-

tant, pour certaines raisons, contre les résolutions du Conseil au sujet de la distribution du goëmon biphosphaté etc., etc. 283

MASSUE—M. L. H.—réélu président, le 1 mars 1882. 290

MASSUE—M. L. H.—réélu président, le 31 janvier 1883. 297

MASSUE—M. L. H.—réélu président, le 12 décembre 1883. 308

MASSUE—M. L. H—réélu président, le 12 mars 1885. 319

MASKINONGÉ.—SOC. D'AGRIC. DE—La société condamnée à l'amende de $100.00 pour cause de négligence. (Séance du 7 mars 1877.) 165

MATIÈRE MÉDICALE—Les examinateurs de matière médicale à l'école vétérinaire. (Montréal.) 166

MÉDAILLES D'ARGENT. — Trois médailles d'argent offertes à la fin de chaque session à l'école vétérinaire (Montréal, approuvé le 21 octobre 1875.) 123

MEDECINS VÉTÉRINAIRES.— Lettre de M. L. B. Chevalier demandant que les sociétés d'agriculture s'abonnent à un médecin vétérinaire. (Avis de motion à ce sujet.) 129

MÉDECINS VÉTÉRINAIRES—diplomés et les sociétés d'agriculture. Motion de M. Benoit au sujet des médecins vétérinaires. (Référé au comité exécutif.) 130

MÉDECINS VÉTÉRINAIRES.—Considération et discussion de la motion de M. Benoit, au sujet des

médecins vétérinaires. (Recommandation du Conseil d'encourager les médecins vétérinaires diplômés.) 158

MÉGANTIC.—SOC. D'AGRIC No. 1 DE—La société demande l'exemption du concours des terres pour acheter des tauraux de race Durham. (Accordé, Séance du 26 octobre 1881.) 289

MÉGANTIC.—SOC. D'AGRIC. No. 1 DE—La société demande l'exemption du concours des terres et d'avoir une exposition, acheter des graines. Le Conseil exige d'abord le concours des terres. (Séance du 12 mars 1885.) 321

MEMBRES—DU CONSEIL D'AGRIC.—Le Commissaire de l'agriculture demandera la démission des membres qui n'assisteront pas pendant un an. 33

MEMBRES—DU CONSEIL D'AGRIC.—Pour visiter les expositions de comtés, M. le président prié de préparer la liste des membres (Séance du 9 janvier 1878.) 184

MEMBRES—DU CONSEIL D'AGRIC.—Les membres tenus d'envoyer copie des motions qu'ils se proposent de faire, aussitôt réception de convocation d'assemblée. (Séance du 20 novembre 1878.) 243

MÉMOIRE—DE M. L. H. MASSUE,—président du Conseil, à la séance du 4 mai 1881, traitant des difficultés que rencontrerait,cette année la répartition du goëmon-biphosphaté parmi les sociétés d'agriculture, et protestant, pour certaines raisons, contre les résolutions du Conseil au sujet de la distribution du goëmon-biphosphaté etc., etc. 283

MÉTHODE—DE COMPTABILITÉ AGRICOLE.—Un prix de $40.00 et un deuxième de $20.00 sont offerts

pour la meilleure méthode, adopté aux besoins des cultivateurs. (Séance du 28 mars 1879.) 249

MINES—DE PHOSPHATE DE CHAUX.—Motion attirant l'attention du Conseil sur les découvertes de mines dans cette province. Comité nommé pour étudier la possibilité d'établir des usines pour fabriquer le phosphate etc., etc. (Adopté, séance du 21 août 1878.) 224

MISSISQUOI—SOC. D'AGRIC. DE—exemptée du concours des terres (3 mars 1875). 103

MISSISQUOI—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande un octroi spécial pour l'encouragement des partis de labour dans ce comté. Refusé. (Séance du 13 décembre 1883.) 310

MISSISQUOI.—SOC. D'AGRIC. DE—La société au sujet d'un octroi spécial pour l'encouragement des partis de labour. (Refusé par le Conseil) 316

MISSISQUOI.—SOC. D'HORTIC.—La société recevra $50.00 pour l'année 1879. 271

MISSISQUOI. — SOC. D'HORTIC. — Lecture du rapport (1881) annuel de la société. Rapport approuvé, cette société touchera son octroi. 291

MISSOURI ET NEW-YORK.—Lecture du rapport du comité chargé de visiter les expositions de l'état de Missouri et New-York. Remerciements du Conseil à ce comité. (Séance du 11 décembre 1873.) 81

MOLLISON.—L'ARRACHE-PATATES DE—Recommandé par le Conseil. (Séance du 7 octobre 1874.) 95

MONTARVILLE.—Motion pour que des médailles soient accordées pour le concours régional de la division de Montarville. (Séance du 19 juin 1872.) 63

MONTCALM.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande l'exemption du concours des terres. Refusé. (Comité exécutif 15 janvier 1875.) 65

MONTCALM.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande de faire un concours régional avec Berthier et l'Assomption. Accordé. (Séance du 9 mars 1878.) 185

MONTCALM, JOLIETTE ET BERTHIER.—SOC. D'AGRIC. DE—Pétition des sociétés demandant d'avoir un concours régional des trois comtés et un aide de $600.00. Le Conseil admet l'importance de ces concours mais n'a pas de fonds pour les encourager. (Séance du 31 janvier 1883.) 299

MOTIONS.—COPIE DES—Les membres du Conseil tenus d'envoyer les motions qu'ils se proposent de faire aussitot réception de convocation d'assemblée. (Séance du 20 novembre 1878.) 243

MONTMAGNY.—SOC. D'AGRIC. DE—demande l'exemption du concours des terres. Référé au Comité exécutif qui accorde l'exemption à certaines conditions (12 mai 1875). 109

MONTMAGNY.—ST-THOMAS DE—Motion pour qu'il y ait deux partis de labour provinciaux l'un a St-Hyacinthe, l'autre à St-Thomas de Montmagny, et nomination des comtés pour surveiller ces deux partis de labour. Référé au comité exécutif. (Séance du janvier 1870.) 186

MONTMAGNY.—ST-THOMAS DE—SOC. D'AGRIC. DE—Le secrétaire du Conseil chargé de s'assurer

quelles relations existent entre la ferme modèle de Montmagny et la société d'agriculture. (Séance du 24 janvier 1878.) 215

MONTMORENCY.—Les habitants de l'île d'Orléans, comté de Montmorency, desirent former une seconde société d'agriculture. (Accordé, séance du 19 juin 1872.) 62

MONTMORENCY.—SOC. D'AGRIC. No. 1 DE—demande à employer sa souscription à l'achat de graines et d'animaux reproducteurs. Accordé à certaines conditions. (Séance du 30 Mars 1880.) 263

MONTMORENCY.—SOC. D'AGRIC. No. 2 DE—La société demande que la 17ème clause pour le concours des terres ne soit pas obligatoire. Adopté sur division. (Séance du 3 mars 1875.) 102

MOUTONS.—TONTE DES—Le comté de Bertier demande la tonte des moutons après le 1er d'avril au lieu du 1er de mai. 36

MOUTONS.—TONTE DES—Avis de motion pour que la tonte ait lieu le 1er avril au lieu du 1er mai. 250

MUSÉES ET BIBLIOTHÈQUES AGRICOLES —Comité des musées (1870). 31

MUSÉE AGRICOLE—fixé à Montréal. (Séance du 18 novembre 1869.) 6

MUSÉE AGRICOLE—Adresse du président, M. J. M. Browning, sur le musée. (15 novembre 1876.) 156

MUSÉE AGRICOLE—Question du musée Référée au comite exécutif. (Séance du 14 novembre 1876.) 162

N

NAPIERVILLE.—M. Lafontaine demande si le prix du cheval de la société d'agriculture de Napierville, décerné à la dernière exposition, 1877, a été payé, le secrétaire répond affirmativement. 213

NEW-YOK ET MISSOURI.—Lecture du rapport du comité chargé de visiter les expositions de l'état de New-York et Missouri. (Remerciements votés au comité, séance du 11 décembre 1873.) 81

NFW-YORK ET TORONTO.— Délégués aux expositions de New-York et Toronto nommés à la séance du 16 septembre 1870. 35

NEW-YORK ET TORONTO.—Lecture du rapport des délégués qui est approuvé et sera publié dans la "Semaine agricole." 53 et 55

NICOLET.—SOC. D'AGRIC. NO. 1 DE—Pétition de la société. (Considération remise, séance du 12 octobre 1869.) 3

NICOLET.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande d'acheter des animaux et de donner le montant de la souscription. (16 mars 1881) Décidé : cette société devra dépenser au moins $500.00 à l'achat de reproducteurs de race pure et faire rapport au Conseil. 279

NICOLET—SOC. D'AGRIC. DE—Son programme de 1883 approuvé mais cette société produira la preuve de la pureté de la race d'animaux achetés avant de toucher son octroi. 299

NICOLET—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande à remplacer le concours des fermes par une exposition. Le Conseil exige d'abord le concours des terres (Séance du 12 mars 1885.) 320

O

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — Le rapport du bureau d'observations devant avoir le plus de publicité possible. 86

OCTROI AU CONSEIL D'AGRIC.—Pétition du Conseil d'agriculture au parlement demandant que l'octroi soit de 8.000.00 au lieu de $4.000.00. (Séance du 27 octobre 1870) 39

OCTROI AU CONSEIL D'AGRIC.—Comité nommé pour s'entendre avec le gouvernement au sujet de l'octroi. (Séance du 21 octobre 1875.) 123

OCTROI DE $15.000.00 AU CONSEIL.—Une requête sera adressée au gouvernement provincial, par l'entremise de l'hon. Commissaire demandant un octroi pour cette année (1879) et la prochaine, pour l'érection des bâtisses permanentes. 248

OCTROI AUX ÉCOLES D'AGRIC.—L'octroi sera de $2.000.00 et comment cette somme sera divisée. (Séance du 2 février 1870.) 19

OCTROI AUX ÉCOLES D'AGRIC.—Après la présente année scolaire (1875) les écoles d'agriculture devront avoir au moins dix élèves pour toucher l'octroi. 122

OCTROI DE $2.000.00 À L'ÉCOLE VÉTÉRINAIRE—(Montréal) M. D. McEachran demande pour certaines

raisons, la continuation de l'octroi. Le Conseil recommande la requête de M. McEachran au gouvernement. (Séance du 12 mars 1885.) 321

OCTROI AUX SOC. D'AGRIC.—Pétition du comté de Bellechasse demandant que l'octroi soit envoyé aux premiers jours d'octobre. Le secrétaire répondra aux pétitionnaires (1873). 85

OCTROI AUX SOC. D'AGRIC.—La société d'agriculture No. 1 de Huntingdon demande que l'octroi soit divisé suivant la population. La société d'agriculture No. 2 s'y oppose. Le comité exécutif déclare que le Conseil ne peut changer la loi. (Séance du 2 mars 1875.) 103

OCTROI AUX SOC. D'AGRIC.—Motion pour prier le gouvernement d'abroger la clause 83, Chap. 15 Vict. 31 exigeant un montant de $267 pour toucher l'octroi. (Référé au comité de révision de l'acte d'agriculture, séance du 9 janvier 1878.) 184

OCTROI AUX SOC. D'AGRIC.—Le secrétaire écrira au gouvernement pour que les 10 p. c. retenus sur l'octroi soient remis au comité permanent de l'exposition. (Séance du 5 août 1880.) 268

OCTROI DE $200.00 À LA SOC. D'HORTIC.—(Montréal) Cette société demande l'influence du Conseil pour obtenir, du gouvernement, la continuation de l'octroi de $200.00 par année pour la publication de ses rapports. (Séance du 26 octobre 1881.) 285

OCTROI DE $200.00 À LA SOC. D'HORT.—Le Conseil recommande au gouvernement de continuer l'octroi pour la publication de ses rapports. Le Conseil verrait avec plaisir leur traduction en langue fran-

çaise et leur distribution dans divers comtés de cette province. 285

OCTROI DU GOUVERNEMENT POUR L'ENCOURAGEMENT DE L'AGRICULTURE.—Adresse du président, M. J. M. Browning, sur l'octroi. (15 novembre 1875.) 148

OCTROI SUPPLÉMENTAIRE À LA REVUE AGRICOLE Lettre du Commissaire de l'agriculture priant d'examiner la requête de l'éditeur de la "Revue Agricole" demandant un octroi supplémentaire. Le Conseil ne pourra subventionner un journal d'agriculture que quand le gouvernement lui en donnera les moyens. (Séance du comité exécutif, 29 février 1876 et approuvé par le Conseil.) 127 et 128

OISEAUX.—Résolution demandant au gouvernement fédéral la remise des droits payés par le Col. W. Rhodes sur son importation d'oiseaux. (Séance du 1 juin 1878.) 30

ORGANE OFFICIEL DU CONSEIL.—La "Semaine Agricole" sera l'organe officiel et recevra $1.000.00 par année. Les sociétés d'agriculture y feront leurs annonces, elle publiera gratuitement celles du Conseil. (Séance du 3 mars 1871.) 51

ORGANE OFFICIEL DU CONSEIL.—La "Semaine Agricole" cessera d'être l'organe officiel au 1 mai 1873 l'allocation de $1.000.00 cessera à la même date. 61

OTTAWA.—EXPOSITION DE LA PUISSANCE À— Le Conseil ne tiendra pas une exposition provinciale en 1879 et favorisera l'exposition à Ottawa. 249

OTTAWA.—EXPOSITION DE LA PUISSANCE À— (1879) Remerciements de l'association de l'agriculture et des arts d'Ontario pour la coopération du

Conseil à l'exposition. Le secrétaire autorisé à faire distribuer une circulaire dans la province de Québec au sujet de l'exposition. (Adopté.) 251

OTTAWA.—SOC. D'AGRIC. NO. 1 D' —La société demande une exposition d'animaux et de produits. Accordé à condition que cette société ait un concours des terres. (Séance du 16 mars 1881.) 276

OTTAWA.—SOC. D'AGRIC. NO. 1 D'—Le secrétaire pour cause de maladie, expose qu'il n'a pu envoyer à temps l'affidavit exigé pour obtenir l'octroi et demande que la société n'en soit pas privé.(Accordée,séance du 1 mars 1882.) 291

OTTAWA.—SOC. D'AGRIC. NO. 2 D'—La société exemptée du concours des terres. (Séance du 4 mars 1873.) 71

OTTAWA.—COMTÉ D'—Les habitants d'une partie du comté demandent à former une troisième société Cette pétition sera envoyee aux deux sociétés existantes (1883). 310

P

PALAIS DE CRISTAL—Le président est autorisé à fixer l'endroit où sera reconstruit le palais de cristal. Le commissaire en recevra avis. (Seance du 20 mars 1878.) 220

PALAIS DE CRISTAL.—Le président des arts et manufactures demande à placer le palais de cristal sur le terrain de l'exposition. La permission sera accordée dès que le commissaire d'agriculture permettra d'agrandir le terrain. Le président du Conseil autorisé à donner cette permission. (Séance du 23 janvier 1878.) 212

PALAIS DE CRISTAL—et les expositions industrielles. Députation du Conseil des arts et manufactures demandant l'influence du Conseil d'agriculture pour avoir un terrain pour le palais de cristal. Le Conseil ne peut se joindre au Conseil des arts et manufactures pour aller ailleurs que là où le gouvernement à décidé. (Séance du 21 août 1878) 227

PAROISSES OU TOWNSHIPS.—Les paroisses auront droit à des concours pourvu que la société d'agriculture ne change rien au concours de comté. (Séance du 26 octobre 1870.) 37

PAROISSES.—CONCOURS DES — Les concours rendus obligatoires. (Séance du 13 novembre 1872.) 69

PARTIS DE LABOUR PROVINCIAUX.—Motion pour qu'il y ait deux partis de labour, l'un à St-Hyacinthe l'autre à St-Thomas de Montmagny et nomination de comités pour surveiller ces deux partis de labours. Référé au comité exécutif. (Séance du 9 janvier 1878.) 186

PARTI DE LABOUR—à Trois-Rivières, Québec, Montréal. Le comité chargé de l'organisation d'un parti de labour rapporte qu'après information reçue, il n'y avait pas de fonds disponibles pour ce projet, en conséquence il se trouve dans l'obligation d'y renoncer. 304

PARTI DE LABOUR.—Un parti anra lieu à Trois-Rivières, Québec, Montréal, et comité nommé pour fixer le temps, le lieu, le montant des prix et préparer les règlements de ce concours. (Séance du 1er février 1883.) 302

PATATES. — ARRACHE — L'arrache-patates de Mollison recommandé par le Conseil. (Séance du 7 octobre 1874.) 95

PELE.—M.—Secrétaire de la société d'horticulture (Montréal) demande pour 1873 que cette société soit exemptée d'offrir des prix pour les produits agricoles. (Accordé.) 75

PERREAULT.—J. M.—Règlement définitif de sa réclamation comme ex-rédacteur de la " Revue Agricole " (1869). 2

PERREAULT.—J. M.—admis devant le Conseil explique les vues du gouvernement fédéral au sujet de l'exposition universelle de Philadelphie. (Séance du 3 mars 1875.) 103

PERMANENT.—COMITÉ— Les comités permanents nommés. (Séance du 1er juin 1870.) 31

PERMANENT.—COMITÉ—Les comités nommés. (Séance du 14 novembre 1876.) 162

PERMANENT.—COMITÉ—Les comités réélus le 24 janvier 1878. 214

PÉTITIONS DEVANT LE CONSEIL — demandant une seconde société. Qu'un comité soit nommé pour examiner les pétitions. (Perdu sur division.) 30

PÉTITION—DU CONSEIL—à la législature fédérale, pour modifier le tarif en vue de favoriser l'agriculture. (Séance du 13 novembre 1873.) 66

PÉTITION—DU CONSEIL—pour protéger les sucreries, féculeries etc. 66

PÉTITIONS MOTIONS OU RÉSOLUTIONS adressées au Conseil, devront être envoyées au secrétaire pour être soumises au Comité exécutif. (Séance du 3 juin 1872.) 78

PILOTE.—RVD M.—Une demie bourse votée au révd M.Pilote pour l'école d'agriculture de Ste-Anne. (Séance du 12 octobre 1869.) 2

PHILADELPHIE. — EXPOSITION DE — Adresse du président, M. J. M. Browning, sur l'exposition. (15 novembre 1876.) 254

PHOSPHATE.—Comité nommé pour étudier la question de la fabrication du phosphate. (Séance du 21 août 1878.) 225

PHOSPHATE.— Lecture du comité chargé de s'enquérir de la possibilité d'établir des fabriques de

phosphate dans la province. (Séance du 20 novembre 1878.) 245

PHOSPHATES.—Le comité des phosphates prié de continuer ses travaux et de conférer avec le gouvernement pour assurer l'établissement d'une compagnie pour fabriquer des superphosphates. 245

PHOSPHATE DE CHAUX.—Mines de phosphate Motion attirant l'attention du Conseil sur les découvertes de phosphate et motion pour qu'un comité soit nommé pour étudier la possibilité d'établir des usines de phosphate etc., etc. Adopté. (Séance du 21 août 1878.) 224

PHOSPHATE DE CHAUX MINÉRAL. — Lecture d'une lettre de M. Loomer au sujet de l'emploi du phosphate. Le Conseil ne peut s'occuper de cette question qui est encore à l'état d'étude (1880). 260

PHOSPHATE PULVÉRISÉ COMME ENGRAIS — M. Bonnyn explique au Conseil l'utilité du phosphate et offre d'en donner aux membres pour en faire l'essai. (Séance du 30 mars 1880.) 265

PHOSPHATE DE CHAUX EN CETTE PROVINCE — En réponse à certaines demandes de M. J.M. Browning Le Secretaire répond que le Conseil n'a reçu aucune information du gouvernement relativement à la fabrication du phosphate (1881). 280

PHOSPHATE DE CHAUX—SUPER.—M. Loomer informe qu'il se propose de fabriquer du phosphate qu'il vendra $20.00 la tonne, et demande quel encouragement il recevra du Conseil. Le Conseil ne peut rien donner directement, mais demandera au gouvernement fédéral et local de donner à M. Loomer tout l'encouragement possible. (Séance du 20 juin 1883.) 306

PHOSPHATE-SUPER. — Manufacture de phosphate et d'une sucrerie de betteraves en cette province. Assemblée spéciale, le 27 août 1879, pour prendre en considération l'établissement d'une manufacture de phosphate. 254

PHOSPHATE-SUPER.—Comité nommé pour s'entendre avec le gouvernement pour l'établissement d'une fabrique de phosphate (1879). 254

PLANS DES FERMES DES ÉCOLES.—Transmission au Conseil des plans. Referé au comité des écoles qui devra faire rapport. (Séance du 23 janvier 1878.) 214

POINTS D'EXCELLENCE DE L'ESPÈCE BOVINE.—Le secrétaire fera traduire en français l'échelle des points. 107

POINTS D'EXCELLENCE DE L'ESPÈCE BOVINE.—M. J. M. Browning informe le Conseil qu'il a terminé la collection des gravures pour l'échelle des points pour juger la race bovine (1879). 248

PONTIAC.—Pétition d'une certaine partie du comté de Pontiac demandant à former une seconde société. (Refusé, 3 juin 1873.) 76

PONTIAC.—Pétition d'une certaine partie du comté de Pontiac demandant à former une seconde société. (Référé au comité exécutif.) 133 et 137

PONTIAC.—Pétition d'une certaine partie du comté de Pontiac demandant à former une seconde société. (Refus du comité.) 159

PONTIAC.—SOC. D'AGRIC. No. 1 DE—La société de Pontiac demande une exposition d'étalons, un parti de labour et une exposition. Accordé, mais elle devra avoir le concours des terres. (Séance du 16 mars 1881.) 275

PONTIAC.—SOC. L'AGRIC. No. 1 DE—La société demande l'exemption du concours des terres en raison d'achat d'un terrain et de la construction de bâtisses pour ses expositions. Accordé après certaines remarques. (Séance du 26 octobre 1881.) 287

PORTNEUF.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande l'exemption du concours des terres. La société devra se conformer à la règle (Séance du 6 juin 1871.) 51

PORTNEUF.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande l'exemption du concours des terres. Refusé. (Séance du 15 janvier 1875.) 98

PORTNEUF.—SOC. D'AGRIC. DE—Lettre de M. Larue au sujet de la souscription de la société au haras national. Le secrétaire chargé de voir le secrétaire du haras national et de faire rapport. (Séance du 27 août 1875.) 109

PORTNEUF.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande d'acheter de la graine pour toute la souscription de s'abonner à la Gazette des campagnes et de dépenser $250.00 pour achat de 20 béliers "Cotswolds". Accordé, mais la société ne devra donner que la moitié de la souscription en graines. (Séance du 16 mars 1881.) 278

POULIN—E. M.—se plaint de certains abus dans la société d'agriculture de Rouville (1871). 47

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. H. G. Joly élu—(12 octobre 1869.) 1

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. H. G. Joly réélu—(26 octobre 1870.) 36

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. H. G. Joly réélu— (18 novembre 1871.) 56

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. H. G. Joly réélu— (13 novembre 1872.) 64

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. H. G. Joly réélu— (21 octobre 1873.) 80

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. J. M. Browning élu— (23 juin 1874.) 90

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. J. M. Browning réélu— (7 octobre 1874.) 93

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. J. M. Browning reélu— (21 octobre 1875.) 122

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. J. M. Browning réélu— (15 novembre 1876.) 157

PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. L. H. Massüe élu— (9 janvier 1878.) 183

PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. L. H. Massüe réélu— (20 novembre 1878.) 242

PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. L. H. Massüe réélu—(14 janvier 1880.) 255

PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. L. H. Massüe réélu—(1 mars 1882.) 290

PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. L. H. Massüe réélu—(31 janvier 1883.) 297

PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. L. H. Massüe réélu— (12 décembre 1883.) 308

PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. L. H. Massüe réélu— (12 mars 1885.) 319

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—Le président autorisé à conclure un marché avec MM. Bulmer et Sheppard au sujet de la fabrication de tuyaux de drainage. (Séance du 17 novembre 1871.) 57

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. le président et le commissaire d'agriculture priés de présenter une pétition au gouvernement fédéral conformément à la motion du Rvd. Messire Tassé en date du 14 novembre 1872. 70

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—L'adresse du président, M. J. M. Browning, est approuvée et fera partie des minutes du Conseil. 122

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—Adresse du président, M. J. M. Browning, à la septième assemblée annuelle du Conseil, tenue à Québec, le 15 novembre 1876. 139 à 156

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—Adresse de M. J. M. Browning à la huitième assemblée annuelle du Conseil, tenue à Québec, le 9 janvier 1878. 191 à 207

PRÉSIDENT DU CONSEIL—autorisé à permettre au Conseil des arts et manufactures de placer le palais de cristal sur le terrain du Conseil. (Séance du 23 janvier 1878.) 213

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—Adresse du président (9 janvier 1878). Considération de certaines parties de l'adresse. (Séance du 23 janvier 1878.) 214

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—Le président chargé de s'adresser au Commissaire de l'agriculture pour la nomination du comité permanent des expositions. (Séance du 20 mars 1878.) 217

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—Adresse du président (9 janvier 1878). Approbation de cette partie de l'adresse, concernant les écoles d'agriculture et copie sera envoyée aux écoles. 217

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. le président et le secrétaire forment un comité de surveillance du terrain de l'exposition. (Séance du 21 août 1878.) 228

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—Lecture de l'adresse de M. le Président, L. H. Massüe. Acceptée et remerciements à M. le Président. (Séance du 20 novembre 1878.) 242

PRÉSIDENT DU CONSEIL—chargé de s'entendre avec le gouvernement pour avoir l'aide nécessaire pour établir des sociétés d'horticulture, et que $500.00 soient mises à la disposition du Conseil pour cet objet. (Séance du 20 novembre 1878.) 245

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—Lecture de l'adresse du président, M. L. H. Massüe. (Séance du 16 mars 1881.) Le Conseil accepte cette adresse et exprime sa gratitude à M. le président. 273

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—Le président et le secrétaire du Conseil forment un comité pour examiner les élèves boursiers qui veulent étudier l'art vétérinaire (Séance du 25 août 1882.) 295

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—L'adresse du président, M. L. H. Massüe, après lecture,est acceptée et sa considération est remise à plus tard. (Séance du 31 janvier 1883.) 297

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—Le président donne les raisons et explications qui l'ont empêché de faire son rapport. (Séance du 12 décembre 1883.) 308

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—Interpellation au président pour savoir pourquoi le Conseil n'a pas été convoqué plus tot et explications données par le président. (Séance du 20 mai 1884.) 318

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL.—M. M. H. Cochrane élu— (26 octobre 1869.) 2

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL.—M. M. H. Cochrane réélu— (26 octobre 1870.) 36

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL.—M. Alexandre Sommerville élu— (18 novembre 1871.) 56

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL.—M. Alexandre Sommerville réélu-- (13 novembre 1872.) 64

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL.--M. J. M. Browning élu-- (21 octobre 1873.) 80

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL. -- M. L. H. Massüe élu-- (23 juin 1874.) 90

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL.--M. L. H. Massüe réélu-- (7 octobre 1874.) 93

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL.-- M. L. H. Massüe réélu— (2 octobre 2875.) 122

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL.--M. L. H. Massüe réélu-- (15 novembre 1875.) 157

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL. -- M. S. N. Blackwood élu-- (9 janvier 1878.) 183

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL. -- M. S. N. Blackwood réélu-- (20 novembre 1878.) 242

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL.--L'Hon. M. Gaudet élu— (14 janvier 1880.) 255

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL.—L'Hon. M. Gaudet réélu—(24 novembre 1880.) 270

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL.—M. Ed. J. De Blois élu— (1 mars 1882.) 290

PRESIDENT-VICE DU CONSEIL.—M. J.M.Browning élu— (31 janvier 1883.) 297

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL.—M. J.M. Browning réélu— (12 décembre 1883.) 308

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL.—M. J. M.Browning réélu— (12 mars 1885.) 319

PRESSE.—Admission de la presse aux séances du Conseil. (Séance du 26 octobre 1870.) 38

PRESSE.—La presse admise aux séances du Conseil. (Séance du 12 novembre 1872.) 65

PRICE.—E. M.—Télégramme de M. E. Price motivant son absence. 6

PRIME—de $100.00 aux trois sociétés d'agriculture qui auront les trois meilleurs chevaux de race canadienne. (Séance du 13 octobre 1869.) 5

PRIME DE $80.00—aux sociétés d'agriculture qui importent un étalon d'Europe. Abrogation du règlement de la Chambre d'agriculture donnant une prime (Séance du 4 février 1870.) 21

PRIME DE $80.00—Demande d'une prime pour chaque cheval importé par une société d'agriculture. (Rejetté, séance du 1 mars 1871.) 49

PRINCE DE GALLES—Don de son Altesse le — Le secrétaire informe qu'il existe une somme de

$1000.00 provenant des $800.00 du prince de Galles et demande au Conseil de nommer quelqu'un pour retirer ce dividende et le placer à intérêt. (13 octobre 1869.) 4

PRINCE DE GALLES.---FONDS DU--L'intérêt des fonds sera mis à la disposition du comité permanent de l'exposition pour être offert en prix à la prochaine exposition. (Séance du 17 mars 1881.) 281

PRIX.---La liste des prix du département agricole pour les expositions provinciales sera préparée par le Conseil d'agriculture et celle du département de l'industrie par la chambre des arts et manufactures. (Séance du 23 novembre 1870.) 43

PRIX AUX EXPOSITIONS PROVINCIALES.---Les prix seront payés par le Conseil d'agriculture et les recettes lui appartiendront. (Séance du 23 novembre 1870.) 43

PRIX POUR LE CONCOURS DES TERRES--Avis de motion pour qu'à l'avenir les prix soit des instruments aratoires. (Séance du 23 juin 1874.) 92

PRIX--LISTE DES--de l'exposition de 1876. Le secrétaire enverra la liste des prix aux membres du Conseil. 164

PRIX—UN-de $40.00 et un deuxième de $20.00 sont offerts pour la meilleure comptabilité agricole adoptée aux besoins des cultivateurs. (Séance du 27 mars 1879.) 249

PRIX OFFERTS POUR LES TERRES LES MIEUX TENUES.–Les prix ne seront payés qu'aux cultivateurs pratiques. Les cultivateurs non pratiques, au lieu de

prix en argent, recevront un diplôme du Conseil quand ils en seront trouvés dignes par les juges.(Séance du 31 janvier 1883.) 310

PROCÉDÉS DU CONSEIL—Le secrétaire autorisé à faire approuver les procédés du Conseil suivant la clause 39 de l'acte d'agriculture. (Approuvé, 9 décembre 1873.) 81

PROCÉDÉS DU CONSEIL.—Motion pour que le comité nommé pour s'entendre avec le gouvernement soit aussi chargé de faire amender la loi qui soumet les procédés à l'approbation du lieutenant gouverneur en Conseil. Adopté. (Séance du 21 octobre 1875.) 124

PROCÉDÉS DU CONSEIL.—Approuvés par le lieutenent-gouverneur en Conseil. Sur demande au sujet des procédés, le secrétaire informe qu'ils ont été approuvés le 31 juillet 1880, sauf la résolution n'accordant des prix qu'à des animaux de race pure. 297

PROCEDINGS OF THE CONVENTION OF THE SHORT-HORN BREEDERS.—$50.00 votées en faveur de cette publication. (Séance du 15 janvier 1875.) 93

PROGRAMME.—Le—pour les fermes les mieux tenues. 8

PROGRAMME—Le programme pour les fermes les mieux tenues, tel qu'amendé par le Conseil d'agriculture. (14 novembre 1872.) 23

PROGRAMME. — Le programme des sociétés d'agriculture pour 1871 est soumis au Conseil. 48

PROGRAMME.–Le —des sociétés d'agriculture pour 1872. 60

PROGRAMME.—Le programme des sociétés d'agriculture. Plusieurs programmes pour 1882 sont soumis à l'approbation du Conseil qui les refère au comité exécutif qui fera rapport. 292

PROGRAMMES POUR 1885 DES SOC. D'AGRIC.—Les programmes de Bagot, Bellechasse, Champlain, Dorchester, L'Assomption, Gaspé No. 1, Terrebonne et Yamaska sont approuvés. 320

PROJET—d'une association agricole de la puissance du Canada. (Séance du 17 novembre 1871.) 59

PROULX—M. G.—demande de l'aide pour publier l'almanach du cultivateur. (Séance du 12 octobre 1869.) 2

Q

QUARANTAINE PROVINCIALE—M. Mc Eachran invite le Conseil de prier le gouvernement d'établir une quarantaine provinciale et de nommer un médecin vetérinaire comme inspecteur en chef en cette province. (Séance du 12 mars 1885.) 323

QUARANTAINE PROVINCIALE.—Le Conseil recommande au gouvernement d'établir une quarantaine et de nommer un médecin-vétérinaire comme inspecteur en chef en cette province. (Séance du 12 mars 1885.) 323

QUÉBEC.—EXPOSITION DE 1871.—Le comité sera le même que celui qui a agi à la dernière exposition provinciale de 1870 et aura les mêmes pouvoirs. 48

QUÉBEC.—EXPOSITION DE 1877.—Motion pour que l'exposition provinciale de 1877 ait lieu à Québec nomination du comité. (Séance du 12 novembre 1876.) 157

QUÉBEC.—EXPOSITION DE 1877.—Le trésorier de la cité de Québec écrit que $6.000.00 pour l'exposition ont été déposées en banque à l'ordre du Conseil. (Séance du 7 mars 1877.) 166

QUÉBEC.—CORPORATION DE LA VILLE DE—Un comité est nommé pour demander à la corporation de

devenir propriétaire du terrain ayant servi à l'exposition provinciale tenue à Québec en 1877. (Séance du 21 août 1878.) 225

QUÉBEC.—CORPORATION DE LA VILLE DE La corporation exprime le désir que la prochaine exposition provinciale de 1882 ait lieu à Québec. (Référé au commissaire de l'agriculture.) 292

QUÉBEC—SOC. D'AGRIC. DE LA CITÉ DE—La société demande que la prochaine exposition provinciale ait lieu à Québec. (Accordé à certaines conditions, séance du 1 mars 1871.) 57

QUÉBEC.—SOC. D'AGRIC. DE LA CITÉ DE—La société demande l'exemption de tout concours pour acheter un étalon de race pure. (Accordé à certaines conditions, séance du 25 août 1882.) 296

QUÉBEC.—SOC. D'AGRIC. DU COMTÉ DE—La société demande la suspension du règlement au sujet de l'achat d'animaux de race pure, elle donne une somme égale à la souscription aux exposants qui n'obtiennent pas de prix. Le Conseil maintient son règlemeut et cette société ne donnera pas d'indemnité à ses exposants malheureux. (Séance du 30 mars 1880.) 264

QUÉBEC.—SOC. D'AGRIC. DU COMTÉ DE—La société demande de n'avoir qu'une exposition et un parti de labour. Accordé à condition que cette société ait un concours des terres. (Séance du 16 mars 1881.) 276

QUÉBEC.—SOC. D'AGRIC. DU COMTÉ DE—La société demande l'exemption du concours des terres et donne certaines raisons à l'appui de sa demande

Accordé pour cette année (1881) seulement mais à l'avenir cette société devra se conformer aux exigences du Conseil sous peine de perdre son octroi. (Séance du 26 octobre 1881.) 287

QUESTIONS LÉGALES—à l'Hon. Procureur Général, M. Irvine, relatives à l'interprétation des clauses 5 et 7 de la 36ème Sect. Vict. 32 Chap. 15. (Séance du 5 juin 1873.) 74

QUESTIONS LÉGALES.—Réponses de l'Hon. Procureur Général aux questions à lui soumises par le Conseil. 80

R

RACE CANADIENNE.—Comité nommé pour s'assurer s'il existe des animaux de race canadienne et faire rapport. (Séance du 27 janvier 1883.) 303

RACE CANADIENNE.—Le comité sur la race canadienne rapporte qu'il existe des animaux de la race canadienne, ou qui en ont toutes les apparences, dans les localités qu'il a visitées (Séance du 20 juin 1883.) 504

RACE CANADIENNE.—Résolu que le Conseil croit avantageux d'établir un livre de généalogie pour les chevaux et les bêtes à cornes de la race canadienne (Séance du 12 mars 1885.) 323

RAPPORTS CONCERNANT LES ÉCOLES D'AGRICULTURE.

RAPPORT—du comité chargé d'examiner les pétitions demandant une école d'agriculture à St. Francis, Lennoxville et Compton. (Séance du 23 novembre 1870.) 42

RAPPORT.—Le rapport du comité sur l'école d'agriculture de Compton est approuvé et envoyé aux interressés. (Séance du 23 novembre 1870.) 42

RAPPORT—du directeur de l'école d'agriculture de Ste Anne. (Séance du 8 mars 1872.) 60

RAPPORT.—Lecture du rapport de l'école d'agriculture de L'Assomption. 64

RAPPORT.—Lecture du rapport du comité des écoles d'agriculture. Remerciements du Conseil à ce comité. 162

RAPPORT—du comité sur l'école d'agriculture de St. Francis, le rapport fera partie des minutes du Conseil. 270

RAPPORT —du comité chargé de visiter les écoles d'agriculture de L'Assomption, St-Francis et Ste-Anne. 188

RAPPORT du comité chargé de visiter l'école d'agriculture de Richmond. (Séance du 21 mars 1878.) 216

RAPPORT—des écoles d'agriculture. Comité nommé pour étudier les rapports. (Séance du 21 août 1878.) 216

RAPPORTS.—Comité nommé pour étudier les rapports des écoles d'agriculture. (Séance du 21 août 1878.) 227

RAPPORT—du comité de la visite des écoles (1878). 229

RAPPORT—du comité chargé d'étudier les rapports des écoles d'agriculture. Lecture, acceptation et discussion du rapport. (Séance du 27 mars 1879.) 246

RAPPORT.— Résolu qu'avant de recommander les conclusions du rapport du comité, les écoles devront fournir les informations demandées dans l'adresse du président (23 janvier 1878) et autres renseignements contenus dans la présente résolution dont le secrétaire enverra copie aux écoles. 247

RAPPORTS.—(1883) Lecture des rapports des comités de la visite des écoles d'agriculture, des sociétés d'horticulture et des écoles d'agriculture de Ste-Anne, L'Assomption et St-Francis. 39

RAPPORTS CONCERNANT LES ÉCOLES VÉTÉRINAIRES.

RAPPORT—de M. Benoit sur l'école vétérinaire à Montréal. (Séance du 18 novembre 1869.) 7

RAPPORT de M. Benoit sur l'école vétérinaire de Montréal. (Séance du 19 novembre 1869.) 12

RAPPORT—du comité nommé pour faire la visite de l'école vétérinaire de Montréal. (Séance du 19 mars 1878.) 219

RAPPORTS CONCERNANT LE JOURNAL D'AGRICULTURE.

RAPPORT—du comité du journal d'agriculture (Séance du 7 juin 1876.) 134

RAPPORT.—Le rapport du comité du journal d'agriculture fera partie des minutes du Conseil. 161

RAPPORT—du comité du journal d'agriculture et remerciements à ce comité. (Séance du 7 mars 1877.) 167

RAPPORTS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

RAPPORTS—annuels des sociétés d'agriculture. Formule des rapports. 41

RAPPORTS—Les sociétés d'agriculture devront transmettre au temps fixé par le Conseil leurs rapports sous peine de perdre leur octroi. (Séance du 17 novembre 1871.) 58

RAPPORTS—annuels des sociétés d'agriculture. M. Benoit est autorisé à ajouter certains mots à sa

motion du 15 janvier 1875 concernant les rapports annuels. 107

RAPPORTS—annuels des sociétés d'agriculture. Comité nommé pour examiner les rapports. (Séance du 22 octobre 1875.) 124

RAPPORTS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE

RAPPORT—de la société d'horticulture(Montréal) Le Conseil prend pour distribution 300 copies du rapport. (Séance du 7 mars 1877.) 174

RAPPORT—de la société d'horticulture(Montréal) Une copie du rapport sera envoyée au Commissaire de l'agriculture et à l'orateur de la Chambre de l'assemblée, avec prière de la faire traduire en français. (Séance du 7 mars 1877.) 175

RAPPORT—de Messire Tassé sur l'éducation agricole et la direction des sociétés d'agriculture. Discussion remise à la prochaine séance. (Séance du 18 novembre 1869.) 7

RAPPORT—sur l'enseignement agricole. (Séance du 19 novembre 1869.) 12

RAPPORT—verbal de M. Beaubien sur la visite des délégués aux expositions de New-York et Toronto Remerciements aux délégués. (Séance du 27 octobre 1870.) 41

RAPPORT—du comité chargé de conférer avec la Chambre des arts et manufactures, au sujet des expositions provinciales. Adopté à certaines conditions. (Séance du 27 octobre 1870.) 42

RAPPORT—du comité d'agriculture de la Chambre d'assemblée. Lecture du rapport. Le Conseil con-

court dans certaines parties de ce rapport. (Séance du 7 mars 1877.) 175

RAPPORT—du Conseil d'agriculture annulant un comité nommé pour l'exposition de Québec et le remplaçant par un autre. (Séance du 7 mars 1877.) 177

RAPPORT—du comité exécutif de la Province(17 mai 1877). Lecture du rapport nommant M.John L. Gibb membre du Conseil en place de M. F. Wood Gray, démissionnaire. 180

RAPPORT—du Conseil exécutif de la province (19 avril 1877). Lecture du rapport accordant $4.880 au Conseil, pour rencontrer ses engagements. (Séance du 29 mai 1877.) 180

RAPPORTS—Les différents rapports soumis à l'assemblée du 1er février 1883 seront imprimés par la Chambre d'assemblée pour distribution. 302

RAPPORT—des auditeurs (1871-72). 62

RAPPORT—des auditeurs (1875.76). 156

RAPPORTS ET PUBLICATIONS.—Comité des — (Séance du 2 juin 1870.) 32

RAPPORT—du comité exécutif. Lecture du rapport. (Séance du 3 mars 1873.) 70

RAPPORT—du comité exécutif.Le rapport adopté tel qu'amendé. (Séance du 4 mars 1873.) 72

RAPPORT—du comité exécutif. (Séance du 1er mars 1882.) Les programmes de 1882 de certaines sociétés d'agriculture sont approuvés sur recommandation du comité exécutif. 293

RAPPORT—du président du Conseil à la réunion annuelle du Conseil (21 octobre 1875.) 112

RAPPORT—du président du Conseil à la huitième assemblée du Conseil d'agriculture tenue à Québec. (9 janvier 1778.) 191 à 206

RAPPORT—du président du Conseil. Considération de certaines parties du rapport. 214

RAPPORT—à la séance du 12 décembre 1883. Le Président donne les raisons et explications qui l'ont empêché de faire un rapport. 308

RECETTES ET DÉPENSES.—M. DeBlois demande un état des recettes et dépences des expositions provinciales (1876-77) (Accordé.) 185

RÉCOLTES SUR PIED.—CONCOURS DES—Le concours tenu la même année que le concours des terres, (Séance du 3 février 1870.) 17

REFONTE DE L'ACTE D'AGRICULTURE.—M. le président chargé de s'entendre avec l'hon. Commissaire de l'agriculture pour la refonte tel que préparé. (Séance du 23 janvier 1878.) 249

REFONTE DE L'ACTE D'AGRICULTURE.—Le président attire l'attention du Conseil sur la refonte et un comité nommé à ce sujet. (Séance du 18 juin 1879.) 252

RÈGLEMENTS DU CONSEIL.—Le secrétaire fournira en mars 1875, une copie des règlements touchant la régie intérieure, etc, etc. 100

RÈGLEMENTS DE LA RÉGIE INTÉRIEURE DU CONSEIL.—La considération des règlements laissée au comité exécutif. (Séance du 3 mars 1875.) 107

RÈGLEMENTS DU CONSEIL.-Comité nommé pour réviser les règlements et en faire de nouveaux au besoin. (Séance du 22 octobre 1875.) 125

RÈGLEMENTS DU CONSEIL ET L'ACTE D'AGRICULTURE.—Lettre de M. James Duncan sur une apparente contradiction entre les règlements au sujet de l'élection des directeurs des sociétés d'agriculture. Le secrétaire répondra et donnera à M. Duncan les explications nécessaires. (Séance du 30 mars 1880.) 266

RÈGLEMENTS DES SOC, D'AGRIC.—Copie des— devra être envoyée avant le 15 janvier 1870.) 10

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES SOC. D'AGRIC. adoptés. (Séance du 3 février 1870.) 17

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES SOC. D'AGRIC. seront imprimés et distribués à toutes les sociétés d'agriculture. 17

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES SOC. D'AGRIC. Les—. 24

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES SOC. D'AGRIC. Révision des règlements. Lecture du rapport du comité de la révision. (Séance du 13 novembre 1872.) 69

RÈGLEMENTS DU CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Chaque secrétaire de telle société d'agriculture en envoyant son affidavit devra envoyer en même temps la preuve de l'observation des règlements. (Séance du 6 juillet 1871.) 53

RÈGLEMENTS DU CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES—tels que révises (31 mars 1880) sont définitivement adoptés, ils seront imprimés et distribués aux sociétés d'ici au 1er janvier 1881. 127

RÈGLEMENTS DU CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.—Vu l'état avancé de la saison (Séance du 12 mars 1885) le Conseil ne croit pas urgent de changer les règlements. 323

RÈGLEMENTS DU CONCOURS DES FERMES LES MIEUX TENUES.—Les règlements sont adoptés.(Séance du 19 novembre 1869.) 14

RÈGLEMENTS DU CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES—Le secrétaire fera imprimer les règlements avec les derniers amendements (Séance du 27 mars 1879.) 249

REMERCIEMENTS–du Conseil aux membres du comité de l'exposition.(Séance du 16 septembre 1870.) 35

REMERCIEMENTS—des associations médicales vétérinaires au Conseil pour les $50.00 votées par lui pour leur bibliothèque. (Séance du 20 mars 1878.) 218

REPRODUCTEURS DE RACE PURE.—Cette année(1881) les sociétés d'agriculture qui voudront acheter des reproducteurs seront exemptées de tout concours. Ces achats devront être soumis au Conseil avant le 1er mars 1882. 272

REPRODUCTEURS DE RACE PURE—Les sociétés d'agriculture qui obtiendront permission de dépenser leurs fonds à l'achat de reproducteurs seront libres d'omettre leur exposition de comté pour 1882. 289

REPRODUCTEURS DE RACE PURE–Les sociétés d'agriculture obtenant le permission d'acheter des reproducteurs devront, avant le 1er janvier 1883, envoyer un rapport indiquant la race de l'animal,le coût, le nom du vendeur, avec *pedigree* dûment certifié. 289

REVUE AGRICOLE ET LA GAZETTE DES CAMPAGNES—Abolition des frais de port payés par le Conseil pour la Revue. (Séance du 2 février 1870.) 18

REVUE AGRICOLE—de St-Hyacinthe. Le comité exécutif recommande cette publication. (12 mai 1875.) 110

REVUE AGRICOLE—de St-Hyacinthe, $300.00 votées à la Revue à certaines conditions.(Séance du 3 février 1870.) 125

REVUE AGRICOLE— de St-Hyacinthe. Lettre de l'hon.Commissaire de l'agriculture priant le Conseil d'examiner la requête de l'éditeur de la Revue demandant un octroi supplémentaire. Le Conseil ne pourra subventionner un journal d'agriculture que quand le gouvernement lui en donnera les moyens.(Comité exécutif, 29 février 1876) Approuvé par le Conseil. 127 et 128

RHODES.—WM. COL.—Résignation du Colonel, sa démission est acceptée avec regret. (Séance du 1er juin 1870.) 30

RHODES.—WM. COL.—Pour demander la remise des droits payés par le Colonel sur son importation d'oiseaux. 30

RHODES.—WM. COL.—Lecture d'une lettre du Colonel demandant la remise des $10.00, montant de sa souscription, comme membre à vie de la société d'agriculture du bas-Canada. (Refusé, pour certaines raisons, sur division, séance du 16 octobre 1881.) 286

RICHMOND.—Pétition pour établir une école d'agriculture à Richmond.Référé au comité des écoles Le secrétaire transmettra à l'école copie des règlements des autres écoles d'agriculture.(Séance du comité exécutif, 22 juin 1874.) 90

RICHMOND.—Comité nommé pour visiter Richmond au sujet de la formation d'une école d'agriculture (Comité exécutif, 22 juin 1874.) 91

RICHMOND.—M. Chs. W. Parkins offre d'ouvrir une école d'agriculture à Richmond aux mêmes conditions que les autres écoles. (Référé au comité spécial) 93

RICHMOND.—Lecture et adoption du rapport du comité chargé de visiter Richmond au sujet d'une école d'agriculture; cette école sera sur le même pied que les autres écoles. (Séance du 15 janvier 1875.) 100

RICHMOND.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—Une délégation expose que cette école n'a pas reçu la même subvention annuelle que les autres écoles. (Réponse du Conseil à ce sujet, séance du 6 juin 1876.) 132

RICHMOND.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—Rapport du comité chargé de visiter l'école. (Approuvé, séance du 21 mars 1878.) 621

RICHMOND,—ÉCOLE D'AGRIC. DE—Rapport du comité de la visite des écoles d'agriculture (1878) sur l'école. 234

RICHMOND.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—Lecture du rapport (1884) de l'école. (Reçu et adopté.) 319

RICHMOND.—SOC. D'AGRIC. DE—La société est exemptée du concours des terres, (Séance du 4 mars 1873.) 71

RICHMOND.—SOC. D'AGRIC. DE—La société est exemptée du concours des terres. (Séance du 2 mars 1875.) 103

RICHMOND.--SOC. D'AGRIC. DE—Certains habitants du comté demandent à former une seconde société d'agriculture. (Refusé par le comité exécutif, dont la décision est approuvé par le Conseil, séance du 7 mars 1877.) 173

RICHMOND.—SOC. D'AGRIC. DE—MM. Greenshields et Stockwell, admis devant le Conseil,appuient la demande pour la formation d'une seconde société d'agriculture dans le comté de Richmond. (Refusé, séance du 27 mars1879.) 247

RICHELIEU.—SOC. D'AGRIC.DE—La société condamnée à l'amende de $100.00 pour cause de négligence. (Séance du 7 mars 1878.) 165

RICHELIEU.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande la remise des $100.00 d'amende imposée pour négligence du secrétaire.(Accordé à certaines conditions, séance du 20 novembre 1878.) 243

RICHELIEU. — SOC. D'AGRIC. DE — La société demande d'avoir une exposition au lieu d'un concours des terres. (Refusé, séance du 16 mars 1881.) 279

ROUVILLE.--M. E. Poulain se plaint de certains abus dans la société d'agriculture de Rouville.(Séance du 1er mars 1871.) 42

ROUVILLE.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande d'accorder pour 90 cts de graine aux souscripteurs au lieu de la moitié de la souscription. (Refusé, cette société devra se conformer aux règlements du Conseil. (Séance du 16 mars 1881.) 276

ROUVILLE.-SOC.D'AGRIC. DE—La société pourra se réunir à la société d'horticulture de Shefford

pour les expositions de fruits. (Séance du 17 mars 1881.) 280

ROUVILLE.—SOC. D'HORTIC. DE—Pétition des cultivateurs du comté de Rouville demandant à former une société dans ce comté. (Accordé, séance du 12 mars 1885.) 321

S

SAGUENAY.—Les habitants du comté de Saguenay demandent a être séparés de Chicoutimi pour les fins agricoles. Refus du Conseil, la loi Vict. 32 Chap. 15 Sect. 27 s'y opposant. (Séance du 1 mars 1871.) 46

SAGUENAY.—SOC. D'AGRIC. DE—Pétition des membres de la société demandant la permission d'employer ses fonds à l'achat de graines et d'animaux. (Accordé pour cette année (1874) seulement, à certaines conditions, comité exécutif,séance du 29 mars 1874.) 88

SAGUENAY ET CHICOUTIMI.—SOC. D'AGRIC. DE—Les sociétés pourront employer leur octroi pour aider les colons. (Séance du 19 juin 1872.) 62

SÉANCE—du Conseil du 1 octobre 1869) 1

SÉANCE—du Conseil du 2 octobre 1869. 4

SÉANCE—du Conseil du 18 novembre 1869. 6

SÉANCE—du Conseil du 19 novembre 1869. 8

SÉANCE—du Conseil du 2 février 1870. 16

SÉANCE—du Conseil du 3 février 1870. 17

SÉANCE—du Conseil du 4 février 1870. 21

SÉANCE—du Conseil du 1 juin 1870. 30

SÉANCE—du Conseil du 26 octobre 1870. 36

SÉANCE—du Conseil du 27 octobre 1870. 39

SEANCE—du Conseil du 16 novembre 1870. 35

SÉANCE—du Conseil du 23 novembre 1870. 42

SÉANCE—du Conseil du 1 mars 1871. 44

SÉANCE—du Conseil du 6 juin 1871. 51

SÉANCE—du Conseil du 17 novembre 1871. 56

SÉANCE—du Conseil du 18 novembre 1871. 56

SÉANCE—du Conseil du 8 mars 1872. 59

SÉANCE—du Conseil du 19 juin 1872. 62

SÉANCE—du Conseil du 13 novembre 1872. 64

SÉANCE—du Conseil du 3 mars 1873. 70

SÉANCE—du Conseil du 3 juin 1873. 74

SÉANCE—du Conseil du 18 septembre 1873. 79

SÉANCE—du Conseil du 21 octobre 1873. 80

SÉANCE—du Conseil du 11 décembre 1873 (Québec). 81

SÉANCE—du Conseil du 11 mars 1871 (Montréal). 87

SÉANCE—du Conseil du 23 juin 1874 (Montréal). 90

SÉANCE—du Conseil du 7 octobre 1874 (Montréal.) 93

SÉANCE—du Conseil du 15 janvier 1875 (Québec.) 96

SÉANCE—du Conseil du 3 mars 1875 (Montréal). 101

SÉANCE—du Conseil du 4 mars 1875 (Montréal). 106

SÉANCE—du Conseil du 12 mai 1875 (Montréal). 108

SÉANCE—du Conseil du 21 octobre 1875 (Montréal). 112

SÉANCE—du Conseil du 2 mars 1876 (Montréal). 126

SÉANCE—du Conseil du 7 juin 1876 (Québec). 130

SÉANCE—du Conseil du 15 novembre 1876 (Québec). 139

SÉANCE—du Conseil du 16 novembre 1876 (Québec. 162

SÉANCE—du Conseil du 7 mars 1877. 165

SÉANCE du Conseil du 8 mars 1877. 170

SÉANCE—du Conseil du 23 mai 1877. 180

SÉANCE—du Conseil du 9 janvier 1878. 184

SÉANCE—du Conseil du 23 janvier 1878 (Québec.) 208

SÉANCE—du Conseil du 24 janvier 1878 (Québec.) 214

SÉANCE—du Conseil du 20 mars 1878 (Montréal). 217

SÉANCE—du Conseil du 21 août 1878 (Montréal) 221

SÉANCE—du Conseil du 14 janvier 1880 (Québec). 256

SÉANCE—du Conseil du 30 mars 1880 (Québec). 262

SÉANCE—du Conseil du 31 mars 1880 (Québec). 265

SÉANCE—du Conseil du 5 août 1880 (Montréal). 267

SÉANCE—du Conseil du 24 novembre 1880 (Montréal). 270

SÉANCE—du Conseil du 16 mars 1881 (Montréal). 273

SÉANCE—du Conseil du 17 mars 1881 (Montréal). 280

SÉANCE—du Conseil du 4 mai 1881. 282

SÉANCE—du Conseil du 26 octobre 1881 (Montréal). 285

SÉANCE—du Conseil du .. mars 1882 (Montréal). 293

SÉANCE—du Conseil du 25 août 1882 (Montréal). 295

SÉANCE—du Conseil du 31 janvier 1883. 297

SÉANCE—du Conseil du 1 février 1883 (Québec). 302

SÉANCE—du Conseil du 20 juin 1883 (Montréal). 304

SÉANCE—du Conseil du 20 mai 1884 (Québec). 316

SÉANCE—du Conseil du 12 mars 1885 (Québec). 318

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER—du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier autorisé à retirer le dividende provenant des $1.000.00 du "Dominion Stock" et de placer le capital et intérêt au crédit du Conseil. (Séance du 13 octobre 1869.) 4

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER. — Audition des comptes du secrétaire-trésorier. (Séance du 13 octobre 1869.) 4

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER. — Le secrétaire-trésorier transmettra aux sociétés d'agriculture le programme approuvé pour les terres les mieux tenues. (Séance du 18 novembre 1869.) 10

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER. — Le secrétaire-trésorier fera imprimer et distribuer les règlements des sociétés d'agriculture. (Séance du 2 février 1870.) 17

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER. — Le secrétaire-trésorier enverra, à l'avenir, copie de toute pétition pour division de sociétés à la société d'agriculture existante. (Séance du 2 février 1870.) 17

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER. — Le secrétaire-trésorier fera une copie des règlements de l'ancienne Chambre d'agriculture qui sont en force actuellement. (Séance du 2 février 1870.) 18

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture et de la Chambre des arts et manufactures, signeront les annonces et avis des expositions provinciales. (Séance du 23 novembre 1870.) 42

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Les devoirs du secrétaire-trésorier relativement aux entrées des exposants aux expositions provinciales. (Séance du 1 mars 1871.) 43

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier autorisé à faire le premier payement sur le terrain de l'exposition (Montréal) (Séance du 1 mars 1871.) 49

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier fera publier tous les mois dans les journaux agricoles le nombre des élèves boursiers à chaque école. (Séance du 17 novembre 1871.) 58

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier reçoit instruction de s'enquérir si l'hon. Commissaire d'agriculture consentirait à faire publier par son département 7.000 copies d'un journal illustré hebdommadaire. (Séance du 17 novembre 1876.) 58

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER-du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier reçoit instruction de faire des annonces pour le meilleur traité d'agriculture. (Séance du 8 mars 1872.) 61

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier s'enquerrera s'il y a des obstacles à la formation d'une seconde société d'agriculture dans le comté de Dorchester. (Séance du 13 novembre 1872.) 65

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire soumet différents traités d'agriculture envoyés au Conseil. (Séance du 4 mars 1873.) 72

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER. — Les pétitions, motions ou résolutions adressées au Conseil devront être envoyées au secrétaire-trésorier pour être soumises au comité exécutif (Séance du 3 mars 1873.) 70

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier autorisé à faire approuver ses procédés suivant la clause 30 de l'acte d'agriculture. (Approuvé, comité exécutif, 9 décembre 1873.) 81

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire trésorier fournira en mars 1875 une copie des règlements du Conseil touchant sa régie intérieure. (Séance du 15 janvier 1875.) 100

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier fera traduire en français l'échelle des points d'excellence de l'espèce bovine. (Séance du 4 mars 1876.) 107

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier enverra la liste des prix de la dernière exposition (1876) aux membres du Conseil. (Séance du 14 novembre 1876.) 164

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier autorisé à faire l'achat d'un coffre-fort. (Séance du 29 mai 1877.) 181

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier est prié de demander au commissaire de l'agriculture de faire publier les délibérations du Conseil dans le journal d'agriculture (Séance du 21 août 1878.) 224

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER- du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier et M. le président forment un comité de surveillance pour le terrain de l'exposition (Montréal). 228

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier soumet un état de la quantité de tuyaux de drainage vendus par MM. Bulmer et Sheppard cette année (1879). 248

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier fera imprimer les rè-

glements du concours des terres avec les derniers amendements. (Séance du 12 mars 1879.) 249

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier chargé de préparer un état financier des affaires du Conseil pour être soumis au Gouvernement avec prière de combler le deficit s'il y en a. (Séance du 17 mars 1881.) 280

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier payera l'octroi aux sociétés d'horticulture, quand ces sociétés se seront conformées aux règlements du Conseil. (Séance du 27 octobre 1881.) 288

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier reçoit instruction d'envoyer aux sociétés d'agriculture une circulaire au sujet de la vente de certains animaux. (Séance du 26 octobre 1881.) 288

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier autorisé à se procurer des cartes géographiques de cette province et une mappemonde pour l'usage des bureaux du Conseil. (Séance du 1 mars 1882.) 291

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier fera imprimer 250 copies de l'index des délibérations du Conseil. (Séance du 2 mars 1882.) 293

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier et le président forment un comité pour examiner les élèves boursiers qui veulent étudier l'art vétérinaire. (Séance du 25 août 1882.) 295

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier achètera le livre de Hough sur la maladie des arbres forestiers et le fera traduire en français. (Séance du 25 août 1882.) 296

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier préparera une liste des élèves qui ont fréquenté les écoles d'agriculture depuis deux ans (1881-82) et le temps qu'ils y ont séjourné (Séance du 31 janvier 1883.) 300

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier enverra aux écoles d'agriculture copie de la partie du rapport du comité indiquant les améliorations à faire dans l'enseignement. (Séance dú 31 janvier 1883.) 300

SECRÉTAIRE–TRÉSORIER–du Conseil d'agriculture. Le secrétaire-trésorier fera imprimer les résolutions adoptées par le Conseil (Séance du 30 mai 1884) au sujet de l'admission des aspirants aux écoles d'agriculture pour les distribuer aux écoles. (Séance du 12 mars 1885.) 322

SECRÉTAIRES—des sociétés d'agriculture. Le secrétaire du Conseil informera les secrétaires que les 7 p. c. ne leur sont alloués que sur les dépenses mentionnées dans la clause 64 de l'acte d'agriculture et non sur l'achat d'animaux. (Séance du 16 mars 1881.) 274

SECRÉTAIRES—des sociétés d'agriculture. Chaque secrétaire de telle société d'agriculture, en envoyant son affidavit, devra envoyer en même temps la preuve de l'observation des règlements des terres les mieux tenues. (Séance du 6 juin 1871.) 53

SEMAINE AGRICOLE.—Subvention annuelle de $1.000.00 à certaines conditions à la Semaine agricole. (Séance du 2 juin 1870.) 33

SEMAINE AGRICOLE—en acceptant $1,000.00 tenue de paraître jusqu'en novembre 1870. 34

SEMAINE AGRICOLE. — Arrangement actuel avec les éditeurs de la Semaine agricole continué pour six mois. (Séance du 27 octobre 1870.) 40

SEMAINE AGRICOLE.—La Semaine agricole sera l'organe officiel du Conseil, recevra $1.000.00 par année, les sociétés d'agriculture y feront leurs annonces elle publiera les annonces du Conseil gratuitement. (Séance du 1 mars 1871.) 51

SEMAINE AGRICOLE.—La Semaine agricole cessera d'être l'organe officiel du Conseil au 1er mai prochain (1873). L'allocation des $1.000.00 cessera à la même date. (Séance du 8 mars 1872.) 61

SÉNÉCAL M.—ne peut donner à présent les noms des rédacteurs du journal d'agriculture projeté. (Séance du 12 mai 1875.) 109

SHEFFORD.—COMTÉ DE—Au sujet de certains changements du Conseil d'agriculture concernant le partì de labour. (Séance du 26 octobre 1870.) 37

SHEFFORD.—COMTÉ DE—Le— devra se conformer aux règlements du Conseil. 37

SHEFFORD.—COMTÉ DE—Quelques habitants du comté demandent à former une seconde société d'agriculture. (Pétition refusée, séance du 1 mars 1871.) 45

SHEFFORD.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande certains changements aux règlements généraux des sociétés d'agriculture. (Séance du 19 juin 1872.) 53

SHEFFORD— SOC. D'AGRIC. DE— exempte du concours des terres. (Séance du 2 mars 1875.) 103

SHEFFORD.— SOC. D'AGRIC. DE— La société demande d'exiger des étrangers 15 et 25 cts d'admission à ses expositions (Accordé, séance du 31 janvier 1883.) 299

SHEFFORD.— SOC. D'HORTIC. DE—La société pourra se réunir a la société d'horticulture du comté de Rouville pour les expositions de fruits. (Séance du 17 mars 1881.) 280

SHEFFORD.—SOC. D'HORTIC. DE—Après lecture les rapports annuels des sociétés d'horticulture d'Abbostford, Brome, l'Islet, Missisquoi et de Shefford sont approuvés et ces sociétés toucheront leur octroi annuel. (Séance du 1 mars 1882.) 291

SHERBROOKE.—SOC. D'AGRIC. DE—La société exemptée du concours des terres. (Séance du 2 mars 1875.) 103

SHERBROOKE.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande l'exemption de tout concours et d'organiser un concours régional avec les sociétés d'agriculture voisines. (Accordé, séance du 25 août 1882.) 296

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. — Prime de $100.00 accordée aux trois sociétés qui auront les trois meilleurs chevaux canadiens. (Séance du 13 octobre 1869.) 5

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés devront envoyer copie de leurs règlements avant le 15 janvier 1879.) 10

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés pourront employer un certain montant à l'achat de graines fourragères. (Séance du 2 février 1870.) 16

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. — Les règlements des sociétés sont adoptés. (Séance du 3 février 1870.) 17

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. — Les règlements généraux des sociétés. 24 à 27

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés ne pourront demander une deuxième société si le comté n'a pas 45 milles dans sa plus grande longueur. (Séance du 1 juin 1870.) 31

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. — Comité de direction des sociétés. (Séance du 1 juin 1870.) 31

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés auront droit de faire concourir chaque paroisse ou towship sans rien changer aux concours de comté. (Séance du 26 obtobre 1870.) 37

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Formule pour le rapport annuel des sociétés. 41

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés, sous peine de perdre leur octroi, seront tenues de se conformer aux règlements du Conseil. (Séance du 1 mars 1871.) 48

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés autorisées à souscrire une certaine somme à même

leur octroi, pour venir en aide aux cultivateurs français. (Séance du 1 mars 1871.) 49

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE DES VILLES.—Les sociétés exemptées de tenir un concours des terres. (Séance du 6 juin 1871.) 51

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Motion pour que dans les comtés où il n'y a pas plus de deux sociétés la moitié de la somme fixée par le Conseil, pour le concours des terres soit dépensée. (Refusé, séance du 6 juin 1871.) 52

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.— Les comtés où il y a plus d'une société, la somme de $150.00 telle que fixée par le Conseil pour le concours des terres ne sera pas divisée pour l'année 1871. (Adopté sur division, 6 juin 1871.) 52

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE—Chaque secrétaire d'une société, en envoyant son affidavit, devra envoyer, en même temps, la preuve de l'observation des règlements des terres les mieux cultivées.(Séance du 6 juin 2871.) 53

SOCIÉTÉS D'ACRICULTURE.—Les sociétés devront transmettre au temps fixé par le Conseil, leurs rapports sous peine de perdre leur octroi. (Séance du 17 novembre 1871.) 58

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. —Le Conseil pétitionne le gouvernement de mettre à sa disposition la balance de l'argent voté aux sociétés qui n'a pas été retirée par les dites sociétés d'agriculture. (Séance du 17 novembre 1871.) 58

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Motion obligeant les sociétés d'agriculture d'avoir des exposi-

tions d'animaux et de produits agricoles. (Séance du 16 juin 1872.) 62

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—30 cts retenus sur la souscription de chaque membre des sociétés pour la création d'un journal d'agriculture. (Séance du 13 novembre 1872.) 68

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—La direction et la régie des sociétés sous le contrôle du comité exécutif. (Séance du 3 juin 1873.) 70

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Motion pour que les sociétés aient le droit de nommer un, deux ou trois juges, pour les fermes les mieux tenues. (Référé au comité exécutif, séance du 3 juin 1873.) 77

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés d'agriculture pourront payer les frais de voyage aux délégués qu'elles enverront aux conventions agricoles. Référé au comité exécutif (Séance du 12 décembre 1873.) 85

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Avis de motion pour qu'à l'avenir, la moitié des souscriptions des membres des sociétés soit payée en graines. Discussion de cette question. (Séance du 22 juin 1874.) 91 à 93

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Qu'un journal d'agriculture soit donné aux membres des sociétés et que l'abonnement soit payé à même les fonds de la société. (Séance du 22 juin 1874.) 92

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Requête au gouvernement provincial pour que l'allocation annuelle ($50.000) votée aux sociétés soit versée entre les mains du Conseil. (Séance du 7 octobre 1874) 94

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés sont invitées à former des clubs de cultivateurs. (Séance du 7 octobre 1874.) 94

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Motion pour demander l'opinion des sociétés d'agriculture sur le concours des terres les mieux tenues. (Adopté, séance du 15 janvier 1875.) 99

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. — Donner à chaque société le droit de nommer deux de ses membres pour agir comme juges à l'exposition de 1875. (Référé au comité exécutif qui la rejette, 2 mars 1875.) 100 et 101

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Rapports annuels des sociétés, M. Benoît autorisé à ajouter certains mots à sa motion du 15 janvier 1875, concernant les sociétés. (Séance du 4 mars 1875.) 107

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.— Adresse du président, M. J. M. Browning, sur les sociétés (21 octobre 1875). 114

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Comité nommé pour examiner les rapports annuels des sociétés. (Séance du 22 octobre 1875.) 124

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Lettre de M. L. B. Chevalier demandant à ce que les sociétés s'abonnent à un médecin vétérinaire. Avis de motion à ce sujet. (Séance du 29 février 1876.) 129

SOCIETÉS D'AGRICULTURE.—Rapport verbal de M. L. Beaubien sur l'examen des réponses des sociétés à une série de questions qui leur a été adressées. (Séance du 29 février 1876.) 129

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les médecins vétérinaires dîplomés. Motion de M. Benoit au sujet des sociétés. Référé au comité exécutif. (Séance du 7 juin 1876.) 130

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. — Considération et discussion de la motion de M. Benoit au sujet des médecins-vétérinaires et des sociétés. Le Conseil recommande aux membres des sociétés d'encourager les médecins-vétérinaires diplomés. (Séance du 14 novembre 1876.) 158

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés en défaut, sont notifiées d'expliquer au comité exécutif leur retard à observer les règlements du Conseil. (Séance du 14 novembre 1876.) 161

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Questions de la remise de l'argent non approprié aux sociétés. Référé au comité de révision de l'acte d'agriculture. (Séance du 14 novembre 1876.) 162

SOCIÉTÉS D'ACRICULTURE.—Que le commissaire de l'agriculture soit prié de transmettre aux sociétés copie des statuts,du rapport du Commissaire de l'agriculture et celui du secrétaire du Conseil. Adopté. (Séance du 7 mars 1877.) 165

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. — Adresse du président, M. J. M. Browning, sur les sociétés (15 novembre 1876.) 145

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.— Rapport du président, M. J. M. Browning, sur les sociétés (9 janvier 1878). 200

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Le secrétaire du Conseil chargé d'envoyer aux sociétés une circu-

laire au sujet de la vente de certains animaux. (Séance du 23 janvier 1878.) 214

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés ont la permission d'acheter des graines de betteraves à sucre. (Séance du 23 janvier 1878.) 214

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.— Les sociétés n'auront pas le droit de collecter des droits d'entrée de leurs membres pour les expositions ou concours des terres. (Adopté sur division, séance du 21 août 1878.) 224

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Réponses des sociétés à une série de questions relatives à la vente de leurs animaux, sont soumises au Conseil. Considération de ces réponses remise à plus tard. (Séance du 21 août 1878.) 224

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés n'offriront pas de prix pour des taureaux qui ne sont pas de race pure et qui n'ont pas de *pedigree.* (Séance du 15 janvier 1880.) 259

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés ne pourront dépenser que la moitié de la souscription des membres à l'achat de graines; l'autre moitié fournira un fond pour l'achat d'animaux de race pure. Les dépenses pour achat et transport des graines seront payées, à même la souscription et non autrement. (Séance du 15 janvier 1880.) 260

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Considération de l'avis de motion de M. Benoit au sujet de la race Durham. Adopté sur division, que les sociétés pourront choisir elles-mêmes les animaux dont elles pourront avoir besoin pourvu que les animaux soient de race pure. (Séance du 30 mars 1880.) 264

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.— Le Conseil reconsidère sa décision du 14 janvier 1880 obligeant les sociétés à ne fournir que des animaux de race pure. Après discussion et certaine motion cette décision est maintenue sur division. 265

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Achat et distribution de graines par les sociétés. Après discussion et certaine motion sur les sociétés, les règlements du Conseil à ce sujet sont maintenus sur division. (Séance du 30 mars 1880.) 266

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Cette année (1881) les sociétés qui voudront acheter des reproducteurs de race pure seront exemptes de tout concours. Ces achats devront être soumis au Conseil avant le 1 mars. 272

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Le secrétaire du Conseil informera les secrétaires des sociétés que les 7 p. c. ne leur sont alloués que sur les dépenses mentionnées dans la clause 64 de l'acte d'agriculture et non sur l'achat des animaux. 274

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. — M. Lesage informe le Conseil que le gouvernement a acheté 500 tonnes de goëmon-biphosphaté qu'il propose de vendre aux sociétés à certaines conditions. (Séance du 4 mai 1881.) 282

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Résolution du Conseil obligeant les sociétés de prendre deux tonnes de goëmon biphosphaté à $26.00 la tonne, qui seront retenues sur leur octroi. Une circulaire leur sera adressée relativement à cette décision, et donnant les instructions sur la manière d'employer le goëmon-biphosphaté. (Séance du 4 mai 1881.) 282

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.— Le Conseil ayant été informé que p'usieurs sociétés n'ont jamais reçu de goëmon-biphosphaté ou une quantité excédant les deux tonnes, prie le gouvernement de s'assurer la quantité exacte du goëmon reçue par chaque société avant de faire des déductions sur leur octroi. (Séance du 26 octobre 1881.) 288

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés qui obtiendront la permission de dépenser leurs fonds à l'achat de reproducteurs de race pure seront libres d'omettre leur exposition (1882). (Adopté, séance du 26 octobre 1881.) 289

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE— obtenant la permission d'acheter des reproducteurs de race pure, devront avant le 1 janvier 1883 envoyer un rapport indiquant la race de l'animal, le coût, le nom du vendeur avec un *pedigree* duement certifié. (Séance du 26 octobre 1881.) 289

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—L'hon. Commissaire de l'agriculture est prié d'exiger que les sociétés envoient une liste complète de leurs membres dans le cours de mai. L'abonnement commencera le 1 juin de chaque année. (Séance du 25 août 1882.) 296

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.— Les sociétes devront avant le 1 Avril 1883 donner un état indiquant les animaux achetés par elles, leur âge, le coût, le nom, etc., etc., et si vendus, la date, le prix de la vente, et pour les chevaux et les bêtes à cornes, en donner le *pedigree*. (Séance du 31 janvier 1883.) 301

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés non exemptées du concours des fermes qui ne se con-

formeront pas aux exigences du Conseil auront le montant des prix offerts déduit de leur octroi. (Séance du 31 janvier 1883.) 301

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés ne pourront offrir des prix que pour les taureaux ayant un *pedigree* indiscutable. (Séance du 31 janvier 1883.) 301

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés ne peuvent pas exiger plus de deux piastres en sus de la souscription, comme prix d'entrée au concours des fermes. (Séance du 31 janvier 1883.) 303

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Une somme de $100.00 est votée pour faire traduire en français le rapport de M. Chs. Gibb sur les arbres fruitiers et arbustes de la Russie, qui sera distribué aux sociétés (Séance du 20 juin 1883.) 305

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. — Le comité d'agriculture de la Législature, recommande au Conseil d'obliger les sociétés d'acheter un des appareils de M. Lynch pour fabrication de beurre, mais elles sont autorisées à ne dépenser que $50.00 pour les machines les plus améliorées. (Séance du 20 juin 1883.) 305

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.-M, McEachran demande au Conseil d'attirer l'attention des sociétés sur les avantages d'acheter des étalons "Clydes" importés par le "Montreal Horse Exchange". Une circulaire sera adressée aux sociétés à ce sujet. (Séance du 13 décembre 1883.) 312

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Plusieurs sociétés demandent à être exemptées du concours des terres les mieux tenues Ces sociétés se conformeront à la règle. (Séance du 1 Mars 1871.) 47

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés de Beauce; Chambly. Champlain, Charlevoix No. 2, Drummond No. 2, Huntingdon Nos. 1 et 2, Levis, Ottawa No. 2, St-Hyacinthe, Richelieu. Richmond, Yamaska, demandent à être exemptées du concours des terres. Toutes référées au comité exécutif. (Séance du 3 mars 1873.) 70

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés de Richmond, Drummond No. 2, Ottawa No. 2, Huntingdon No. 1 et 2, exemptées du concours des terres. Décision du comité exécutif, confirmée. (Séance du 3 mars 1873.) 71

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.— Les sociétés de Beauce, Champlain, Lévis, St, Hyacinthe ne peuvent être exemptées du concours des terres. Décision du comité exécutif confirmée. (Séance du 4 mars 1873.) 71

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Certaines sociétés exemptées du concours des terres pour 1873.) 77

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés de Laval, Laprairie et Montmagny No. 2 demandent que la 17ème clause des règlements du concours des terres, soit retranchée. Accordé sur division après amendement pour qu'aucun changement ne soit fait. (Séance du 3 mars 1875.) 102

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.–Les sociétés de Montcalm, Ottawa No. 2, Wolfe No. 2, Dorchester, Pontiac, Beauce, Richmond, Charlevoix Nos. 1 et 2, Huntingdon Nos 1 et 2, Shefford, Sherbrooke, Missisquoi et autres demandent à être exemptées du concours des terres. (Séance du 3 mars 1875.) 102

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.–Permission accordée aux sociétés de Missisquoi, Brome, Shefford, Sherbrooke, Huntingdon Nos. 1 et 2, Charlevoix Nos. 1 et 2, Richmond, de ne pas tenir de concours des terres. (Séance du 3 Mars 1875.) 103

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.–Certaines sociétés sont condamnées à une amende pour leur négligence de se conformer aux instructions du Conseil. (Séance du 7 Mars 1877.) 165

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.–Les sociétés de Joliette, Berthier L'Assomption et Montcalm, demandant d'employer leurs fonds pour un concours régional. Refusé. (Séance du 8 mars 1877.) 179

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les sociétés de Montcalm, Berthier, et L'Assomption demandant la permission de faire un concours régional. Accordé. (Séance du 9 janvier 1878.) 185

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Plusieurs programmes pour 1882, sont soumis à l'approbation du Conseil qui les réfère au comité exécutif, qui devra faire rapport. (Séance du 1 mars 1882.) 292

SOCIETÉS D'AGRICULTURE.—Certains programmes des sociétés sont examinés et discutés. (Séance du 20 mai 1884.) 318

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Les programmes, pour 1885, des sociétés de Bagot, Bellechasse, Champlain, Dorchester, l'Assomption, Gaspé No. 1, Terrebonne et Yasmaka sont approuvés. 320

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.—La societé de Montréal demande à employer ses fonds exclusive-

ment pour l'horticulture, (Comité exécutif, 29 février 1876.) Approbation du Conseil. 127 et 128

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE.—La société de Montréal demande de l'aide pour publier son rapport sur les fruits du pays. Le comité exécutif recommande $200.00 (Approuvé par le Conseil, séance du 14 novembre 1876.) 160

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.—M. Evans, secrétaire de la société demande au Conseil de sanctionner un vote de la société de $450.00 en sa faveur. (Approuvé, séance du 9 janvier 1878.) 185

SOCIÉTÉ D'ABBOTSFORD.—Rapport verbal de M. J. M. Browning sur la société, le détail de ses opérations, ses avantages présents et futurs. (Séance du 20 novembre 1878.) 245

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Le président chargé de s'entendre avec le gouvernement pour avoir l'aide nécessaire pour établir des sociétés et que $500.00 soient mises à la disposition du Conseil pour cet objet. (Séance du 20 novembre 1878.) 245

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Les $500.00 promises (20 novembre 1878) par l'Hon. M.H.G. Joly pour les sociétés seront mises dans les estimés du Conseil (1879) et distribuées par lui aux sociétés. (Séance du 27 août 1879.) 254

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.–Comité nommé pour préparer les règlements pour la régie des sociétés et déterminer la part d'octroi à chacune d'elles (Séance du 27 août 1879.) 255

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.–Approbation du Conseil des règlements pour la régie des sociétés

$50.00 votées à la société d'Abbotsford. (Séance du 14 janvier 1880.) 256

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Les sociétés des comtés de de l'Islet, Brome, Shefford sont reconnues par le Conseil; $50.00 seront accordées à la société de Shefford qui pourra se réunir au comté de Rouville pour les expositions de fruits. (Séance du 17 mars 1881.) 280

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.–Le secrétaire paiera l'octroi aux sociétés quand ces sociétés se seront conformées aux règlements du Conseil. (Séance du 26 octobre 1881.) 288

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Lecture des rapports annuels des sociétés d'Abbotsford, Brome, l'Islet, Missisquoi et Shefford. Leurs rapports sont approuvés et ces sociétés toucheront leur octroi annuel (Séance du 1 mars 1882.) 291

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE. Les assemblées annuelles des sociétés auront lieu en septembre ou octobre et ces sociétés devront transmettre leur rapport avant le 1 novembre de chaque année. (Séance 31 janvier 1883.) 302

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Lecture du rapport du président du comité des sociétés traitant sur les arbres fruitiers de la Russie et leur introduction en ce pays. Ce rapport est reçu. (Séance du 20 juin 1883.) 304

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Les sociétés de l'Islet et d'Abbotsford, recevront à l'avenir (séance du 20 juin 1883) un octroi annuel de $100.00 au lieu de $50.00. 306

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Nomination du comité des sociétés pour 1884. 309

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Lecture du rapport de 1883 du comité des sociétés. 309

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Comité des sociétés. Lecture du rapport (1883) des sociétés, il est reçu et approuvé. 312

SOCIETÉS D'HORTICULTURE.—Nomination du comité des sociétés pour 1885. 319

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Lecture du rapport (1884) du président des sociétés. (Reçu et adopté.) 319

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE—d'Abbotsfort. La société demande l'exemption de tout concours pour acheter des arbres fruitiers de la Russie. Accordé (Séance du 12 mars 1885.) 321

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Pétition des cultivateurs de Rouville pour former une société dans ce comté. Accordé. (Séance du 12 mars 1885.) 321

SOMMERVILLE.—M. ALX.—élu vice-président du Conseil, 18 Novembre 1871. 56

SOMMERVILLE.—M. ALX.—élu vice-président 13 novembre 1872. 64

SOUMISSIONS.—OUVERTURE DES—et nouvelles soumissions demandées pour un journal d'agriculture dans les deux langues. (Séance du 7 octobre 1874.) 96

SOUMISSIONS.—EXAMEN DES—pour un journal d'agriculture. Le secrétaire demandera qu'on lui donne le nom des rédacteurs. (Séance du 3 mars 1875.) 101

SOUSCRIPTIONS — des membres des sociétés d'agriculture. Avis de motion pour qu'à l'avenir la moité des souscriptions soit payée en graines. (Séance du 22 juin 1874.) 91

ST-FRANÇIS—à Richmond—Le collège de St-Francis demande de l'aide pour former une école d'agriculture. Référé au comité. (Séance du 19 juin 1872.) 32

ST-FRANCIS.— Rapport du comité sur l'école d'agriculture de St-Francis. (Séance du 23 novembre 1870.) 42

ST-FRANCIS.—ECOLE D'AGRIC. DE—Rapport du comité sur l'école d'agriculture. Ce rapport fera partie des minutes du Conseil. 170

ST-FRANCIS.—ECOLE D'AGRIC. DE—M. Tanner donne des explications au sujet de l'école d'agriculture. Motion au sujet de la retention de l'octroi à l'école et prescrivant les conditions auxquelles cet octroi sera payé. Adopté. (Séance du 10 janvier 1878.) 186

ST-FRANCIS.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—Rapport du comité chargé de visiter l'école. 189

ST-FRANCIS.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—L'école demande le paiement de deux trimestres. Le comité des écoles prié de visiter cette école et de faire rapport. (Séance du 20 mars 1878.) 217

ST-FRANCIS.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—Lecture du rapport du comité des écoles, ayant trait à l'école. (Séance du 21 août 1878.) 223

ST-FRANCIS.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—Lord Aylmer et M. Tanner exposent devant le Conseil l'inten-

tion des syndics de transférer l'école d'agriculture sur la propriété de Lord Aylmer. Le Conseil désire que cette question lui soit soumise par écrit. (Séance du 21 Août 1878.) 223

ST-FRANCIS ET DE L'ASSOMPTION.–ÉCOLE D'AGRIC. DE—Aucun paiement ne sera fait aux écoles tant qu'elles n'auront pas envoyé leur rapport de 1879. (Séance du 30 mars 1880.) 265

ST-FRANCIS.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—L'école devra compléter son rapport par un état de compte détaillé. (Séance du 24 novembre 1880.) 271

ST-FRANCIS.—ECOLE D'AGRIC. DE—Lecture du rapport du Principal de l'école, expliquant au Conseil, pourquoi il ne peut transmettre dans son rapport un état de compte plus détaillé. Décidé : que le subside de cette école sera suspendu, tant qu'elle n'aura pas fourni l'état de compte demandé. (Séance du 16 mars 1881.) 273

ST-FRANCIS. — ÉCOLE D'AGRIC.—Lecture du rapport de 1881 de l'école. 285

ST-FRANCIS.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—Le Principal prié de donner plus amples détails sur son rapport de 1882. (Séance du 26 octobre 1881.) 298

ST-FRANCIS.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—Lecture du rapport 1883 de l'école. 309

ST-FRANCIS.—ÉCOLE D'AGRIC. DE—Le gouvernement prié d'accorder cinq bourses extra de $60.00 à l'école. Adopté sur division. (Séance du 13 Décembre 1883.) 312

ST-HYACINTHE.—Une partie des habitants du comté de St-Hyacinthe demande une seconde société. Refusé. (Séance du 18 novembre 1871.) 57

ST-HYACINTHE. — SOCIÉTÉ D'AGRIC. DE—La société condamnée à l'amende de $50.00 pour cause de négligence. (Séance du 7 mars 1877.) 165

ST-HYACINTHE.—Motion pour qu'il y ait deux partis de labour l'un a St-Hyacinthe l'autre à St-Thomas de Montmagny, et nomination de comité pour surveiller ces deux labours. Référé au comité exécutif. (Séance du 18 janvier 1878.) 186

ST-HYACINTHE.—M. Barré demande un aide pécuniaire, pour établir une beurrerie à St-Hyacinthe. Le Conseil ne peut accorder cet aide n'ayant pas les fonds nécessaires. (Séance du 15 janvier 1880.) 260

ST-HYACINTHE.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande de donner pour 90 cts de graines. Refusé (Séance du 16 mars 1881. 279

ST-JEAN—SOC. D'AGRIC. DE—Le programme de la société est approuvé. (Séance du 16 mars 1881.) 277

ST-MAURICE.—SOC. D'AGRIC. DE—La société pourra employer ses fonds à l'achat d'un reproducteur. (Séance du 2 juin 1870.) 31

ST-MAURICE.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande l'exemption du concours des terres, pour acheter des reproducteurs. Accordé. (Séance du 16 mars 1881.) 276

ST-MAURICE.—SOC D'AGRIC. DE—La société demande la formation d'une seconde société. (Séance du 12 décembre 1883.) 309

ST-THOMAS DE MONTMAGNY.–Motion pour qu'il y ait deux partis de labour, l'un à St-Hyacinthe l'autre à St-Thomas de Montmagny, et nomination des comités pour surveiller ces deux partis de labour. Référé au comité exécutif. (Séance du 10 janvier 1878.) 186

STANSTEAD.–Une partie du comité de Stanstead demande à former une seconde société. Le secrétaire transmettra copie de cette pétition à la société existante. (Séance du 1 mars 1871.) 47

STANSTEAD–SOC. D'AGRIC. DE—demande à être exemptée du concours des fermes. Refus du comité exécutif, 3 juin 1873. 75

STUART.—M.—Remerciements du Conseil votés à M. Stuart qui l'avait invité a visiter ses bâtiments. (Séance du 10 janvier 1878.) 187

SUBVENTION DU GOUVERNEMENT—pour l'encouragement de l'agriculture. Rapport du président M. J. M. Browning sur la subvention du gouvernement, (9 janvier 1878.) 204

SUBVENTION ANNUELLE—conditionnelle au journal d'agriculture existant. (Séance du 2 février 1870.) 20

SUBVENTION ANNUELLE—Qu'une subvention annuelle égale à leur importance soit accordée aux journaux d'agriculture. Motion perdue sur division. (Séance du 2 février 1870.) 20

SUBVENTION ANNUELLE—Qu'une subvention soit accordée à un journal publiant les rapports du Conseil. Motion perdue sur division. (Séance du 4 février 1870.) 21

SUBVENTION ANNUELLE—de $1000.00 accordée à certaines conditions à la semaine agricole. (Séance du 2 juin 1870.) 33

SUCRERIE DE BETTERAVES À SUCRE—et d'une manufacture de super-phosphate en cette province. Assemblée spéciale le 27 août 1879 pour prendre en considération l'établissement d'une sucrerie. 254

SUCRERIE DE BETTERAVES À SUCRE.—M. Le Sage explique au Conseil les raisons qui ont induit l'hon. commissaire de l'agriculture à favoriser M. Loomer dans l'établissement d'une sucrerie. (Séance du 27 août 1879.) 254

SUPER-PHOSPHATE DE CHAUX.—M. Loomer informe qu'il se propose de fabriquer le super-phosphate, qu'il vendra $20.00 la tonne et demande quel encouragement il recevra du Conseil. Le Conseil ne peut rien donner directement mais il recommandera au gouvernement fédéral et local de donner à M. Loomer tout l'encouragement possible. (Séance du 20 juin 1883.) 306

SYNDICS DES CHEMINS À BARRIÈRES.—Le président chargé de demander aux Syndics de reculer celle de l'Avenue Mont-Royal, Montréal, située en face du terrain de l'exposition. (Séance du 21 Août 1878.) 222

T

TASSÉ.—RVD. M. S.—Le nom du— est ajouté au comité des formules du programme de l'année 1870. 42

TASSÉ.—RVD. M. S.—Ajouté au comité nommé pour réviser l'acte d'agriculture. (Séance du 9 janvier 1878.) 184

TAUREAUX CANADIENS.—Avis de motion qu'il sera proposé à la prochaine assemblée que les taureaux canadiens soient admis à concourir comme races pures aux expositions de comtés ou autres. (Séance du 1 février 1883.) 302

TÉMISCOUATA.—SOC. D'AGRIC. DE—Le secrétaire de la société demande la ratification des procédés de son assemblée de décembre 1871. (Approuvé, séance du 8 mai 1872.) 60

TÉMISCOUATA.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande l'exemption du concours des terres Référé au comité exécutif. (Séance du 3 mars 1875.) Permission refusée par le comité (2 mars 1875). 99 et 101

TÉMISCOUATA.—SOC D'AGRIC. DE—La société demande de dépenser $180.00 en achats d'animaux et d'avoir une exposition, Accordé, à condition que ces animaux soient de race pure. (Séance du 16 mars 1881.) 275

TERRAIN DE L'EXPOSITION. — (Montréal) Le secrétaire autorisé à faire le premier paiement sur le terrain de l'exposition. (Séance du 1 mars 1871.) 49

TERRAIN DE L'EXPOSITION. — (Montréal) Le comité du "Ayshire Herd Book" à la permission de se servir du terrain de l'exposition pour la vente d'animaux. (Séance du 13 novembre 1872.) 66

TERRAIN DE L'EXPOSITION. — (Montréal) Lettre de la Rvde Sœur Supérieure de l'Hotel-Dieu au sujet du terrain. Référé au comité exécutif. (Séance du 11 décembre 1873.) 85

TERRAIN DE L'EXPOSITION. — (Montréal) Les Rvdes Sœurs de l'Hotel-Dieu, en cas de restitution du terrain s'engagent à rembourser $14.000.00 au Conseil. (Séance du comité exécutif, 9 mars 1874.) 87

TERRAIN DE L'EXPOSITION.— (Montréal) Nomination du comité pour faire les arrangements nécessaires concernant la ferme Logan et le terrain de l'exposition. (Adopté, comité exécutif, 9 mars 1874.) 88

TERRAIN DE L'EXPOSITION.— (Montréal) Motion de remettre au comité du terrain les pouvoirs que lui confère la résolution du 11 mars 1874, de faire les plans, etc. (Adopté.) L'Hon. Commissaire donne les mêmes pouvoirs. (Séance du 7 octobre 1874.) 94--98

TERRAIN DE L'EXPOSITION.— (Montréal) Adresse du président, M. J. M. Browning, sur le terrain (21 octobre 1875). 117

TERRAIN DE L'EXPOSITION—et celui de la ferme Logan. Lecture des suggestions du comité exé-

cutif au sujet du terrain et de la ferme. Le comité chargé de règler d'une manière finale avec l'Hotel-Dieu. (Séance du 21 octobre 1875.) 122

TERRAIN DE L'EXPOSITION.— (Montréal) Le Conseil invité à visiter le terrain de l'exposition. (Séance du 7 juin 1876.) 132

TERRAIN DE L'EXPOSITION. — (Montréal) Agrandissement du terrain. Comité nommé pour s'occuper de l'exposition (Séance du 29 mai 1877) et lecture de leur rapport. (Séance du 23 janvier 1878.) 181 et 208

TERRAIN DE L'EXPOSITION. — (Montréal) Location du terrain pour y pacager des animaux. Référé au comité de l'exposition. (Séance du 29 mai 1877.) 181

TERRAIN DE L'EXPOSITION. — (Montréal) M. O. Duval, secrétaire du "Jubilé Musical", demande la permission de se servir du terrain de l'exposition pour le "Jubilé Musical". Accordé à certaines conditions. (Séance du 9 janvier 1878.) 185

TERRAIN DE L'EXPOSITION. — (Montréal) Demande du Conseil au gouvernement d'agrandir et d'hypothéquer le terrain de l'exposition (Séance du 9 janvier 1878.) 186

TERRAIN DE L'EXPOSITION.— (Montréal) Le comité du terrain de l'exposition chargé de faire son rapport. (Séance du 9 janvier 1878.) 187

TERRAIN DE L'EXPOSITION ET BATISSES —(Montréal). Rapport du président, M. J. M. Browning, sur le terrain et bâtisses (8 janvier 1878). 206

TERRAINS DE L'EXPOSITION (Montréal). Le président et M. Benoit autorisés à faire l'achat du terrain, déterminé par résolution du Conseil 29 mai 1877. (Séance du 16 juillet 1878.) 220

TERRAIN DE L'EXPOSITION. — (Montreal) Lecture du comité de l'agrandissement du terrain. Approuvé. (Séance du 21 août 1878,) 221

TERRAIN DE L'EXPOSITION—À QUÉBEC.— La chambre de commerce de Québec demande au Conseil de nommer un comité pour demander au gouvernemet fédéral un terrain. (Séance du 21 août 1878.) 225

TERRAIN DE L'EXPOSITION. — (Montréal) M. le président et le secrétaire duConseil formeront un comité de surveillance du terrain. (Séance du 21 août 1878.) 228

TERRAIN DE L'EXPOSITION. — (Montréal) Rapport verbal du président sur les travaux du Mile-End exécutés sur le terrain; et après invitation le Conseil se rend sur le terrain. (Séance du 18 juin 1879.) 251

TERRAIN DE L'EXPOSITION. — (Montréal) Le Conseil des arts et manufactures demande la permission d'accorder, à certaines sociétés ou associations de secours mutuel la permission de se servir du terrain pour y tenir leurs jeux etc. Référé au président et secrétaire. (Séance du 18 juin 1879.) 252

TERRAIN DE L'EXPOSITION. — (Montréal) M. Stanley Bagg offre de vendre au Conseil un terrain qu'il possède à coté du terrain de l'exposition. Considération de cette offre remise. (Séance du 18 juin 1879.) 253

TERRAIN DE L'EXPOSITION. — (Montréal) Le Conseil accorde $100.00 pour la plantation d'arbres forestiers sur le terrain. (Séance du 20 juin 1883.) 306

TERREBONNE.—SOC. D'AGRIC. DE—La société informe le Conseil que vu l'absence du président et vice-président, il sera impossible de faire signer les documents de cette société. Le Conseil acceptera la signature des officiers élus par la société. (Séance du 21 août 1878.) 222

TERREBONNE.—SOC. D'AGRIC. DE—Pétition de la société se plaignant de la décision des juges des terres les mieux tenues au sujet des engrais conservés. Décision du Conseil. Les juges n'ont pas le droit d'accorder des points à ceux qui n'ont pas d'engrais conservés. (Séance du 14 janvier 1880.) 257

TERREBONNE.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande de substituer les prix pour le concours des terres. Décidé : Cette société observera les règlements du Conseil à ce sujet. (Séance du 16 mars 1881.) 276

TERRES LES MIEUX TENUES.—Plusieurs sociétés demandent l'exemption du concours des terres les mieux tenues. (Séance du 1 mars 1871.) Ces sociétés se conformeront à la règle. 47

TERRES LES MIEUX TENUES.—Le Conseil n'usera pas du droit de nommer un des trois juges dans le concours des terres les mieux tenues. (Séance du 1 mars 1871.) 48

TERRES LES MIEUX TENUES.—Chaque secrétaire d'une société d'agriculture en envoyant son affidavit devra envoyer en même temps, la preuve de l'obser-

vation du règlement des terres les mieux tenues. (Séance du 6 juin 1871.) 53

TERRES LES MIEUX TENUES.—Les sociétés d'agriculture de Beauce, Chambly, Champlain, Charlevoix No. 2, Drummond No. 2, Huntingdon Nos. 1 et 2, Lévis, Ottawa No. 2, St-Hyacinthe, Richelieu, Richmond et Yamaska, demandent l'exemption du concours des terres les mieux tenues. Référé au Comité exécutif. (Séance du 3 mars 1873.) 70

TERRES LES MIEUX TENUES.—Les sociétés d'agriculture de Richmond, Drummond No. 2, Ottawa No. 2, Huntingdon No. 1 et 2, exemptées du concours des terres les mieux tenues; décision du Comité exécutif confirmée. (Séance du 3 mars 1873.) 71

TERRES LES MIEUX TENUES. — Les sociétés d'agriculture de Beauce, Champlain, Lévis, St-Hyacinthe et Yamaska ne peuvent être exemptées du concours des terres. Décision du Comité exécutif confirmée, séance du 3 mars 1873.) 71

TERRES LES MIEUX TENUES.—Certaines sociétés d'agriculture exemptées du concours des terres les mieux tenues, pour 1873 seulement. 77

TERRES LES MIEUX TENUES.—Le comité exécutif pense qu'il serait dangereux d'employer moins de trois juges dans les concours des terres. (Adopté sur division, séance du 3 juin 1873.) 78

TERRES LES MIEUX TENUES.—Avis de motion pour qu'à l'avenir les prix pour le concours des terres soient des instruments aratoires, et discussion de cette question. (Séance du 23 juin 1874.) 92 et 94

TERRES LES MIEUX TENUES.—Motion pour demander aux sociétés d'agriculture leur opinion sur le concours des terres. (Adopté, séance du 15 janvier 1875.) 99

TERRES LES MIEUX TENUES.—Abolissement de la 17ème clause des règlements du concours des terres (Séance du 3 mars 1875.) 102

TERRES LES MIEUX TENUES.—Plusieurs sociétés demandent l'exemption du concours des terres. (Séance du 3 mars 1875.) 102

TERRES LES MIEUX TENUES.—Permission accordée aux sociétés d'agriculture de Missisquoi, Brome, Shefford, Sherbrooke, Huntingdon Nos. 1 et 2, Charlevoix Nos. 1 et 2 et Richmond, de ne pas tenir de concours de terres. (Séance du 3 mars 1875,) 103

TERRES LES MIEUX TENUES.—Concours des— Motion de M. Marsan, du 8 mars 1877, à ce sujet. (Approuvé.) Une copie de cette résolution sera envoyée aux sociétés d'agriculture. (Séance du 7 mars 1877.) 176

TERRES LES MIEUX TENUES.—Clause XI du règlement des terres amendée. Cinq points sont accordés pour la culture d'un demi-arpent et cinq points pour cinq arpents drainés. (Séance du 20 novembre 1878.) 244

TERRES LES MIEUX TENUES.—Le comité exécutif recommande que la clause XVIII des règlements des terres soit amendée. Une terre primée ne pourra concourir que tous les six ans. (Perdu, séance du 20 novembre 1878.) 244

TERRES LES MIEUX TENUES. — Amendement pour que la clause XVIII soit retranchée. Les socié-

tés d'agriculture décideront si les terres primées, à un concours, seront admises aux concours suivants. (Perdu, séance du 20 novembre 1878.) 244

TERRES LES MIEUX TENUES. — Amendement pour que la clause XVIII soit retranchée. Décidé que cette clause soit amendée. Les terres pourront concourir à chaque concours aussi souvent que les directeurs des sociétés d'agriculture le permettront. (Adopté sur division, séance du 20 novembre 1878.) 244

TERRES LES MIEUX TENUES.—Le secrétaire fera imprimer les règlements du concours des terres avec les derniers amendements. (Séance du 27 mars 1879.) 249

TERRES LES MIEUX TENUES.—Lecture d'un travail du Rvd. M. Pilote sur l'interprétation du règlements, 100 copies de ce travail seront imprimées et distribuées aux membres du Conseil. (Séance du 18 juin 1879.) 252

TERRES LES MIEUX TENUES.—Pétition de la société d'agriculture de Terrebonne se plaignant de la décision des juges au sujet des engrais bien conservés. Décision : les juges n'ont pas le droit d'accorder des points à ceux qui n'ont pas d'engrais conservés. (Séance du 14 janvier 1880.) 257

TERRES LES MIEUX TENUES.—Programme des— Travail du Rvd. M. Pilote sur le programme. L'approbation de ce travail est remise à une assemblée ultérieure. 264 et 268

TERRES LES MIEUX TENUES.—Les règlements pour le concours des terres tels que revisés (31 mars 1880) sont définitivement adoptés, ils seront imprimés et distribués aux sociétés d'agriculture d'ici au 1er janvier 1881. (Séance du 24 novembre 1880.) 271

TERRES LES MIEUX TENUES.—Les prix offerts pour les terres ne seront payés qu'aux cultivateurs pratiques. Les cultivateurs non pratiques au lieu de prix en argent recevront un diplôme du Conseil quand ils en seront trouvés dignes par les juges. (Séance du 31 janvier 1883,) 301

TERRES LES MIEUX CULTIVÉES.—Les sociétés d'agriculture non exemptées du concours des terres les mieux cultivées qui ne se conformeront pas aux exigences du conseil, auront le montant des prix offerts déduits de leur octroi. (Séance du 31 janvier 1883.) 301

TERRES LES MIEUX CULTIVÉES.—Le gouvernement prié d'organiser un concours général des terres les mieux cultivés dans chaque district et d'aviser au moyen d'exécution de ce projet. (Séance du 31 janvier 1883.) 302

TERRES LES MIEUX CULTIVÉES.—Concours des terres les mieux cultivées. Vu l'état avancé de la saison, le Conseil ne croit pas urgent de changer les règlements du concours. (Séance du 12 mars 1885.) 323

TÊTU.—FEU DR L.—Condoléances du Conseil à la famille de feu Dr L. Têtu. (Séance du 18 Juin 1879.) 251

TONTE DES MOUTONS.—Avis de motion M. Guilbault pour que la tonte des moutons ait lieu le 1 avril au lieu du 1 Mai. (Séance du 27 mars 1879.) 250

TORONTO ET NEW-YORK. — Délégués aux expositions de Toronto et New-York. (Séance du 16 septembre 1870.) 35

TORONTO ET NEW-YORK.—Rapport des délégués aux expositions de Toronto et New-York. Approuvé et publié dans la semaine agricole. 53 et 55

TOWNSHIP.—Les paroisses ou townships auront droit à des concours pourvu que la société d'agriculture ne change rien au concours du comté. (Séance du 26 octobre 1870.) 37

TRAITÉ D'AGRICULTURE.—Prix de $400.00 offert au meilleur traité. Considération remise. (Séance du 2 février 1870.) 18

TRAITÉ D'AGRICULTURE.— Reprise de la motion Massüe pour un traité. (Séance du 27 octobre 1870.) 39

TRAITÉ D'AGRICULTURE.—Concours pour un traité, prix de $300.00 et médaille offerts au meilleur traité d'agriculture. (Séance du 27 octobre 1870.) 39

TRAITÉ D'AGRICULTURE.—Programme du concours pour le meilleur traité. (Séance du 27 octobre 1870.) 40

TRAITÉ D'AGRICULTURE. — Le secrétaire chargé de faire imprimer des annonces pour le meilleur traité. (Séance du 8 mars 1872.) 61

TRAITÉS ÉLÉMENTAIRES.— Distribution de traités dans les écoles primaires. (Séance du 13 novembre 1872.) 68

TRAITÉS.—Le secrétaire soumet au Conseil différents traités. 72

TRAITÉ D'AGRICULTURE.—Comité nommé pour examiner les différents traités d'agriculture

soumis au Conseil d'agriculture. (Séance du 3 mars 1873.) 73

TRAITÉ.—LE MEILLEUR — M. Landry, auteur bien connu du traité, demande la prime offerte. Décidé que la prime, une médaille d'or et $300.00, lui soient accordées. (Séance du 15 janvier 1875.) 100

TRAITÉ—de M. Landry recommandé par le Conseil au gouvernement. (Séance du 22 octobre 1875.) 125

TRAITÉ—de M. Landry. Le Conseil verrait avec plaisir le gouvernement assurer la publication du traité. (Séance du 29 mars 1877.) 182

TRAVAIL—DES ÉLÈVES DES ÉCOLES D'AGRIC.—Résolu que le Conseil est d'opinion que le paiement du travail est désirable, (Séance du 12 mars 1885.) 323

TREMBLAY — RVD. M.— directeur de l'école d'agriculture de Ste-Anne, explique ses vues sur les moyens les plus efficaces pour l'enseignement agricole en cette province. (Séance du 12 mars 1885.) 319

TROIS-RIVIÈRES.—SOC. D'AGRIC. DE — Condamnée à l'amende de $50,00 pour cause de négligence. (Séance du 7 mars 1877.) 165

TROIS-RIVIÈRES.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande l'exemption du concours des terres. (Accordé, séance du 7 mars 1877.) 173

TROIS-RIVIÈRES.—SOC. D'AGRIC. DE -La société demande d'acheter un verrat et un mouton "Leicester" et d'avoir une exposition. Accordé, mais

cette société devra avoir un concours des terres. (Séance du 16 mars 1881.) 275

TUILES DE DRAINAGE.—M. Bulmer demande si le Conseil continuera l'arrangement fait avec lui pour la fabrication de tuiles. Considération remise. (Séance du 18 juin 1879.) 253

V

VACANCES DES ÉCOLES D'AGRIC.—Les élèves des écoles d'agriculture auront cette année (1871) leurs vacances en août. 53

VERCHÈRES.— SOC. D'AGRIC. NO. 1 DE— La société, au sujet du concours régional, demande une certaine somme pour être distribuée en prix au concours régional. (Séance du 19 juin 1872.) 62

VERCHÈRES.—SOC. D'AGRIC. DE— La société demande l'exemption du concours des terres. Le comité exécutif recommande d'accorder cette permission à certaines conditions. Approuvé par le Conseil. (Séance du 7 mars 1877.) 172

VERCHÈRES.—SOC. D'AGRIC. DE— La société demande l'exemption du concours des terres pour payer l'achat du terrain et la construction des bâtisses de ses expositions. (Accordé, séance du 4 mai 1881.) 283

VERCHÈRES.—SOC. D'AGRIC. DE—La société se plaint d'avoir reçu du gouvernement un compte de quatre tonnes de goëmon-biphosphaté, quand elle n'en a pas reçu du tout ; elle demande le paiement entier de son octroi. (Séance du 26 octobre 1881.) 287

VERCHÈRES.— SOC. D'AGRIC. DE—La société demande la permission d'exiger un droit d'entrée à ses expositions. (Accordé, séance du 25 août 1882.) 295

VERCHÈRES.—SOC. D'AGRIC. NO. 1 et 2 DE— Le Conseil verrait avec plaisir leur fusion en une seule société. (Séance du 23 novembre 1870.) 44

VERCHÈRES.— SOC. D'AGRIC. NO. 2 DE— La société demande que le partage de l'octroi se fasse par moitié au lieu du mode actuel. (Refusé, séance du 1 mars 1871.) 47

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL. M. M. H. Cochrane élu— (12 octobre 1869.) 2

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. M. H. Cochrane réélu— (26 octobre 1870.) 36

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. Alexandre Sommerville élu— (18 novembre 1871.) 56

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. J. M. Browning élu—(21 octobre 1873.) 80

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. L H. Massüe élu— (23 juin 1874.) 90

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. L. H. Massüe réélu—(7 octobre 1874.) 93

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. L. H. Massüe réélu— (21 octobre 1875.) 122

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. L. H. Massüe réélu— (15 novembre 1876.) 157

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. S. N. Blackwood élu— (9 janvier 1878.) 183

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL.—L'Hon. M. Gaudet élu— (14 janvier 1880.) 256

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL.—L'Hon. M. Gaudet réélu— (24 novembre 1880.) 270

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. J. DeBlois élu— (1 mars 1882) 290

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. J. M. Browning élu— (31 janvier 1883.) 297

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. J. M. Browning réélu— (12 décembre 1883.) 308

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL. — M. J. M. Browning réélu— (12 mars 1885.) 318

VIENNE.—EXPOSITION DE—Demande au gouvernement fédéral d'envoyer des delégués à l'exposition. (Séance du 13 novembre 1872.) 68 et 69

VIENNE.—EXPOSITION DE—Un comité nommé pour s'entendre avec le gouvernement fédéral pour que la province de Québec soit représentée à l'exposition. 69

VILLES.—SOC. D'AGRIC. DES—Les sociétés sont exemptées de tenir le concours des terres. (Séance du 6 juin 1871.) 51

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
Adresse du président, M. J. M. Browning, sur les votes et délibérations. (22 octobre 1875.) 121

W

WOLFE.—SOC. D'AGRIC. No. 1. DE—Le Conseil accorde à la société, la permission de ne donner que $75.00 en prix pour le concours des terres. (Séance du 17 mars 1881.) 280

WOLFE.—SOC. D'AGRIC. No. 2, DE—La société demande l'exemption du concours des fermes. Refusé. (Comité exécutif 3 juin 1873.) 75

WOLFE.—SOC. D'AGRIC. No. 2, DE—La société demande l'exemption du concours des fermes pour acheter des reproducteurs de race pure. Accordé à certaines conditions. (Séance du 12 mars 1885.) 320

Y

YAMASKA.—COMTÉ DE—Certains cultivateurs demandent une seconde société d'agriculture dans le comté de Yamaska. Pétition refusée. (Séance du 2 février 1870.) 17, 30 et 31

YAMASKA.—SOC. D'AGRIC. DE—Certains prix sont offerts par la société, pour le concours des terres. Décidé : Cette société devra se conformer aux règlements du Conseil fixant le nombre et les prix dans le concours des terres, etc., etc. (Séance du 16 mars 1881.) 279

YAMASKA.—SOC. D'AGRIC. DE—Son programme pour 1883 est approuvé, mais elle devra prouver la pureté de race des animaux achetés. 300

YAMASKA.—SOC. D'AGRIC. DE—Lecture des raisons données par la société, contre la formation d'une seconde société. (Séance du 1 juin 1870.) 30

INDEX ET TABLEAU SYNOPTIQUE

DES

VOTES ET DÉLIBÉRATIONS

DU

CONSEIL D'AGRICULTURE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC.

DEUXIEME PARTIE

A

ABBOTSFORD.—SOC. D'HORT. DE—La société demande l'exemption des concours, pour acheter des arbres de la Russie et les acclimater, puis les distribuer. Accordé. 25

ADRESSE ANNUELLE DU PRÉSIDENT.—M. L. H. Massüe. Lecture de l'adresse, à la séance du 3 février 1886, à Québec. Elle est reçue et adoptée. 1

ANNE. STE—ECOLE D'AGRIC. DE—Lecture du rapport du directeur de l'école, pour 1885, qui est reçu. 2

ANNE. STE—ÉCOLE D'AGRIC. DE—Lecture du rapport pour 1886, de l'école. Référé au comité de la visite des écoles. 12

ANNE. STE—ÉCOLE D'AGRIC. DE—Lecture du rapport pour 1887 de l'école. 24

ARGENTEUIL.—SOC. D'AGRIC. D'—Programme de la société approuvé, pourvu qu'elle ait un concours des terres. 15

ASSOCIATION AGRICOLE DES CANTONS DE L'EST. —Requête de l'association demandant de donner à l'exposition de 1886 le nom "Exposition Provinciale" et que les fonds votés pour ces expositions lui soient transportés. (Séance du 3 février 1886.) 3

ASSOCIATION AGRICOLE DES CANTONS DE L'EST. —Les pouvoirs accordés au comité permanent des expositions sont suspendus jusqu'à nouvel ordre, et conférés à l'association pour organiser une exposition à Sherbrooke. (Séance du 3 février 1886.) 3

ASSOCIATION LAITIÈRE.-Création d'un " Herd Book " pour les animaux de race canadienne par l'association. (Séance du 3 février 1886.) 4

ASSOCIATION LAITIÈRE. — L'association fera préparer les règlements du " Herd Book " pour les animaux de race canadienne, et le " Livre d'or " qu'elle soumettra au Conseil. Adopté. M. J. M. Browning votant contre. 4

ASSOCIATION LAITIÈRE.—M. Lesage soumet les règlements et les formules préparés par l'association pour l'établissement d'un " Herd Book" pour l'enregistrement des animaux de race canadienne. Ces règlements sont approuvés par le Conseil. (Séance du 9 juin 1886.) 10

ASSOMPTION.—ÉCOLE D'AGRIC. DE L'-Lecture du rapport du directeur de l'école pour 1885. Ce rapport est reçu. 2

ASSOMPTION.—ÉCOLE D'AGRIC. DE L'–Lecture du rapport pour 1886 de l'école d'agriculture. Référé au comité de la visite des écoles. 12

ASSOMPTION.—ÉCOLE D'AGRIC. DE L'–Lecture du rapport pour 1887 de l'école. 24

B

BAGOT.—SOC. D'AGRIC. DE—Le programme de 1887 est approuvé pourvu qu'elle ait un concours de paroisses et des terres. 16

BEAUCE.—SOC. D'AGRIC. NO. 1 DIV. A DE—Son programme de 1887 est approuvé, pourvu qu'elle ait un concours de paroisses et des terres. 16

BEAUHARNOIS.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande à acheter un étalon "Clyde" et avoir une exposition. Accordé à la condition que l'étalon acheté ait un *pedigree* et soit approuvé par le médecin-vétérinaire officiel du Conseil. 30

BELLECHASSE.—SOC. D'AGRIC. DE—La société veut que la souscription soit de 5.00 payables avant le 1 août sous peine d'exclusion du concours. Décidé qu'une société ne peut exiger plus d'une piastre. (Séance du 3 février 1886.) 6

BENOIT.—P. B. M.—Résignation de M. Benoit annoncée au Conseil, qui exprime à M. Benoit ses regrets de cette détermination. (Séance du 3 mai 1887.) 18

BROWNING.—J. M.—réélu vice-président (3 février 1886.) 7

BEAUBIEN—L. M.—autorisé à présenter le président du Conseil d'agriculture comme membre de la Société des Agriculteurs de France. (Séance du 3 mars 1888.) 13

C

CERCLES AGRICOLES. — Le Dr LaRue demande d'affecter une partie de l'octroi annuel voté aux sociétés d'agriculture à l'encouragement des cercles. Le Conseil ne peut recommander cette demande au gouvernement et en donne les raisons. (Séance du 9 juin 1886.) 11

CHAMPLAIN. — SOC. D'AGRIC. DE—La société demande que l'excédant de la retenue de la moitié de la souscription de certaines paroisses de ce comté, soit employée à acheter des graines pour ces paroisses. Refusé. (Séance du 3 février 1886.) 6

CHAMPLAIN.—SOC. D'AGRIC. DE—Programme de 1887 approuvé à la condition que les animaux achetés soient de race pure, avec *pedigree* à la satisfaction du Conseil. 16

CHAPAIS.—M. J. C.—Rapport de M. Chapais sur les sociétés d'agriculture. Avis de motion de l'hon. M. Ouimet pour que le Conseil s'occupe du rapport publié par le département de l'agriculture de 1884. 14

CHAPAIS.—M. J. C.—Considération de l'avis de motion de l'hon. M. Ouimet, au sujet des remarques sur les sociétés d'agriculture contenues dans le rapport de M, Chapais, publié en 1884. (Séance du 3 mai 1887.) 18

CHARLEVOIX.—SOC. D'AGRIC. No. 2, DE—La société demande d'avoir une exposition et d'employer tout le montant de souscription à l'achat de graines. Exposition accordée, mais la moitié de la souscription sera dépensée pour achat de graines. (Séance du 9 juin 1886.) 8

CHARLEVOIX.—SOC. D'AGRIC. No. 2, DE—Programme de 1887. Cette société devra avoir un concours des terres et ne dépensera que la moitié de sa souscription en graines. 16

CHARLEVOIX.—SOC. D'AGRIC. No. 2 DE—La société demande exemption d'exposition de comté et à conserver son octroi 1887 pour augmenter ses prix l'an prochain pour les races chevalines et bovines canadiennes. (Accordé.) 25

CHARLEVOIX.—SOC. D'AGRIC. No. 2 DE—La société demande le paiement de l'octroi du gouvernement, ayant compté comme souscriptions de ses membres, les dépenses qu'ils ont faites pour prendre part à l'exposition provinciale de 1887. Cette société ne touchera son octroi que quand elle transmettra une liste régulière et *bona fide* des souscriptions de ses membres. (Séance du 7 mars 1888.) 29

CHARLEVOIX.—SOC. D'AGRIC. No. 2 DE —La société demande à employer ses fonds à l'achat d'animaux de race pure et de graines fourragères. Accordé à la condition que les animaux achetés aient un *pedigree* et soient approuvés par le médecin vétérinaire officiel du Conseil. (Séance du 7 mars 1888.) 30

CHATEAUGUAY. — SOC. D'AGRIC. DE — Programme de 1887 approuvé, pourvu qu'elle ait un concours des terres. 16

CHATEAUGUAY.—La société demande la permission de permettre aux personnes, résidant hors du comté, de prendre part à ses expositions d'automne. Permission refusée, ne pouvant être accordée que pour les concours régionaux. 30

CHEVAUX CANADIENS.—" Stud Book " pour la race de chevaux canadiens. Comité nommé et chargé de la question d'un " Stud Book ". (Séance du 3 mai 1887.) 20

CHICOUTIMI.—SOC. D'AGRIC. No. 1 DV. A DE— Programme de 1887 approuvé, elle pourra acheter un étalon de race pure, et fournira au Conseil la preuve de la pureté de l'étalon. 16

CHICOUTIMI. — SOC. D'AGRIC. No. 2 DE — Sur pétition de la société, cette société, vu les circonstances exceptionnelles où elle se trouve, pourra dépenser ses $600.00 à l'achat de graines. (Séance du 9 juin 1886.) 9

COMITÉ EXÉCUTIF—POUR 1886.—Le comité exécutif composé des mêmes membres que l'année 1885. 1

COMITÉ EXÉCUTIF.—Le comité pour 1887. 12

COMITÉ EXÉCUTIF.—Le comité pour 1888. 21

COMITÉ DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE— de 1886 sera composé des mêmes membres qu'en 1885. 1

COMITÉ DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Le comité pour 1887. 12

COMITÉ DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Le comité pour 1888. 21

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le comité pour 1886. 2

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Lecture du rapport de 1885 du comité. 2

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES D'AGRICULTURE—pour 1886. M. E. Casgrain remplacera feu Rvd. M. Pilote sur le comité, M. Casavant en sera le président pro-tempore. (Séance du 9 juin 1886.) 10

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le comité pour 1887. 12

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Lecture du rapport pour 1886 du comité. 12

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le comité pour 1888. 21

COMITÉ DE LA VISITE DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Lecture du rapport du comité pour 1887. 22

COMITÉ PERMANENT DES EXPOSITIONS. — Les pouvoirs accordés au comité sont suspendus jusqu'à nouvel ordre et confiés à l'association agricole des cantons de l'Est pour organiser une exposition à Sherbrooke. (Séance du 3 février 1886.) 3

COMITÉ PERMANENT DES EXPOSITIONS. Le Conseil recommande au comité de n'accorder à un concurrent qu'un seul prix dans une classe où il y aurait plusieurs exposants. (Adopté, séance du 3 mai 1887.) 20

COMITÉ.—Nomination d'un comité pour surveiller l'enregistrement des animaux de race canadienne dans le Herd Book. 10

COMITÉ —Nomination d'un comité pour étudier et faire rapport sur la nature des réponses des sociétés d'agriculture envoyées au Conseil, sur certaines questions relatives à l'acte d'agriculture, Vict. 48, Chap. 7, Sect. 3. (Séance du 3 mai 1887.) 13

COMITÉ.—Nomination d'un comité pour étudier et faire rapport sur les moyens d'assurer la création d'un "Haras" en cette province. (Séance du 17 novembre 1886.) 14

COMITÉ.—Nomination d'un comité chargé d'étudier l'établissement d'un "Haras". Le rapport du comité est approuvé. (Séance du 23 novembre 1887.) 22

COMITÉ.—Nomination d'un comité chargé de l'établissement d'un Haras provincial pour prier le gouvernement d'approprier une somme suffisante pour assurer l'établissement d'un haras. (Séance du 23 novembre 1887.) 22

COMITÉ.—Nomination d'un comité pour étudier la création d'un Haras et chargé de faire rapport au Gouvernement et au Conseil. (Séance du 3 mai 1887.) 20

COMITÉ.—Nomination d'un comité chargé de la gestion d'un "Stud Book" pour la race de chevaux canadiens. 20

COMITÉ AGRICOLE DE LA LÉGISLATURE. M. Bernatchez M. P. P. donne des explications sur le rapport qui doit être fait par le comité. (Séance du 4 mai 1887.) 20

COMMISSAIRE DE L'AGRICULTURE-L'HON. Rapports annuels de l'hon. Commissaire. Le secrétaire

demandera que les rapports soient adressés à chacun des membres du Conseil. (Séance du 17 novembre 1886.) 13

CONCOURS DES FERMES LES MIEUX TENUES.—Sur la suggestion de l'Hon. Premier Ministre, le Conseil recommande aux sociétés de faire le concours des fermes pendant trois années consécutives. (Adopté, séance du 3 février 1886.) 5

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX CULTIVÉES. Comité nommé pour s'enquérir des résultats produits par les concours, modifier les règlements si nécessaire et faire rapport. (Séance du 3 mai 1888.) 17

CONCOURS RÉGIONAUX.—Le Conseil d'agriculture recommande la création de concours régionaux et demande que la loi soit amendée de manière à permettre la formation de ces concours dans chaque district judiciaire, et que le gouvernement soit prié de favoriser les changements dans l'acte d'agriculture les plus propres à assurer ces concours. (Séance du 7 mars 1888.) 32

CONDOLÉANCES DU CONSEIL—à l'occasion du décès du Rvd. M. F. Pilote. (Séance du 9 juin 1886.) 8

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Assemblée du Conseil. Le président explique pourquoi il n'a pas convoqué l'assemblée au temps ordinaire. (Séance du 3 mai 1887.) 14

CONSEIL D'AGRICULTURE.—Index et délibérations du Conseil. Le secrétaire fera préparer et imprimer tous réglements ou règles en force ayant rapport au Conseil et un index des délibérations du Conseil et prendra toute l'assistance nécessaire pour

ce travail, qui, une fois terminé sera soumis au comité exécutif qui fera rapport. (Séance du 23 novembre 1887.) 23

CONVENTION HORTICOLE—dans la ville de Québec (1887). La société d'horticulture de Montréal, annonce au Conseil qu'elle tiendra une grande convention horticole. (Séance du 23 novembre 1887.) 26

CONVENTION HORTICOLE—dans la ville de Québec (1887). Le Conseil recommande au gouvernement de donner $20.000 à la société d'horticulture de Montréal pour payer les frais de voyage des délégués éloignés à sa convention. 26

CULTURE DE LA VIGNE. — La demande d'accorder à M Deslauriers, un octroi comme encouragement pour sa culture. Référée à l'Hon. Commissaire de l'agriculture. (Séance du 9 juin 1886.) 11

CULTURE DANS LES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Motion pour que la culture soit faite suivant l'enseignement agricole, et le professeur devrait avoir droit de diriger les travaux dans ce sens. (Adopté, séance du 23 novembre 1887.) 27

D

DÉLIBERATIONS DU CONSEIL D'AGRICULTURE.—Le secrétaire fera préparer et imprimer un index complet des délibérations du Conseil d'agriculture et prendra l'assistance nécessaire pour ce travail qui, une fois terminé, sera soumis au comité 31

exécutif qui fera rapport. (Séance du 23 novembre 1887.) 23

DEUX-MONTAGNES.—SOC. D'AGRIC. DES—Programme de 1887. Requête demandée, accordée pourvu que cette société se conforme à la loi, pour fixer le lieu permanent de ses expositions. (Séance du 3 mai 1887.) 17

E

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—COMITÉ DES—pour 1886. 2

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Les rapports de 1885 des différentes écoles sont référés au comité de la visite des écoles. 2

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Élèves en dernière année. Permission est donnée à ceux des écoliers en agriculture qui auront donné pleine et entière satisfaction, de visiter l'exposition de Sherbrooke 1886. Adopté sur division. (Séance du 3 février 1886.)

ÉCOLES D'AGRICULTURE. — Comité de la visite des écoles d'agriculture. M. E. Casgrain remplacera feu Rvd M. F. Pilote sur le comité. M. Casavant en sera le président *pro-tempore*. (Séance du 9 juin 1886.) 10

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le comité de la visite des écoles pour 1887. 12

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Lecture des rapports de 1886 des écoles d'agriculture, de Ste-Anne,

Richmond et L'Assomption. Ces rapports sont soumis au comité de la visite des écoles qui fera rapport. 12

ÉCOLES D'AGRICULTURE.–Hon. M. Ouimet fait rapport sur les différents rapports (1886) des écoles d'agriculture, qu'il trouve trop longs. 14

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Motion définissant ce que devront contenir les rapports des différentes écoles. Adopté. (Séance du 3 mai 1887.) 15

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Octroi supplémentaire. de $1.400.co. Le Conseil, après certains exposés du président, demande à l'hon. commissaire de l'agriculture un octroi pour rencontrer ses obligations vis-à-vis les écoles. 19

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Visite de l'hon. premier au Conseil (Séance du 4 mai 1887) qui promet de mettre dans les estimés supplémentaires $1 400.00 pour les écoles. 19

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Le comité de la visite des écoles pour 1887. 21

ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Lecture du rapport de 1887 du comité de la visite des écoles. 22

ÉCOLES D'AGRICULTURE.–Le gouvernement prié d'ajouter $1.400.00 à l'allocation annuelle du Conseil pour lui permettre de faire face à ses obligations vis-à-vis les écoles d'agriculture. 27

ÉCOLES D'AGRICULTURE. — Motion pour que dans les écoles d'agriculture, la culture soit faite suivant l'enseignement agricole et le professeur devrait avoir droit de diriger les travaux dans ce sens. (Séance du 23 novembre 1887.) 27

ÉCOLES D'AGRICULTURE — de Ste-Anne, L'Assomption et de Richmond. Lecture du rapport des écoles pour 1887. 24

ÉCOLE D'AGRICULTURE — de Richmond. Le président de l'école d'agriculture explique les améliorations introduites par l'école dans son système d'enseignement. (Séance du 23 novembre 1887.) 26

ÉCOLE D'AGRICULTURE—DE RICHMOND.—Cette école s'assurera les services d'un principal qualifié et fournira des garanties de stabi ité et d'existence permanente. Le Conseil recommande qu'elle reçoive le même octroi que les autres écoles. 26

ÉCOLE D'AGRICULTURE — DES SOURDS MUETS DE MONTREAL.—Requête des directeurs de l'institut des sourds-muets de Montréal demandant de l'aide du Conseil d'agriculture et du gouvernement en faveur de l'école. 28

ÉCOLE D'AGRICULTURE — DES SOURDS MUETS DE MONTREAL.—Le Conseil recommande qu'une sommme de $1,200.00 ou la moitié de l'octroi annuel accordé aux autres écoles soit mise à sa disposition pour aider l'école des sourds-muets, ou qu'une subvention soit accordée directement à cette école, par le gouvernement dans les proportions qu'il jugera convenables. Adopté. 28

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE-FRANÇAISE DE MONTREAL.—L'école vétérinaire de Montréal affilée à l'Université Laval demande à être mise sur un pied d'égalité avec les deux autres écoles et à être sous le patronage du Conseil.Cette demande est référée à un comité spécial chargé de cette question. Adoptée sur division. (Séance du 21 novembre 1887.) 25

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE. (Montréal) — Lecture du rapport de M. S. N. Blackwood sur l'école. 2

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE. (Montréal)–Les élèves recevant un diplome, devront pratiquer trois années, après leur admission à la pratique et fournir caution à cet effet. Adopté sur division, 3 mai 1887. 15

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE. (Montréal)—Lecture et réception du rapport de l'école. La subvention du gouvernement sera continuée et sera égale à celle accordée à l'école vétérinaire de Quebec. (Séance du 24 Novembre 1887.) 24

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE. (Québec)—Lettre de M. J. A. Couture V S. demandant que l'école soit mise sous le patronage du Conseil, comme celle de Montréal. (Séance du 4 mai 1887.) 20

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE. (Québec)—Le Conseil est prêt à accorder la demande de M. J. A. Couture relativement à l'école dès que le gouvernement lui donnera le pouvoir, et que l'Université Laval y consentira. 20

ÉLÈVES EN DERNIÈRE ANNÉE DES ÉCOLES D'AGRICULTURE.—Permission est donnée à ceux des élèves qui auront donné pleine et entière satisfaction de visiter l'exposition de Sherbrooke 1886. Adopté sur division. (Séance du 3 février 1876.) 2

ÉTALONS.—ACHAT D' — Règlement du Conseil relativement à l'importation et à l'achat d'étalons. Le secrétaire enverra une circulaire aux sociétés d'agriculture leur transmettant copie des règlements du Conseil relativement à l'importation et à l'achat d'étalons. 34

EXPOSITIONS.—COMITÉ PERMANANT DES—Les pouvoirs accordés au comité, sont suspendus jusqu'à nouvel ordre et conférés à l'association agricole des cantons de l'est pour organiser une exposition à Sherbrooke (1886). (Séance du 3 février 1886.) 3

EXPOSITION.—COMITÉ PERMANENT DES — Le Conseil recommande au comité,de n'accorder à un concurrent qu'un seul prix dans une classe où il y aurait plusieurs exposants. (Séance du 4 mai 1887.) 20

EXPOSITION PROVINCIALE (1887) à Québec. Le Conseil décide d'avoir l'exposition. (Séance du 4 mai 1887.) 19

EXPOSITION PROVINCIALE DE 1888.—Le Conseil recommande que la prochaine exposition provinciale ait lieu à Montréal. 33

ENSEIGNEMENT AGRICOLE. — Le Conseil exprime l'opinion que l'enseignement agricole devrait être obligatoire dans les écoles élémentaires de cette province. (Séance du 7 mars 1888.) 33

EXPOSITION DE SHERBROOKE—(1886) Requête de " l'Association Agricole " des cantons de l'Est demandant de donner à l'exposition le nom d'exposition provinciale, et que les fonds votés pour ces exhibitions lui soient transportés. (Séance du 3 février 1886.) 3

EXPOSITION DE SHERBROOKE—(1886) Les pouvoirs accordés au comité permanent des expositions sont suspendus jusqu'à nouvel ordre et conférés à " l'Association Agricole des cantons de l'Est ", pour organiser une exposition à Sherbrooke. 3

G

GASPÉ.—SOC. D'AGRIC. NO. 1 DE—Sur demande de la société le Conseil lui accorde une exposition et la permission d'acheter des animaux de race pure. (Séance du 9 juin 1886) 8

GASPÉ.—SOC. D'AGRIC. NO. 2 DE—Programme de 1887. Certaine demande refusée, elle pourra tenir une exposition agricole ou acheter des animaux de race pure, en fournissant au Conseil la preuve de la pureté de la race. (Séance du 3 mai 1887.) 16

GIBB.—CHS. M.—Élu vice-président (17 novembre 1886.) 12

GOUVERNEMENT PROVINCIAL.—Le gouvernement prié d'ajouter $1.400.00 pour permettre au Conseil de faire face à l'allocation annuelle des écoles d'agriculture. (Séance du 24 novembre 1887.) 27

H

HARAS DU PIN.—L'Hon. Premier donne des détails intéressants sur sa visite au haras lors de son voyage en Europe. Les remerciements du Conseil lui sont votés; l'établissement de ces haras en cette province se recommande à la considération du Conseil. (Adopté, séance du 3 février 1886.) 4

HARAS NATIONAL.—Motion pour que le gouvernement favorise la création d'un haras national. (Adopté, séance du 9 juin 1886.) 10

HARAS NATIONAL. — Comité nommé pour étudier et faire, rapport sur les moyens d'assurer la création d'un haras en cette province. (Séance du 17 novembre 1886.) 14

HARAS NATIONAL.—Nomination d'un comité pour étudier la création d'un haras et chargé de faire rapport au gouvernement et au Conseil. (Séance du 4 mai 1887.) 20

HARAS NATIONAL.—Le gouvernement prié d'approprier une somme suffisante pour assurer l'établissement d'un haras et nomination d'un comité chargé de présenter cette requête. (Séance du 20 novembre 1887.) 22

HARAS NATIONAL.—Le rapport du comité chargé d'étudier l'opportunité d'établir un haras national est approuvé. (Séance du 23 novembre 1887.) 22

HERD BOOK—pour les animaux de la race canadienne. Création d'un "Herd Book" par l'association laitière. (Séance du 3 février 1886.) 4

HERD BOOK—pour les animaux de race canadienne, l'association laitière fera préparer les règlements du Herd Book et le livre d'or qu'elle soumettra au Conseil. Adopté, M. Browning votant contre. (Séance du 3 février 1486.) 4

HERD BOOK—pour les animaux de race canadienne. M. S. Lesage soumet les règlements et formules préparés par l'association laitière pour l'établis-

sement d'un Herd Book, ces règlements sont approuvés par le Conseil. (Séance du 9 juin 1886.) 10

HERD BOOK—pour les animaux de race canadienne. Nomination d'un comité pour surveiller l'enregistrement dans le nouvel Herd Book. (Seance du 9 juin 1886.) 10

HERD BOOK—pour les animaux de race canadienne. Le Conseil accepte les nominations qui pourraient être faites et ajoutées à la commission chargée du Herd Book. (Séance du 17 novembre 1886.) 14

HOCHELAGA.—SOC. D'AGRIC. DE—Programme de 1887. Cette société exemptée de tout concours à l'exception d'un concours de labour auquel sont invités tous les laboureurs de la Puissance (Séance du 3 mai 1887.) 17

HOCHELAGA.—SOC. D'AGRIC. DE—Le programme (1888) de la société est approuvé et permission accordée d'exiger un droit d'entrée à ses expositions. 31

HORTICULTURE.— SOCIÉTÉS D'—Le comité des sociétés pour 1886, sera composé des mêmes membres que l'année dernière. 1

HORTICULTURE.—SOC. D'—Comité pour 1887 des sociétés. 12

HORTICULTURE.—SOC. D'—Lecture du rapport du président des sociétés pour 1886. Ce rapport est reçu et ordre est donné de payer l'octroi annuel aux sociétés. (Séance du 17 novembre 1886.) 13

HORTICULTURE.—SOC. D'—Comité des sociétés pour 1888. 21

HORTICULTURE.—SOC. D'—Le secrétaire fera préparer et imprimer tout règlement en force, ayant rapport aux sociétés, et prendra toute l'assistance nécessaire pour ce travail, qui une fois terminé sera soumis au comité exécutif qui fera rapport. (Séance du 23 novembre 1887.) 23

HORTICULTURE.—SOC D'—Lecture du rapport pour 1887 du président des sociétés. 24

HORTICULTURE.—SOC. D'—L'hon. G. Ouimet fait l'éloge des sociétés et donne l'impression favorable qu'elles ont produites à Londres à l'exposition intercoloniale de 1886. 24

HORTICULTURE.—SOC. DE—La société d'Abbotsford demande l'exemption du concours pour acheter des arbres fruitiers de la Russie et les acclimater pour les distribuer. (Accordé.) 25

HORTICULTURE—SOC. D'—de Montréal. La société annonce au Conseil qu'elle tiendra une grande convention dans la ville de Québec. 26

HORTICULTURE—SOC. D'—de Montréal. Le Conseil recommande au gouvernement de donner $200.00 à la société pour payer les frais de voyage des délégués éloignés à sa convention horticole à Québec. 26

HORTICULTURE.—SOC. D'—de Montréal. Remerciements votés à la société pour l'intéressante convention qu'elle à tenue à Québec en février 1888. 33

HUNTINGDON.—SOC. D'AGRIC. NO. 1 DE—Son programme de 1886 est approuvé. 6.

HOUGH. M,—Le président informe le Conseil qu'il a fait traduire le livre de M. Hough sur la culture forestière et demande au Conseil d'en disposer. (Séance du 3 février 1886.) 6

HOUGH. M.—Le Conseil recommande au gouvernement de faire imprimer le livre de Hough sur la culture forestière. 6

HERD BOOK—pour la race bovine Ayshire. Le gouvernement est prié d'aider à la publication d'un Herd Book. 33

I

INDEX DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.—Le secrétaire fera préparer et imprimer un index complet des délibérations du Conseil, et prendra l'assistance nécessaire pour ce travail qui, une fois terminé, sera soumis au comité exécutif qui fera rapport. (Séance du 23 novembre 1887.) 23

INSPECTEUR POUR VISITER LES SOC. D'AGRIC.—Le Conseil prie l'hon. commissaire de l'agriculture, de nommer un inspecteur choisi dans son département et qui fera rapport sur leur fonctionnement. (Séance du 3 mai 1887.) 18

INSTITUT DES SOURDS-MUETS DE MONTREAL.—Permission est accordée à une délégation de l'Institut de paraître devant le Conseil. 28

INSTITUT DES SOURDS MUETS DE MONTREAL.— Requête des directeurs de l'institut demandant de l'aide du Conseil d'agriculture et du gouvernement en faveur d'une école d'agriculture fondée par l'Institut. (Séance du 7 mars 1888.) 28

INSTITUT DES SOURDS-MUETS DE MONTREAL.— Le Conseil recommande au gouvernement qu'une somme de $1,200.00 ou la moitié de l'octroi annuel accordé aux autres écoles, soit mise à sa disposition pour aider l'école d'agriculture fondée par l'Institut, ou qu'une subvention soit accordée directement à cette école par le gouvernement dans les proportions qu'il jugera convenables. (Adopté.) 28

J

JOURNAL D'AGRICULTURE.—M. S. Lesage ayant exposé la position actuelle du journal d'agriculture. (Séance du 9 juin 1886.) Le Conseil recommande à l'hon. commissaire d'agriculture de trouver les moyens de prolonger l'existence du journal d'agriculture. 10

JOURNAL D'AGRICULTURE. — Pétition M. M. Sénécal & Fils demandant que chaque membre d'une société d'agriculture, souscrive au journal d'agriculture. Renvoyé à l'hon. commissaire de l'agriculture. Cette question n'étant pas du ressort du Conseil. (Séance du 17 novembre 1886.) 13

K

KAMOURASKA.—SOC. D'AGRIC. DE—Son programme de 1887 approuvé à l'exception de la souscription qui devra être faite conformément à l'acte d'agriculture. (Séance du 3 mai 1887.) 16

KAMOURASKA.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande l'exemption de tout concours pour acheter un étalon pur sang anglais. Accordé à certaines conditions. 33

L

LAITIÈRE.—ASSOCIATION—Création d'un Herd Book pour les animaux de race canadienne par l'association. (Séance du 3 février 1886.) 4

LAITIÈRE—ASSOCIATION—La société fera préparer les règlements du Herd Book et le livre d'or, pour les animaux de race canadienne, qu'elle soumettra au Conseil, M. Browning votant contre. (Séance du 3 février 1886.) 4

LAITIÈRE.—ASSOCIATION—M. S. Lesage soumet les règlements et formules préparés par l'association pour l'établissement d'un Herd Book pour l'enregistrement des animaux de race canadienne. Ces règlements sont approuvés par le Conseil. (Séance du 9 juin 1886.) 10

LAVAL—SOC. D'AGRIC. DE—exemptée (1887) de tout concours et permission lui est donnée d'employer tous ses fonds au paiement de l'étalon Clyde qu'elle a acheté au prix de $2.000.00. (Séance du 3 mai 1887.) 16

LEVIS.—SOC. D'AGRIC. DE—Le programme de 1888 de la société est approuvé moins les $4.00 pour souscription imposée à ses membres, ce qui est illégal. 31

M

MALADIES CONTAGIEUSES PARMI LA RACE CHEVALINE.—Le gouvernement prié de faire passer une loi semblable à celle d'Ontario pour empêcher la diffusion des maladies contagieuses en cette province. (Séance du 4 mai 1887.) 19

MASSUE.—L. H. M.—réelu président (3 février 1886.) 1

MASSUE.—L. H. M.—réélu président (17 novembre 1886.) 12

MASSUE —L. H. M.—réélu président (23 novembre 1887.) 71

MÉGANTIC.—SOC. D'AGRIC. DE—Programme de 1887 approuvé, cette société informera le Conseil du prix de l'allocation payée pour les services des taureaux mentionnant leur race. (Séance du 3 mai 1887.) 16

N

NAPIERVILLE.—SOC. D'AGRIC. DE—Son programme de 1886 est approuvé. 6

NICOLET.—SOC. D'AGRIC. DE—La société veut que la souscription soit de $2.00 payable avant le 1 septembre. Décidé que la souscription soit de $1.00 payable avant le 1 mai. (Séance du 3 février 1886.) 6

NICOLET.—SOC. D'AGRIC. DE—Programme de 1887. Cette société devra avoir un concours des terres, ne dépensera que la moitié de sa souscription en graines, aura son exposition à Bécancour ou Trois-Rivières, et ne paiera pas les diners des directeurs à même ses fonds. (Séance du 3 mai 1887.) 17

NICOLET.—SOC. D'AGRIC. DE—Le programme de 1888 est approuvé mais les directeurs n'ont pas le droit de faire payer leurs frais de voyage. Cette société ne peut exiger que $1.00 comme souscription de ses membres. 31

O

OCTROI DES SOC. D'AGRIC.—Le président ayant attiré l'attention du Conseil sur la balance de $50.000.00 votées pour l'octroi. Le secrétaire s'assurera du montant de cette balance et fera rapport de la manière

qu'elle devra être distribuée conformément à l'acte d'agriculture Vict. 48 Chap. 7 Sect. 5 (Adopté, séance du 3 février 1886.) 3

OCTROI SUPPLÉMENTAIRE AUX ÉCOLES D'AGRIC. Le Conseil après certains exposés du président demande à l'hon. Commissaire de l'agriculture un octroi de $1.400.00 pour rencontrer ses engagements vis à vis les écoles d'agriculture. (Séance du 4 mai 1887.) 19

OCTROI SUPPLÉMENTAIRE AUX ECOLES D'AGRIC. Visite de l'hon. Premier Ministre qui promet de mettre dans les estimés supplémentaires $1.400.00 pour les écoles d'agriculture. (Séance du 4 mai 1887.) 19

P

PILOTE.—F. Rv. M.—Le président annonce le décès du Rvd. M. F. Pilote et condoléances du Conseil à l'occasion de ce décès. (Séance du 9 juin 1886.) 8

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. L. H. Massüe réélu— (3 février 1886.) 1

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. L. H. Massüe réélu— (17 novembre 1886.) 12

PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. L. H. Massüe réélu— (23 novembre 1887.) 21

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL.—M. J. M. Browning réélu— (3 janvier 1886.) 1

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL.—M. Chs. Gibb élu— (17 novembre 1886.) 12

PRÉSIDENT-VICE DU CONSEIL.—Le Col. Wm. Rhodes élu— (23 novembre 1887.) 21

PONTIAC.—SOC. D'AGRIC. DE—Son programme de 1887 est approuvé, elle est exemptée du concours des terres pourvu qu'elle l'ait été antérieurement. 17

PORTNEUF.—SOC. D'AGRIC. DE—Son programme pour 1887 approuvé pourvu qu'elle ait un concours des terres. 17

PROGRAMMES—des sociétés d'agriculture pour 1886. Les programmes des sociétés de Huntingdon No. 1, l'Islet, l'Assomption, Napierville et Portneuf sont approuvés. (Séance du 2 février 1886.) 6

PROGRAMMES—des sociétés d'agriculture pour 1887. Le Conseil approuve la décision du comité exécutif relativement aux programmes. (Séance du 3 mai 1887.) 18

PROGRAMMES—des sociétés d'agriculture. Les sociétés qui n'ont pas envoyé leur programme pour 1887 devront le faire avant le 1 juin sous peine de perdre leur octroi. 18

PROGRAMME—d'opérations de 1888. Approbation du programme de certaines sociétés d'agriculture. 29

Q

QUÉBEC.—SOC. D'AGRIC. DU COMTÉ DE—Programme de la société pour 1887 approuvé, Elle pourra avoir une exposition après avoir eu un concours des fermes les mieux tenues. (Séance du 3 mai 1887.) 17

QUÉBEC.—Exposition provinciale de 1887. Le Conseil décide d'avoir l'exposition à Québec. (Séance du 4 mai 1887.) 19

QUESTIONS.— Certaines questions relatives à l'acte d'agriculture Vict. 48 Chap. 7 Sect. 3. Le secrétaire chargé d'envoyer aux sociétés d'agriculture certaines questions avec prière d'y répondre. (Séance du 3 février 1886.) 7

QUESTIONS.—Nomination d'un comité chargé d'étudier et de faire rapport sur la nature des réponses des sociétés d'agriculture envoyées au Conseil sur certaines questions relatives à l'acte d'agriculture Vict. 48 Chap. 7 Sect. 3. (Séance du 17 novembre 1886.) 13

R

RACE CANADIENNE.—Création d'un Herd Book pour les animaux de race canadienne par l'association laitière. (Séance du 3 février 1886.) 4

RACE CANADIENNE.—L'association laitière fera préparer les règlements du Herd Book et le livre d'or, pour les animaux de race canadienne, qu'elle soumettra au Conseil. Adopté, M. J. M. Browning votant contre. (Séance du 3 février 1886.) 4

RACE CANADIENNE. M. Lesage soumet les règlements et formules préparés par l'association laitière pour l'établissement d'un Herd Book pour l'enregistrement d'animaux de race canadienne. Ces règlements sont approuvés par le Conseil. (Séance du 9 juin 1886.) 10

RACE CANADIENNE.—Herd Book des animaux de race canadienne. Le Conseil accepte les nominations qui pourraient être faites et ajoutées à la commission chargée du Herd Book. (Séance du 17 novembre 1886.) 14

RACE CANADIENNE.—Maladies contagieuses parmi la race canadienne, le Conseil prie le gouvernement de faire passer une loi semblable à celle d'Ontario pour empêcher, en cette province, la diffusion des maladies contagieuses. (Séance du 4 mai 1887.) 19

RAPPORTS—annuels de l'hon. Commissaire de l'agriculture. Le secrétaire demandera au département de l'agriculture que les rapports soient adressés à cha-

cun des membres du Conseil. (Séance du 17 novembre 1886.) 13

RAPPORT—du comité agricole de la Législature. M. Pernatchez, M. P. P. donne des explications sur le rapport qui doit être présenté prochainement à la Legislature. (Séance du 4 mai 1887.) 20

RAPPORTS—des écoles d'agriculture. Hon. M. G. Ouimet fait rapport sur les différents rapports qu'il trouve trop longs. (Séance du 17 novembre 1886.) 14

RAPPORTS — des écoles d'agriculture. Motion définissant ce que devront contenir les différents rapports.)Adopté, séance du 3 mai 1887.) 15

REPRODUCTEURS ANIMAUX.—A l'avenir les sociétés d'agriculture qui achèteront des reproducteurs devront produire un *pedigree* et un certificat des médecins vétérinaires officiels du Conseil, MM. McEachran et Couture. (Adopté, séance du 23 novembre 1887.) 23

RHODES.—Wm. Lieut. Col.—Élu vice-président du Conseil. (23 novembre 1887.) 21

RICHMOND.—École d'agric. de—Lecture du rapport pour 1886 de l'école. Référé au comité des écoles. (Séance du 17 novembre 1886.) 12

RICHMOND.—École d'agric. de—Lecture du rapport pour 1887 de l'école. 24

RICHMOND.—École d'agric. de—Le président de l'école explique les améliorations introduites dans l'école dans son système d'enseignement. (Séance du 24 novembre 1887.) 26

RICHMOND. — ÉCOLE D'AGRIC. DE—Cette école s'assurera les services d'un principal qualifié et fournira les garanties de stabilité et d'existence permanentes. Le Conseil recommandera qu'elle reçoive le même octroi qu'ont reçu les autres écoles. (Séance du 24 novembre 1887.) 26

RIMOUSKI.—SOC. D'AGRIC. DE—Après lecture du programme de 1886 de la société, le président et le secrétaire sont chargés de faire l'inspection des livres de la société. Cette société n'a pas le droit de faire souscrire plus d'une piastre dont la moitié sera dépensée en graines. (Séance du 9 juin 1886.) 9

RIMOUSKI —SOC. D'AGRIC. DE—Lecture du rapport sur l'inspection des livres de la société. (Séance du 17 novembre 1886.) 12

RIMOUSKI.—SOC. D'AGRIC. DE—Le secrétaire soumet au Conseil les documents relatifs à l'élection de deux bureaux de directeurs par la société. Question référée au Commissaire de l'agriculture qui seul a le droit de décider. 30

ROUVILLE.—SOC. D'AGRIC. DE—La société demande d'employer $909.00 à l'achat d'un terrain pour ses expositions. Cette société devra fournir au Conseil la preuve qu'elle s'est conformée à la loi réglant la manière de procéder en pareille circonstance. (Séance du 3 février 1886.) 5

S

SAGUENAY.—SOC. D'AGRIC. DE—Programme de 1887, cette société ne dépensera que la totalité de la souscription de ses membres à l'achat de graines, l'octroi du gouvernement sera dépensé pour une exposition agricole. (Séance du 3 mai 1887.) 17

SÉANCE—du Conseil du 3 février 1886 (Québec). 1

SÉANCE—du Conseil du 9 juin 1886 (Québec). 8

SÉANCE—du Conseil du 17 novembre 1886 (Montréal). 12

SÉANCE—du Conseil du 3 mai 1887 (Québec). 14

SÉANCE—du Conseil du 4 mai 1887 (Québec). 14

SÉANCE—du Conseil du 23 novembre 1887 (Québec.) 21

SÉANCE—du Conseil du 24 novembre 1887 (Québec). 24

SÉANCE—du Conseil du 7 mars 1888 (Montréal) 28

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER—du Conseil. Le président ayant attiré l'attention du Conseil sur la balance de $50.000.00 votées pour l'octroi des sociétés d'agriculture, le secrétaire-trésorier s'assurera du montant de cette balance et fera rapport de la manière qu'elle devra être distribuée conformément à l'acte d'agriculture Vict. 48 Chap. 7 Sect. 5 (Adopté, séance du 3 février 1886.) 3

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER. — Le secrétaire-trésorier chargé d'envoyer certaines questions suivant l'acte d'agriculture Vict. 48 Chap. 7 Sect. 3 aux sociétés d'agriculture avec prière d'y répondre. (Séance du 3 février 1886.) 7

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER. — Le secrétaire-trésorier demandera au département de l'agriculture que les rapports annuels de l'Hon. Commissaire de l'agriculture soient adressés à chacun des membres du Conseil. (Séance du 17 novmbre 1886.) 13

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER. — Le secrétaire-trésorier enverra une circulaire aux sociétés d'agriculture leur transmettant copie des règlements du Conseil relativement â l'importation et à l'achat d'étalons. 34

SÉNÉCAL ET FILS.-MM.—Pétition de M. Senécal et Fils demandant que chaque membre d'une société d'agriculture souscrive au journal d'agriculture. Renvoyée à l'hon. Commissaire d'Agriculture cette question n'étant pas du ressort du Conseil. (Séance du 17 novembre 1886.) 13

SILOS.—Le comité exécutif recommande au Conseil d'obliger les sociétés d'agriculture d'offrir des prix pour les meilleurs silos et qu'une somme de $1.000,00 soit mise à sa disposition pour encourager la pratique de l'ensilage des fourrages. 31

SILOS.—Comité nommé pour étudier les avantages et les moyens de répandre la pratique des silos. 32

SOCIÉTÉS DES AGRICULTEURS DE FRANCE.—M. Louis Beaubien autorisé à présenter le Président du Conseil d'agriculture comme membre de la société. 33

SHERBROOKE.—EXPOSITION DE—(1886) Permission est donnée aux éléves en dernière année des écoles d'agriculture, qui auront donné pleine et entière satisfaction, de visiter l'exposition. (Adopté sur division, séance du 3 février 1886.) 2

SHERBROOKE.—EXPOSITION DE—(1886) Requête de l'association agricole des cantons de l'Est demandant de donner à l'exposition le nom "Exposition Provinciale" et que les fonds votés pour ces expositions lui soient transportés. 3

SHERBROOKE.—EXPOSITION DE—Les pouvoirs accordés au comité permanent des expositions sont suspendus jusqu'à nouvel ordre et conférés à l'association agricole des cantons de l'Est pour organiser l'exposition. (Séance du 3 février 1886.) 3

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Lecture d'une lettre de M. J. S. William demandant au Conseil d'acheter de lui plusieurs de ses animaux de race pure pour les distribuer aux sociétés. (Refusé, séance du 3 février 1886.) 3

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Sur la suggestion de l'Hon. Premier Le Conseil recommande aux sociétés de faire le concours des fermes les mieux tenues pendant trois années consécutives. (Séance du 3 février 1886.) 5

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Le secrétaire reçoit instruction d'envoyer certaines questions suivant l'acte d'agriculture Vict. 48 Chap. 7 Sect. 3 aux sociétés avec prière d'y répondre. (Séance du 3 février 1886.) 7

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. — Programme de 1887. Les sociétés qui n'ont pas envoyé leur pro-

gramme devront le faire avant le 1 juin 1887 à peine de perdre leur octroi. (Séance du 3 mai 1887.) 18

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.--Considération de l'avis de motion de l'Hon. M. G. Ouimet au sujet des remarques contenues dans le rapport de M. J. C. Chapais publié en 1884, au sujet des sociétés d'agriculture 18

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.-- Le Conseil prie l'Hon. Commissaire de nommer un inspecteur choisi dans son département pour visiter les sociétés et faire rapport sur leur fonctionnement. (Séance du 3 mai 1887.) 18

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—A l'avenir les sociétés qui achèteront des animaux reproducteurs devront produire un *pedigree* et le certificat des médecins officiels du Conseil, MM. McEachran et Couture (Adopté, séance du 23 novembre 1887.) 23

SOCIÉTÉS ET ECOLES D'AGRICULTURE.-Le secrétaire fera préparer et imprimer tout règlement en force ayant rapport au Conseil et aux sociétés et écoles d'agriculture et prendra toute l'assistance nécessaire pour ce travail qui, une fois terminé, sera soumis au comité exécutif qui fera rapport. (Séance du 23 novembre 1887.) 23

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE. -- Le comité exécutif recommande au Conseil d'obliger les sociétés d'offrir des prix pour les meilleurs silos, et qu'une somme de $1.000.00 soit mise à sa disposition pour encourager la pratique de l'ensilage des fourrages. 31

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.—Le secrétaire enverra une circulaire aux sociétés leur transmettant

copie des règlements du Conseil relativement à l'importation et à l'achat d'étalons. 34

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.–COMITÉ DES– Le comité pour 1886 sera composé des mêmes membres que celui de 1885. 1

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.–COMITÉ DES– Le comité pour 1887. 12

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.––Lecture du rapport du président des sociétés, ce rapport est reçu et ordre est donné de payer l'octroi annuel aux sociétés. (Séance du 17 novembre 1886.) 13

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.–COMITÉ DES– Le comité pour 1888. 21

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—Lecture du rapport de 1887 du président des sociétés. 24

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.—L'Hon. G, Ouimet fait l'éloge des sociétés et donne l'impression qu'elles ont produite à Londres à l'exposition intercoloniale de 1886. 24

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE D'ABBOTSFORD. La société demande exemption du concours pour acheter des arbres fruitiers de Russie et les acclimater, puis les distribuer. (Accordé, séance du 24 novembre 1887.) 25

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTRÉAL.- La société annonce au Conseil qu'elle tiendra une grande convention horticole dans la ville de Québec. (Séance du 24 novembre 1887.) 26

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTRÉAL. Le Conseil recommande au gouvernement de donner

$200.00 à la société pour payer les frais des délégués à sa convention horticole à Québec. 26

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE MONTREAL. Remerciements votés à la société pour l'intéressante convention qu'elle a tenue à Québec en février 1888. 33

SOURDS-MUETS DE MONTREAL.—Permission est accordée à une délégation de l'institut des sourds-muets de Montréal de paraître devant le Conseil. 28

SOURDS-MUETS DE MONTREAL.—Requête des directeurs de l'institut des sourds-muets demandant de l'aide du Conseil d'agriculture et du gouvernement en faveur d'une école d'agriculture fondée par l'institut des sourds-muets. (Séance du 7 mars 1888. 28

SOURDS-MUETS DE MONTREAL.—Le Conseil recommande au gouvernement qu'une somme de $1.200.00, ou la moitié de l'octroi annuel accordé aux autres écoles, soit mise à sa disposition pour aider l'école d'agriculture des sourds-muets, ou qu'une subvention soit accordée directement à cette école par le gouvernement dans les proportions qu'il jugera convenables. (Adopté.) 28

STANSTEAD.—SOC. D'AGRIC. DE—Sur demande cette société pourra fixer le lieu permanent de ses expositions à Ayer's Flat à la condition de s'entendre avec la municipalité du comté. (Séance du 9 juin 1886.) 9

ST-JEAN.—SOC. D'AGRIC. DE — Programme de 1887. Cette société devra avoir un concours des terres et pourra ensuite employer la balance de ses fonds à payer son achat. 17

ST-HYACINTHE.— SOC. D'AGRIC. DE—Son programme de 1887 est approuvé pourvu qu'elle ait un concours des terres. 17

ST-MAURICE.—SOC. D'AGRIC. DE—Le secrétaire soumet les documents relatifs aux difficultés survenues dans la société. M. Michel Bourassa, un des directeurs de la société, donne au Conseil certaines explications. (Séance du 23 novembre 1887.) 22

ST-MAURICE.— SOC. D'AGRIC. DE—Après discussion, vu les difficultés survenues, cette société recevra son octroi (1887) sans être un précédent; car à l'avenir cette société devra se conformer aux instructions du Conseil. 23

T

TÉMISCOUATA.—SOC. D'AGRIC. DE—Après lecture du programme de 1886 de la société. Le Conseil ne reconnait pas à cette société le droit de faire des souscriptions supplémentaires; la moitié des souscriptions, de quelque nature qu'elles soient, sera dépensée à l'achat de graines. (Séance du 9 juin 1886.) 9

TÉMISCOUATA.—SOC. D'AGRIC. DE—Son programme pour 1887 approuvé pourvu que les $150.00 tel que voulu par les règlements du Conseil, soient offerts en prix dans le concours des terres. 17

TERREBONNE.—SOC. D'AGRIC. DE—Son programme pour 1887 approuvé, pourvu que les prix offerts soient distribués suivant les règlements du Conseil. 17

TERRES LES MIEUX TENUES.—CONCOURS DES —Sur suggestions de l'hon. premier ministre, le Conseil recommande aux sociétés d'agriculture de faire le concours pendant 3 années consécutives. (Séance du 3 fevrier 1886.) 5

TERRES LES MIEUX TENUES. — CONCOURS DES —Comité nommé pour s'enquérir des résultats produits par le concours des terres les mieux tenues. Modifier les règlements si nécessaire, et faire rapport. (Séance du 3 mai 1887.) 18

V

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Réélu 3 février 1886. 1

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL.—M. Chs. Gibb, élu—(17 novembre 1886.) 12

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL.—Le col. W. Rhodes, élu—(23 novembre 1887.) 21

VIGNE.—CULTURE DE LA—La demande d'accorder à M. Deslaurier un octroi comme encouragement pour sa culture de la vigne, est référée à l'hon. commissaire d'agriculture. (Séance du 9 juin 1886.) 11

W

WILLIAM.—J.S.M.—Lecture d'une lettre de M. William demandant au Conseil d'acheter plusieurs de ses animaux de race pure pour les distribuer aux sociétés d'agriculture. (Séance du 3 fevrier 1886, refusé.) 3

Y

YAMASKA.—SOC. D'AGRIC. D'—La société demande d'employer certains fonds pour augmenter les prix à son exposition, et de distribuer le montant de la souscription en graines. Cette société distribuera la moitié de sa souscription en graines et emploira, pour 1886 seulement, l'autre moitié a augmenter ses prix. (Séance du 3 février 1886.)

YAMASKA.—SOC. D'AGRIC. D'—Programme de 1888 approuvé, mais cette société ne devra acheter et distribuer que la moitié du montant de la souscription de ses membres.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Règlements du Conseil d'Agriculture 3

" des Ecoles d'Agriculture 7

" des Sociétés d'Agriculture 12

" des concours des fermes les mieux tenues 20

" des Sociétés d'Horticulture 22

" généraux pour la régie de toutes les sociétés d'Agriculture pour la province de Québec 23

Instructions aux juges dans les concours des fermes les mieux tenues... 34

Clauses absolues 44

Règlements des Fruit Growers Associations 49

DEUXIÈME PARTIE

Index et tableau synoptique des votes et délibérations du Conseil—Première partie 1

Index et tableau synoptique des votes et délibérations du Conseil—Deuxième partie 231